

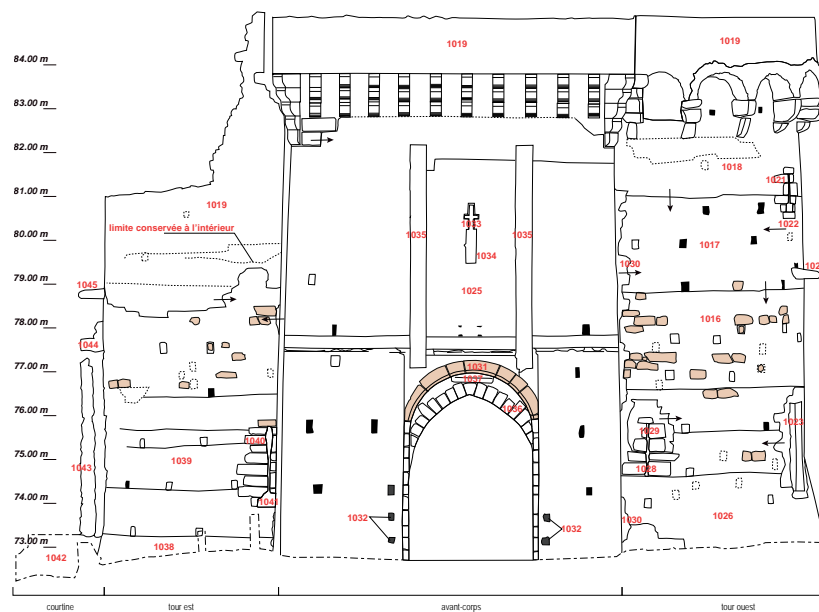
Bretagne, Côtes-d'Armor, Dinan, rue Saint-Malo et rue Thiers

Dinan, Enceinte urbaine

Rapport de fouille programmée 2022

Sous la direction de

Elen Cadiou



La façade extérieure du châtelet de la porte Saint-Malo © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

Bretagne, Côtes-d'Armor, Dinan, rue Saint-Malo et rue
Thiers

Dinan, Enceinte urbaine

Rapport de fouille programmée 2022

sous la direction de
Elen Cadiou

par
Elen Cadiou
Pierre Poilpré
Françoise Labaune-Jean

avec la collaboration de
Fabrice Lecampion
Vincent Pommier
Agnès Chéroux
Yann Bernard

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Mars 2023

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports par le SRA Bretagne a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1 - les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.

2 - toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport).

3 - la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thésaurus
10	Intervenants
12	Notice scientifique
13	État du site
14	Localisation de l'opération
15	Convention
25	Autorisation de fouille

II. Résultats

31	1. Présentation générale
31	1.1. Contexte, enjeu et objectif de l'intervention
38	1.2. Rappel historique
39	1.2.1. Un premier noyau de peuplement : Saint-Malo
40	1.2.2. L'établissement d'un bourg monastique : Sainte-Madeleine-du-Pont
40	1.2.3. La multiplication des bourgs : Saint-Sauveur et Sainte-Marie
42	1.2.4. Une délimitation des deux paroisses Saint-Malo et Saint-Sauveur rendue nécessaire
43	1.2.5. Une coseigneurie ou une double seigneurie
43	1.2.6. Au début du XII ^e siècle : une première enceinte?
49	1.2.7. Dinan et les Plantagenêt
50	1.2.8. La domination capétienne
52	1.2.9. Les guerres de Succession et la construction du donjon
55	1.2.10. L'adaptation à l'artillerie de François 1 ^{er} à François II
57	1.2.11. À l'époque moderne : l'ampleur des travaux de restauration menés par S. Garengreau
61	1.2.12. L'abandon et le démantèlement des fortifications
67	1.3. Contraintes techniques et méthodologie
67	1.3.1. Les contraintes
69	1.3.2. La méthodologie
73	2. Principaux résultats de l'opération
73	2.1. La porte Saint-Malo
73	2.1.1. Les façades
73	2.1.1.1. La façade extra-muros

88	2.1.1.2. La façade intra-muros
90	2.1.1.3. Le passage
97	2.1.2. L'intérieur de la porte
97	2.1.2.1. Le cul-de-basse-fosse
98	2.1.2.2. Le premier niveau
116	2.1.2.3. Le deuxième niveau
127	2.1.2.4. La terrasse et les circulations
130	2.2. La courtine Saint-Malo-Beaumanoir
146	2.3. La courtine de Saint-Julien - Hôtellerie
160	3. Interprétation des résultats
160	3.1. La porte Saint-Malo et la courtine adjacente
160	3.1.1. La porte Saint-Malo : un possible premier état d'enceinte
172	3.1.2. La construction du châtelet et de la courtine
194	3.1.3. Adaptation ou repentir : l'insertion d'une façade avancée et la construction des étages
199	3.1.4. La reconstruction des étages
206	3.1.5. La reconstruction du mur de gorge
210	3.1.6. La construction de l'avant-corps
215	3.1.7. L'adaptation à l'artillerie : une évolution en deux temps
229	3.2. La courtine entre la tour Saint-Julien et la porte de L'Hôtellerie
229	3.2.1. La construction
233	3.2.2. Un évènement violent
233	3.3. De l'enceinte médiévale à l'enceinte moderne
234	3.4. Le déclin des fortifications
234	3.4.1. Une ruine progressive
242	3.4.2. Les restaurations et changements de destination
243	4. Les mises en œuvre
246	5. Bilan et perspectives
252	Bibliographie
256	Table des illustrations
262	Annexe 1. Étude documentaire et historique, P. Poilpré, Inrap
262	A1.1 Mise en place de l'étude
268	A1.2 Travaux à prévoir
292	Annexe 2. Étude du mobilier, Fr. Labaune-Jean, Inrap
292	A2.1 Composition du lot
292	A2.2 Composition

III. Inventaires techniques

296	Inventaire des unités stratigraphiques
300	Inventaire du mobilier archéologique
301	Inventaire des documents graphiques
301	Inventaire des prélèvements
302	Inventaire des documents photographiques
315	Diagramme stratigraphique



**I. Données
administratives,
techniques et
scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Côtes-d'Armor (22)

Commune
Dinan

Adresse ou lieu-dit
rue de Saint-Malo et rue Thiers

Codes

Code INSEE
22050

Numéro d'opération archéologique
non communiqué

Numéro de l'entité archéologique
non communiqué

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Lambert 93
x : 327 218
y : 6 829 290

IGN 69
z : 72,5 m NGF

Références cadastrales

Commune
Dinan

Année
2022

Section(s)
AK

Parcelle(s)
rue Saint-Malo : 626, 628 (et la porte Saint-Malo, partie non cadastrée)

rue Thiers : 363, 340 et 376

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Classement par arrêté du 12 juillet 1886

Propriétaire du terrain

Ville de Dinan

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
pas de prescription

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2022-156
en date du 04 mai 2022

Numéro du projet Inrap
R138123
C138613

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville de Dinan

Nature de l'aménagement

Restauration de l'enceinte urbaine

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement

Elen Cadiou

INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Étude de bâti
1/3 : 3-7 octobre 2022
2/3 : 28-29 novembre 2022
3/3 : 6 février 2023

Post-fouille
du 14/11/2022 au 23 mars 2023

Surface du projet d'aménagement

Surface :
inférieure à 3000 m²

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Architecture
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Parcellaire

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaique
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Tuiles, fragment de marbre

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Étude de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Étude documentaire

...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Contrôle scientifique
Gadea Cabanillas de La Torre, SRA	Conservatrice en charge du dossier	Contrôle scientifique
Anne Villard-Le Tiec, SRA	Conservatrice en charge du dossier	Contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Suivi scientifique Inrap
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Suivi scientifique Inrap
Elen Cadiou, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Contrôle scientifique
Gadea Cabanillas de La Torre, SRA	Conservatrice en charge du dossier	Contrôle scientifique
Anne Villard-Le Tiec, SRA	Conservatrice en charge du dossier	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi de l'opération
Élodie Craspay, Inrap	Assistante administrative	Planification des personnels
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique, région Bretagne	Logistique
Isabelle Giron-Audéoud, Inrap	Conseiller sécurité prévention	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Gestion du matériel

Autres intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion, conservation et versement du mobilier archéologique
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Catalogage et recherches documentaires

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Elen Cadiou, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique, étude de bâti, relevé, enregistrement
Fabrice Lecampion, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Étude de bâti, relevé, enregistrement
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Levé topographique, photogrammétrie

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Elen Cadiou, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Étude, synthèse, rédaction, DAO
Agnès Chéroux, Inrap	Dessinatrice - Infographe	PAO
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Spécialiste - Céramologie	Étude du mobilier
Pierre Poilpré, Inrap	Spécialiste des sources historiques et archives	Étude documentaire
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Levé, photogrammétrie, mise au net
Yann Bernard, Virtual Archéo	Photogrammètre	Photogrammétrie et production des orthophotos

Notice scientifique

L'étude de bâti menée en étroite collaboration avec l'architecte du patrimoine en charge de la restauration, Élodie Baizeau, et les équipes de maçons, entreprises Lefèvre et Grevet, a permis de renouveler la connaissance sur l'enceinte urbaine de Dinan. Malgré différentes analyses récentes, le fait de pouvoir réaliser une véritable étude archéologique en « fouillant » les maçonneries et en élaborant un phasage relatif issu de l'observation objective de la stratigraphie conduit à proposer une nouvelle chronologie de construction.

La datation absolue reste toutefois délicate en l'absence d'éléments datants (charbons, bois, etc.), le mobilier céramique étant très peu abondant et souvent lié à des occupations récentes. La typo-chronologie a pu aider à circonscrire certains vestiges dans le temps, c'est le cas des ouvertures de tir adaptées au canon par exemple. En revanche, les courtines (Saint-Malo-Beumanoir ou Saint-Julien-Hôtellerie) sont plus difficiles à caler dans le temps en raison du manque d'éléments typologiques (pas d'ouverture de tir, peu de mâchicoulis). Néanmoins, leur mise en œuvre, très caractéristique, est intégrée à un catalogue qui sera alimenté au fur et à mesure de la programmée et permettra de préciser la datation lorsque des organes défensifs y seront associés.

Concernant la porte Saint-Malo, elle matérialise à elle seule l'évolution de l'enceinte. L'analyse parcellaire et l'absence de chaînage entre le pan de courtine arrière et le châtelet nous portent à croire que la porte se situe sur le tracé du noyau primitif, le *castellum*, évoqué dans l'acte de partage de la seigneurie en 1123, la porte du Jerzual, en contrebas, étant quant à elle explicitement citée.

Cette enceinte primitive, probablement mixte (pierre et terre/bois), possède très certainement une porte sous l'actuelle porte Saint-Malo, ouvrant vers la paroisse du même nom et son église initiale.

Malgré le fait que tous les chercheurs s'accordent à dire que le châtelet est construit dans la seconde moitié du XIII^e siècle, nous pensons au contraire qu'il est édifié dans une fourchette comprise entre 1180 et 1213, en même temps que la courtine Saint-Malo-Beumanoir. D'après ses différentes caractéristiques architecturales, il représente un contre-exemple des fortifications du XIII^e siècle en Bretagne et semble constituer, au contraire, un *unicum*. Le traitement des voûtes en encorbellement, unique à notre connaissance dans l'architecture militaire, en est un témoin. En revanche, le châtelet présente des similitudes avec les châteaux de Château-sur-Epte et de Gisors construits par Henri II Plantagenêt à la fin du XII^e siècle. Ce ne serait pas étonnant qu'il soit également le commanditaire du châtelet de la porte Saint-Malo. En effet, après maints aléas, le duché est gouverné par les Plantagenêts, plus spécifiquement Geoffroy, le fils du roi, qui s'adjoint les services d'un régisseur du duché en la personne de Rolland de Dinan. Rolland de Dinan-sud est ainsi sénéchal de 1174 à 1182-1183, tout comme ses successeurs Alain et Juhel de Mayenne.

Ces éléments formels et historiques sont par ailleurs corroborés par la chronologie relative. En effet, le châtelet comporte plusieurs phases de reconstruction dont certains vestiges offrent des *Terminus Ante Quem*.

L'étage du châtelet est en effet édifié dans un second temps en même temps que la façade avancée à l'étage qui met en œuvre un double assommoir.

L'enceinte de Dinan, depuis le noyau primitif jusqu'aux dernières modifications contemporaines, n'est jamais restée figée dans le temps. Il est probable que, pour asseoir sa mainmise sur le duché, et plus particulièrement sur Dinan, Henri II ait procédé à des adaptations de l'enceinte jugée archaïque du point de vue de la défense, projets probablement inaboutis ou en cours alors que le duché revient aux mains des Capétiens. Ainsi, les portes des villes, principal point faible dans la défense, pourraient avoir fait l'objet de ces premiers travaux. On peut imaginer une poursuite du projet, à l'avènement de Pierre de Dreux, qui adapte malgré tout l'architecture aux innovations récentes que le modèle philippin permet de diffuser rapidement sur tout le territoire.

Par la suite, le châtelet subit une destruction matérialisée par une importante rubéfaction des maçonneries. On pourrait associer ces dégâts à la guerre civile de 1257 qui oppose les seigneurs bretons au duc Jean 1^{er}. Alain II d'Avaugour, seigneur de Dinan-sud, se révolte contre le duc qui fait alors incendier la ville.

Suite à ces représailles, on reconstruit l'étage et on consolide les voûtes du rez-de-chaussée en réduisant les niches. Les mâchicoulis sur arc portés sur des consoles de granite à peine dégrossies permettent d'attribuer ces travaux à la seconde moitié du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle au plus tard.

Les tours du châtelet ont souffert de la destruction occasionnée précédemment. Un avant-corps vient, par la suite, compléter les renforts de structure. Doté d'un pont-levis à bascule, l'avant-corps est édifié au moins après 1350. Il possède à l'étage une casemate avec une ouverture de tir à croisillon dotée d'une petite bouche à feu carrée à sa base ce qui permet de rajeunir la datation à la première moitié du XV^e siècle.

Le châtelet est par la suite adapté à l'artillerie en deux temps : les fentes des archères sont élargies pour le canon puis on aménage des murets d'allège pour des armes épaulées, probablement en lien avec les guerres de la Ligue, Dinan étant un des bastions du duc Mercoeur. À ce titre, la découverte d'une petite cache contenant des fragments de chaîne en fer peut constituer un témoin de réserve de mitraille.

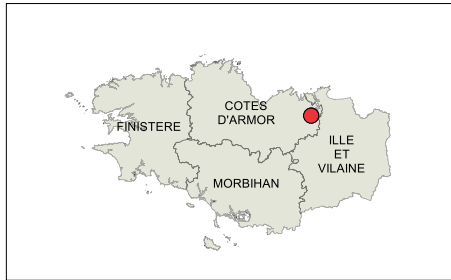
Les derniers travaux mis en évidence sur le châtelet et sur les courtines concernent les interventions plus récentes d'entretien, réparations et restaurations.

Ce premier rapport qui se concentre sur deux parties déconnectées du front nord de l'enceinte urbaine permet de questionner également la ville et son évolution. Les découvertes et les observations sur le bâti contribuent à repenser l'analyse de la trame parcellaire. Il ne fait aucun doute que l'enceinte et la trame urbaine sont intimement liées et que leur étude est indissociable.

État du site

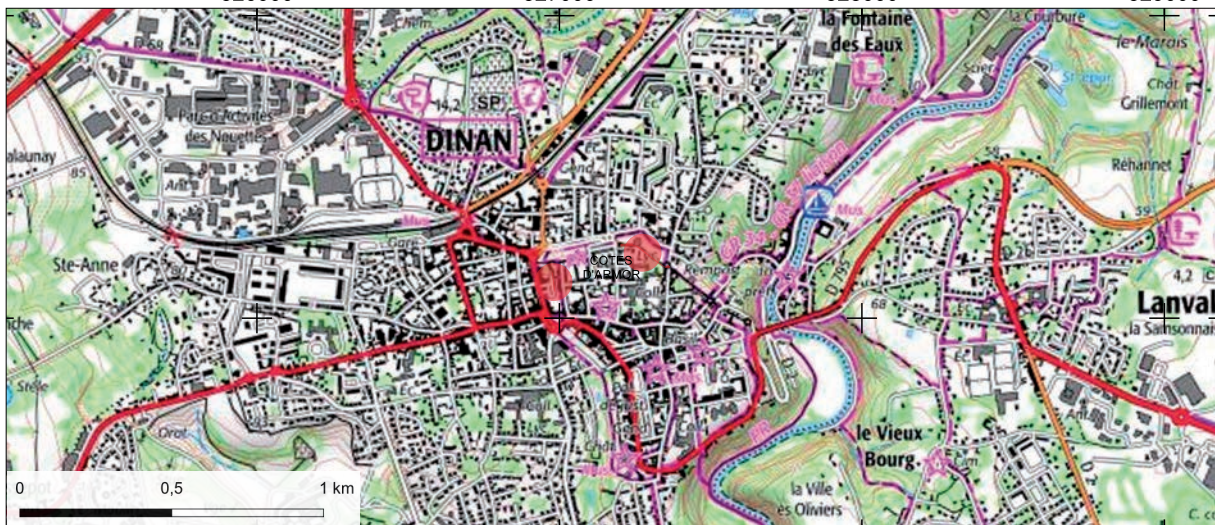
L'étude de bâti s'est intégrée dans le calendrier plus global de travaux de restauration. L'intervention archéologique n'a pas modifié le site. Les piquetages des maçonneries ont été réalisés par l'entreprise de maçonnerie. Suite aux départs des archéologues, les parements ont été rejointoyés.

Localisation de l'opération

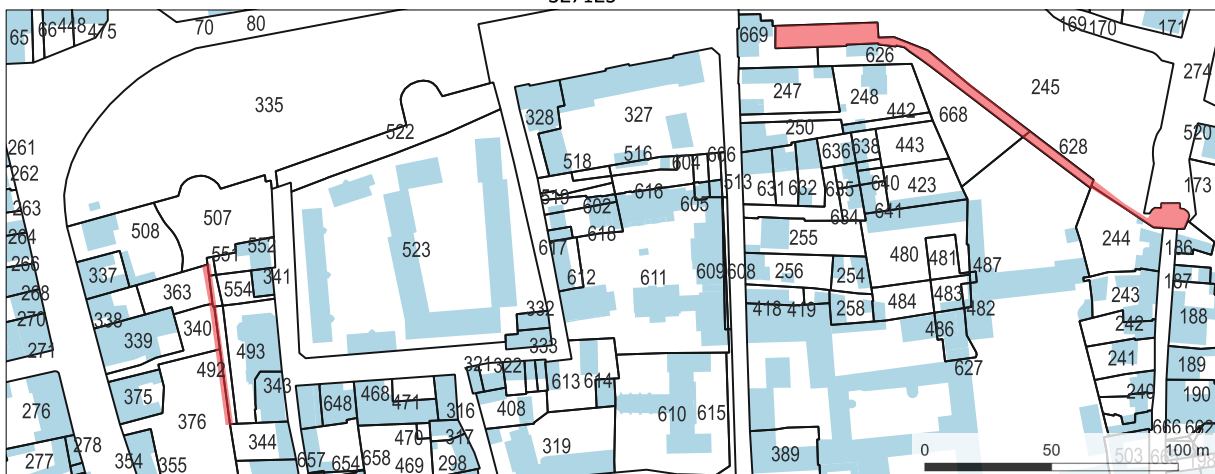


BRETAGNE
 Côtes-d'Armor (22)
 Dinan
 rue Saint-Malo : AK 626, 628
 (et la porte Saint-Malo, partie non cadastrée)
 rue Thiers : AK 363, 340 et 376

SCR : Lambert 93
 X : 227 218
 Y : 6 829 290
 Z : 72,5 m NGF



SCR : Lambert 93 - Source : Scan Régional® et Scan25® ©IGN Auteur : A. Chéroux, Inrap 327125



emprise prescrite de l'opération ● localisation de l'opération

SCR : Lambert 93 - Source : BD Parcellaire® ©gouv.fr - Auteur : A. Chéroux, Inrap

Convention

**CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR L'ETUDE ARCHEOLOGIQUE DES
REMPARTS DE DINAN PREALABLE A LEUR
RESTAURATION
2021-2026**

COMMUNE NOUVELLE



DINAN LÉHON



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inrap⁺

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

CONVENTION TRIPARTITE DE PARTENARIAT

A) Entre l'État, ministère de la Culture, représenté par Madame la Directrice régionale des affaires culturelles, agissant en délégation du Préfet de la région Bretagne,

Et

B) La Ville de Dinan, représentée par Monsieur le Maire, agissant en cette qualité en application de la délibération n° du Conseil Municipal du , ci-après désignée « Ville de Dinan »,

Et

C) l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), représenté par le Directeur interrégional Grand Ouest, agissant par délégation du Président Directeur Dominique Garcia.

PREAMBULE

Classée au titre des Monuments Historiques le 12 juillet 1886, l'enceinte urbaine de Dinan, la mieux préservée en Bretagne, présente un état de conservation remarquable, notamment pour ses parties anciennes des XIII^e et XIV^e siècles, avec ses 3,2 km de périmètre, 14 tours, 4 portes et le château ducal.

En parallèle à nombreux ouvrages portant sur cet ensemble monumental, plusieurs études préalables à des restaurations ont eu lieu depuis les années 1990, certaines suite à des effondrements, d'autres en amont des restaurations d'urgence. Plusieurs opérations archéologiques ont également été menées sur les fortifications ou leurs abords : des sondages à l'emplacement de la porte de Brest, à proximité de la porte de Saint-Malo et de la Porte Cardinal ou encore plus récemment au niveau du château.

Le relevé par photogrammétrie de l'intégralité de la fortification, réalisé pour la Ville de Dinan sous la direction de l'architecte du patrimoine missionnée pour l'entretien et la restauration de l'enceinte, E. Baizeau, constitue le document le plus récent et le plus précis de ce monument. Toutefois, aucune étude de bâti de l'enceinte n'a été entreprise jusqu'à présent et les chronologies proposées reposent essentiellement sur la typologie des ouvertures de tir.

L'État et la Ville de Dinan souhaitent engager une étude archéologique des remparts s'appuyant sur le relevé photogrammétrique existant, afin de compléter la connaissance archéologique, architecturale et historique de cet ensemble remarquable en lien avec le développement de la ville, de ses origines à la période contemporaine. La Ville de Dinan tirera parti de ces éléments pour déterminer la nature des restaurations qui s'avèreront nécessaires. L'Institut national de recherches archéologiques préventives apportera ses compétences scientifiques et son savoir-faire pour la réalisation de cette étude.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser dans le cadre de l'étude archéologique de l'enceinte urbaine de Dinan préalable aux travaux de restauration :

- les enjeux et objectifs partagés poursuivis par l'État et la Ville de Dinan,
- les missions, l'organisation et le fonctionnement entre l'État, la Ville de Dinan et l'Inrap,
- les modalités de financement de l'étude archéologique.

Au sein des services de l'État, représenté par Monsieur le Préfet de la région Bretagne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Service régional de l'archéologie (SRA), assure le contrôle scientifique et technique du programme d'étude archéologique.

La Ville de Dinan contribue à la mise en œuvre de moyens techniques nécessaires à la réalisation de l'étude de l'enceinte urbaine, encadrée par les conditions précitées.

L'Inrap (Direction interrégionale Grand Ouest) assure l'étude archéologique préalablement aux travaux de restauration de l'enceinte urbaine.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS ET ENJEUX COMMUNS DE L'ÉTAT ET DE LA VILLE DE DINAN

L'objectif de l'étude archéologique est la compréhension globale de l'organisation et de l'évolution des différents éléments défensifs de l'enceinte urbaine de Dinan (portes, courtines, barbicanes, fossés ...), depuis sa fondation jusqu'à la période contemporaine.

Les enjeux de l'étude sont :

- de présenter les différents états de construction de l'enceinte
- d'établir des propositions de restitutions crédibles de ces états.

L'étude s'inscrit dans la perspective d'un accompagnement des travaux d'entretien et de restauration de l'enceinte urbaine et d'une valorisation de cet ensemble monumental voulue par la Ville de Dinan. Les résultats des investigations devront alimenter la réflexion dans cette optique de mise en valeur en particulier. Il s'agira de rendre accessible et compréhensible au public ce patrimoine exceptionnel sans porter atteinte à l'édifice. Si certains travaux devaient l'affecter par des terrassements dans les sols archéologiques, ces opérations relèveraient de l'archéologie préventive et non du cadre de cette convention.

Le périmètre de l'étude archéologique prévu dans le cadre de la présente convention comprend l'ensemble de l'enceinte urbaine, objet de la mise en valeur.

ARTICLE 3 - LA DEMARCHE

3.1 – Contenu de l'étude archéologique

Afin de répondre aux différents objectifs scientifiques de ce programme d'étude, il s'agit de procéder à :

- des études d'archives, complétées de celles déjà réalisées,
- des études de bâti détaillées préalables des secteurs faisant l'objet de travaux d'entretien ou de restauration, et des secteurs-clés pour la compréhension de l'évolution de l'enceinte, des études de bâti allégées des autres parties du rempart,
- des sondages, définis annuellement entre les partenaires en fonction des nécessités liées au programme d'étude archéologique, d'entretien ou de mise en valeur,
- des fouilles ponctuelles, lorsqu'elles s'avéreront nécessaires pour la compréhension de l'ouvrage,

- une modélisation 3D des évolutions architecturales des parties étudiées de manière détaillée
- des rapports annuels d'intervention remis aux partenaires de la convention, précisant les travaux réalisés et les évolutions qu'ils ont apportées en termes de connaissance du bâti,
- à la participation à un colloque scientifique consacré à l'enceinte urbaine que la Ville de Dinan souhaite organiser au premier semestre 2024.
- à l'achèvement du programme, une publication synthétisant pour le public les résultats de cette opération.

3.2 – Organisation

Le programme d'étude archéologique sera conduit sur la base d'une équipe mixte composée d'archéologues professionnels (Inrap) et d'étudiants des Universités de Rennes 2 et de Nantes, dans le cadre de stages de formation à l'étude du bâti.

Une étroite collaboration scientifique – tant en phase études, que fouilles et post-fouilles – sera également mise en place entre les archéologues et le service Patrimoines de la Ville de Dinan durant toute la durée de la présente convention.

3.3 – Échéancier :

La programmation annuelle de l'opération sera établie en concertation avec les partenaires en septembre de l'année N pour l'année N + 1. Elle fera l'objet d'une annexe établissant le programme des travaux et son financement pour l'année N + 1.

Pour l'année 2021, le programme des travaux et du financement est placé en annexe de la présente convention.

Sur la période 2021-2024, la Ville de Dinan et l'Etat – DRAC Bretagne (Conservation régionale des Monuments historiques) ont établi un programme de travaux sur le secteur « front nord » dont le calendrier prévisionnel est fortement contraint du fait des financements obtenus au titre du plan de relance. Le programme d'étude archéologique devra donc être établi en tenant compte de cet impératif, en anticipant autant que faire se peut les travaux.

ARTICLE 4 – INSTANCE DE SUIVI

Le programme sera autorisé par l'État - DRAC Bretagne (Service régional de l'archéologie et Conservation régionale des monuments historiques) sur la base des avis émis par la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique (CTRA).

Afin de garantir un véritable processus de suivi conjoint, il est constitué un comité de suivi composé de l'ensemble des partenaires de l'étude archéologique.

Ce comité de suivi constitué du représentant de la Ville de Dinan, du Conservateur régional de l'archéologie ou de son représentant, du Conservateur régional des monuments historiques ou de son représentant, de l'Architecte des bâtiments de France et du Directeur interrégional Grand Ouest de l'Inrap ou de son représentant, se réunira autant que de besoin.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Afin de répondre aux objectifs du programme d'étude archéologique, les signataires de la présente convention s'engagent selon les principes suivants :

5.1 – La Ville de Dinan

- libère les accès en amont de l'intervention en procédant au dégagement de la zone (nettoyage, débroussaillage, dévégétalisation, etc.) et à la préparation des sols,
- apporte, en régie directe ou sous forme de prestations, la mise en œuvre de moyens techniques nécessaires à la réalisation de l'étude (clôtures, échafaudages, engins de levage et de terrassements, etc.), étant entendu

que le nécessaire sera fait afin que ces moyens soient au maximum optimisés avec ceux mobilisés pour le programme de restauration « front-nord – 2021-2024 ».

- prévoit ultérieurement la remise en état des sites investigués lors des fouilles ou des sondages.

5.2 – L'Inrap

- réalise l'étude archéologique conformément au programme validé par la CTRA et autorisé par la DRAC, par délégation du préfet de la Région Bretagne,

- remet au début de l'année N+1 le rapport d'étude à la DRAC-Service régional de l'archéologie.

5.3 - La DRAC Bretagne- Service régional de l'archéologie

- assure le contrôle scientifique et technique du programme d'étude archéologique,

- coordonne l'action des différents intervenants,

- anime le comité de suivi du programme d'étude archéologique,

- diffuse le rapport d'opération, après validation, à la Ville de Dinan et aux autres services de la DRAC concernés.

ARTICLE 6 – LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE FINANCEMENT DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

La Ville de Dinan prendra à sa charge les prestations techniques déclinées à l'article 5 - 1 de la présente convention.

L'Inrap engagera les frais de personnel précisés à l'article 5 – 2 de la présente convention, concernant la responsable d'opération.

La DRAC Bretagne- Service régional de l'archéologie prendra à sa charge, sous la forme d'une subvention attribuée à l'Inrap, les autres frais de personnel et de fonctionnement nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le détail de ces montants sera fixé annuellement et inscrit dans l'annexe établissant le programme des travaux et son financement pour l'année N + 1. Le maximum annuel pour chaque partenaire ne devra pas dépasser 30 000 € et il sera équilibré pour chaque partenaire sur l'ensemble de l'opération.

ARTICLE 7 – MODALITÉ DE PAIEMENT

La DRAC Bretagne versera à l'Inrap une subvention annuelle correspondant aux moyens de fonctionnement nécessaires à l'opération et au coût de personnel une fois déduite la part de l'Inrap. Un arrêté sera pris chaque année pour l'attribution de cette subvention.

ARTICLE 8 – PROPRIÉTÉ DES ÉTUDES

Les travaux réalisés dans le cadre de l'étude archéologique préalable aux travaux d'entretien, de restauration et de mise en valeur de l'enceinte urbaine seront la propriété des partenaires de la convention.

ARTICLE 9 – COMMUNICATION

Les travaux réalisés dans le cadre de l'étude archéologique préalable aux travaux d'entretien, de restauration et de mise en valeur de l'enceinte urbaine feront l'objet d'un dispositif de communication auprès du grand public permettant de comprendre le phasage des travaux mais également de découvrir les résultats des études et travaux en cours. Les rapports seront par ailleurs mis en ligne comme l'ensemble des rapports d'opérations archéologiques réalisées en Bretagne.

ARTICLE 10 - VALORISATION

En fonction des découvertes et de l'évolution des connaissances sur l'enceinte, les résultats de l'étude archéologique pourront intégrer les actions de valorisation programmées conjointement par les partenaires (Ville de Dinan, DRAC, Inrap) et notamment les manifestations nationales : Journées Européennes de l'Archéologie et Journées Européennes du Patrimoine.

L'Inrap et les archéologues missionnés sur la présente étude pourront être sollicités par la Ville de Dinan pour intervenir dans les actions de valorisation du « front nord » proposées à l'occasion de ces deux manifestations nationales.

ARTICLE 11 – DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de la notification en 2021. La convention expirera, après solde de tout compte, en 2026.

ARTICLE 12 – RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect des dispositions de la convention par un des cocontractants, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie après mise en demeure, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

ARTICLE 13 – RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de difficultés ou de litiges à intervenir dans l'application de la présente convention, le dossier sera instruit par le Tribunal Administratif de Rennes.

Fait à Rennes, le **28 SEP.** 2021 en 3 exemplaires originaux identiques de contenu et de forme

La Directrice régionale des
Affaires culturelles de
Bretagne,
Par délégation du Préfet
de la Région Bretagne

Le Maire
de Dinan

Le Directeur interrégional
Grand Ouest de l'Inrap



**CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR L'ETUDE ARCHEOLOGIQUE DES REMPARTS DE DINAN
PREALABLE A LEUR RESTAURATION
2021-2026**

en date du **28 SEP. 2021**

**ANNEXE N° 1
FIXANT LE PROGRAMME DES TRAVAUX ET SON FINANCEMENT
POUR L'ANNEE 2021**

- Programme des travaux :

En 2021, l'étude archéologique de l'enceinte urbaine de Dinan consistera en l'étude de bâti des élévations de la Porte Saint-Malo et des parements extérieurs du rempart situé parking Thiers, dans les conditions fixées par la convention. Elle sera accompagnée d'une première étape de l'étude documentaire, comprenant une synthèse des études déjà réalisées sur l'enceinte ainsi que l'étude de la Porte Saint-Malo.

Elle sera menée d'octobre 2021 à février 2022, pendant une durée estimée à 2 semaines sur le terrain, et fera l'objet d'un rapport d'opération remis en début d'année 2022 à la DRAC-Service régional de l'archéologie

- Financements :

Sur la base d'une dépense totale budgétée à hauteur de **42 740 €**,

- La Ville de Dinan prendra à sa charge les prestations techniques suivantes, pour un montant qui n'excédera pas **8 410 €** :

- la dévégétalisation des parties du rempart concernées par l'étude, en amont de l'intervention archéologique définie ci-dessus ;
- et la mise à disposition des installations de chantier mises en œuvre pour les travaux sur le rempart : les barrières de chantier et les échafaudages ainsi que la base de vie pendant 10 jours ouvrés.

- L'Inrap engagera les frais de personnel correspondant à 30 jours pour la responsable d'opération, soit **17 520 €**, ainsi que les frais de personnel et de relevé 3D compensés par la subvention de la Drac.

- La DRAC Bretagne - Service régional de l'archéologie interviendra, sous la forme d'une subvention à l'Inrap d'un montant de **16 810 €**, sur le financement d'une partie des frais de personnels de l'Inrap et pour les frais induits pour le relevé en 3D des élévations.

Le détail des financements figure dans le tableau joint à cette annexe n° 1 à la convention.

Fait à Rennes, le **28 SEP**, 2021 en 3 exemplaires originaux identiques de contenu et de forme

La Directrice régionale des
Affaires culturelles de
Bretagne,
par délégation du Préfet
de la Région Bretagne

Le Maire
de Dinan

Le Directeur interrégional
Grand Ouest de l'Inrap



**CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ETUDE ARCHEOLOGIQUE DES REMPARTS DE DINAN
PREALABLE A LEUR RESTAURATION
2021-2026
en date du 2021**

ANNEXE n° 1 fixant le programme des travaux et son financement pour l'année 2021

Programme et financement 2021

Fouille programmée 2021-2023 : responsable d'opération, Elen Esnault (Inrap) ; étude documentaire, Pierre Poilpré (Inrap)

Calendrier : **octobre 2021 à février 2022**

Objectifs : documenter la fortification en amont de la restauration.

Localisation : étude des parements extérieurs du rempart dans le parking Thiers et étude de la porte Saint-Malo

Poste	Quantité	PU	Total	Financement	
Responsable d'opération - phase terrain	15 jours	584,00 €	8 760,00 €	Inrap (PAS)	17 520,00 €
Responsable d'opération - phase post-fouille	15 jours	584,00 €	8 760,00 €		
Topographe	2 jours	350,00 €	700,00 €	Subvention DRAC à l'Inrap	16 810,00 €
Technicien	10 jours	350,00 €	3 500,00 €		
DAO/PAO	6 jours	350,00 €	2 100,00 €		
Etude documentaire	15 jours	350,00 €	5 250,00 €		
Rélevé 3d	1 u	5 260,00 €	5 260,00 €		
C14	5 u	/	/	DRAC (Artémis)	/
Base-vie pendant 10 jours	1 u	Mutualisation "village de chantier" = 660,00 €		Ville de Dinan	8 410,00 €
Travaux préparatoires (clôture, dévégétalisation)	1 u	Mutualisation "barrière et échaffaudage de chantier" + nettoyage de la végétation = 1 900,00 €			
Dévégétalisation parking Thiers		3 450,00 €	4 140,00 €		
Dévégétalisation porte Saint-Malo		1 425,00 €	1 710,00 €		

Dinan

Quotidien Ouest-France du 29 septembre 2021

190 mots

Rempart nord : les archéologues seront de la partie

Les archéologues de l'Inrap, l'Institut national de recherche archéologiques, accompagneront, durant trois années, les travaux de restauration de la partie nord des remparts de Dinan. La mise en valeur du front nord de l'enceinte urbaine devrait débuter en cette fin d'année, pour se poursuivre jusqu'en 2024.

Les archéologues vont commencer par l'étude des remparts du parking de la rue Thiers et de la courtine, près de la porte Saint-Malo. Dans le même temps, la société Virtual-Archéo va établir une reconstitution en 3D du rempart.

« L'enjeu principal est de compléter la connaissance historique, archéologique et architecturale de ce remarquable ensemble fortifié, depuis ses origines jusqu'à la période contemporaine, en particulier la fausse braie et des défenses avancées de la porte Saint-Malo », a indiqué Didier Lechien, maire, lors de la signature d'une convention liant la Ville à l'Inrap et à la Drac (Direction régionale des affaires culturelles).



À la mairie, Claude Le Potier (directeur Grand Ouest de l'Inrap), Didier Lechien (maire de Dinan) et Isabelle Charbonnier (directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne) se

Autorisation de fouille



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2022-156 du 4 mai 2022

ARRÊTÉ n° 2022-156 portant autorisation de fouille archéologique programmée

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de fouille archéologique programmée intitulée « Etude programmée pluriannuelle des remparts de Dinan » présenté par Mme Elen CADIOU, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie, le 3 mai 2022.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Elen CADIOU est autorisée, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille archéologique programmée à partir de la notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2022 sise en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : DINAN

Localisation : rue Thiers et rue de Saint-Malo/rue des Ecoles

Intitulé de l'opération : « Etude programmée pluriannuelle des remparts de Dinan »

Cadastre : 2021 section : AK parcelles : 340, 352, 363, 376, 507 (rue Thiers)

section : AK parcelles : rue de Saint-Malo/rue des Ecoles (porte Saint-Malo)

Organisme de rattachement : INRAP

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au Conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier au format A4 papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Article 4 : versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique au Conservateur régional de l'archéologie. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération.

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Mme Elen CADIOU.

Fait à Rennes, le 4 mai 2022

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de
l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Elen CADIOU

Copie :
Ville de Dinan

II. Résultats

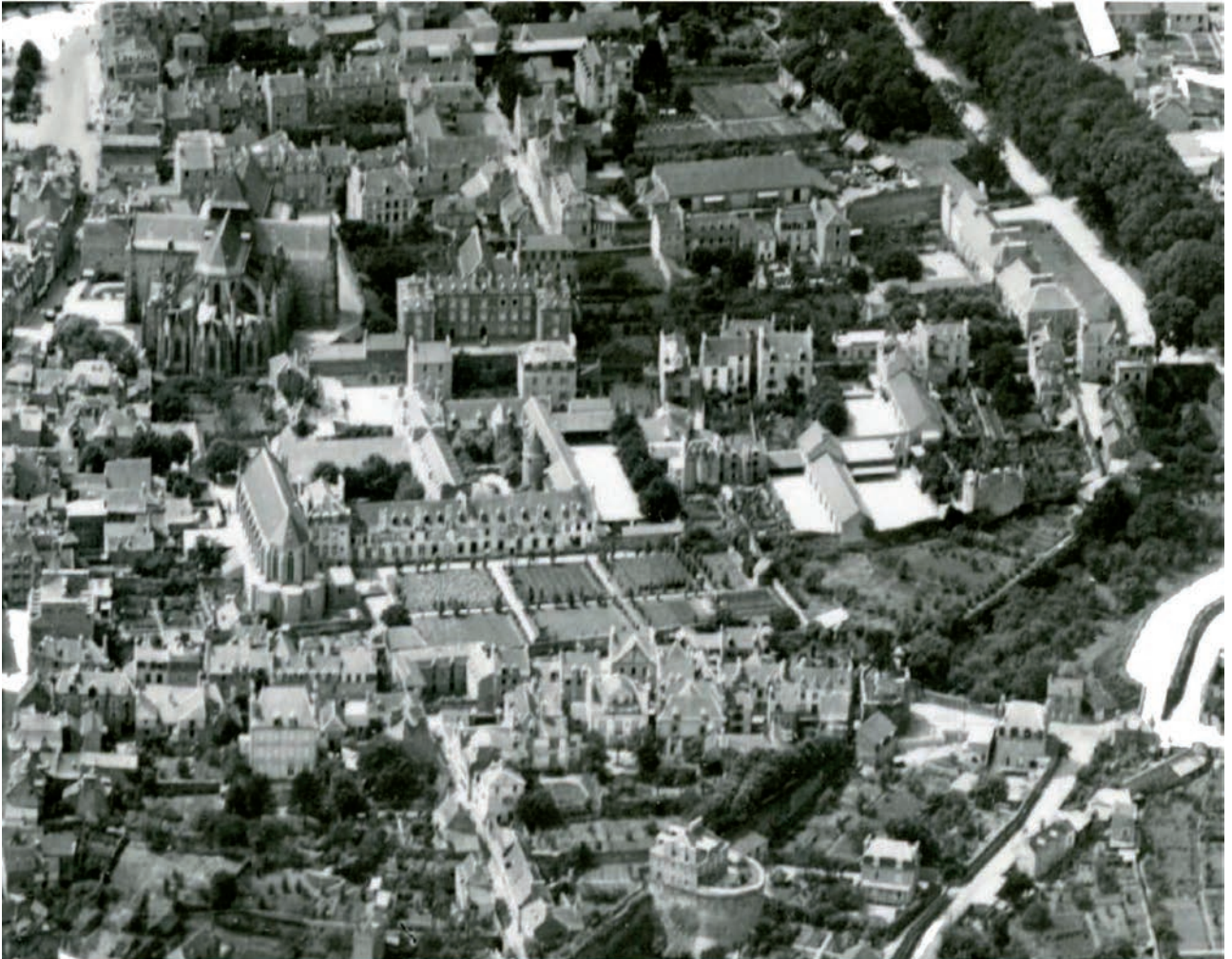


Fig. 1 Vue aérienne de l'enceinte urbaine au niveau de la porte Saint-Malo, 1948 © fonds Henrard

1. Présentation générale

1.1. Contexte, enjeu et objectif de l'intervention

Classés à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 12 juillet 1886, les remparts de Dinan ont fait l'objet depuis longtemps d'un intérêt de la part des chercheurs au vu de leur état de conservation remarquable notamment pour les parties anciennes des XIII^e et XIV^e siècles. Avec 2260 mètres de périmètre enserrant une ville de 31,5 hectares, 13 tours dont 5 tours à canon (11 conservées), 5 portes (4 conservées) et une poterne et enfin le château ducal, il s'agit de l'enceinte la mieux préservée en Bretagne, voire en France avec Carcassonne, représentant l'évolution des fortifications urbaines du XIII^e au XVII^e siècle (Croix 2006, p. 216) (Fig. 1). Parmi les ouvrages de référence, on peut citer entre autres ceux de Peter Meazey Stéphane Gesret, Christian Corvisier ou encore les articles de Jean-Pierre Leguay et de Jean Mesqui¹. Pour autant, les chronologies proposées dans ces ouvrages sont basées essentiellement sur la typologie des ouvertures de tir, aucune étude archéologique du bâti n'ayant été réalisée jusqu'à aujourd'hui. Récemment, Mickaël Dufeil a consacré son mémoire de maîtrise, ainsi qu'une prospection thématique, à l'enceinte et plus spécifiquement à la porte Saint-Malo. Ces travaux ont fait par la suite l'objet d'un article de synthèse².

En parallèle, plusieurs études préalables à des restaurations ont eu lieu depuis les années 1990, certaines suite à des effondrements ou en préalable à des restaurations d'urgence³ (Fig. 2).

De la même façon, des opérations archéologiques ponctuelles ont été menées sur les fortifications ou leurs abords : des sondages à l'emplacement de la porte de l'Hôtellerie, à proximité de la porte de Saint-Malo, de la poterne Cardinal ou encore plus récemment au niveau du château⁴ (Fig. 3).

1 MEAZEY (P.). — *Dinan au temps des seigneurs*. Guingamp : éd. de la Plomée, 1997; GESRET (S.). — *Les remparts de Dinan*. Guingamp : éd. de la Plomée, 1998; CORVISIER (C.). — *Les ouvrages de la première époque ducal et les renforcements du XV^e siècle à l'enceinte de Dinan en Bretagne*, dans *Les enceintes urbaines (XIII^e-XVI^e siècles)*. Paris : CTHS, 1999, pp. 33-51; LEGUAY (J.-P.). — *Les villes castrales de Bretagne au XV^e siècle*, dans *Les villes à l'ombre des châteaux, naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge* (sous la dir. de Chédeville A, Pichot D.). Rennes : PUR, 2010, pp. 65-76; MESQUI (J.). — *Les châteaux et la ville forte de Dinan*, dans *Côtes-d'Armor « Le beau Moyen Âge »*, congrès archéologique de France, 173^e session, 2015, pp. 53-84.

2 DUFEIL (M.). — *L'enceinte urbaine de Dinan (XIII^e-XVII^e s.)*, mémoire de master 2 (sous la dir. de P.-Y. Laffont et E. Cadiou-[Esnault]), université de Rennes 2, 3 vol., 2020; DUFEIL (M.). — *La porte Saint-Malo de Dinan (Côtes-d'Armor), rapport de prospection thématique*, SRA Bretagne, 2020; DUFEIL (M.). — *Les fortifications médiévales et modernes de Dinan (Côtes-d'Armor) : état des connaissances historiques et archéologiques*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 37, 2021, p. 241-269.

3 ARTENE. — *Étude préalable à la restauration du tronçon de la rue du général de Gaulle*, 2014; BATARD (C.). — *Étude préalable à la consolidation d'urgence du rempart de la Duchesse Anne*, 2007; PONTAUD (M.-S.). — *Étude préalable à la réouverture de la tour cardinale*, 2004; PONTAUD (M.-S.). — *DDOE des travaux de reprise du rempart au Nord de la tour Sainte-Catherine, tronçon 02*, 2002; PONTAUD (M.-S.). — *DDOE des travaux de restauration de la courtine effondrée au droit du 14 rue Michel, tronçon 01*, 1998; PERRON (A.-C.). — *Restauration du rempart Est (chantier 1988-1991)*, 1992; BAIZEAU (E.). — *Étude diagnostic pour l'entretien et la restauration de l'enceinte urbaine de Dinan*, 2018.

4 MENEZ (Y.). — *Dinan (22), Place Duclos sur l'emplacement de la porte de Brest*, rapport de sondages, RAP 01741, 1991; MENEZ (Y.). — *Dinan (22), Place Duclos, 2^e intervention sur le fond de la douve porte de Brest*, rapport de sondages, RAP 01530, 1993; LECAMPION (F.). — *Dinan (22), Un aperçu de l'occupation de la Haute-Cour (XVI^e-XVIII^e siècles)*, rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2015; LECAMPION (F.). — *Dinan (22), Place Duclos, rue de la Garaye, rue Thiers, porte de Saint-Malo et rue de l'école*, rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2016; LECAMPION (F.). — *Dinan (22), Cour d'honneur du château*, rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2017; LECAMPION (F.). — *Haute-Cour du château, Dinan (Côtes-d'Armor)*, rapport de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap, 2019.

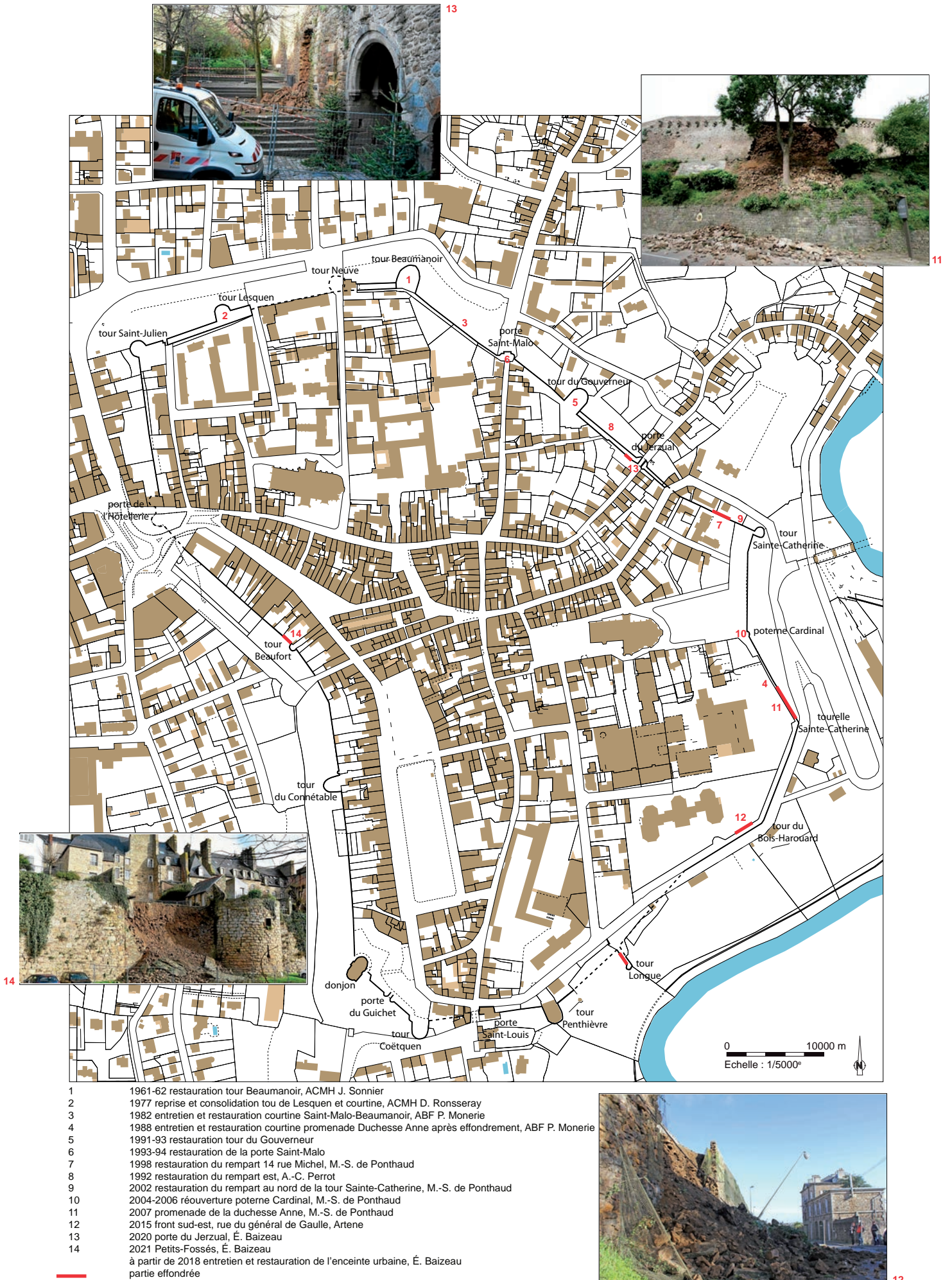


Fig. 2 Localisation des interventions récentes © E. Cadiou, Inrap



Opérations archéologiques liées à l'enceinte

- 1 1990, 23 à 29 rue de la Croix, Y. Ménez
- 2 1991 et 1993 Place Duclos sur l'emplacement de la porte de Brest, diagnostic, Y. Ménez
- 3 2006 La poterne Cardinal, diagnostic, L. Beuchet
- 4 2015 Un aperçu de l'occupation de la Haute-Cour, diagnostic, F. Lecampion
- 5 2016 Place Duclos, rue de la Garaye, rue Thiers, porte Saint-Malo et rue de l'École, diagnostic, F. Lecampion
- 6 2017 Cour d'honneur du château, diagnostic, F. Lecampion
- 7 2019 Haute-cour du château, fouille, F. Lecampion

Autres opérations archéologiques

- 8 2002 Ancien couvent Sainte-Catherine, diagnostic, F. Le Boulanger
- 9 2019 Place Saint-Sauveur, F. Le Boulanger
- 10 2020 Porte Saint-Malo, prospection thématique, M. Dufeil
- 11 2021 Maison de la Mère Pourcel, diagnostic, E. Cadiou
- 12 2022 8, 10, 12 rue de Grâce, diagnostic, R. Battais
- 13 2022 Ilot du Vieux Dinan, prestation d'étude de bâti, E. Cadiou

Fig. 3 Localisation des interventions archéologiques © E. Cadiou, Inrap



Fig. 4 Plan de Dinan relatif à l'état des réparations les plus urgentes à y faire, par S. Garengreau, 1693 (ADIV, C 492), sans échelle



Fig. 5 Le cadastre napoléonien, 1811 (AD 22, 3 P 55/3), sans échelle



Fig. 6 Le cadastre napoléonien, 1843 (AD 22, 3 P 55/5), sans échelle

Pour ces différentes approches de la fortification, le plan Garengneau daté de la fin du XVII^e siècle⁵ reste une base solide (Fig. 4), complété par le cadastre napoléonien (plans de 1811 et de 1843) (Fig. 5, Fig. 6). Par la suite, un important fonds iconographique a été réalisé entre 1948 et 1972 (fond Henrard). Il s'agit de photographies aériennes conservées aux archives départementales des Côtes-d'Armor (26 Fi 38 à 89).

Plus récemment, un relevé par photogrammétrie de l'intégralité de la fortification a été réalisé par Matthieu Léa (Dronemapping) sous la direction d'Élodie Baizeau, architecte du patrimoine, missionnée pour l'entretien et la restauration de l'enceinte urbaine.

Si ce relevé permet l'obtention de plans, de coupes et d'élévations actualisés, il a été réalisé en l'état c'est-à-dire avec tous les masques présents aujourd'hui sur l'enceinte (végétation, reprises diverses, enduits, etc.), rendant difficile la lecture archéologique des vestiges.

En parallèle de l'entretien et de la restauration de l'enceinte urbaine confiée à Élodie Baizeau par la Ville de Dinan, une étude archéologique

⁵ AD35, C_FL_0492_01 – Plan de l'enceinte de la ville et du château de Dinan en Bretagne par Garengneau, 1698.

programmée de la fortification est envisagée en plusieurs phases selon le calendrier des travaux. Outre l'intérêt indéniable d'étudier ces vestiges du point de vue archéologique, et plus spécifiquement de réaliser une véritable étude de bâti en analysant les maçonneries en profondeur, ces recherches permettent d'aborder des thèmes périphériques : l'existence d'un premier bourg fortifié, l'interaction avec la ville et la construction de l'enceinte au XIII^e siècle dans une ville déjà développée, le déplacement du château au XIV^e siècle, la restructuration des défenses au XV^e siècle, le lien des entrées de ville avec les faubourgs ou encore la fortification et l'urbanisme à partir de l'époque moderne. À ce titre, il nous semble important d'accompagner régulièrement les recherches de terrain d'une étude documentaire. Celle-ci, réalisée par Pierre Poilpré, a donc débuté dès cette première tranche d'investigation et se poursuivra tout au long des années de fouille programmée.

Pour mener à bien ce travail, une convention tripartite a par ailleurs été signée entre la ville de Dinan, la DRAC et l'Inrap. À l'instar de ce qui avait été fait pour l'enceinte de Rennes (35), plus précisément les Portes Mordelaises (2012-2020), la convention a pour objectif de définir un cadre à l'opération archéologique concernant à la fois la planification des interventions en étroite collaboration avec l'architecte du patrimoine, la participation financière de chacun des trois acteurs, et l'emprise de l'opération. Ces éléments sont précisés dans une annexe annuelle à la convention.

L'opération 2022 s'est achevée en février 2023 en parallèle du démarrage de la programmée 2023. En raison du calendrier de travaux, elle avait été découpée en trois interventions :

- 3-7 octobre 2022 : la courtine Saint-Malo-Beumanoir ainsi que la porte Saint-Malo (sauf le passage en raison de la circulation automobile);
- 28-29 novembre 2022 : la courtine porte de l'Hôtellerie-tour Saint-Julien située actuellement dans le parking Thiers;
- 6 février 2023 : passage de la porte Saint-Malo (Fig. 7).

Cette contrainte de calendrier qui s'étale jusqu'à février 2023 (opération 2022) ne nous a pas permis de rendre le rapport intermédiaire pour un passage en Commission Territoriale de la Recherche Archéologique en janvier 2023⁶. L'autorisation 2023 a par conséquent été délivrée sans que le rapport ne puisse être rendu.

Néanmoins, les travaux de post-fouille ont démarré dès l'automne 2022 pour s'achever en mars 2023. La répartition générale s'effectue ainsi :

- terrain : 8 jours
- DAO : 10 jours
- recherches et rédaction : 25 jours (et environ 21 jours hors temps attribué)
- PAO (9 au 12 janvier et 4 jours en mars : 8 jours)

Étant la première année de la fouille programmée, un travail important de recherches a dû être mené à la fois sur l'histoire de Dinan, et plus largement du duché, mais également sur des sites fortifiés proches, étudiés récemment, afin de permettre d'appuyer les hypothèses par des études comparatives. Ce temps de recherche, chronophage, nous a cependant semblé indispensable.

⁶ En réalité, un rapport intermédiaire a été rendu mi-janvier 2023 dans un délai cependant trop serré pour une lecture en SRA et un passage en CTRA.



Fig. 7 Plan des interventions archéologiques 2022 © E. Cadiou, Inrap

Concernant l'historique, il nous paraît important pour donner au lecteur le contexte et l'enjeu de l'intervention. Néanmoins, seules les parties intéressantes le propos archéologique sont développées, il ne sera pas fait d'historique général. Nous renvoyons pour cela aux études récentes de M. Dufeil qui synthétise l'historiographie de Dinan.

L'objectif de ce premier rapport intermédiaire est de montrer tout l'intérêt de l'étude sur l'enceinte urbaine et en quoi, non seulement elle enrichit la connaissance, mais elle rectifie ou précise les études antérieures. En premier lieu, il a semblé primordial de s'attacher à définir une chronologie basée sur les faits archéologiques et stratigraphiques de manière purement objective.

Une fois le diagramme élaboré, les différentes phases de construction se sont esquissées. À ce stade, il paraît inévitable de pouvoir proposer des jeux de plans, coupes, élévations, complétés de 3d, des différents états pour faire comprendre l'évolution, en particulier de la porte Saint-Malo, et ce, afin de rendre possible une datation par typologie ou analogie avec des sites proches. En effet, aucun autre moyen de datation n'a été possible.

1.2. Rappel historique

L'historiographie de Dinan a fait l'objet, très récemment, de deux synthèses qui nous semblent très abouties et que nous ne souhaitons pas, par conséquent, paraphraser (Baizeau 2018 ; Dufeil 2020a, 2020b et 2021). Ces deux études reviennent sur l'historiographie de Dinan, les interventions archéologiques et celles liées aux restaurations de la fortification, l'évolution historique de l'enceinte basée sur les études historiques précédentes.

Nous évoquerons tout au plus, et très succinctement, le contexte de façon à présenter l'histoire de Dinan, les événements et ses protagonistes lorsqu'ils sont en lien direct avec l'objet qui nous concerne à savoir l'édification de l'enceinte, plus particulièrement du front nord.

Nous nous permettrons d'apporter des nuances dans le propos lorsque cela nous semble pertinent. Pour le reste, nous renvoyons au travail de E. Baizeau et M. Dufeil mais également au mémoire de maîtrise de S. Ronsseray⁷ qui a dépouillé 711 chartes provenant de 8 abbayes et 6 prieurés et qui précise : « *La carence est nette pour le XI^{ème} siècle avec seulement 16 textes conservés, le XII^{ème} siècle, mieux doté, comporte 88 textes, alors que le XIII^{ème} siècle culmine avec 607 textes disponibles* » (Ronsseray 2004, p. 3).

En parallèle, l'étude documentaire réalisée par P. Poilpré (en annexe) a pour objectif d'accompagner l'étude archéologique et de compléter les connaissances au fur et à mesure des questions qui seraient soulevées par les recherches en cours. Pour cette première année, le travail a porté sur les sources exploitables de la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie qui se révèlent peu prolixes, sur l'inventaire et le classement chronologique de l'iconographie puis sur la cartographie précise de Dinan nord avec la numérisation du cadastre de 1843, associé à une table attributaire précisant les informations liées à chaque parcelle et à une carte MNT.

⁷ RONSSERAY (S.). — *L'encadrement seigneurial dans la châtellenie de Dinan du XI^e au XIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de D. Pichot, université de Rennes 2, Rennes, 2004.

1.2.1. Un premier noyau de peuplement : Saint-Malo

Les seigneurs de Dinan descendent des vicomtes d'Alet mais la première mention de Dinan apparaît en 1040 : « lors de la donation par la duchesse Berthe de la paroisse de Plougaznou à Saint-Georges de Rennes [que] Josselin figure au nombre des témoins sous le nom de « Gotscelinus de Dinan » (Ronsseray 2004, p. 7; Dom Morice, t. I, col. 393; Dufeil 2021, p. 242). Il est l'un des cinq fils d'Hamon, vicomte d'Alet, et de Roianteline : Junguené, archevêque de Dol, le vicomte Hamon, Gauzlin ou Josselin, Rivallon, seigneur de Combourg et enfin Salomon le Bâtard à Cancale. Comme l'indique H. Guillotel, la famille se déploie « dans l'archevêché de Dol, les évêchés d'Alet et Rennes » (Guillotel 1989, p. 202). Dès 1065, Dinan est figuré sur la tapisserie de Bayeux. Le château à motte, sans doute représenté de façon conventionnelle, témoigne cependant de la présence d'un pouvoir seigneurial, incarné par Olivier I^{er} de Dinan dont il fait mention en 1067 dans la charte de fondation de Saint-Florent-sous-Dol (Fig. 8).

L'église Saint-Malo, le noyau primitif de Dinan, serait fondée en 1066 par Olivier I^{er} (1065-1123). Son épouse, Cana, fait construire un hôpital dans le cimetière de l'église (Barthélémy et Geslin de Bourgogne, t. IV, p. 397-398).



Fig. 8 Le château de Dinan sur la tapisserie de Bayeux (musée de Bayeux)

La date de fondation de l'église Saint-Malo porte à confusion selon les auteurs. Pour A. Croix en effet, « *l'église Saint-Malo, fondée en 1108, était un prieuré de Marmoutier. Comme elle se trouvait dans le faubourg nord de la ville, le capitaine de la place la fit raser en 1487 pour préparer la défense contre les Français. La reconstruction commença dès 1490 sur un site à l'intérieur de l'enceinte, dans un style gothique flamboyant. Le chantier dura pendant tout le 16^e siècle* » (Croix 2006, p. 222). 1108 est en réalité la date de donation à Marmoutier par Geoffroy 1^{er} : « *Dès son entrée en fonction [1120], l'évêque [Donoald] confirma à cet établissement [Marmoutier], six édifices de culte, qui occupaient tous une position stratégique au sein du diocèse : [...] l'église Saint-Malo de Dinan [...]. La majorité de ces possessions étaient plus anciennes : les églises de Dinan [...] avaient été confirmées par l'évêque Benoît à Marmoutier au début du XII^e siècle (en note : Barthélémy et Geslin de bourgogne (éd.), 1855-1864, t. 3, « Chartre du prieuré Saint-Malo de Dinan, n° 2 (Saint-Malo de Dinan et Saint-Malo de l'Île, en 1108) » (Lunven 2014, p. 294).*

1.2.2. L'établissement d'un bourg monastique : Sainte-Madeleine-du-Pont

Dans la même dynamique de développement, le prieuré de Sainte-Madeleine-du-Pont est fondé entre 1070 et 1118⁸ suite à une donation de Geoffroy 1^{er} et de son frère Rivallon à l'abbaye Saint-Florent de Saumur d'un territoire sur la rive droite de la Rance pour la création d'un bourg monastique (Dufeil 2021, p. 243 ; Dom Morice 1746, t. I, col. 439 ; Mezey 1997, p. 32)⁹.

« *Les textes témoignent de la fondation de vingt-deux nouveaux lieux de culte entre les XI^e et XIII^e siècles [...]. Près de la moitié de ces créations nouvelles ont été érigées sur des sites catraux et étaient destinés à l'accueil d'une petite communauté monastique : [...] la Madeleine du Pont-de-Dinan (en note : AD Maine-et Loire, H3357/1, (Artem 3408) » (Lunven 2014, p. 90).*

Le pont est quant à lui mentionné dès 1070 et est par conséquent antérieur au prieuré.

1.2.3. La multiplication des bourgs : Saint-Sauveur et Sainte-Marie

Suit l'installation de deux autres bourgs : Saint-Sauveur, dont la première mention remonte à 1131 mais qui serait fondé dès 1112 par Riwallon le Roux à son retour des Croisades (Boccard 2017, p. 207) et Sainte-Marie¹⁰.

Ce sont donc trois paroisses, complétées d'un bourg monastique relevant de Lanvallay, qui font de Dinan un foyer polynucléaire à l'aube du XII^e siècle (Bachelier 2014, p. 214) (Fig. 9).

8 S. Ronsseray indique une fourchette large pour la fondation du prieuré du Pont (Ronsseray 2004, p. 182 ; AD35, 1F517, prieuré du Pont) ; A. Lunven retient quant à elle la date de 1118 : « *un troisième prieuré fut fondé en 1118 sur les bords de la Rance, la Madeleine du Pont, dépendance de l'abbaye Saint-Florent de Saumur : AD Maine-et-Loire, H 3357/1 (Artem 3408). Il ne donna jamais naissance à une paroisse, malgré l'établissement d'un bourg, et restera attaché à la paroisse de Lanvallay* » (Lunven 2014, p. 327).

9 La paroisse de Lanvallay est mentionnée dès 1219.

10 S. Ronsseray localise la paroisse Sainte-Marie en haut de la rue du Jerzual (Ronsseray 2004, p. 15), A. Lunven et M. Dufeil sous l'actuelle place Duclos.



Fig. 9 Les paroisses Saint-Malo, Saint-Sauveur et le prieuré Sainte-Madeleine-du-Pont, sans échelle
 © E. Cadiou, Inrap

1.2.4. Une délimitation des deux paroisses Saint-Malo et Saint-Sauveur rendue nécessaire

A. Lunven répertorie six conflits de limites paroissiales entre les XII^e et XIII^e siècles : « À Dinan, la délimitation des paroisses intervint en 1123, lorsque les moines de Marmoutier reprochèrent à ceux de Saint-Jacut-de-la-Mer d'avoir indûment enseveli un de leurs paroissiens, nommé Joscnon. En outre les deux établissements s'accusaient mutuellement d'accueillir des fidèles issus de la paroisse voisine lors des offices divins des jours de fête, « contrairement à la règle ecclésiastique [...] ». L'agglomération [...] était alors le siège de deux églises paroissiales, Saint-Sauveur et Saint-Malo, toutes deux annexées à un prieuré bénédictin [...]. L'église Saint-Malo constituait certainement le premier sancutaire, fondé par les ancêtres de Geoffroy de Dinan, lequel abandonna cet édifice à Marmoutier en 1108, avec tous les droits qu'il pouvait y exercer [...]. La tradition historiographique attribue la fondation de Saint-Sauveur à Rivallon Le Roux, frère de Geoffroy, à son retour de terre sainte entre 1112 et 1120 (en note : Chédeville 1986, p. 24). On ignore les circonstances dans lesquelles les moines de Saint-Jacut-de-la-Mer l'ont obtenue (en note : les archives Saint-Jacut-de-la-Mer font totalement défaut avant la deuxième moitié du XII^e siècle) [...]. Pour résoudre le contentieux, l'évêque d'Alet Donoald pria les moines de Saint-Jacut de se justifier auprès de ceux de Saint-Malo pour le corps qu'ils avaient injustement enseveli et de ne plus commettre à l'avenir une telle offense. Par ailleurs, les paroissiens reçus illégalement, tant par Marmoutier que par Saint-Jacut, devaient revenir comme de droit à leurs églises respectives [...]. Enfin, pour éviter le passage des paroissiens entre l'une et l'autre paroisse et garantir à chacun le maintien de ses prérogatives, il fut décidé de définir les fines parochiarum [...]. La proximité sur le site de Dinan de deux églises paroissiales fut donc à l'origine d'une véritable situation de concurrence que la limite devait venir tempérer ». (Lunven 2014, p. 327-328).

Cette délimitation des deux paroisses s'appuie sur l'acte de partage de la coseigneurie de 1123 et est définie selon un axe matérialisé par la rue principale montant du port et rejoint Sainte-Marie de l'hôpital en passant par la porte du Jerzual, axe qui sert également de limite entre Dinan-nord et Dinan-sud (Dufeil 2021, p. 144 ; Barthélémy et Geslin de Bourgogne 1879, t. IV, p. 396-398). A. Lunven souligne quelques dérogations liées notamment à deux paroissiens qui logeaient dans une des deux paroisses tout en appartenant à l'autre (Lunven 2014, p. 335). De la même façon, le château, enclève située dans la paroisse Saint-Sauveur, dépendait pourtant de Saint-Malo. « On peut penser que l'église Saint-Malo était l'antique chapelle castrale et qu'à ce titre, ses habitants en demeurèrent paroissiens » (Lunven 2014, p. 335).

À l'aube du XVII^e siècle, et depuis longtemps déjà, il n'existe plus que deux paroisses : « il n'y a que deux paroisses en toute la ville, qui sont aussy prieurés : Saint-Sauveur (en note : les deux églises paroissiales étaient des prieurés bénédictins ; Saint-Sauveur était un prieuré de Saint-Jacut), où il y a un portail très antique (en note : en effet, le niveau inférieur de la façade occidentale, de style roman, date du 12^e siècle, de même que le mur méridionale de la nef (Mussat A. Arts et Culture de Bretagne. Un millénaire, Paris, 1979, p. 45). Vers 1480, on adjoignit à celle-ci, du côté Nord, un large bas-côté à chapelle latérales. Dubuisson distinguait donc les styles roman et gothique) [...] » (Croix 2006, p. 219).

1.2.5. Une coseigneurie ou une double seigneurie

En 1123, un acte de partage de la seigneurie entre les héritiers de Geoffroy 1^{er} définit les possessions de chacun : Olivier II hérite de Saint-Malo et du château; Alain 1^{er} de Saint-Sauveur et d'une partie du *castellum*. Faut-il dès lors imaginer qu'un bourg fortifié existe déjà? C'est fort plausible. « *L'arabe Edrisi entreprit, en 1154, une description du monde pour satisfaire la curiosité de son souverain le roi Roger de Sicile [...]. Saint-Malo, dont il vante le commerce, n'est pas qualifié de port, mais Dinan, d'où l'on expédie des marchandises de tous côtés et dont les murailles de pierre sont admirées* (en note : traduction d'Amédée Jaubert, *Recueil de voyages et de mémoires publiés par la Société de géographie*, V, t. II (1840), p. 352 et suiv.) » (Pocquet du Haut-Jussé 1946, p. 23). Sous réserve d'une description subjective et cristallisée, il est vrai que le géographe Al-Edrisi qui visite la ville vers 1150 la décrit avec « *tous les attributs d'une ville ceinte d'un mur en pierre* » (Idrisi, rééd. 1999, p. 419).

1.2.6. Au début du XII^e siècle : une première enceinte?

Par ailleurs, l'acte de 1123 fait mention d'une porte située dans la rue « *qui part de la tête du pont [celui de la Madeleine] pour aller jusqu'à la Haie* », la Haie étant un « *espace défriché au cours du XIII^e siècle, situé au sud-ouest de l'agglomération de Dinan* » (Lunven 2014, p. 334; Chédeville 1986, p. 15-30). La porte citée semble faire référence à celle du Jerzual, du moins du point de vue de la localisation (Fig. 10). On peut se poser la question de savoir si la limite entre les deux parties, Dinan-nord et Dinan-sud étaient elles aussi matérialisées autrement que par la rue principale? Qu'en est-il du décrochement visible dans le parcellaire entre la rue de la Poissonnerie et celle de l'École créant un carrefour pour le moins alambiqué?

Des vestiges, découverts dans l'enclos des Cordeliers au milieu du XIX^e siècle, viennent alimenter la discussion de fortifications primitives. Les découvertes dont il est question sont rapportées par Le Giemble¹¹ :

« *On a fait cependant, en 1866, trois découvertes qui peuvent avoir quelque importance.*

1° - *à l'angle nord du Petit-Séminaire, non loin de la porte St-Malo, on a démoli une tour carrée, dont les murs avaient plus de six pieds d'épaisseurs. Les matériaux de cette construction extrêmement solide avaient presque tous servi à un autre usage; pierres tombales en grand nombre, meneaux, tronçons de colonnes, chapiteaux, statues de saints en pierre et en tuffeau, etc., tous ces débris étaient comme noyés dans un ciment si tenace, qu'on ne pouvait détacher le moindre fragment sans employer la mine.*

2° - *en enlevant les terres du jardin ménager, pour établir la nouvelle entrée du petit-Séminaire, on découvrit une rue parfaitement marquée. Des deux côtés, les murs des maisons avaient près d'un mètre de hauteur. Cette rue était le prolongement de celle du Bignon; elle coupait obliquement le jardin des Cordeliers et se dirigeait vers la tour dont j'ai parlé plus haut. Sous ce fortin, qui fut sans doute élevé à la hâte après le désastre de 1344, on trouva les fondements d'une très grande tour ronde : c'est tout ce que j'ai vu de l'ancien château » (Le Giemble, p. 90-91).*

11 LE GIEMBLE (abbé). — *Les sires de Dinan : chroniques de Dinan sous ses seigneurs particuliers (1031-1341)*, manuscrit, Bibliothèque municipale de Dinan, cote 39.750.



Fig. 10 Proposition de restitution des deux seignuries et les deux paroisses, adaptées d'après J. Mesqui, sans échelle © E. Cadiou, Inrap

La découverte de cette tour est immédiatement apparentée, par l'auteur, à la présence d'un second château qui aurait été construit, selon la *chronique de Saint-Brieuc* rédigée entre 1394 et 1416, dans l'enceinte des Cordeliers suite au démantèlement du premier château, le château-Ganne, en 1169 par Henri II Plantagenêt : « un récit versifié du XVI^e siècle, lui-même composé d'après une copie tardive de l'obituaire des Cordeliers. Selon ce qui nous est dit, en 1241, Henri II d'Avaugour fait vœu d'établir un couvent franciscain dans son « palais à Dinan situé » » (Dufeil 2020b, p. 38).

La date de la fondation des Cordeliers est quelque peu discutée par les historiens et notamment nuancée par A. Croix qui la situe plutôt dans la décennie 1240 : « Cette fondation est généralement attribuée à Henri II d'Avaugour après son retour de Terre sainte; il y fut novice en 1278 et mourut en 1281 (Martin H. ouvr. Cit. p. 11) [...]. Le couvent était situé sur le territoire de la seigneurie du nord de Dinan, héritage de Clémence de Beaufort, épouse d'Alain d'Avaugour, fils d'Henri II; elle passa à leur fils Henri III (Mezey P., *Dinan au temps des seigneurs*, Guingamp, 1997, p. 125-126 et 138-139) » (Croix 2006, p. 226).

Si la tour appartient à un second château, sa durée de vie a été relativement courte, entre 1169 et les années 1240, soit environ 70 années, avant qu'il

À ces données, on peut ajouter la récente découverte de P. Poilpré lors de l'étude de la maison de la Mère Pourcel qui a découvert que la rue de l'Apport n'est autre que la rue de la Porte faisant référence à une porte de ville du premier noyau¹².

Outre le tracé de cette clôture se pose la question de son commanditaire. Elle est citée une première fois en 1123 dans l'acte de partage de la seigneurie, notamment avec la présence d'une porte, potentiellement celle du Jerzual, puis évoquée une seconde fois par la description d'Idrisi. Si on retient la date de 1123 comme *Terminus Ante Quem* pour son édification, du moins pour une partie – car rien ne dit qu'elle est achevée – est pourrait être due à Geoffroy 1^{er} voire Olivier 1^{er} son père. M. Dufeil privilégie Geoffroy 1^{er} en raison du fait qu'il est le dernier de la famille de Dinan à posséder l'intégralité de la ville.

Pour revenir, au château ou plus exactement aux châteaux successifs ou contemporains, représentatifs respectivement des deux pouvoirs en place à Dinan, la question mérite de se poser. En effet, entre l'abandon du château-Ganne vers 1169 et la construction du donjon ducal entre 1380 et 1397 (Mesqui 2017, p. 60), on ne saurait imaginer pendant plus de deux siècles, une ville polynucléaire, polyparoissiale - de surcroît avec un passif concurrentiel fort - et qui plus est, coseigneuriale, sans résidence seigneuriale marquant le pouvoir et maintenant un ordre.

Il faut attendre le XIII^e siècle pour apprendre que la famille de Dinan-sud est installée au château de Léhon et qu'il n'existe plus de château pour les Dinan-nord, l'ancienne tour étant probablement dans un état de ruine avancée (Dufeil 2020b, p. 39) (Fig. 12).

Suite au partage, Alain 1^{er} (Dinan-sud) investit Plouasne (Ronsseray 2004, p. 15). Son fils, Rolland, possède lui-même un fief à Bécherel où il a fait édifier un château. Quand Bécherel passe au XIII^e siècle dans les mains des Tinténiac, les cadets viennent s'installer à Léhon. Ces fiefs au sud de Dinan ne sont pas nouveaux : la seigneurie s'étend, au moins dès le milieu du XI^e siècle, jusqu'à Plouasne (La Borderie 1887, p. 41-51). Quant à Olivier II, il occupait Jugon, dès avant 1123.

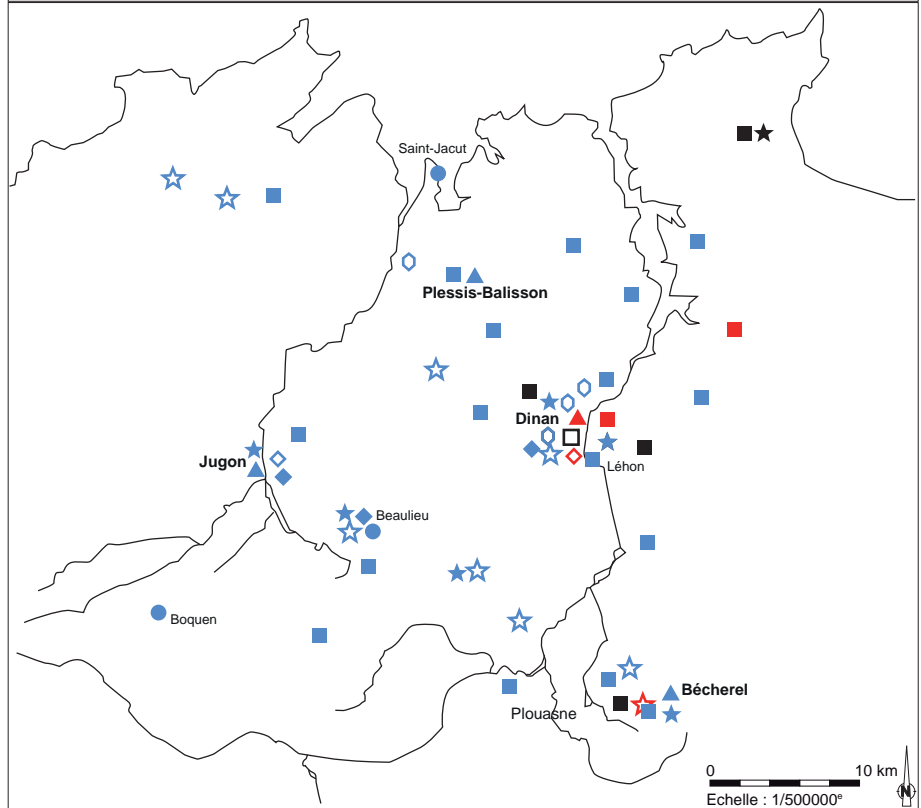
Pour M. Dufeil : « *ainsi ne faut-il pas oublier que la ville de Dinan telle qu'on se la représente depuis la fin du Moyen Âge n'est pas l'agglomération du XII^e siècle, laquelle ne correspond probablement qu'au seul bourg fortifié. De la même façon, force est de constater que nous ne connaissons pas grand-chose des rapports mutuels qu'entretiennent les deux branches suite au partage de 1123, ce qui nous empêche de déterminer la nature de leur relation* » (Dufeil 2021, p. 49).

On peut imaginer que, s'il existait une rivalité entre les deux frères, comme c'est le cas entre les deux paroisses Saint-Malo et Saint-Sauveur, la limite de partage entre les deux seigneuries aurait été matérialisée autrement que par une rue et que chacun aurait certainement souhaité asseoir son pouvoir par une résidence seigneuriale bien marquée dans le paysage. Ce phénomène existe. La découverte récente d'un second château construit au X-XI^e siècle au sud de l'enceinte de Rennes (35) pour le sénéchal Guillaume peut s'y apparenter, de même que la disparition complète de ce château, à la fois de la mémoire collective, des sources mais aussi du parcellaire, château devenu probablement trop concurrentiel par rapport au pouvoir en place (Millet 2018, p. 77-80) (Fig. 13). M. Millet précise que le dédoublement

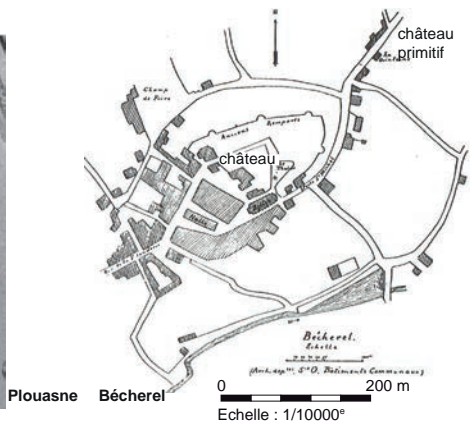
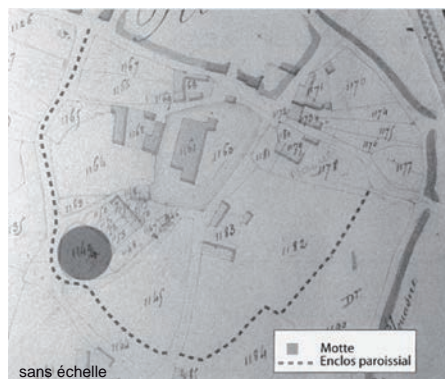
12 Échanges oraux lors de la synthèse des résultats : POIPRÉ (P.). — La maison de la Mère Pourcel à Dinan : histoire et composition d'après les archives, dans CADIOU (E.). — *Dinan, 3 place des Merciers, maison de la mère Pourcel, Bretagne (Côtes-d'Armor)*, rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2021, p. 155-165.

Fig. 12 Le château de Léhon

© J. Fouquet et les fiefs des Dinan d'après S. Ronsseray : RONSSERAY (S.). — L'encadrement seigneurial dans la châtellenie de Dinan du XI^e au XIII^e siècles, mémoire de maîtrise sous la direction de D. Pichot, université de Rennes 2, Rennes, 2004, p. 10 et 12; plan de Bécherel (35) issu de BANÉAT (P.). — Le département d'Ille-et-Vilaine, t. 1. Quimper : Éditions Régionales de l'Ouest, 1994, p. 129; cadastre napoléonien de Plouasne, 1833, section D3 extrait de SOLEIL (S.), QUAGHEBEUR (J.) (sous la dir.). — *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 480.



- | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| XI et XII^e siècles | XI^e siècle | XII^e siècle |
| ▲ château centre de la seigneurie | □ « milites castri » | ▲ château centre de la seigneurie |
| ■ vassaux identifiables | ○ métairies | ● abbaye |
| ◇ droit de pêches | ■ vassaux identifiables | ○ métairies |
| ★ dimes | ★ « consuetudines » | ■ vassaux identifiables |
| | | ★ « consuetudines » |
| | | ★ dimes |
| | | ◆ droits forestiers |



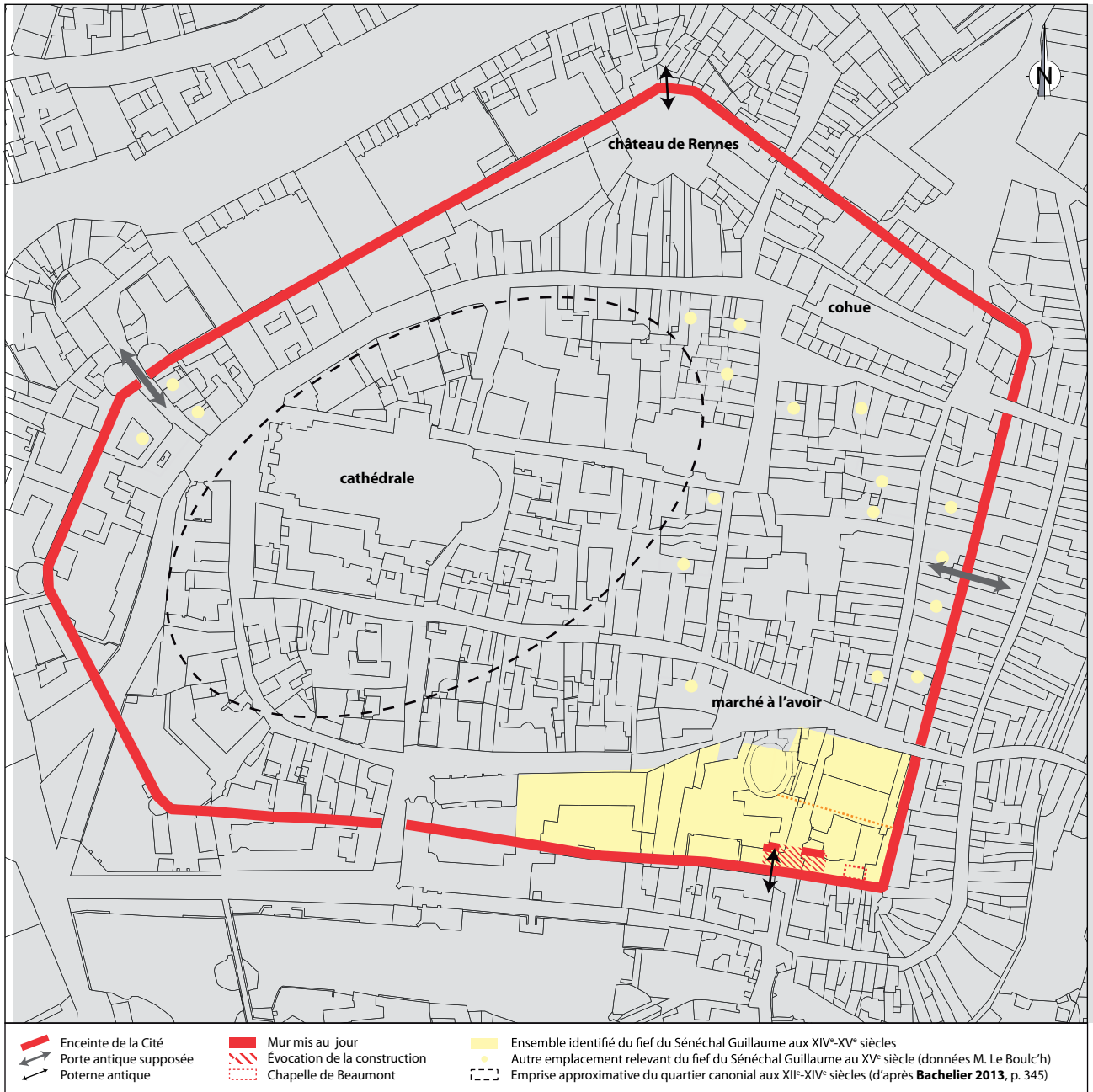


Fig. 13 Plan de la ville de Rennes aux XI-XII^e siècles © P. Poilpré, Inrap extrait de MILLET (M.). —
 12, quai Duguay-Trouin, Rennes (Ille-et-Vilaine), rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2018, p. 73

du château est rare, il en existe quelques exemples dans le sud de la France et notamment à Périgueux (24). En l'état actuel des connaissances sur Dinan, l'hypothèse d'un second château n'est donc pas à écarter. De la même façon, la relation entre les deux seigneurs n'est pas connue : rivalité, concurrence, bonne entente ? Peut-on imaginer qu'ils puissent administrer à deux la ville et, pourquoi pas, décider d'un commun accord l'édification d'une enceinte urbaine ? Il nous semble que c'est une hypothèse à ne pas exclure.

1.2.7. Dinan et les Plantagenêt

Si la présence d'une première enceinte dès le début XII^e siècle semble, quant à elle, s'affirmer, rien ne dit qu'elle a subsisté en l'état durant les décennies suivantes ou, au contraire, qu'elle a évolué au gré de divers événements. En faisant abstraction de la description sommaire et peut-être subjective d'Idrisi, il existe un hiatus important depuis l'acte de 1123 et la récupération de Dinan par Pierre 1^{er} de Bretagne en 1264, soit 141 ans pendant lesquels la physionomie de Dinan reste obscure. Ce laps de temps correspond par ailleurs à la domination des Plantagenêt qui débute dès le milieu du XII^e siècle dans le duché de Bretagne : « *En somme les Plantagenêts mirent le pied en Bretagne, l'an 1156. Depuis 1166 Henri II la gouverna légalement. Le duché fut aux mains de son fils Geoffroi et de son petit-fils Arthur jusqu'en 1202* » (Pocquet du Haut-Jussé 1946, p. 15).

À la mort du duc Conan III en 1148, son héritier, Conan IV, est mineur. Le duché est par conséquent aux mains de sa fille Berthe et de son gendre Eudon de Porhoët. À sa majorité en 1154, Conan IV sollicite le soutien d'Henri II Plantagenêt pour récupérer son titre. Rolland, de son côté, s'oppose au futur duc et entre dès lors en opposition au roi d'Angleterre.

En 1156, Conan IV est, certes duc de Bretagne suite à sa victoire sur Eudon, mais largement affaibli en étant devenu le vassal d'Henri II qui, de son côté, en profite pour investir le duché.

Durant cette mainmise des Plantagenêt sur le duché, Rolland de Dinan-sud a un rôle important à jouer, qui pourrait avoir un impact sur la physionomie de la ville. Il profite d'une des absences du duc Plantagenêt en 1167 pour se révolter. En représailles, Henri II fait incendier Dinan (Monier 1977, p. 86). En 1168, il prend Bécherel, fief de Rolland II puis fait démolir Léhon l'année suivante (Chédeville, Tonnerre 1987, p. 89). Cela suffit à mater Rolland.

Ce qu'il faut surtout retenir, c'est le changement qui va s'opérer dans la gestion du duché. Henri II remet de l'ordre et crée une véritable hiérarchisation « *afin de disposer d'un personnel compétent, capable de tenir une région réticente à son pouvoir* » (Ronsseray 2004, p. 41). C'est ainsi que, suite à leur réconciliation en 1169, Henri II nomme Rolland régisseur du duché de Bretagne pour le compte de son fils Geoffroy (1173-1174) : « *Enfin, après lui avoir fait prêter un serment de fidélité, Henri II consentit à envoyer Geoffroy gouverner effectivement la Bretagne, au moins par intermittences et en le renforçant d'un Mentor, en la personne de Rolland de Dinan (1175)* » (Pocquet du Haut-Jussé 1946, p. 11). Rolland est ainsi fait sénéchal de 1174 à 1182-1183, tout comme ses successeurs Alain et Juhel de Mayenne.

Rolland décède en 1186, la même année que le duc Geoffroy.

1.2.8. La domination capétienne

Le fils adoptif de Rolland, Alain de Vitré, transmet à son tour Dinan-sud à sa fille Gervaise de Dinan qui fait entrer les biens dans la famille de Mayenne suite à son mariage avec Juhel III de Mayenne. De cette union naît une fille, Isabelle de Mayenne qui reste sans descendance. La seigneurie de Dinan-sud revient ainsi à sa sœur Marguerite de Mayenne, épouse d'Henri II d'Avaugour. À son décès en 1256, leur fils Alain II d'Avaugour hérite de Dinan-sud. Or, il se trouve que dix années auparavant, ce même Alain avait épousé Clémence de Beaufort, l'année où celle-ci héritait de son père Alain de Beaufort de Dinan-nord. Dès qu'il fut en possession de Dinan-sud, il entra en conflit contre le duc Jean 1^{er}. Ainsi, en 1257, il se révolte contre le duc qui, en guise de représailles, incendie Dinan (Dufeil 2021, p. 245 ; Dom Morice 1746, t. I, col. 6, 976). Quelques années plus tard, en 1264, fort de posséder les seigneuries de Dinan en quelque sorte réunifiées au sein de la même famille, il les vend à Pierre 1^{er} de Bretagne qui les remet dès 1265 à son fils Jean 1^{er}. Or, Alain d'Avaugour n'avait aucun droit sur Dinan-nord qui devait revenir à son fils Henri III, alors mineur au moment de la transaction. C'est ainsi qu'à son décès en 1265, son père, Henri II d'Avaugour, grand-père et tuteur du futur Henri III, intente un procès pour dénoncer cette vente illégale, procès qui dure jusqu'en 1283 mais finit par se solder par une victoire. À la mort de Jean 1^{er}, Henri III récupère ainsi Dinan-nord.

De 1256 à 1286, la double seigneurie fut donc dissolue, à tort. C'est peut-être pendant ce laps de temps où la ville est officieusement réunifiée que l'enceinte est édifiée : « *il est généralement admis qu'une fois passé maître de la ville, Jean 1^{er} finança la construction d'une nouvelle enceinte urbaine. Et pour cause, dans la mesure où ces défenses enserrent à la fois le nord et le sud de la ville, cela induit nécessairement que leur commanditaire ait été maître de l'ensemble, ce qui est effectivement le cas du duc, de 1265 à 1286, mais également d'Alain d'Avaugour, de 1255 à 1264* » (Dufeil 2021, p. 245).

Néanmoins, nous l'évoquions plus haut, nous ne connaissons pas les termes impliqués par la double seigneurie et les relations entre les deux branches de la famille de Dinan. Il ne faudrait, à notre sens, pas exclure que les deux seigneuries aient pu s'accorder pour la construction d'une enceinte, s'entendre sur le tracé, sur les moyens à mettre en œuvre mais également sur le partage des garnisons.

Peut-on imaginer dès lors que le tracé actuel de l'enceinte cristallise en réalité Dinan-nord et Dinan-sud ? Cet état de fait pourrait expliquer à la fois son étendue actuelle et le fait que les ouvrages identifiés comme les plus anciens soient très disparates et très éloignés les uns des autres.

En parallèle, le duché de Bretagne est passé aux mains des Capétiens (Fig. 14). À la mort de Geoffroy, le duché est gouverné par sa veuve, Constance, alors que son fils posthume, Arthur, est mineur. Constance se remarie alors à Gui de Thouars. Arthur, petit-fils d'Henri II Plantagenêt, est destiné à devenir roi d'Angleterre. Or, son oncle, Jean-sans-Terre entend bien récupérer le trône. Il fait ainsi arrêter Arthur qui décède en 1203, emprisonné à Rouen. Gui de Thouars, veuf de Constance, demande alors justice au roi Philippe-Auguste, pour qui se débarrasser définitivement des Plantagenêt n'est pas pour lui déplaire. Ce dernier proclame ainsi Alix, 7 ans, fille de Constance et de Gui, duchesse de Bretagne, puis la marie en 1212 à Pierre de Dreux, prince de la famille royale. Ainsi, le duché revient aux Capétiens.

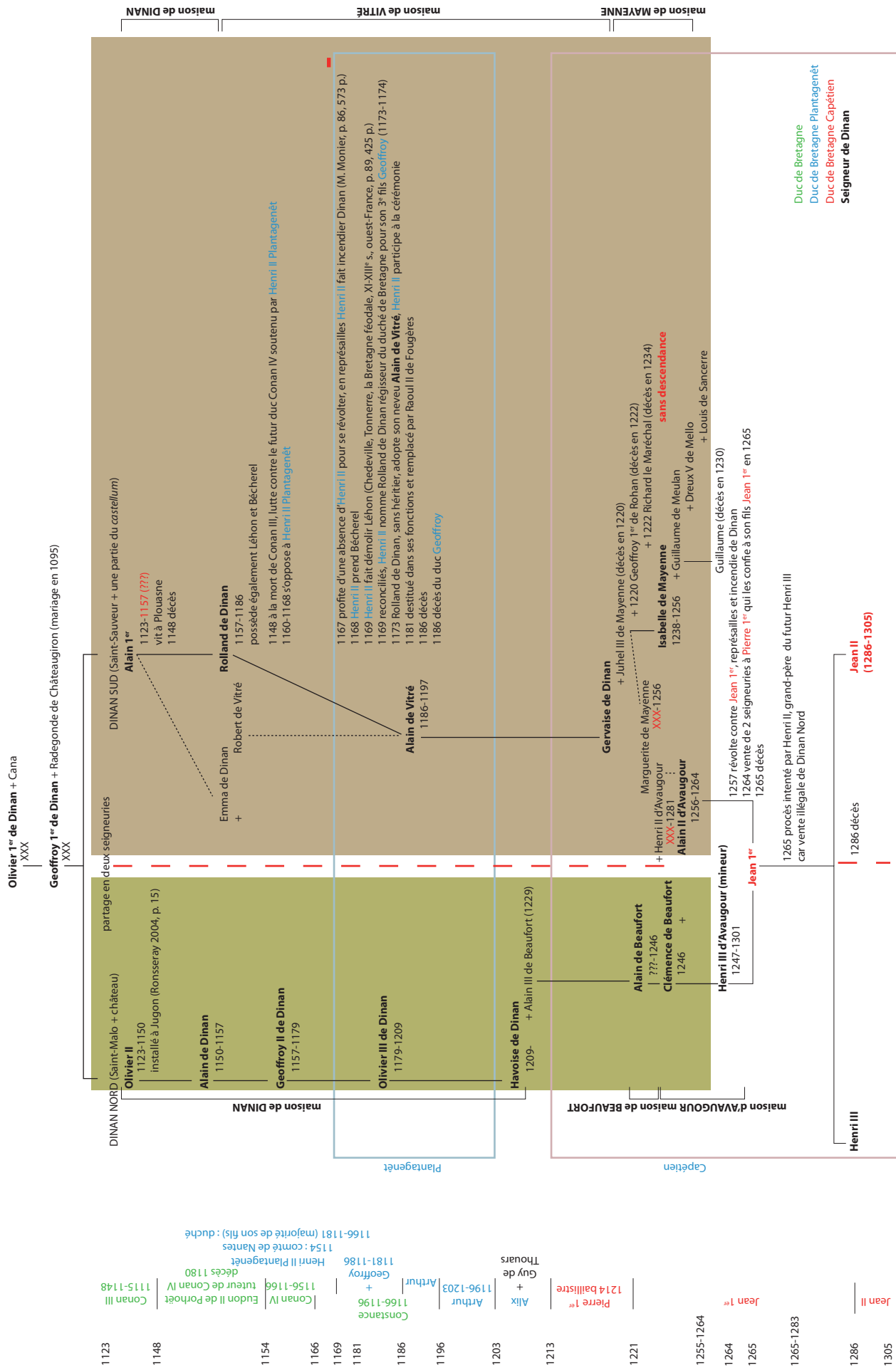


Fig. 14 Généalogie des seigneurs de Dinan © E. Cadiou, Inrap

1.2.9. Les guerres de Succession et la construction du donjon

Au début des guerres de Succession de Bretagne (1341-64) en 1342, Froissart rapporte que la ville « *n'étoit fermée, fors de fossés et de palis* » (Froissart, L., I, t. I, p. 151, Dufeil 2021, p. 247). Or, plusieurs ouvrages conservés de nos jours sont antérieurs. Signifie-t-il par-là que la ville est en travaux et qu'il existe des points de faiblesse dans le tracé ?

Il n'existe pas de mention de travaux de fortification connus pour le XIV^e siècle. Pourtant, la porte du Guichet, attribuée au XIII^e siècle, fait l'objet de transformation avec la dépose de son hourd et la surélévation, travaux datés des années 1340 (Gesret 1998a, p. 64-65) (Fig. 15). De même, la porte du Jerzual, du moins la tour porte qui correspond peut-être à un deuxième état, est datée de la première moitié du XIV^e siècle (Gesret, 1998a, p. 155) (Fig. 16).

Fig. 15 La porte du Guichet
© E. Cadiou, Inrap

Les anciens corbeaux du hourd sont bien visibles, de même que la surélévation.



Les sources font ainsi mention de plusieurs incohérences : une ville non fortifiée en 1342 d'après Froissart, des adaptations d'ouvrages préexistants dans les années 1340 d'après S. Gesret, et aucune mention de prise de la ville durant les guerres de Succession alors même qu'elle n'est, *a priori*, pas protégée.

Froissart signale néanmoins un siège en octobre 1364. Partisane de Charles de Blois, vaincu, la ville refuse de se rendre. Jean de Montfort se rend alors à Dinan : « *Là mist il grand siege et qui dura bien avant en l'ivier car la ville est forte et estoit adont bien garnie* » (Froissart, L., I, t. III, p. 358). Si l'on en croit Froissart, il y a donc eu des travaux de fortification entre 1342 où la ville n'était pas défendue et 1364 où elle a su résister à un siège.

À la fin du XIV^e siècle, Jean IV se concentre sur l'édification du donjon dans les années 1380-90. C'est également à son initiative que l'on doit la tour Solidor à Saint-Malo en 1382, tour qui arbore un plan très proche du donjon de Dinan. En parallèle, l'enceinte en elle-même ne semble faire l'objet d'aucun travaux¹³.

¹³ À Rennes, Jean IV instaure à la même période un devoir de « clouaison » pour la remise en état des défenses de la ville (1382).



Fig. 16 La porte du Jerzual © E. Cadiou, Inrap

- A porte Saint-Malo
- B tour du Gouverneur (des Clés ou du Bignon)
- C porte du Jerzual
- D tour Sainte-Catherine (XVII^e s. tour du Petit-Rempart)
- E poterne Cardinal (XVII^e s. : corps de garde)
- F tourelle Sainte-Catherine (démolie en 1783-85)
- G tourelle du Bois-Harouard (1 étage voûté, 21 m de diamètre)
- H tour Longue ou Casse-Cou
- I tour Penthièvre
- J porte Saint-Louis
- K tour Coëtquen
- L porte du Guichet
- M donjon
- N casemate
- O tour du Connétable
- P tour de Beaufort
- Q porte de l'Hôtellerie (ou de Brest)
- R tour carrée
- S tour Saint-Julien
- T tour de Lesquen
- U tour Neuve
- V tour Beaumanoir
- W porte Saint-Sébastien (démolie en 1771)
- X le Grand-Fort (XVI^e s.)
- Y le Petit-Fort (entre 1585 et 1598, Mercoeur)
- Z fortin (XVI^e s.)

- 1 rue de l'École
- 2 rue du Bignon
- 3 prolongement rue du Bignon (découvert en 1866?)
- 4 Grande-Rue (mentionnée dès 1123)

- 1^{er} état de l'enceinte : 1180-1213 ?
- 2^e état (1^{ère} 1/2 XIII^e s. ?) : renforcement de la défense (façade avancée)
- 3^e état (2^e 1/2 XIII^e s., post 1257 ?) : reconstruction du 1^{er} niveau (moitié supérieure et voûte) et consolidation des archères du rez-de-chaussée
- 4^e état (2^e 1/2 XIV^e s. ?) : construction de l'avant-corps
- 5^e état (mi XV^e s. ?) : adaptation à l'artillerie + création d'une porte (en lien avec la fausse braie?)
- 6^e état (1476-80) : tours d'artillerie



Fig. 17 Les ouvrages du milieu du XV^e siècle et de 1476-80 sur fond de cadastre napoléonien 1843, sans échelle © E. Cadiou, Inrap

1.2.10. L'adaptation à l'artillerie de François 1^{er} à François II

Il faut *a priori* attendre le milieu du XV^e siècle pour que l'enceinte de Dinan soit profondément restructurée sous François II (1459-1489) mais sans doute déjà initié sous François 1^{er} (1442-1450) et Pierre II (1450-1457) : ainsi les courtines sont remparées jusqu'au niveau du chemin de ronde, on construit des boulevards et des fausses-braies. Le château est quant à lui totalement isolé de l'enceinte (Fig. 17).

Ces travaux importants ont conduit à détruire certains vestiges précédents pour la réédification d'ouvrages adaptés à l'artillerie. Plusieurs tours seraient ainsi attribuées à la période 1450-1476 : Saint-Julien, Lesquen ou encore la porte de l'Hôtellerie (Fig. 18). La porte de Saint-Malo ferait également l'objet de travaux en intégrant un avant-corps qui permet l'installation d'un pont-levis. Comme la porte de l'Hôtellerie, elle est dotée d'un boulevard d'artillerie assez rapidement.

Fig. 18 La porte de l'Hôtellerie dans la seconde moitié du XIX^e siècle © M. Birket Foster

En arrière-plan, on aperçoit l'actuelle place Duclos ainsi que l'église Saint-Malo.



Entre ces deux portes, Saint-Malo et l'Hôtellerie, une fausse-braie est aménagée pour protéger les fronts nord et ouest, plus vulnérables du point de vue topographique (Fig. 19). Ces travaux seraient effectués après 1476. À la même époque, un moineau est aménagé entre la tour du Connétable et le donjon.

Fig. 19 La fausse-braie © E. Cadiou, Inrap



- A porte Saint-Malo
- B tour du Gouverneur (des Clés ou du Bignon)
- C porte du Jerzual
- D tour Sainte-Catherine (XVII^e s. tour du Petit-Rempart)
- E poterne Cardinal (XVII^e s. : corps de garde)
- F tourelle Sainte-Catherine (démolie en 1783-85)
- G tourelle du Bois-Harouard (1 étage voûté, 21 m de diamètre)
- H tour Longue ou Casse-Cou
- I tour Penthièvre
- J porte Saint-Louis
- K tour Coëtquen
- L porte du Guichet
- M donjon
- N casemate
- O tour du Connétable
- P tour de Beaufort
- Q porte de l'Hôtellerie (ou de Brest)
- R tour carrée
- S tour Saint-Julien
- T tour de Lesquen
- U tour Neuve
- V tour Beaumanoir
- W porte Saint-Sébastien (démolie en 1771)
- X le Grand-Fort (XVI^e s.)
- Y le Petit-Fort (entre 1585 et 1598, Mercoeur)
- Z fortin (XVI^e s.)

- 1 rue de l'École
- 2 rue du Bignon
- 3 prolongement rue du Bignon (découvert en 1866?)
- 4 Grande-Rue (mentionnée dès 1123)

- 1^{er} état de l'enceinte : 1180-1213 ?
- 2^e état (1^{ère} 1/2 XIII^e s. ?) : renforcement de la défense (façade avancée)
- 3^e état (2^e 1/2 XIII^e s., post 1257 ?) : reconstruction du 1^{er} niveau (moitié supérieure et voûte) et consolidation des archères du rez-de-chaussée
- 4^e état (2^e 1/2 XIV^e s. ?) : construction de l'avant-corps
- 5^e état (mi XV^e s. ?) : adaptation à l'artillerie + création d'une porte (en lien avec la fausse braie?)
- 6^e état (1476-80) : tours d'artillerie

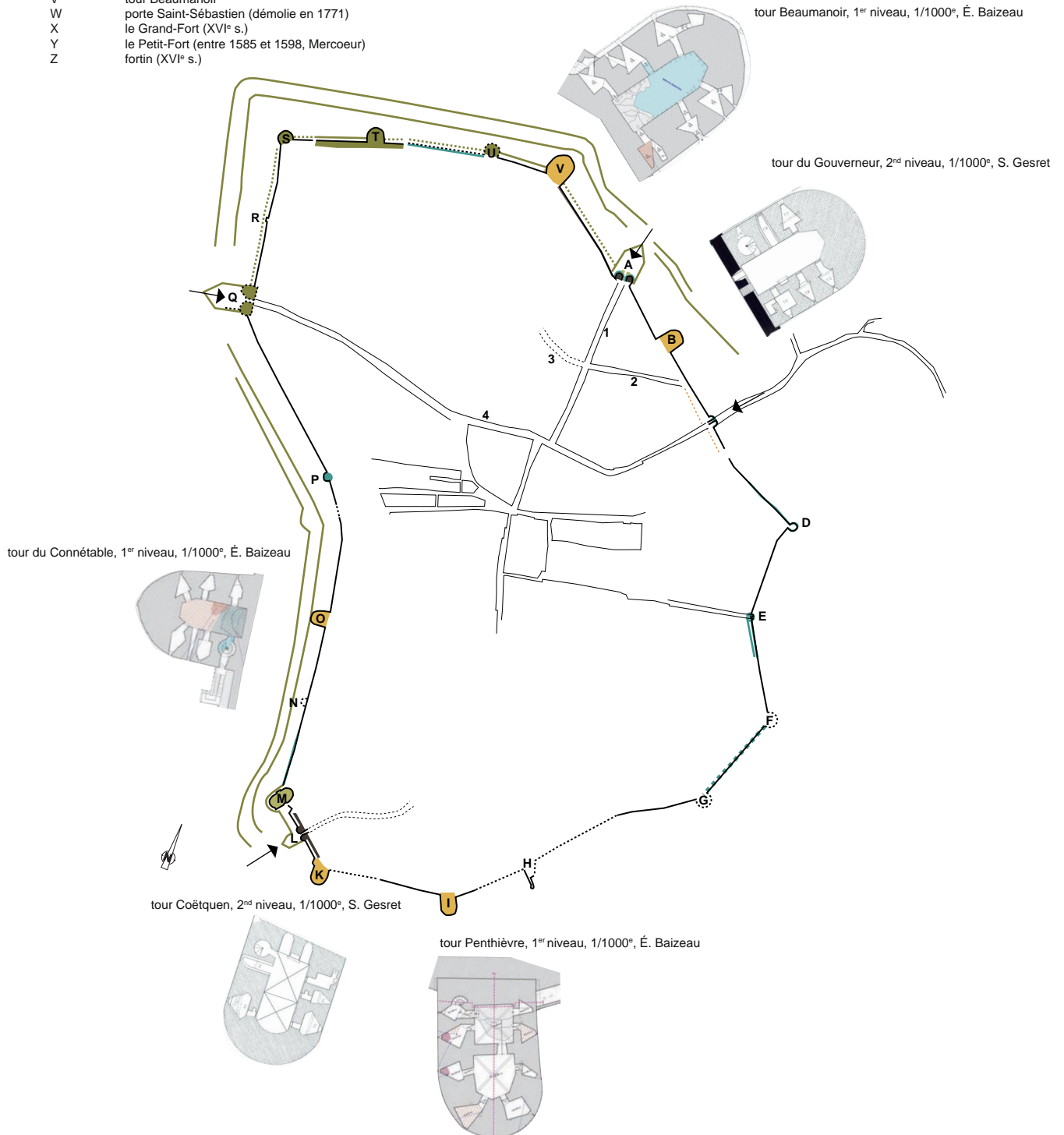


Fig. 20 Les tours à canon, sans échelle © E. Cadiou, Inrap, d'après des plans de S. Gesret et É. Baizeau

Puis, dans un second temps, l'effort de guerre se poursuit pas la construction de cinq véritables tours à canons à partir de 1476 : tour Beaumanoir, du Gouverneur, Penthievre, Coëtquen et du Connétable (Fig. 20). « *Plusieurs mandements ducaux des années 1476-1477 illustrent cet effort de consolidation de l'enceinte. Le maréchal de Rieux, secondé par le sire de Coëtquen, capitaine de la place, ordonne les « réparation et fortification avec si autres choses sont de nécessité à faire pour le bien et emparement de ladite ville, tant en douves, fossez, moenneaux, tours, murailles, artillerie, vitaille, pouldres et aultres choses... »* (Baizeau 2018, p. 20).

L'intégralité de ces ouvrages se caractérise par un plan en fer à cheval et une volumétrie imposante dotés de plusieurs canonnières.

1.2.11. À l'époque moderne : l'ampleur des travaux de restauration menés par S. Garengéau

Ainsi renforcée, l'enceinte ne connaît pas de modifications majeures jusqu'à la Ligue. Il faut attendre 1582, lorsque le duc de Mercœur (1589-1598) est nommé gouverneur de Bretagne et chef de la Ligue. Aidé de Saint-Laurent d'Avaugour, il condamne les anciennes portes du Guichet et du Jerzual, complète les ouvrages avancés par l'ajout de boulevards et demi-lunes et aménage une galerie avec ouvertures de tir à l'arrière du donjon, connue sous le nom du « souterrain Mercœur » (Fig. 21, Fig. 22).

Pour autant, la fortification évolue encore avec l'ajout, en 1620, de la porte Saint-Louis qui vient en remplacement de la porte du Guichet alors condamnée lors de la transformation du château et de ses abords en véritable bastion isolé du reste de la ville (Fig. 23).

À cette époque, les descriptions se font plus nombreuses et permettent d'appréhender un état de l'enceinte urbaine tel qu'il se présentait après plusieurs siècles d'évolution.

En 1693, la description offerte par Siméon Garengéau, ingénieur et architecte du Roi, directeur des fortifications de la Haute-Bretagne, dépeint des fortifications dans un état de délabrement avancé face auquel il est urgent d'intervenir. Ses descriptions sont accompagnées par un plan (Fig. 24).

« Cette place estoit très fort avant l'usage du canon, étant close de murs, au-devant de partie desquels règne une fausse braye, sçavoir, depuis la porte de l'Hôtellerie (Brest) jusques à celle de St-Malo, revêtus de murs de maçonnerie percés de créneaux à 2 étages, le premier voûté en forme de corridor, un bon fossé sec et fort au-devant de ses murs, flanqués de bonnes tours, très bien bâties, et la plus part voûtées à 2 et 3 étages, et percées de créneaux et embrasures; elle est commandée à la portée du canon, depuis le Donjon jusqu'à la porte de St-Malo.

Il est à remarquer qu'en toute cette partie de ville, le terrain du dedans est aussy haut et du même niveau que le dessus des murs de son enceinte qui sert de chemin des rondes et qu'il n'y a que le parapet au-dessus qui couvre. Il n'est pas possible d'empêcher ces commandements, mais il est aisé de leur opposer des batteries qui leur soient supérieure, ou de niveau, [...] et une platte-forme sur la tour du Connétable du niveau du dessus de la voûte, et aussy un parapet à l'entour et par le devant.

Cette place, bien loin d'avoir esté entretenue, depuis un tems, a non seulement esté négligée, mais ruynée et dégradée par un chacun; on a laissé faire des jardins sur toutes les tours, pour quoy on a raporté 3 à

A	porte Saint-Malo
B	tour du Gouverneur (des Clés ou du Bignon)
C	porte du Jerzual
D	tour Sainte-Catherine (XVII ^e s. tour du Petit-Rempart)
E	poterne Cardinal (XVII ^e s. : corps de garde)
F	tourelle Sainte-Catherine (démolie en 1783-85)
G	tourelle du Bois-Harouard (1 étage voûté, 21 m de diamètre)
H	tour Longue ou Casse-Cou
I	tour Penthièvre
J	porte Saint-Louis
K	tour Coëtquen
L	porte du Guichet
M	donjon
N	casemate
O	tour du Connétable
P	tour de Beaufort
Q	porte de l'Hôtellerie (ou de Brest)
R	tour carrée
S	tour Saint-Julien
T	tour de Lesquen
U	tour Neuve
V	tour Beaumanoir
W	porte Saint-Sébastien (démolie en 1771)
X	le Grand-Fort (XVI ^e s.)
Y	le Petit-Fort (entre 1585 et 1598, Mercœur)
Z	fortin (XVI ^e s.)

1	rue de l'École
2	rue du Bignon
3	prolongement rue du Bignon (découvert en 1866?)
4	Grande-Rue (mentionnée dès 1123)









	1 ^{er} état de l'enceinte : 1180-1213 ?
	2 ^e état (1 ^{ère} 1/2 XIII ^e s. ?) : renforcement de la défense (façade avancée)
	3 ^e état (2 ^e 1/2 XIII ^e s., post 1257 ?) : reconstruction du 1 ^{er} niveau (moitié supérieure et voûte) et consolidation des archères du rez-de-chaussée
	4 ^e état (2 ^e 1/2 XIV ^e s. ?) : construction de l'avant-corps
	5 ^e état (mi XV ^e s. ?) : adaptation à l'artillerie + création d'une porte (en lien avec la fausse braie?)
	6 ^e état (1476-80) : tours d'artillerie
	7 ^e état (fin XVI ^e s.) : guerre de la Ligue (Mercœur)
	8 ^e état (XVII ^e s.)



Fig. 21 Les ouvrages de la fin du XVI^e siècle sur fond de cadastre napoléonien 1843, sans échelle © E. Cadiou, Inrap.



Fig. 22 Le souterrain Mercoeur © E. Cadiou, Inrap

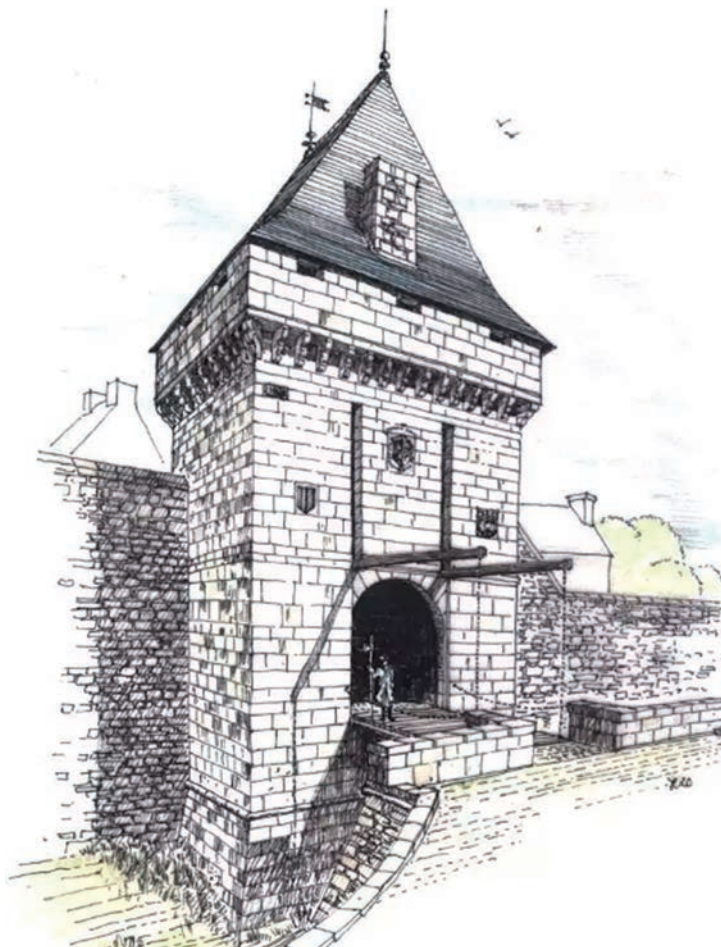


Fig. 23 Restitution de la porte Saint-Louis d'après Y. Lecoq, architecte du patrimoine © pays de Dinan



Fig. 24 Plan de Dinan relatif à l'état des réparations les plus urgentes à y faire, par S. Garengneau, 1693. (ADIV, C 492), sans échelle

4 pieds de terre sur les voûtes, puis planté des arbres dont les racines s'étant insinuées dans les joints des pierres les ont, en grossissant, séparées les unes des autres, et ces terres ayant retenu les eaux et bouché leur conduite, sont restées imbibées et ont endommagé et les voûtes et les murs, à quoy il est nécessaire de remédier incessamment, pour empêcher leur ruine totale, en rasant ces jardins et déblayant les terres affin de laisser le cours libre à l'eau.

Il n'y a point de canon dans cette place autres que 3 mauvaises pièces de fer, sans affûts, toutes celles de fonte, qu'il y avoit, en ayant été enlevées il y a environ 20 ans, par ordre du Roy. On pourroit laisser les tours en l'état qu'elles sont, supprimer tousiours les jardins, et se servir de leurs plateformes comme elles ont été faites, et des embrasures et créneaux de chaque étage, rétablissant seulement les parapets dégradés et faisant les joints des pierres qui couvrent ces voûtes, avec bon cyment; mais comme il y en a qui sont avantageusement scituées, principalement celles de Coaquin, du Connétable, du Bignon et des Sillons (Penthièvre), pouvant commander partout j'estime qu'elles ne devroient pas estre négligées mais au contraire accomoder leurs plateformes à l'usage du canon.

L'estat auquel est actuellement cette place demanderoit beaucoup de tems et de dépense pour y faire les ouvrages nécessaires, mais les plus pressés se peuvent réduire, [...], en se contentant de profiter des flancs des tours, y faisant les réparations et augmentations devant dites, à refaire les brèches des murs, les parapets au-dessus et autres ruynés; refaire, aussy à neuf, tous les ponts dormants qui traversent les fossés dont la plupart ont été remplis de terre pour éviter l'entretien, les ponts-levis et leurs bascules, qui sont pourris et cassés, et de bonnes portes, toutes ces fermetures estant absolument de nulle valeur, le tout comme il sera expliqué ».

L'état des lieux alarmant qu'il donne était déjà annoncé par Dubuisson-Aubenay lors de sa visite à Dinan en 1636 : « *la muraille est toute de pierre, avec un très beau corridor intérieur (chemin de ronde?) terrassée en quelques endroits et partout éloignée des bastimens, dont elle est déparée par des jardinages et terrain, pour la retrancher. Le parapet est continu [...] Le tout est planté sur le roc avec bon fossé tout autour, faulse braye ou double muraille du costé de l'Ouest et Nord, et le fossé couvert d'une douve très relevée partout; du costé de l'Est, très ault précipice par lequel passe la rivière. [...] En cest endroit, un pan de muraille estoit abattu, comme aussy en un autre endroit de la ceinture de la ville et M. de Brissace ordonna qu'elle fût refaite » (Croix 2006, p. 216-217).*

Pour chaque ouvrage, S. Garengneau, architecte et ingénieur, livre une description détaillée et des préconisations qui tendent à éviter la dégradation des murs encore en élévation (gestion des eaux pluviales, des déchets, etc.) ou à reprendre les parties effondrées (reconstruction de voûtes, de parapet, reprise de parement, réfection des couvertures, etc.). Ses préconisations ne seront cependant pas toutes suivies d'effet.

1.2.12. L'abandon et le démantèlement des fortifications

Contrairement aux ordonnances royales de 1602 et 1636¹⁴, lesquelles ont été suivies d'effet plus ou moins rapidement dans les anciennes villes fortifiées, il est étonnant de constater que Dinan renforce au contraire ses fortifications.

¹⁴ Le déclassement des fortifications est annoncé par une ordonnance d'Henri IV qui prévoit, en 1602, le démantèlement des tours et des portes. Elle est suivie dès 1636 de l'autorisation de Louis XIII de vendre les fossés, bastions et remparts.

Il faut attendre le XVIII^e siècle pour connaître l'abandon du rôle défensif de l'enceinte. Les douves sont comblées en 1746 pour l'aménagement de promenades plantées d'arbres.

Parallèlement, les courtines sont en partie démantelées pour créer des percées notamment les tronçons situés au niveau de l'actuelle rue des Fossés (1783), entre la tour Beaumanoir et la tour Lesquen (1850), au niveau de la rue Saint-Michel (1852), sur l'actuelle place Duclos (1875).

En 1865, un jardin anglais est aménagé contre le rempart sud entre la poterne Cardinal et la tour Sainte-Catherine.

Plusieurs ouvrages sont également détruits dont la porte Saint-Sébastien construite devant la porte du Jerzual (1771), la tour de la rue Neuve (1807), la porte de l'Hôtellerie (1880) : « *derrière les maisons de cette grande place entourée de tilleuls [places champ Clos et Duguesclin] on trouve tout de suite le Rempart. [...] Quatre portes donnaient entrée dans la ville; il en reste actuellement trois (la porte de Jerzual, la porte Saint-Louis et la porte Saint-Malo. La quatrième, la porte de Brest, a été démolie récemment et il n'y a pas besoin de demander si les autres sont menacées. Sous le château des promenades ont été établies sur la ligne des fossés. De ces belles allées de grands arbres, on peut suivre jusqu'à l'ancienne porte de Brest le bas du vieux rempart tout abîmés, gagnés par les herbes et quelquefois couronnées de maisons [...] des broussailles envahissant les fossés et grim pant aux murs. [...]*

La façade Nord des remparts après la porte de Brest est plus abîmée; ce ne sont que courtines démantelées, tours effondrées; enfin, c'est la ruine partout, mais aussi tout ce qui fait la beauté des ruines, [...] les remparts descendus par endroits au fond des fossés ou escaladés pierre à pierre par la végétation, les brèches envahies... [...]

Telle est la vieille porte Saint-Malo [...] de chaque côté les remparts ont croulé » (Robida 1998, p. 78).

L'enceinte est classée à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1886.

Depuis la fin du XVIII^e siècle, les sources iconographiques sont plus nombreuses et offrent une image de la ville fortifiée. Néanmoins, ce sont souvent les mêmes vues qui reviennent : une vue générale depuis le port (Fig. 25, Fig. 26, Fig. 27 et Fig. 28) ou une représentation du château (Fig. 29, Fig. 30 et Fig. 31).

Fig. 25 « Vue du mur de la ville de Dinan du côté de la petite rivière du même nom », L.-F. Cassas, 1776 © Musée de Dinan





Fig. 26 Vues de Dinan gravées par Skelton d'après C. Rauch, 1838



Fig. 27 « Le port de Dinan » © G. Clarkson Stanfield, 1871



Fig. 28 Vue générale de l'enceinte depuis le port © anonyme



Fig. 29 Vue du château de Dinan, L.-F. Cassas, 1776 © Musée de Dinan

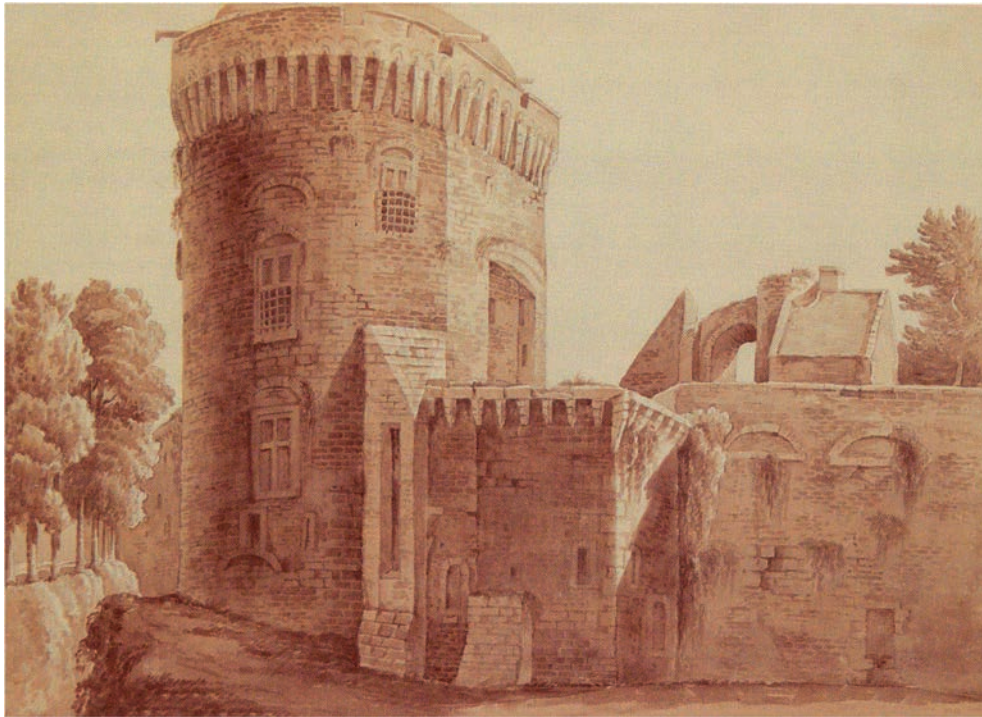


Fig. 30 Vue de Dinan © F. -A. du Petit-Bois, 1807, extrait de MONTÉCOT (C.). — *La Fontaine des Eaux minérales de Dinan*, 2012

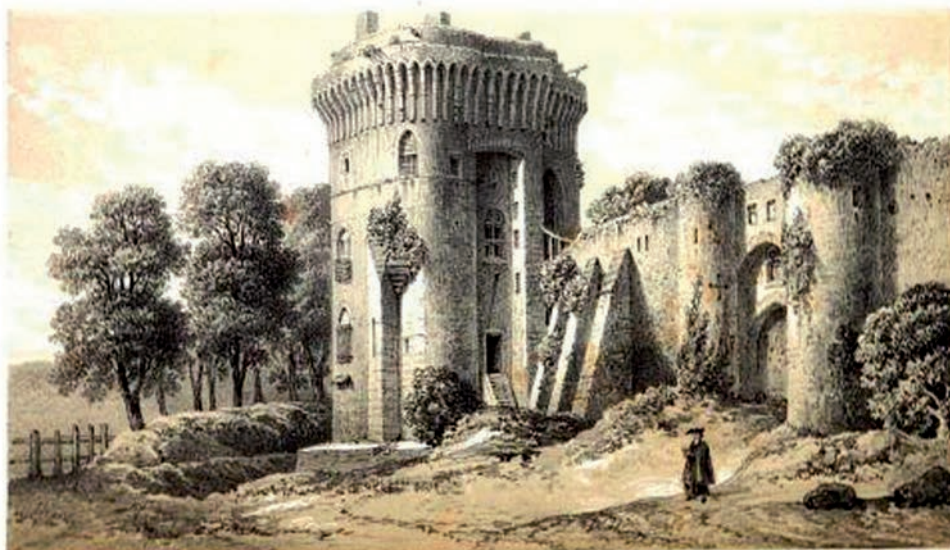


Fig. 31 Le château vers 1830 © P. Hawke



- 1 1998 : 14 rue Michel
- 2 7 juin 2007 : avenue du général de Gaulle
- 3 2 mars 2015 : avenue du général de Gaulle
- 4 19 décembre 2020 : porte du Jersual
- 5 1^{er} janvier 2021 : Petits-Fossés

Fig. 32 Les effondrements de courtines © E. Cadiou, Inrap

Les interventions qui suivent concernent principalement des travaux de réparation, consolidation voire mise en valeur. En 1905, le donjon est acheté par la ville et fait l'objet d'une campagne de restauration. La porte du Guichet qui lui était liée depuis le XVI^e siècle, est de nouveau ouverte en 1932. De nombreuses restaurations sont effectuées sur différents ouvrages dans les années 1960-90. Pour autant, plusieurs effondrements ont eu lieu ces dernières années (Fig. 32).

1.3. Contraintes techniques et méthodologie

1.3.1. Les contraintes

L'étude archéologique a été confrontée à plusieurs contraintes techniques : d'une part celles inhérentes aux opérations de bâti en général parmi lesquelles on peut évoquer les notions de sécurité (travail en hauteur par exemple ou dans des lieux très dégradés comme le châtelet de la porte Saint-Malo et ses voûtes fissurées), les contraintes liées à la présence de masques végétaux couvrant les parements ou encore dû au fait que les maçonneries n'ont pas toutes été piquetées (Fig. 33). C'est le cas de la porte Saint-Malo dont la lecture archéologique a été impactée par la présence de joints épais réalisés lors de la restauration de 1993-94 (Fig. 34).



On remarque les infiltrations d'eau.



Fig. 34 Le rejointoiement de 1993-94 © E. Cadiou Inrap

Mais la plus grande contrainte résulte du calendrier de travaux. Intervenant en amont ou pendant les travaux, l'étude archéologique est complètement dépendante de la planification du chantier et de ses aléas. Ainsi, la programmée qui devait débuter en 2021 a été reportée une première fois au printemps 2022, puis à l'été 2022 pour finalement se faire en trois tranches : début octobre 2022, fin novembre 2022 et février 2023. Ce calendrier, repoussé en fin d'année, n'est pas sans conséquence du point de vue administratif, nous l'avons vu, puisque nous sommes dans l'obligation de rendre un rapport pour pouvoir obtenir l'autorisation de fouille pour 2023 alors même que la campagne 2022 n'est pas achevée et que nous ne disposons ni du temps nécessaire pour faire la synthèse des données ni des études annexes.

Cette problématique de calendrier et des aléas à prendre en compte impactent également le dérouler du chantier archéologique puisqu'il est difficile, voire impossible, de mettre en place un chantier-école pour la formation des étudiants.

Enfin, cette première campagne de fouille programmée porte sur la courtine située dans le parking Thiers, la courtine Saint-Malo-Beaumanoir et sur la porte Saint-Malo. Or, cette dernière a déjà été approchée très récemment par M. Dufeil, sous deux formes : un mémoire de maîtrise et une prospection thématique.

Ainsi, la difficulté de l'exercice a consisté à tenter d'apporter un nouveau regard et une plus-value par rapport à ce travail. L'avantage de l'étude de bâti est qu'elle a pu bénéficier d'un piquetage complet de la courtine Saint-Malo-Beaumanoir ainsi que d'un accès au parement grâce aux échafaudages (Fig. 35). En revanche, concernant le châtelet en lui-même, hormis l'échafaudage, les conditions d'intervention ont été identiques au travail de M. Dufeil car, finalement, les joints n'ont pas été piquetés, rendant la lecture archéologique malaisée et difficile à vérifier.

Fig. 35 Les échafaudages sur la courtine Saint-Malo-Beaumanoir © E. Cadiou, Inrap



L'idée était alors d'apporter un regard objectif, sans prendre pour acquis les propos des différents chercheurs, et ce, de manière à apporter un nouveau regard, pouvoir préciser des éléments, confirmer des hypothèses ou au contraire les infirmer et dans ce cas, émettre de nouvelles propositions. En ce sens, la présente étude se veut comme un complément aux différentes recherches passées, quels qu'en soient les auteurs, et ce, afin de faire avancer la discussion.

Par rapport aux études précédentes, il nous a semblé pertinent de proposer des documents graphiques précis (plans, coupes, élévations), une réflexion poussée sur les relations stratigraphiques pour tenter d'aller plus loin dans la réflexion et apporter une plus-value. Ce travail a notamment permis de rectifier certaines hypothèses émises par S. Gesret et reprises par M. Dufeil, nous le verrons plus loin.

Dans la même idée, il nous a semblé nécessaire de travailler en trois dimensions pour comprendre les articulations, les circulations et l'évolution du châtelet en particulier.

1.3.2. La méthodologie

Dans un premier temps, un relevé photogrammétrique a été réalisé en amont de l'étude archéologique afin que l'équipe puisse bénéficier de supports d'enregistrement fiables (plans, orthophotogrammétries d'élévation, coupes). Ce travail, confié à Virtual Archéo par la DRAC, a été réalisé à l'automne 2021.

Des relevés manuels (au 1/20^e) ou des croquis cotés ont complété les orthophotographies qui ont par ailleurs servi de support à l'enregistrement archéologique pour les élévations ou les niveaux enfouis (plans, coupes, etc.). La méthode retenue est celle de l'unité stratigraphique (US) qui concerne un événement précis dans le temps et l'espace et qui s'applique aussi bien aux niveaux enfouis qu'aux élévations. Chaque unité construite identifiée a été dotée d'un numéro (à partir de 1000) se référant à une fiche descriptive du type *Archéodata*.

Communes à tous les secteurs d'étude, ces fiches précisent la nature de l'élément enregistré (mur, sol, ouverture, reprise, remblai, etc.) et consignent une description détaillée des observations archéologiques et des caractéristiques intrinsèques : matériaux, mise en œuvre, liants, etc. L'idée est d'obtenir suffisamment de caractères distinctifs et discriminants. En effet, deux mises en œuvre peuvent être parfaitement similaires, néanmoins l'une peut employer des matériaux en réemploi ayant subi une légère rubéfaction par exemple ou être maçonnée avec un mortier différent.

La fiche documente également les relations stratigraphiques. L'interprétation se base en effet sur l'observation archéologique des strates ou unités stratigraphiques pour lesquelles nous notons systématiquement les relations chronologiques avec les vestiges adjacents par l'intermédiaire de relation type :

- sur/sous
- s'appuie contre/sert d'appui à
- chaîné à
- coupe/est coupé par
- rempli/est rempli par
- etc.

Par exemple, l'installation de la porte vient « couper » le mur ; le sol en tomettes vient recouvrir le sol en chaux, etc. Nous établissons ainsi un lien

chronologique « postérieur à/antérieur à » qui va permettre de construire un diagramme stratigraphique, de Harris, mettant en avant un phasage relatif des travaux.

Nous mettons ainsi en place une chronologie relative dans laquelle apparaissent toutes les unités stratigraphiques identifiées que ce soit en élévation ou en sous-sol et prenant en compte l'intégralité des vestiges des plus anciens aux plus récents.

Une fois le diagramme stratigraphique élaboré à partir du phasage relatif, nous le précisons avec différentes données qui permettent de l'étayer et d'obtenir, si possible, des datations absolues.

Pour se faire, différentes méthodes peuvent être appliquées :

-le mobilier (céramique, verre, monnaie, etc.) : le mobilier archéologique est rattaché à son unité stratigraphique d'origine par un numéro d'US qui est le même que celui utilisé sur la fiche descriptive de la couche dont il provient. À l'occasion du traitement du mobilier à la base archéologique, il est inventorié et référencé selon l'usage en la matière et ainsi que procède l'Inrap depuis de nombreuses années, en accord avec le Service Régional de l'Archéologie de Normandie.

Il est toutefois nécessaire de prendre en compte le fait qu'on puisse trouver du mobilier dit « résiduel » (un tesson de céramique plus ancien piégé dans des niveaux plus récents) qui peut fausser la datation. Il est ainsi nécessaire d'avoir un lot suffisamment important pour obtenir des datations fiables, à partir des formes et des pâtes.

Concernant la première campagne de programmée, elle s'est concentrée exclusivement sur des études de bâti. Le mobilier est donc très peu abondant.

-la dendrochronologie : basée sur l'étude comparative des courbes de croissance des arbres, elle ne peut être réalisée qu'après un échantillonnage puissant sur une phase de construction homogène (attention aux bois isolés). Si elle donne des résultats très précis (date d'abattage des arbres à la saison près lorsque l'aubier est préservé), elle peut aussi ne pas dater si l'arbre a subi une croissance stressée. En l'absence de structure charpentée, cette méthode n'a pas été utilisée ici.

-la datation par radiocarbone (^{14}C) : en étude de bâti, nous avons recours à la datation radiocarbone principalement sur les charbons de bois piégés dans les mortiers de construction. Avant de les faire dater, nous procédons à une étude anthracologique qui permet notamment de déterminer l'essence du bois. On privilégie ainsi de préférence des bois à durée de vie courte pour réduire la fourchette de datation. Si on cherche à discriminer des phases de travaux très rapprochées dans le temps, un charbon de chêne ne sera en effet pas éloquent étant donné qu'il peut atteindre plusieurs centaines d'années de vie. Malheureusement, la plupart des maçonneries rencontrées sont montées à la terre et aucun charbon n'a été trouvé.

-les mortiers : comme le rappelle très justement Pierre Guibert¹⁵ : « *en pratique, la mise en œuvre de la datation par luminescence est une chaîne opératoire complexe (hautement technique) incluant le choix de l'échantillon en fonction des questions spécifiques à résoudre, les mesures de radioactivité sur le terrain, la caractérisation des matériaux, l'extraction*

15 Directeur de l'IRAMAT, Institut de recherche sur les Archéomatériaux, UMR 5060, CNRS, Université Bordeaux Montaigne, Université de Technologie Belfort-Montbéliard, Université d'Orléans, Centre de Recherche en Physique Appliquée à l'Archéologie (CRP2A), Maison de l'archéologie.

des minéraux vecteurs de l'information chronologique, la mesure de dose équivalente, les mesures de radioactivité naturelle des échantillons et enfin la combinaison de l'ensemble des mesures pour aboutir à une datation.

[...] La datation de plusieurs échantillons pour une seule structure archéologique permet d'augmenter la représentation de l'approche chronologique et de tester la convergence des mesures. Il s'agit ici de vérifier si la dispersion observée des mesures d'âge peut être expliquée par les seuls incertitudes statistiques ou bien si des facteurs externes au processus de datation viennent accroître les écarts. Il peut s'agir, par exemple, de reemplois ou de maçonneries d'âge suffisamment espacé pour que cela soit observable directement à partir des mesures individuelles¹⁶ ». Pour l'enceinte urbaine, nous n'avons pas eu accès à des mortiers anciens, la plupart des murs étant maçonnés à la terre.

-thermoluminescence : les difficultés sont semblables à celles rencontrées pour les mortiers. Le prélèvement de terre cuite doit être effectué dans un environnement non pollué. La méthodologie n'a pas été retenue ici.

-l'étude documentaire : l'exploitation des données textuelles et iconographiques s'avère riche de sens lors d'une opération archéologique. Les recherches documentaires, en lien avec les données de terrain, semblent indispensables à l'étude de l'enceinte urbaine et sont privilégiées ici. Elles accompagneront chaque campagne de la programmée en fonction du sujet à traiter. Elles sont réalisées par Pierre Poilpré, Inrap.

-datation typo-chronologique : si la stylistique semble inhérente à l'histoire de l'architecture et son évolution, nous restons prudents quant aux réemplois éventuels, aux archaïsmes et à la volonté récurrente d'homogénéiser les phases de travaux. Ainsi, nous utilisons la typo-chronologie en dernier recours, d'autant que nous n'avons pour seul objet d'étude la pierre. Sur une architecture de bois, il est plus aisé de différencier deux phases de travaux mettant en œuvre la même stylistique grâce à la dendrochronologie. Pour autant, à Dinan, le sujet porte la fortification dont l'évolution est le reflet d'une adaptation régulière au progrès de l'artillerie. En lien avec une évolution technologique, bien circonscrite dans le temps, la typo-chronologie prend tout son sens. L'analyse comparative avec des sites proches et analogues est également porteur de sens.

En plus de ces différentes disciplines qui permettent de préciser la chronologie du site et d'apporter des informations sur l'aspect socio-économique par exemple, nous avons recours, selon les sites, à différentes analyses qui complètent les informations – anthropologie, archéozoologie et malacologie, etc. – disciplines qui n'ont pas eu d'objet sur la présente opération.

Pendant la phase terrain, l'ensemble des vestiges étudiés a fait l'objet d'un relevé topographique géoréférencé et d'une couverture photographique générale et détaillée.

En outre, en prévision de l'étude plus générale de l'enceinte sur les années à venir, nous mettons en place, dès la première année, un catalogue répertoriant les différents types de mises en œuvre. En effet, au vu de la surface à traiter et, parfois, du manque de lisibilité en raison du fait que les parements ne sont pas toujours piquetés, il a été décidé de ne pas faire de relevé en pierre à pierre hormis de façon

16 SAPIN (C.), BAYLE (M.), BUTTNER (S.), GUIBERT (P.), BLAIN (S.), LANOS (P.), CHAUVIN (A.), DUFRESNE (P.), OBERLIN (C.). *Archéologie du bâti et archéométrie au Mont-Saint-Michel, nouvelles approches de Notre-Dame-sous-Terre*. Paris : Archéologie Médiévale, tome 38, CNRS éd., 2008, p.71-122, p. 97-100.

très ponctuelle lorsque cela est indispensable pour la compréhension. Néanmoins, il nous semble primordial de pouvoir comparer les mises en œuvre sur l'ensemble du tracé de l'enceinte. Ainsi, nous proposons d'élaborer un catalogue d'échantillons de parement de 2 m par 2 m, suffisamment significatifs en termes de mise en œuvre, matériau, appareil, trame d'échafaudage, etc., et, dans la mesure du possible, avec des éléments typologiques (mâchicoulis, consoles, ouvertures de tir, etc.) permettant d'établir des analogies avec des ouvrages parfaitement datés. Ce catalogue, qui consiste en une base de données, s'alimentera au fur et à mesure de la programmation et les résultats ne seront parfaitement exploitables que lorsque suffisamment d'informations seront rentrées.

Pour mener à bien ces différentes recherches, l'équipe mobilisée sur le terrain est composée de plusieurs spécialistes parmi lesquels :

- une responsable d'opération, Elen Cadiou, spécialiste de l'archéologie du bâti (UMR 6566, CReAAH) en charge de l'étude des élévations ;
- un technicien de fouille, Fabrice Lecampion, maîtrisant la fouille stratigraphique complexe, rompu aux études urbaines, de bâti et castrales ;
- un topographe, Vincent Pommier, chargé des relevés topographiques et du géoréférencement de différents levés ;
- un photogrammètre, Yann Bernard (Virtual Archéo) pour la réalisation du nuage de points et la génération des orthophotographies.

Pour la partie post-fouille, l'équipe est renforcée par :

- un gestionnaire de mobilier et des archives de fouille, Stéphanie Hurtin ;
- une céramologue, Françoise Labaune-Jean ;
- un historien, Pierre Poilpré, en charge des études documentaires ;
- une infographe, Agnès Chéroux.

2. Principaux résultats de l'opération

2.1. La porte Saint-Malo

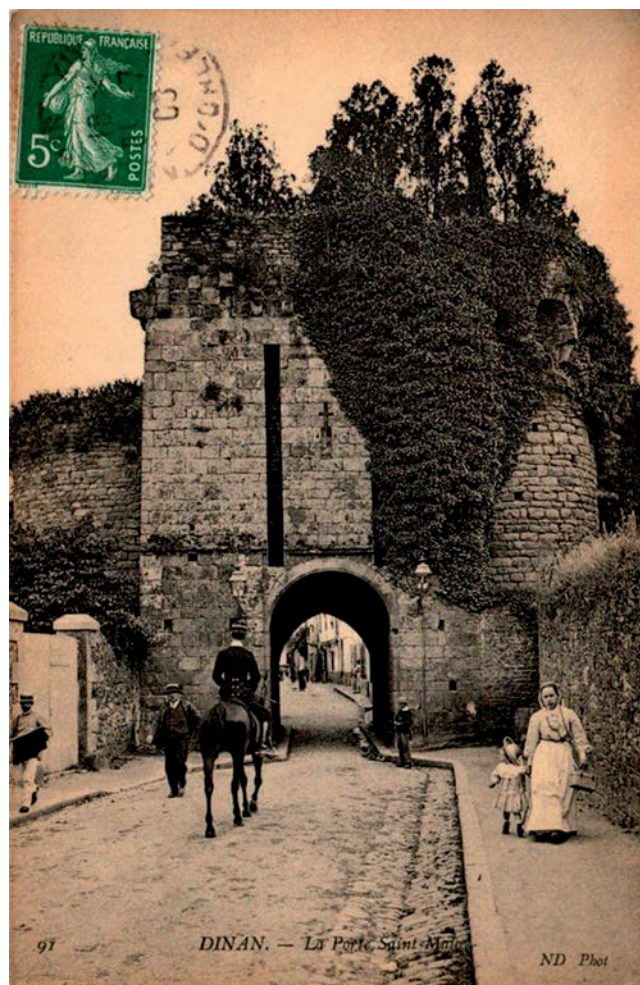
2.1.1. Les façades

2.1.1.1. La façade extra-muros

Concernant le châtelet, l'absence de piquetage des joints rend la lecture archéologique moins pertinente. Il est donc nécessaire de rester prudent sur l'interprétation.

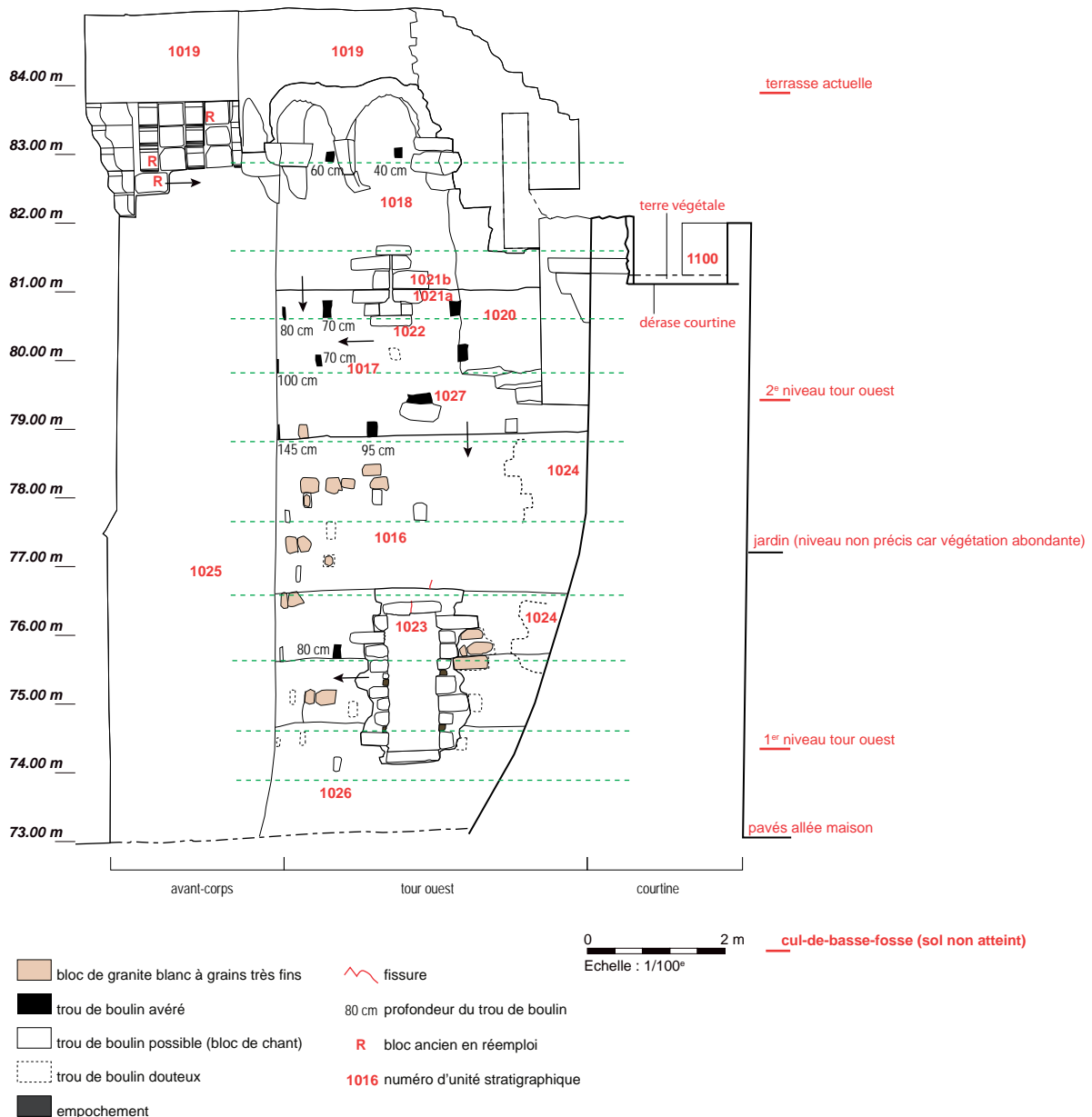
La porte Saint-Malo se compose d'un châtelet à deux tours circulaires flanquées d'un avant-corps, le tout surmonté d'une terrasse. La hauteur maximum est de 12,10 m, au sommet du parapet actuel (Fig. 36).

Fig. 36 La porte Saint-Malo au début du XX^e siècle



La tour ouest est construite en moellons équarris de granite avec quelques réglages d'assise parfois (Fig. 37). Elle est édifiée sur une base talutée à 80° sur environ 1,30 m de hauteur visible (US 1026). L'élévation présente une mise en œuvre similaire sur 6,60 m (US 1016 et 1017). Toutefois, la partie inférieure emploie de nombreux blocs de granite blanc (US 1016), que l'on ne retrouve plus sur la partie supérieure (US 1017). Une autre différence est identifiable : les trous de boulins sont plus difficilement lisibles sur 1016 ou plus exactement, plusieurs lignes apparaissent, espacées de faibles entraxes. En revanche, la partie supérieure (US 1017) montre une trame régulière et cohérente de trois lignes de trous de boulin, par ailleurs ouverts pour la plupart. Les profondeurs minimales mesurées varient de 0,70 à 1,45 m. En réalité, la ligne 1 et le boulin de 1,45 m se situent au niveau de la voûte du rez-de-chaussée, les lignes 2 et 3 étant au niveau du premier étage dont le mur mesure 1,25 m d'épaisseur en moyenne (Fig. 38).

Fig. 38 Détail des trous de boulins, profondeur mesurée © E. Cadiou, Inrap



Au rez-de-chaussée, il existe une archère frontale dont il ne reste que les deux assises inférieures en pierre de taille de granite (US 1028) (Fig. 39). La fente de tir mesure en moyenne 0,05 m. Une archère latérale, remaniée, se situe au premier étage (US 1021a) (cf. Fig. 37). À son pied se trouve un exutoire d'eaux pluviales constitué d'un bloc usé creusé en rigole (US 1027) (Fig. 40). Il paraît intégré dans la maçonnerie. Ce niveau semble également chaîné avec le retour de mur 1020 portant sur un cul-de-lampe.

Au-dessus de la troisième ligne de trous de boulin de l'élévation 1017, la maçonnerie présente une mise en œuvre différente du reste de la tour, composée d'un petit appareil de moellons (US 1018). La poursuite de l'archère (US 1021b) y paraît bien intégrée, de même que la série de mâchicoulis sur arc. Ces derniers présentent la même typologie que ceux de la courtine. Les consoles se composent de deux à trois blocs de granite grossièrement dégrossis qui portent les arcs en plein-cintre en petits claveaux.

Enfin, sur l'ensemble de la tour, on observe plusieurs reprises. La première est perceptible au travers de nombreux petits blocs de calage (US 1024) (cf. Fig. 37). Elle se situe à l'aplomb de 1020 et vient perturber 1016 et 1017 au contact de la courtine.

La seconde se développe sur toute la hauteur de la tour à la jonction de l'avant-corps (US 1030). Il s'agit d'une reprise liée à l'ancrage de l'avant-corps dans la tour plus ancienne (Fig. 41).

On note également le percement d'une porte à la base de la tour (US 1023). Son encadrement se compose à la fois des moellons équarris de la tour qui ont été simplement bûchés, de blocs neufs mais également de deux boutisses en bois par jambage (Fig. 42).

Les autres reprises identifiées sont liées à des restaurations contemporaines. On note en particulier la restitution de la partie supérieure de l'archère 1028 (US 1029) qui se caractérise par l'emploi de granite différent pour l'encadrement et la présence de nombreux blocs de calage autour d'une reprise très nette (Fig. 43).

L'archère 1021, à l'étage, a également fait l'objet d'une restauration qui concerne sa partie inférieure avec restitution d'une bouche à feu carrée (US 1022) (Fig. 44). Enfin, la partie sommitale de l'ensemble a été largement restaurée au début des années 1990 (US 1019).

La tour orientale est bien moins conservée que la tour ouest. Elle ne s'élève plus que sur 8,50 m. La mise en œuvre est cependant similaire avec une base talutée (US 1038) et une élévation en moellons équarris de granite comportant de nombreux blocs de granite blanc (US 1039) (Fig. 45). On observe cinq lignes de trous de boulins dont très peu sont débouchés (Fig. 46).

Seules deux archères sont visibles au rez-de-chaussée (US 1040 et 1046) (Fig. 47 et Fig. 48). Elles mesurent 1,80 m de hauteur par 0,03 à 0,05 m d'ouverture. L'exutoire d'eaux pluviales du premier étage semble intégré à la maçonnerie (US 1045) (Fig. 49). En revanche, on dénote un coup de sabre autour du vestige de conduit de latrine qui pourrait témoigner d'une reprise (US 1044) (Fig. 50). La lecture est cependant difficile en raison de la présence de joints de maçonnerie épais. Il en est de même avec ce qu'il reste de la courtine, matérialisé par des pierres en saillie du nu de restauration 1019 (US 1048) (Fig. 51). En l'état, il est impossible de déterminer si la tour et la courtine étaient chaînées ou non, d'autant que cette dernière a été entièrement déposée et remplacée par un mur de clôture lié à la propriété intra-muros (US 1042).

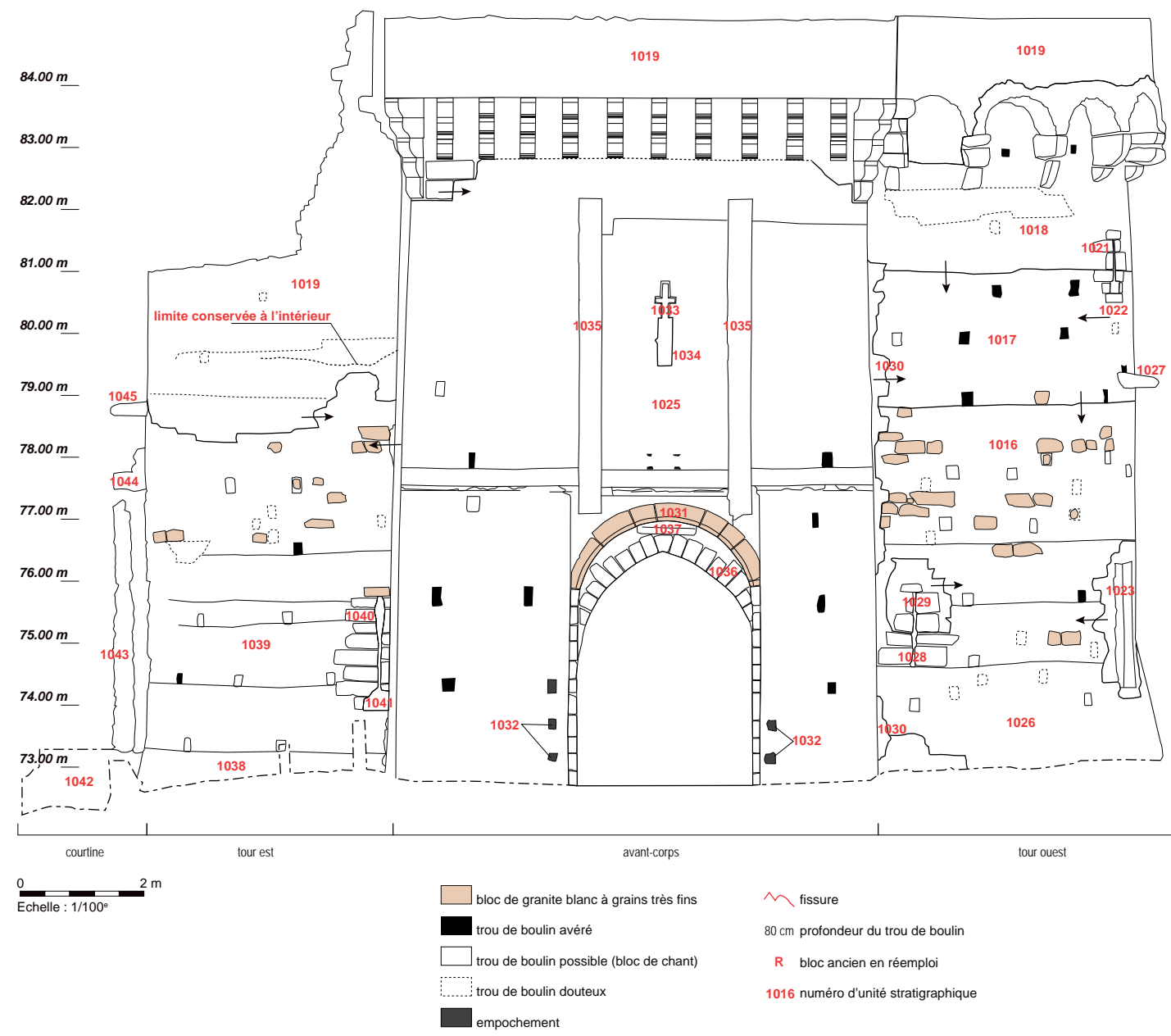


Fig. 39 La façade extérieure du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

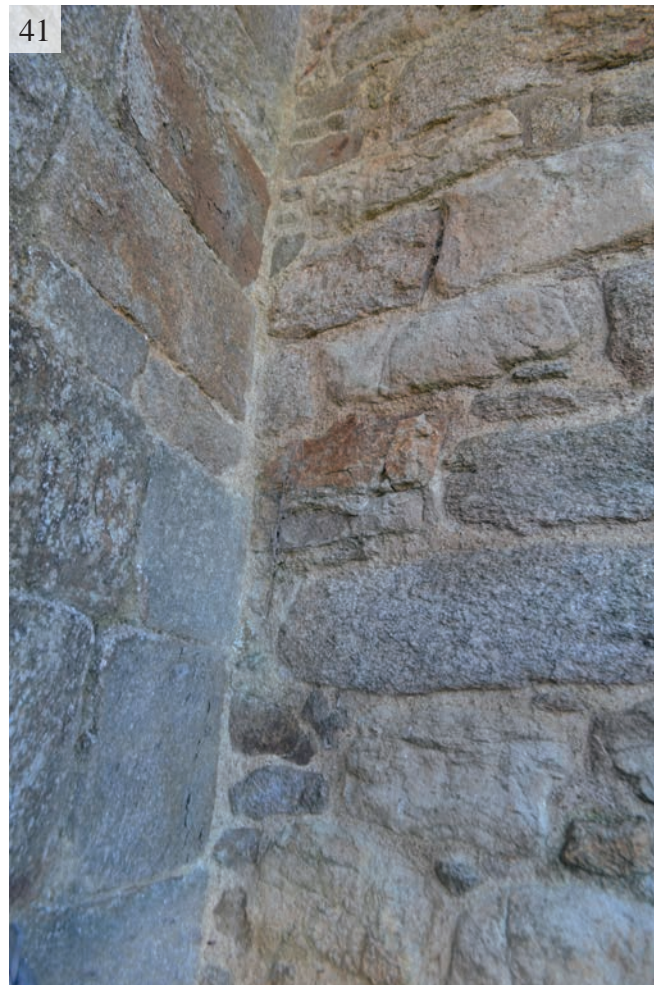


Fig. 40 L'exutoire ouest © E. Cadiou, Inrap

Fig. 41 La reprise 1030 liée à l'ancrage de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap

Fig. 42 La porte 1023 © E. Cadiou, Inrap

Fig. 43 La reprise de l'archère frontale © E. Cadiou, Inrap

Fig. 44 La reprise de l'archère 1021 (US 1022) © E. Cadiou, Inrap

On remarque les boutisses en bois.

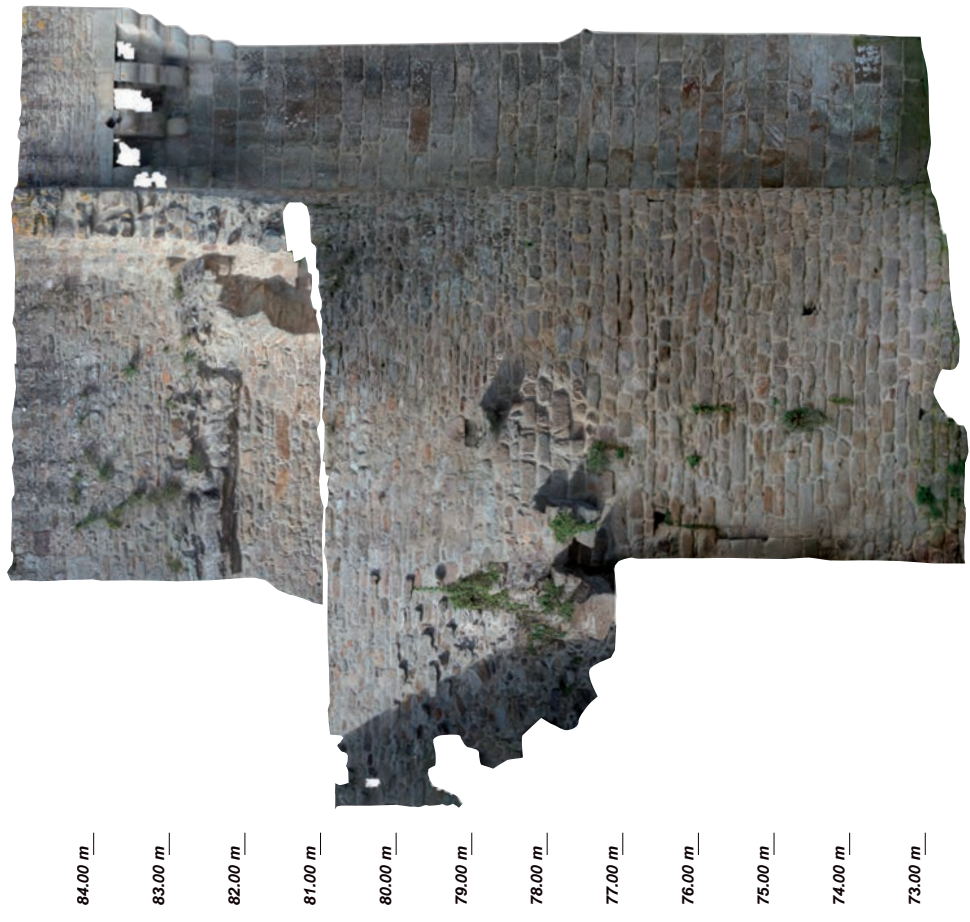


Fig. 45 Élévation de la tour est, côté est © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

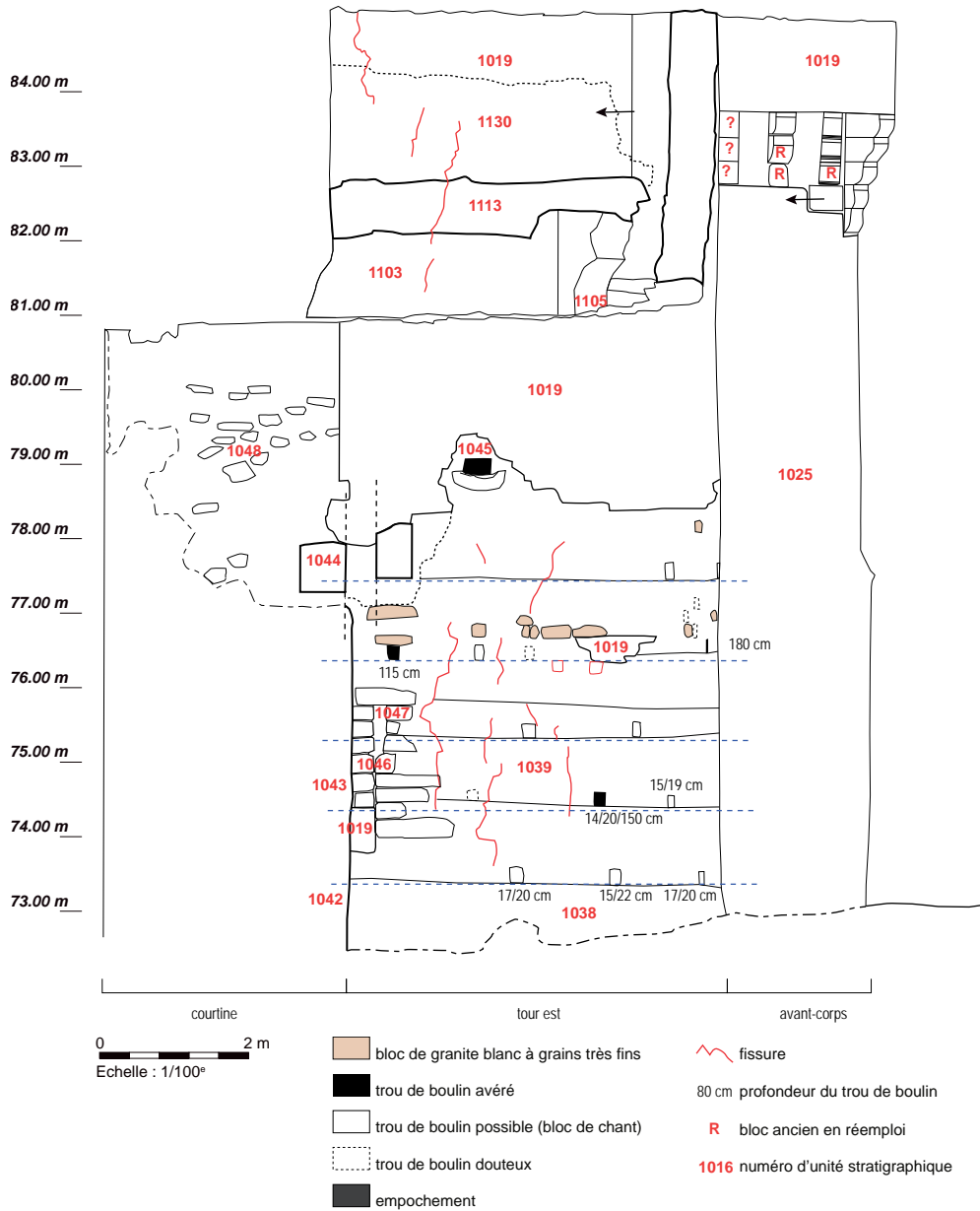


Fig. 46 Détail des trous de boulin, profondeur mesurée © E. Cadiou, Inrap



Fig. 47 L'archère 1046 © E. Cadiou, Inrap

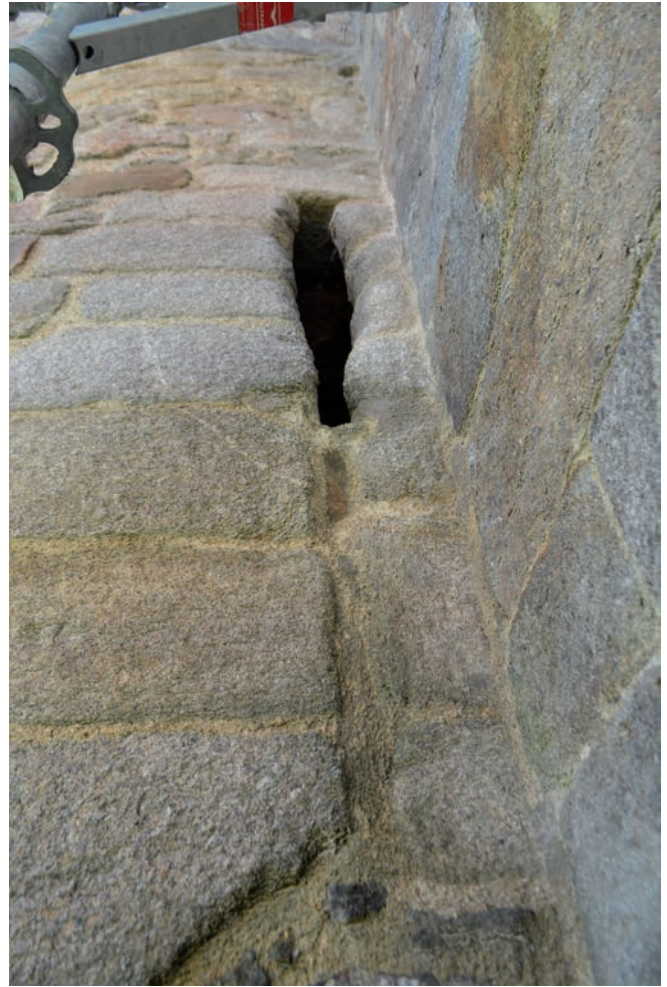


Fig. 48 L'archère frontale 1040 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 49 L'exutoire de la tour orientale © E. Cadiou, Inrap



Fig. 50 L'ancien conduit de latrine © E. Cadiou, Inrap



Fig. 51 L'arrachement courtine © E. Cadiou, Inrap

Toutefois, la tour a bien fait l'objet de multiples reprises, certaines anciennes, à commencer par la modification de l'archère frontale 1040 (US 1041). Cette dernière a été élargie à sa base pour créer une embouchure de tir d'au moins 0,41 m de large sur 0,32 m de haut (cf. **Fig. 39** et **Fig. 48**). La seconde archère a également été élargie au niveau de ses trois assises supérieures (US 1047) (cf. **Fig. 45** et **Fig. 47**).

Enfin, parmi les interventions plus récentes, on note la reconstruction de la partie sommitale de la tour en petits moellons mélangeant quelques blocs anciens à des pierres neuves aux arêtes plus vives (US 1019) ainsi que la matérialisation du conduit de latrine sur le flanc de la tour (US 1043) (**Fig. 52**).

Les deux tours du châtelet initial sont en grande partie masquées par un avant-corps construit en pierre de taille de granite qui met en œuvre un système de pont-levis (US 1025) (**Fig. 53**). Ainsi la porte 1031 qui présente un couvrement en plein-cintre en grands claveaux taillés et chanfreinés de granite blanc, est installée en retrait du nu du mur pour permettre de rabattre le pont qui mesure au moins 4,70 m de longueur par 3,10 m de large. Un larmier sépare les deux niveaux du corps-central. Des trous de boulins sont visibles au rez-de-chaussée (de 0,15 à 0,56 m de profondeur mesurée). À l'étage, seule la première ligne est lisible immédiatement au-dessus du larmier. La profondeur des trous est de 0,20 m. De façon anecdotique, on note quatre petits empochements au centre de la façade, au-dessus du larmier et quatre empochements de part et d'autre de la porte correspondant à l'ancrage des barrières du pont (US 1032).

Fig. 52 Le conduit de latrine restauré © E. Cadiou, Inrap



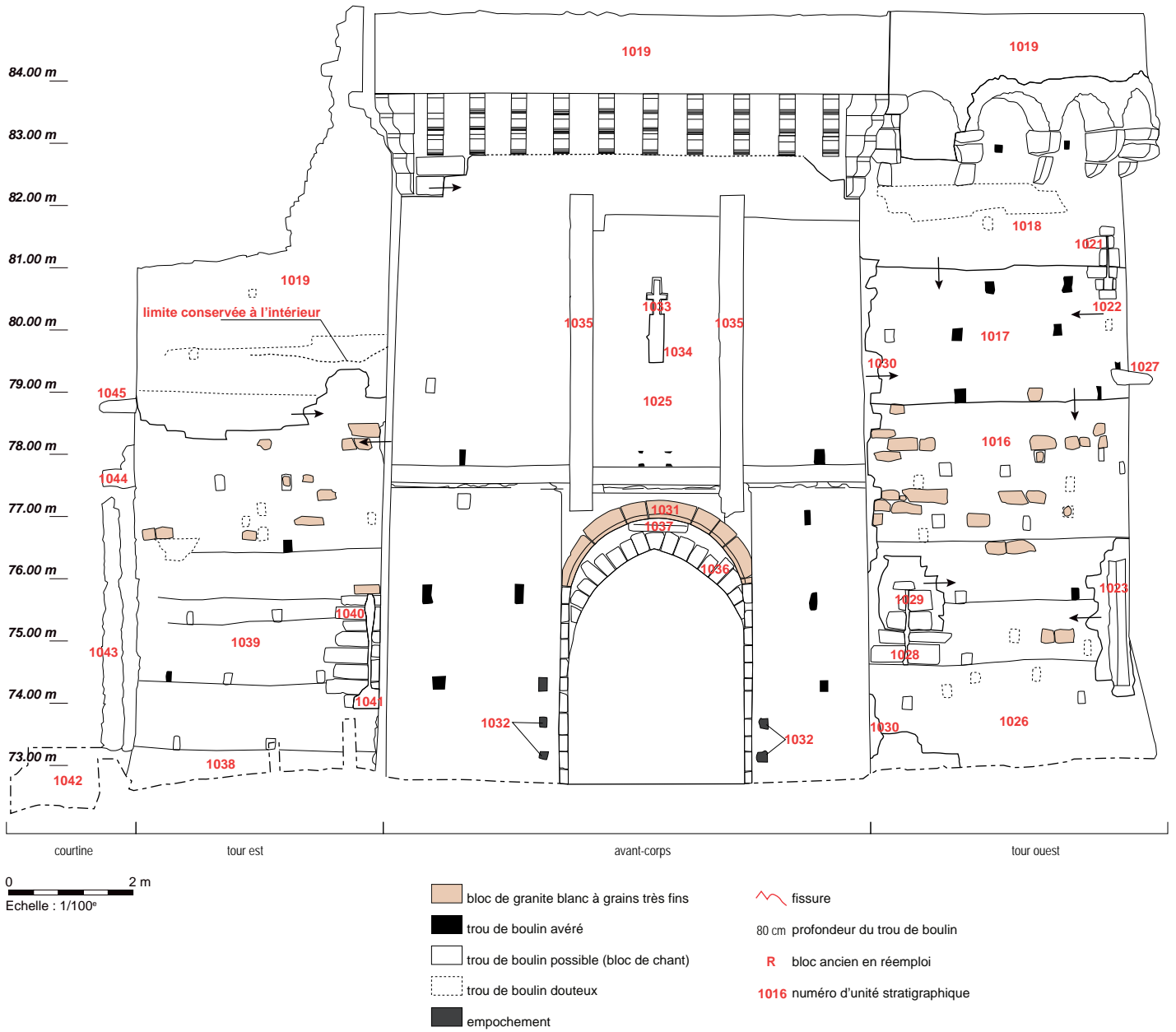


Fig. 53 La façade extérieure du châtelet © E. Cadiou, Inrap

À l'étage, la façade est percée des deux réservations pour les flèches (US 1035) ainsi que d'une ouverture de tir qui semble dédiée, à l'origine, à l'arc et à l'arbalète (US 1033). Elle est à croisillon et mesure 1,30 m de haut par 0,10 m d'ouverture. Son encadrement est chanfreiné (Fig. 54). Elle a été par la suite élargie à sa base sur 0,77 m de hauteur pour créer une ouverture de 0,22 m (US 1034) (Fig. 55). Ces travaux sont réalisés sans soin en bûchant l'encadrement d'origine.



Fig. 54 L'archère à croisillon © E. Cadiou, Inrap



Fig. 55 L'aménagement d'une canonnière © E. Cadiou, Inrap

On remarque qu'à partir de la dernière assise au sommet des deux réservations, le mur présente un nu légèrement renforcement (Fig. 56). Enfin, la partie sommitale de l'avant-corps est couverte par une série de mâchicoulis sur consoles à trois ressauts surmontés d'un parapet. L'ensemble a fait l'objet d'une reconstruction récente (US 1019) mais reprend un système plus ancien. D'ailleurs, certains blocs sont en réemploi (Fig. 57).

Pour résumer, la façade extérieure montre quatre phases principales (Fig. 58). La première concerne l'édification du châtelet à deux tours qui est mis en œuvre en trois temps : le rez-de-chaussée jusqu'au sol du premier étage ; le départ du premier étage jusqu'à mi-hauteur des ouvertures puis la partie sommitale.



Fig. 56 La différence de nu sur la façade de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap



Fig. 57 Vue générale des consoles © E. Cadiou, Inrap

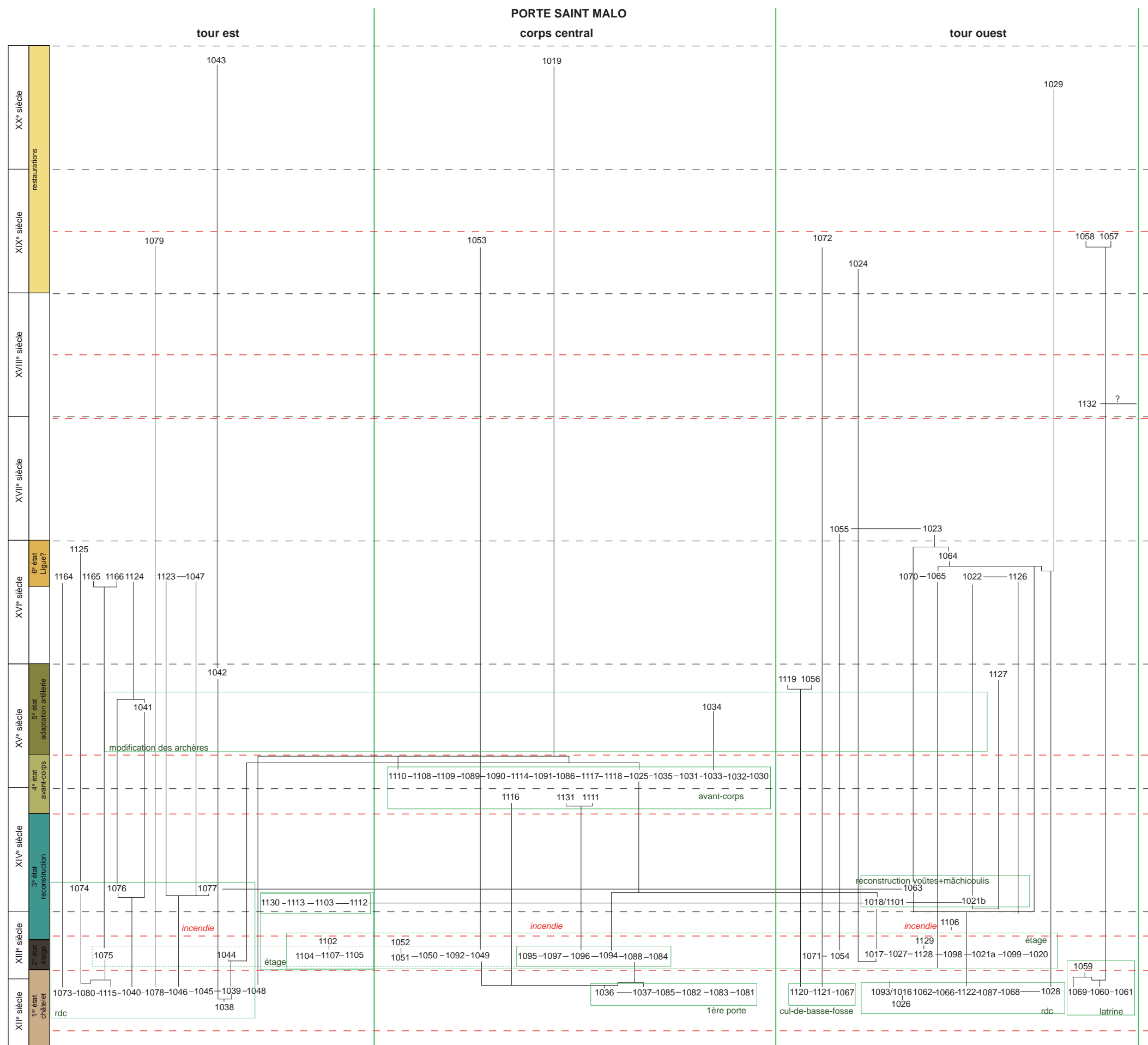


Fig. 58 Le diagramme stratigraphique de la porte Saint-Malo © E. Cadiou, Inrap

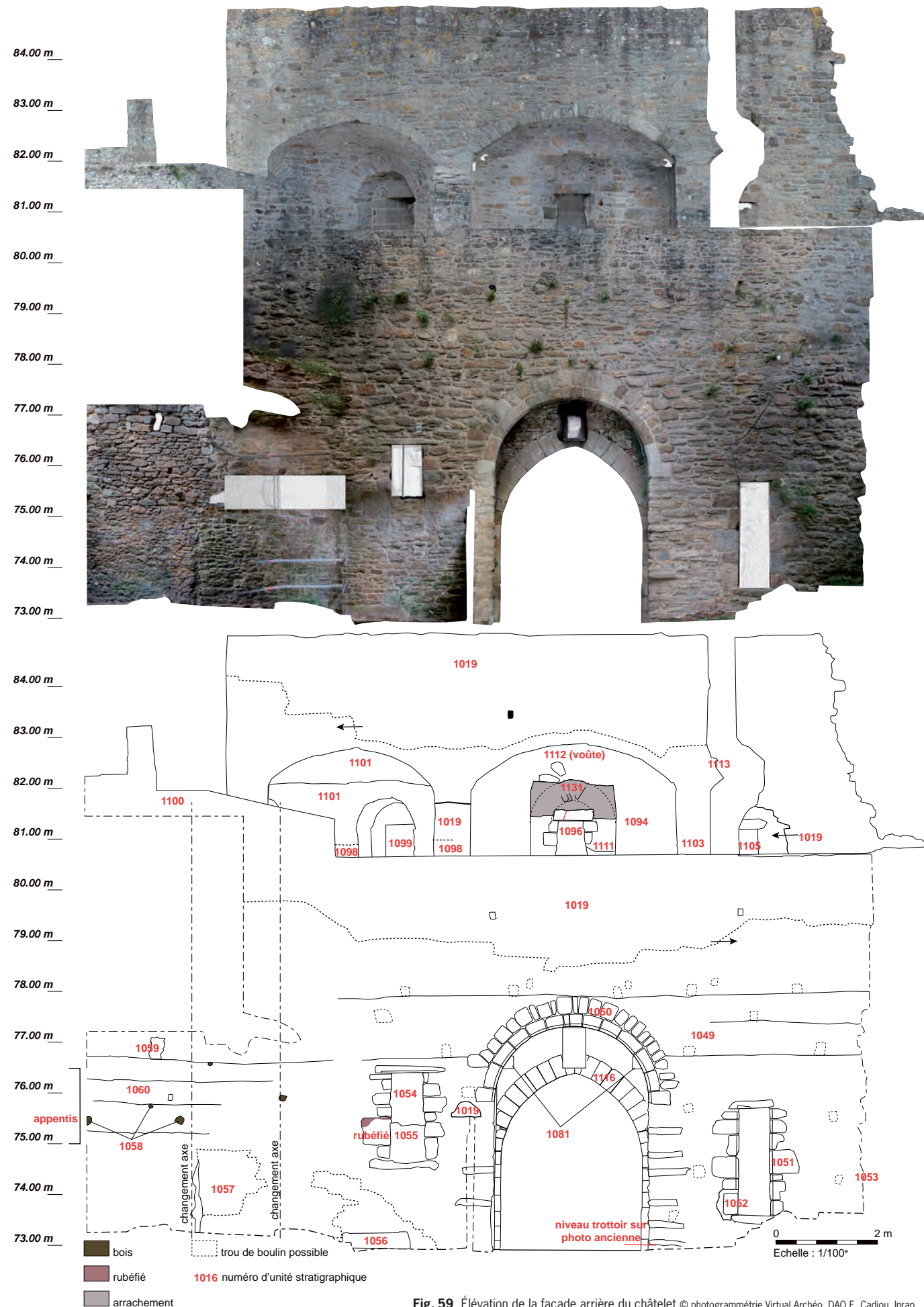


Fig. 59 Élévation de la façade arrière du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

On assiste ensuite à la construction de l'avant-corps.

Plusieurs travaux intermédiaires ont cependant lieu, qu'il est à la fois difficile d'associer entre eux et de caler chronologiquement. Les archères du châtelet primitif sont ainsi systématiquement élargies, de même que l'ouverture de tir de l'avant-corps; une porte est percée à la base de la tour ouest, peut-être en lien avec la présence de la fausse-braie dans le courant du XV^e siècle; un conduit de latrine semble ajouté *a posteriori* au premier niveau de la tour est.

Enfin, la porte fait l'objet de restaurations successives au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. On modifie à nouveau les ouvertures de tir, du moins celles de la tour ouest; on reprend l'étanchéité et les arases du châtelet; on procède à un rejointoiement général.

2.1.1.2. La façade intra-muros

La façade arrière est difficilement lisible en raison de la restauration des années 1990 et des joints en place. Néanmoins, quelques informations peuvent être mises en évidence. Elle se compose d'un petit appareil irrégulier de moellons jusqu'à une arase située à 76,70 m NGF environ puis les blocs sont plus systématiquement équarris (US 1049 et 1060) (Fig. 59). On lit régulièrement des lits de pose et quelques trous de boulins sont identifiables.

Cette face interne semble chaînée avec la porte 1050 dont les jambages mettent en œuvre de longues panneresses pour assurer la cohésion de l'ensemble. La porte est couverte d'un double arc en plein-cintre, le premier à claveaux de granite taillés et chanfreinés reposant sur deux sommiers, le second en claveaux de moellons de petits modules. Un peu plus à l'ouest, on aperçoit le jour lié à la latrine (US 1059) qui mesure 0,18 m de large par 0,42 m de hauteur. Il semble constitué d'un creusement *a posteriori* dans la maçonnerie.

À l'arrière de la tour ouest, la porte d'accès 1054 semble également chaînée à la maçonnerie mais est néanmoins transformée. Dans son état primitif, elle mesure 0,61 m de large par 1,75 m de hauteur. Son linteau est en réemploi. Il s'agit d'un bloc possédant une feuillure de 1,12 m ne coïncidant pas avec la largeur de la porte.

L'accès a été condamné par la maçonnerie 1055 qui transforme la porte en fenêtre. Enfin, notons que certains blocs de l'encadrement sont rubéfiés.

À l'arrière de la tour orientale, la porte d'accès mesure 0,60 m de large par 2,12 m de hauteur (US 1051). Elle semble également chaînée au parement et plus homogène que la porte de la tour ouest. Son encadrement est chanfreiné excepté le premier bloc ouest qui peut résulter d'une reprise (US 1052) (Fig. 60).

On observe encore plusieurs autres éléments : un linteau de porte apparaît au niveau du sol de la cour situé à l'arrière de la tour ouest (US 1056) (Fig. 61). Cet accès, certainement percé ultérieurement, mène au cul-de-basse-fosse. On lit une large reprise de maçonnerie au-dessus du linteau. Plus à l'ouest, le parement forme deux changements d'axe. Dans l'intervalle, une reprise de maçonnerie en petits moellons oblongs est visible (US 1057). Elle forme un pan coupé. À l'arrière de la tour est, le mur a également été adouci par un pan coupé sur 0,70 m (US 1053).

Ces différents remaniements sont sans doute à mettre en lien avec les propriétés qui viennent se flanquer à la fortification. On observe notamment, à l'ouest, des bois encore fichés dans la maçonnerie et qui peuvent correspondre à du bâti léger (US 1058).



On remarque qu'il n'est pas chanfreiné.

Fig. 60 Le premier bloc du jambage ouest de la porte 1051 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 61 Le linteau de la porte conduisant au cul-de-basse-fosse © E. Cadiou, Inrap

Le mur médiéval est conservé plus ou moins régulièrement jusqu'à l'altimétrie 79,30 m NGF. Au-dessus, il a fait l'objet d'une large reconstruction qui correspondait au muret actuel (US 1019).

Pour résumer, la façade à l'arrière du châtelet se compose de trois phases principales (cf. **Fig. 59**). La fortification semble homogène à l'arrière des deux tours et comprend le passage 1050 ainsi que les deux portes d'accès aux tours. Sans piquetage des joints, il est cependant très difficile de le vérifier.

Par la suite, le mur fait l'objet d'interventions successives : modification de la porte 1054, percement du passage 1056 vers le cul-de-basse-fosse, création d'un jour de latrine (US 1059), dégauchissage du parement (1057 et 1053) puis construction de bâtiments légers contre le parement (US 1058). Ces différents travaux ponctuels s'étalent certainement dans le temps. Néanmoins, l'absence de lien stratigraphique ne permet pas de les hiérarchiser. Nous les incluons par conséquent dans une seule et même phase d'interventions ponctuelles et probablement anecdotiques au regard de la fortification elle-même.

Enfin, la dernière intervention est matérialisée par la restauration des années 1990 (US 1019).

2.1.1.3. Le passage

Le passage permet de faire le lien entre les façades extérieure et intérieure (**Fig. 62** et **Fig. 63**). Du sud au nord, on observe ainsi plusieurs constructions. On reconnaît tout d'abord le retour du parement interne de la fortification qui se caractérise par un appareil assisé de moellons équarris de granite aux blocs très érodés et liés à la terre. Ce retour mesure 1,50 m (US 1049). La largeur du passage est de 3,00 m. Les assises mesurent en moyenne entre 0,15 et 0,18 m d'épaisseur. Ce parement compose le tableau du passage couvert par l'arc en plein-cintre 1050. À l'arrière de l'arc, la voûte est constituée d'un petit appareil de schiste (US 1092). Les claveaux de l'arc ne sont pas chaînés à la voûte (**Fig. 64**). Le maillage entre la maçonnerie 1049 et la porte 1036 indique une non contemporanéité des deux : rupture des assises, calages, blocs bûchés et mortiers différents (**Fig. 65**). Les tableaux 1049 sont liés à la terre et viennent s'appuyer sur la porte 1036 donc les pierres de taille sont liées au mortier de chaux beige (**Fig. 66**).

Les assises mesurent de 0,23 à 0,31 m d'épaisseur et portent un arc en tiers-point ou plutôt trois arcs successifs de manière à aménager un assommoir (US 1082) puis une herse (US 1083) (**Fig. 67**). De part et d'autre, on lit encore les empochements liés au cintre maintenant les voûtes en construction (US 1085). La porte a une largeur de passage de 2,77 m pour une épaisseur totale de 2,28 m en raison de la succession assommoir/herse qu'elle comporte. L'assommoir en lui-même mesure 0,50 m de large pour une longueur de 2,56 m. Autour du passage de la herse, ménagé dans un vide de 0,12 m, les claveaux sont irréguliers, usés, et plusieurs natures de granite sont utilisées. Leur hauteur varie de 0,22 à 0,42 m et leur largeur de 0,17 à 0,24 m. Au contraire, côté ville, l'arc apparaît extrêmement régulier. Il est chanfreiné et les claveaux de granite gris clair mesurent en moyenne 0,40 m de hauteur pour une largeur de 0,25 m (US 1116). Il semble ainsi reconstruit tout comme la maçonnerie qui le surmonte (**Fig. 68**). Cette dernière intègre les deux crapaudines des vantaux qui sont possiblement restés en place lors de la restauration (US 1081). Toutefois, une incohérence est constatée dans les cotes des vantaux. En effet, la largeur de la porte est de 3,00 m, un vantail mesure par conséquent 1,50 m.

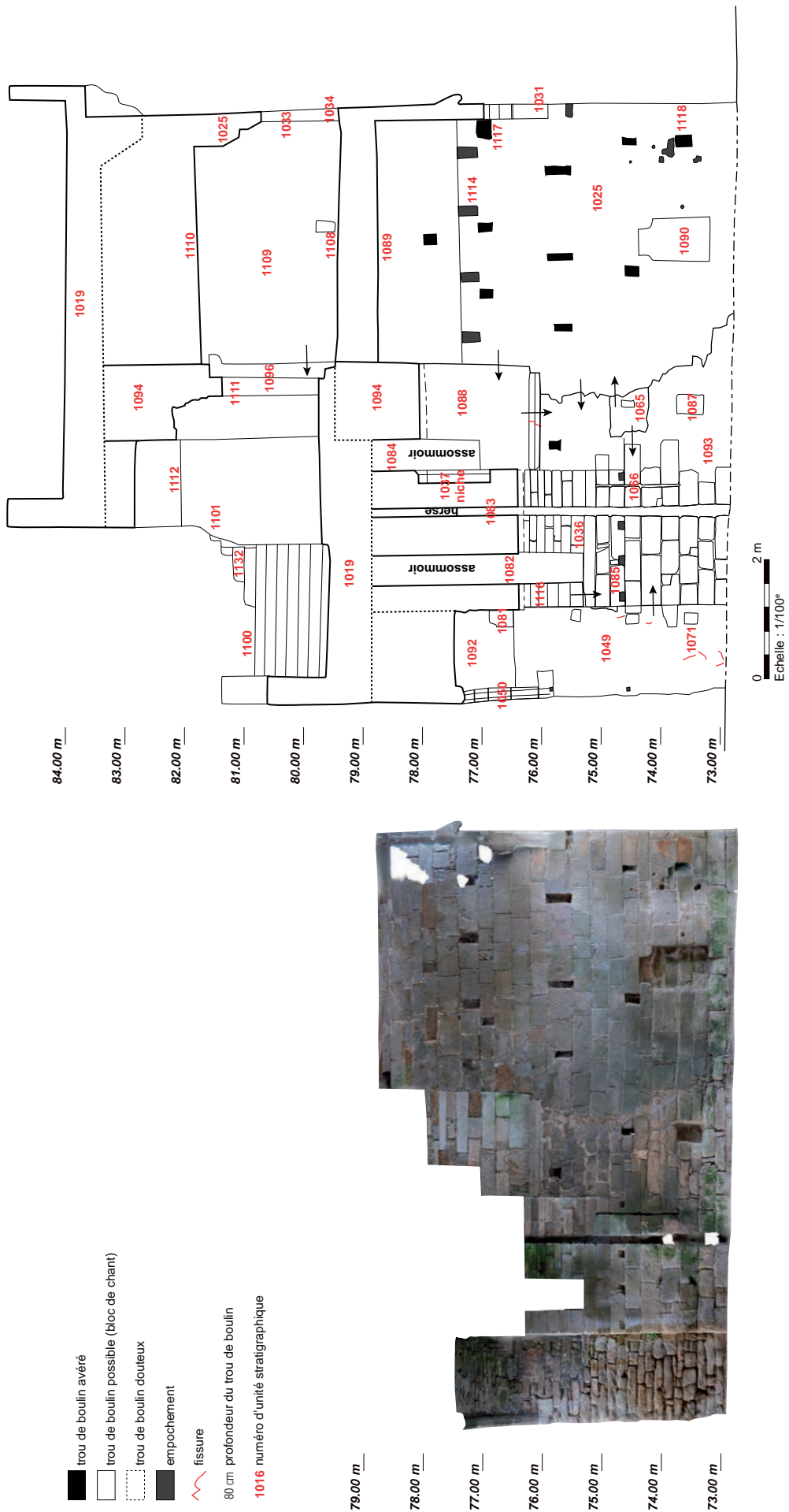


Fig. 62 Le mur ouest du passage © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap



Fig. 64 Les claveaux de l'arc 1050 non chaînés à la voûte
© E. Cadiou

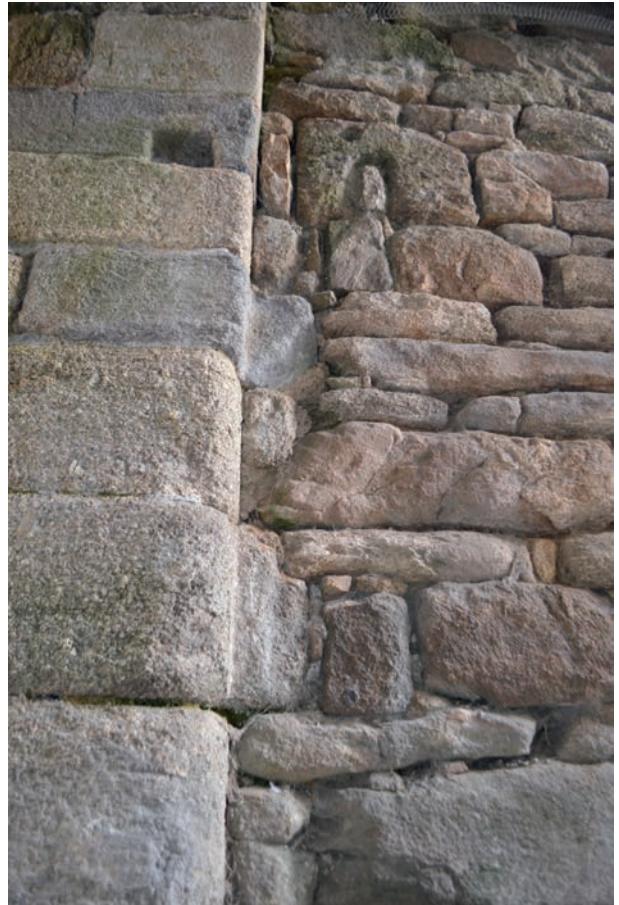


Fig. 65 Un harpage de force? © E. Cadiou, Inrap



Détail du liant en terre de 1049 qui s'appuie sur 1036. Le mur de gorge est donc postérieur.

Fig. 66 La relation entre le mur de gorge 1049 et la porte 1036 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 67 L'assommoir et la herse de la porte 1036 © E. Cadiou, Inrap

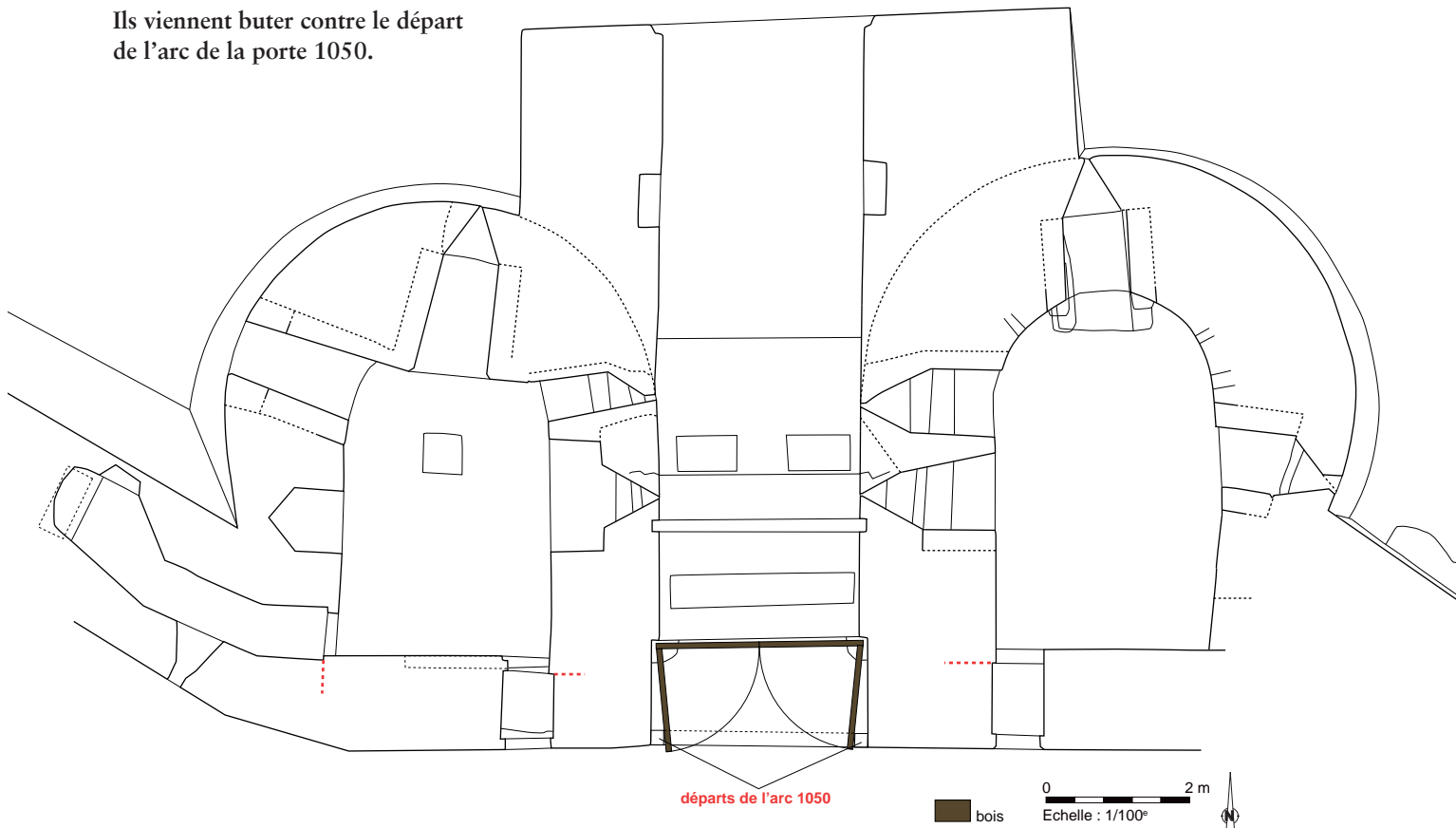
Fig. 68 L'arc 1036 remonté
(US 1116) © E. Cadiou, Inrap



Or, la largeur du mur 1049 contre lequel viennent s'adosser les vantaux ouverts est de 1,52 m. Cette largeur serait suffisante s'il ne fallait pas soustraire l'arc 1050, conçu comme un arc doubleau, qui réduit ainsi la place disponible à 1,30 m (Fig. 69). Il est donc possible que les deux crapaudines ne soient pas en position originelle ou que le mur 1050 soit une reconstruction ne prenant pas en compte les vantaux, nous y reviendrons.

Fig. 69 Restitution des vantaux ouverts
© photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou,
Inrap

Ils viennent buter contre le départ de l'arc de la porte 1050.



Dans l'épaisseur de la porte 1036 sont aménagées deux archères accessibles depuis chacune de tours (US 1066 et 1073). Celle de la tour ouest mesure 1,40 m de hauteur, celle de la tour orientale, 1,55 m. Toutes deux ont une largeur de 0,03 m.

Côté extérieur, la porte 1036 est surmontée d'une niche construite en pierre de taille et couverte en arc surbaissé (US 1037). Sa largeur est de 0,70 m pour une hauteur de 1,55 m et une profondeur de 0,21 m. Le claveau central a cependant été déposé lors d'une intervention postérieure (Fig. 70 et Fig. 71). La maçonnerie est montée à la terre et les joints à la chaux à forte granulométrie (Fig. 72).

Fig. 70 La niche 1037 © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

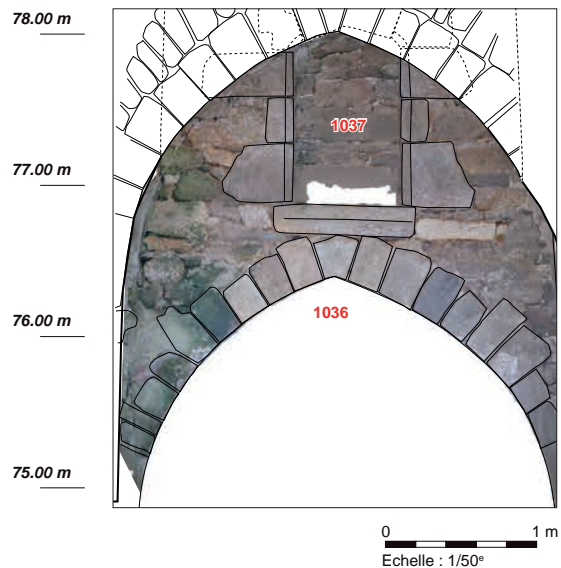


Fig. 71 La niche 1037 © E. Cadiou, Inrap

La maçonnerie est liée à la terre et jointoyés au mortier de chaux.



Fig. 72 Le liant de la niche 1037 © E. Cadiou, Inrap

Enfin, la porte 1036, du moins ses deux tableaux sont parfaitement chaînés avec les maçonneries 1093 (côté ouest) et 1115 (côté est). Le parement 1093 est plus lisible que son opposé, du moins, moins perturbé. Il se compose de moellons équarris assisés et possède une niche (US 1087). Les deux murs possèdent chacun un trou de boulin. Il s'agit en réalité des départs des deux tours du châtelet, ce qui permet de confirmer la synchronie de construction entre le châtelet et la porte 1036. En effet, le parement en pierre de taille 1036 et en moellons équarris 1093 sont intimement liés et parfaitement assisés.

Par la suite, la façade primitive est doublée par l'ajout de l'arc en tiers-point 1088 qui ménage deux assommoirs (US 1084) séparés par trois claveaux qui viennent s'insérer à la place du couvrement de la niche antérieure 1037. À l'instar de l'arc 1036, cet aménagement met en œuvre des granites différents, gris clair, gris foncé, voire certains blocs en réemploi et rubéfiés (Fig. 73). Afin d'insérer cette nouvelle façade avancée, la façade précédente a été en partie bûchée (Fig. 74). Ce besoin de renforcer la défense se lit également au travers de l'insertion d'une ouverture de tir supplémentaire : une archère de 1,18 m de hauteur pour une ouverture de 0,05 m est aménagée sur la tour orientale (US 1075). En l'état, il est impossible cependant d'affirmer la synchronie de cette ouverture avec l'ajout de la façade avancée 1088/1094.

Les claveaux séparant les deux mâchicoulis s'insèrent à la place de l'arc de la niche 1037 ; on observe des calages dans l'ancien corps central suite à l'édification de la façade avancée.



Fig. 73 La façade 1094 ajoutée © E. Cadiou, Inrap



Fig. 74 Le bûchement de la première façade du châtelet pour intégrer la façade avancée © E. Cadiou, Inrap

Plus tardivement, le châtelet est renforcé par la construction de l'avant-corps en pierre de taille de granite à la mise en œuvre très homogène où l'on distingue plusieurs trous de boulines (US 1025). Les deux côtés du passage sont conçus de façon symétrique : on observe la présence d'une niche

faisant office de banc de 0,70 m de large par 1,20 m de hauteur avec un linteau à coussinet (US 1090 à l'ouest et 1091 à l'est). Sous la voûte en berceau (US 1089), on note la présence d'une série de quatre empochements de part et d'autre du passage (US 1114). Alignés sur un plan horizontal, ils mesurent 0,16 m de large pour une hauteur de 0,30 m et sont à mettre en lien avec une structure probablement liée au système de pont-levis, pour retenir le basculement des flèches lorsque le pont est descendu. À ce système, on peut également associer les cavités 1117 où se situe l'axe de rotation des flèches ainsi que les celles où se glissent un boulin bloquant les flèches lorsque le pont est en position fermée (US 1118). Sur le parement oriental, on note également la présence du sillon laissé par le basculement du pont (US 1086). Sous la voûte sont aménagés trois assommoirs disposés de façons aléatoires (Fig. 76).



Fig. 76 Les assommoirs de la voûte de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap

Enfin, on constate des modifications liées à l'artillerie. Sur la tour ouest tout d'abord, une petite bouche de tir de 0,12 m par 0,22 m de hauteur est aménagée au côté de l'archère 1066 ; en vis-à-vis, les deux archères sont modifiées : celle d'origine (US 1073) est élargie à sa base (US 1164), la seconde ajoutée a posteriori est au contraire condamnée à sa base (US 1165) et surélevée dans sa partie supérieure (US 1166).

Pour résumer, le passage comporte cinq phases principales de travaux (voir Fig. 59). La première concerne la construction du châtelet composé des deux tours à archères et d'une porte avec herse, assommoir et vantaux. Le deuxième état concerne la (re) construction du mur arrière qui vient possiblement remplacer un mur plus ancien contre lequel était venu se flanquer le châtelet. Par la suite, la défense est renforcée par un double assommoir devant la herse et une ouverture de tir supplémentaire. Le système d'entrée est ensuite modifié par la construction de l'avant-corps mettant en œuvre un pont-levis à bascule avant que des ouvertures de tir probablement liées à l'usage d'armes épaulées soient mises en place ou modifient les ouvertures existantes.

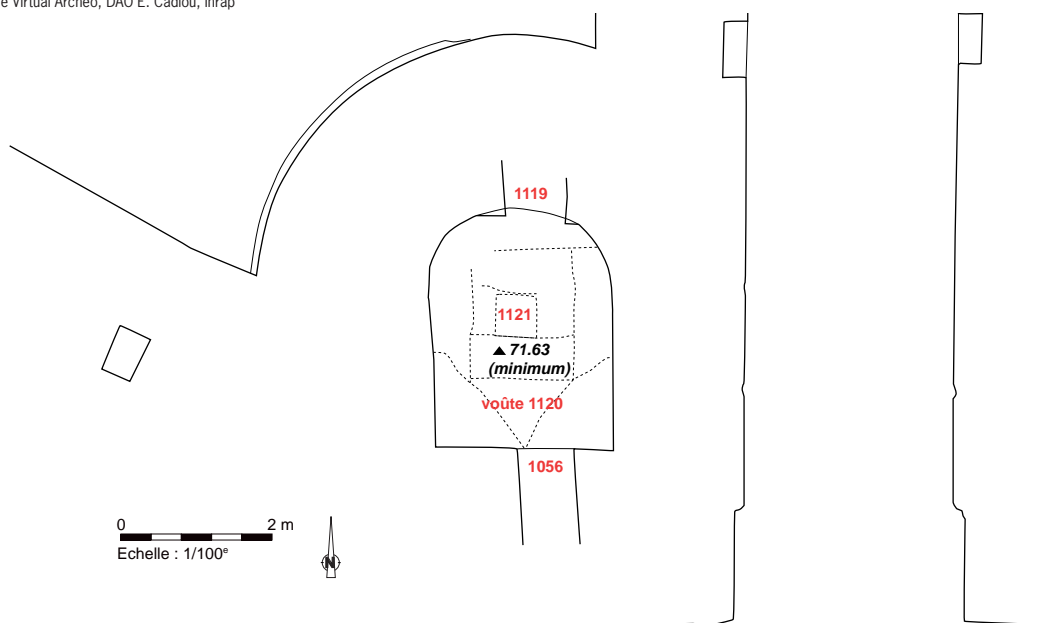
2.1.2. L'intérieur de la porte

2.1.2.1. Le cul-de-basse-fosse

La tour ouest comprend un cul-de-basse-fosse dont le niveau de sol, non accessible en raison des nombreux débris accumulés, se situe approximativement à 71,40 m NGF. La salle, de forme semi-circulaire, mesure 2,36 m de large par 3,16 m de long et est accessible à l'origine uniquement par l'embouchure 1121 aménagée dans la voûte 1120 (Fig. 75).

Fig. 75 Plan du cul-de-basse-fosse

© photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap



Lors de l'intervention archéologique, cette pièce n'a pas été visitée pour des raisons de sécurité. Néanmoins, un relevé photogrammétrique a pu en être partiellement réalisé. Il permet de voir l'appareil en grands moellons à peine équarris (US 1120). Des reprises en petit appareil semblent discernables, que nous ne noterons cependant pas faute d'avoir pu faire une véritable étude de bâti. Cette salle est couverte par une voûte en encorbellement faite de dalles de granite de grand format (US 1121) : les premières sont posées en diagonale dans les angles et mesurent, pour la partie visible, 1,70 m de longueur pour 1,00 m de largeur. Sur cette première assise, les dalles suivantes sont posées en biais et reprennent ainsi la trame orthogonale de la pièce en ménageant un passage carré de 0,55 m de côté vers le rez-de-chaussée (US 1067).

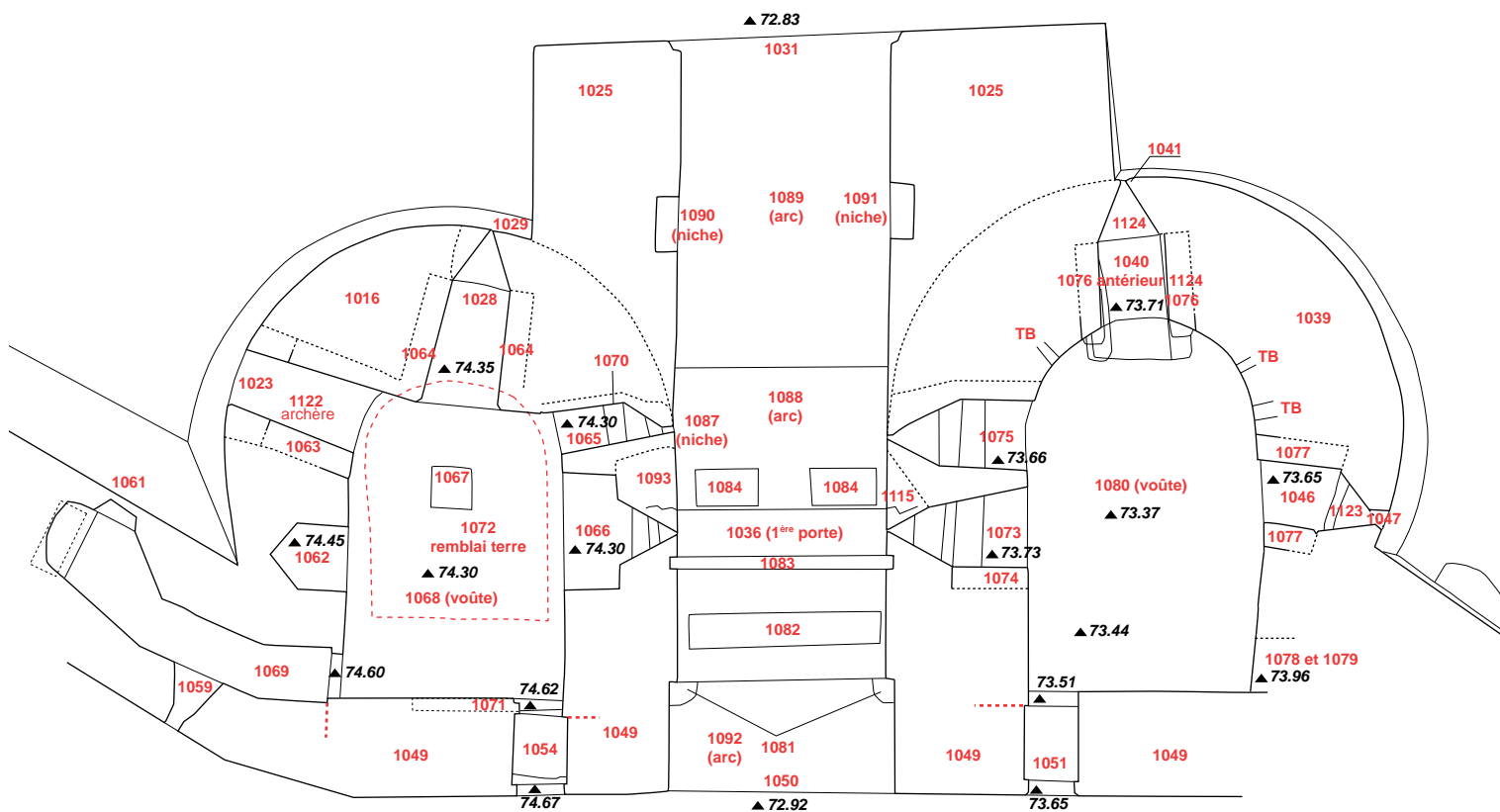
Toutefois, deux accès ont été créés par la suite : une porte menant vers l'extérieur, probablement dans le boulevard (US 1119) et une seconde côté ville dont le linteau est visible (US 1056). Les reprises pour l'insertion de ces deux portes sont parfaitement visibles sur la photogrammétrie.

2.1.2.2. Le premier niveau

Entre le cul-de-basse-fosse et le niveau supérieur, un ressaut de 0,23 m est aménagé sur le pourtour de la maçonnerie. Le ressaut s'élargit à 1,00 m sur la gorge (Fig. 77). Ainsi, le plan du rez-de-chaussée¹⁷ mesure 2,90 m de large par 4,40 m de longueur si on restitue l'hémicycle disparu. La hauteur du sol se situe environ 1,60 m au-dessus du niveau extérieur et la hauteur sous voûte monte à 3,40 m. L'épaisseur des murs de la tour varie de 1,50 à 1,60 m sur les côtés et fait 1,90 m en partie frontale. Le diamètre de la tour est de 6,00 m hors-tout.

Fig. 77 Plan du rez-de-chaussée

© photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap



En pointillé rouge : le plan du cul-de-basse-fosse qui ménage un large ressaut.

--- absence de chaînage

0 2 m
Echelle : 1/100°

17 Le terme de rez-de-chaussée est impropre puis que le sol de cette salle se situe à environ 1,60 m du niveau extérieur. Nous l'employons cependant pour simplifier la compréhension.

À l'instar du cul-de-basse-fosse, la salle est couverte par une voûte en encorbellement composée de grandes dalles monolithes de granite dont de nombreuses sont fissurées (US 1068) (Fig. 78).

Fig. 78 Détail de la voûte du rez-de-chaussée
© photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

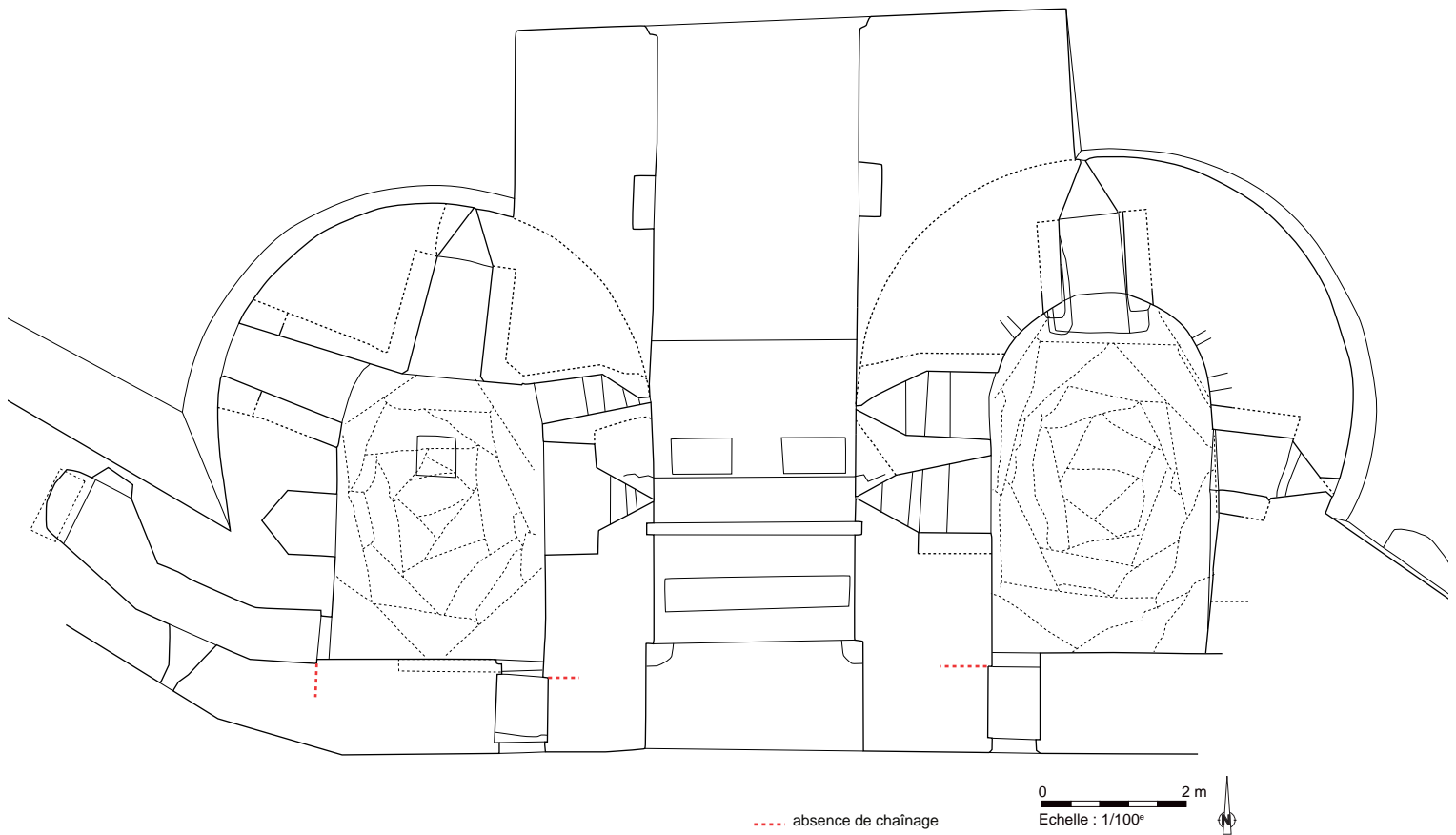




Fig. 79 La porte 1054 : chaînage des pierres d'encadrement extérieur avec le tableau © E. Cadiou, Inrap

On accède à ce niveau par la porte 1054 située sur le mur de gorge 1049 qui mesure 1,30 m d'épaisseur. L'encadrement extérieur de la porte 1054, dont les blocs sont chaînés avec les tableaux, forme une feuillure de part et d'autre (Fig. 79). Côté intérieur, l'aménagement est plus complexe. À l'ouest, on observe un encadrement classique, à feuillure intérieure et extérieure, les blocs étant chaînés au tableau (Fig. 80 et Fig. 81). À l'opposé, sur le tableau oriental, on remarque que le parement s'arrête à l'aplomb du mur de la tour, sans aucun chaînage comme si l'une des deux constructions venait s'appuyer sur l'autre *a posteriori* (Fig. 82). On observe également cette absence de liaison à l'entrée du couloir de latrine (US 1069) rendant ainsi la maçonnerie 1049 et la porte 1054 qui lui est associée, indépendante du reste de la tour (Fig. 83). Le parement intérieur, irrégulier et très abîmé ne permet pas une lecture archéologique en l'état (Fig. 84). Une rainure de 1,96 m de long sur 0,15 m de hauteur est pratiquée à la base du mur pour le passage d'un boulin bloquant les vantaux de la porte (US 1071).



Fig. 80 La feuillure intérieure sur le tableau ouest © E. Cadiou, Inrap



Fig. 81 La feuillure ouest côté depuis l'intérieur de la tour © E. Cadiou, Inrap



Fig. 82 L'absence de liaison de la porte 1054 avec la tour ouest
© E. Cadiou, Inrap



Fig. 83 L'absence de liaison de la porte 1069 avec la tour ouest © E. Cadiou, Inrap

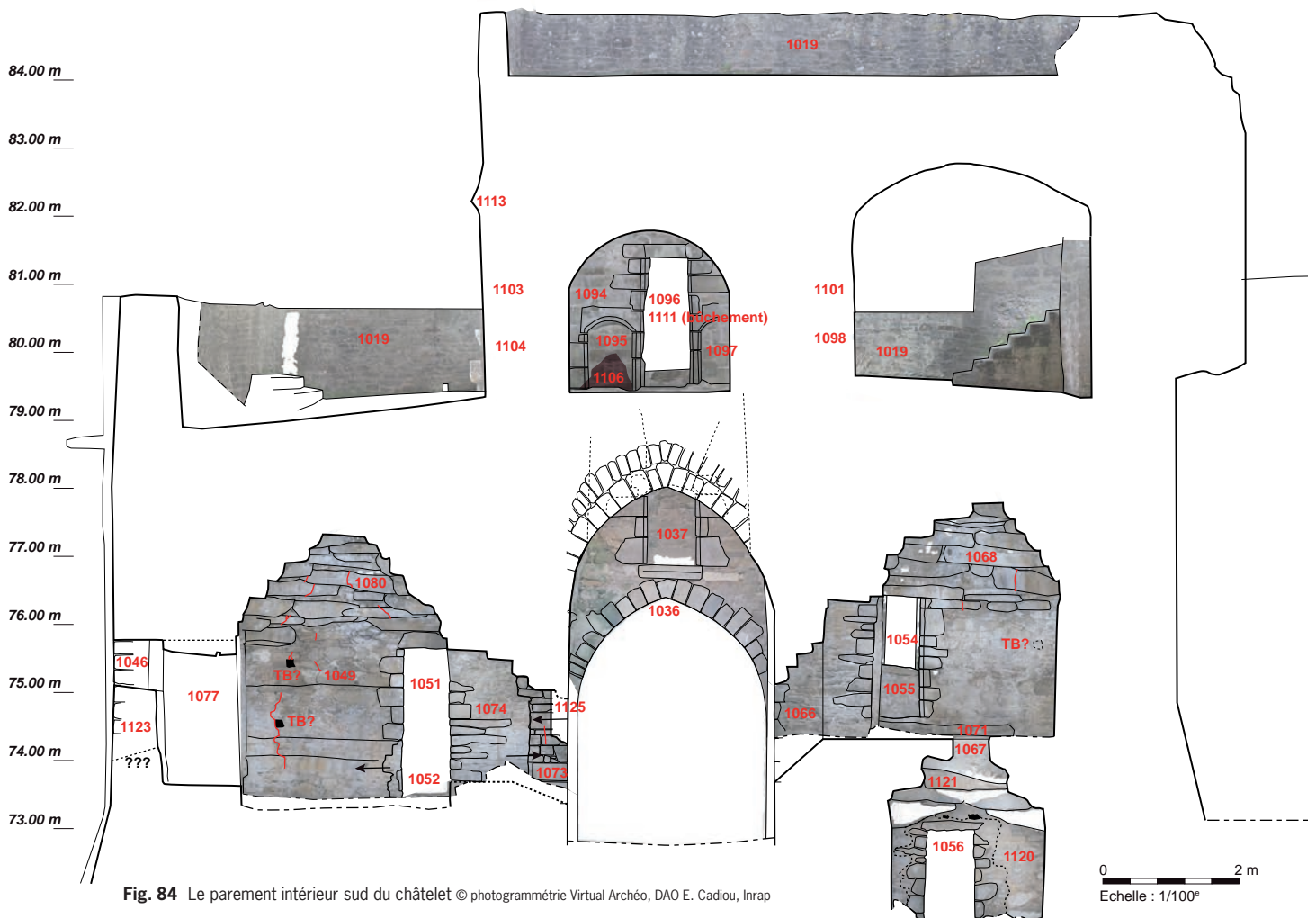


Fig. 84 Le parement intérieur sud du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

Le reste de la tour est plus simple à déchiffrer. La maçonnerie est en moellons et panneresses de granite montés à l'argile et régulièrement assisés (Fig. 85). Dans l'angle sud-ouest se trouve l'accès à une latrine (US 1069) dont le siège se trouve au fond d'un couloir légèrement courbe de 4,40 m de longueur (Fig. 86). Deux jours éclairent cet espace, l'un vers la ville qui peut être reperçé plus tardivement (US 1059), l'autre vers l'extérieur qui est actuellement bouché (US 1061). La porte d'accès mesure 0,60 m de large pour 1,66 m de hauteur. Elle est couverte par un double linteau droit fissuré. De la même façon, le seuil est fissuré. Son jambage nord est réalisé avec des moellons équarris en moyenne de 0,21 à 0,26 m de hauteur. Immédiatement au nord de la porte 1069, et parfaitement liaisonnée avec elle, se trouve une cheminée dont le fond est triangulaire (US 1062) (Fig. 87). Elle est de format relativement réduit avec 0,87 m de large pour une profondeur maximum de 1,00 m. Entièrement intégrée à la maçonnerie, elle ne possède ni manteau ni faux-manteau. Son couverture a cependant été détruite, ne permettant pas d'en connaître la typologie (hotte circulaire ou droite?). La cheminée est chaînée au nord avec une ouverture, probablement une archère à niche (US 1122). Cependant, cette dernière est très largement transformée. Il n'en subsiste que son jambage sud qui porte une dalle de granite faisant office de coussinet pour le linteau (cf. Fig. 85). Son architecture pouvait ressembler à l'archère à niche qui est en vis-à-vis et contrôle le passage (US 1066) (Fig. 88). La niche mesure 1,50 m de large sur 0,73 m de profondeur. Elle ouvre sur une archère dont l'appui est plongeant et couverte par des dalles de granite en palier (Fig. 89 et Fig. 90). L'embrasure mesure quant à elle 0,71 m de profondeur.

Fig. 85 Le parement intérieur ouest de la tour
OUEST © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou,
Inrap

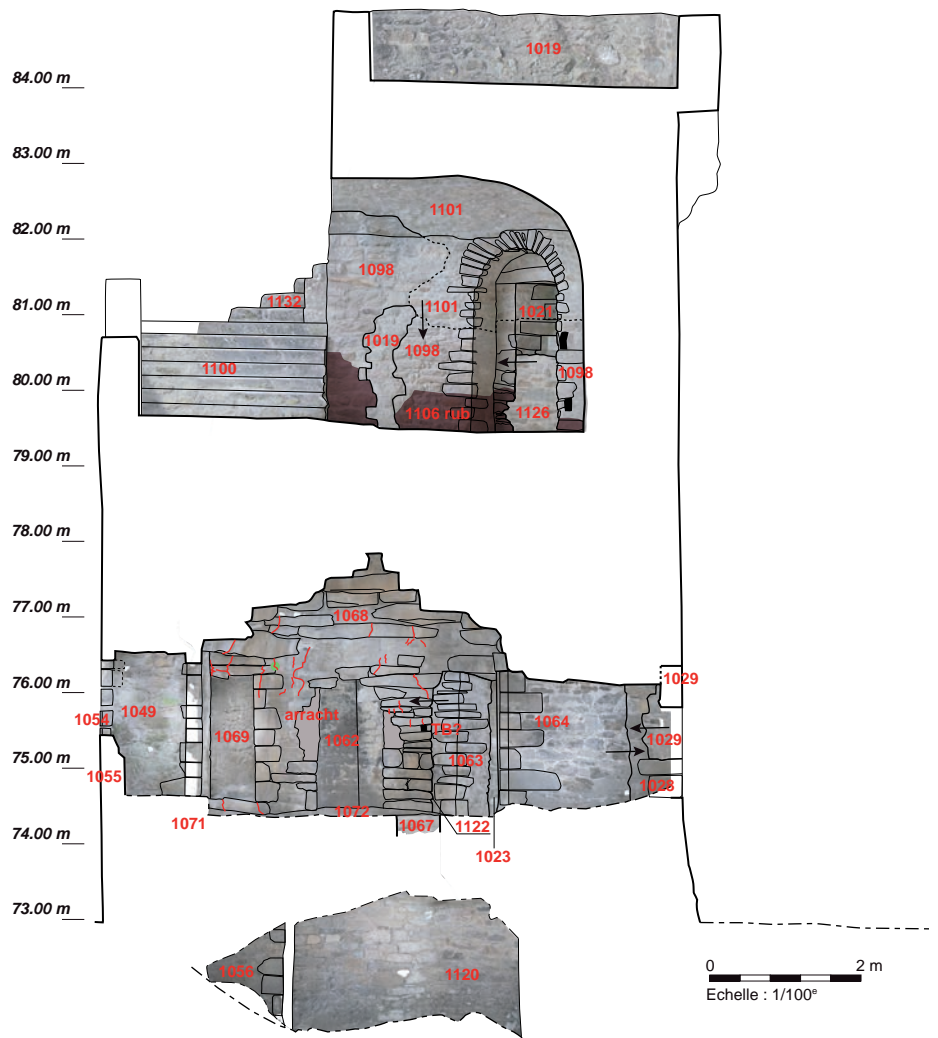




Fig. 86 Le siège de latrine © E. Cadiou, Inrap



Fig. 87 La cheminée © E. Cadiou, Inrap

Fig. 88 Le parement intérieur est de la tour ouest © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

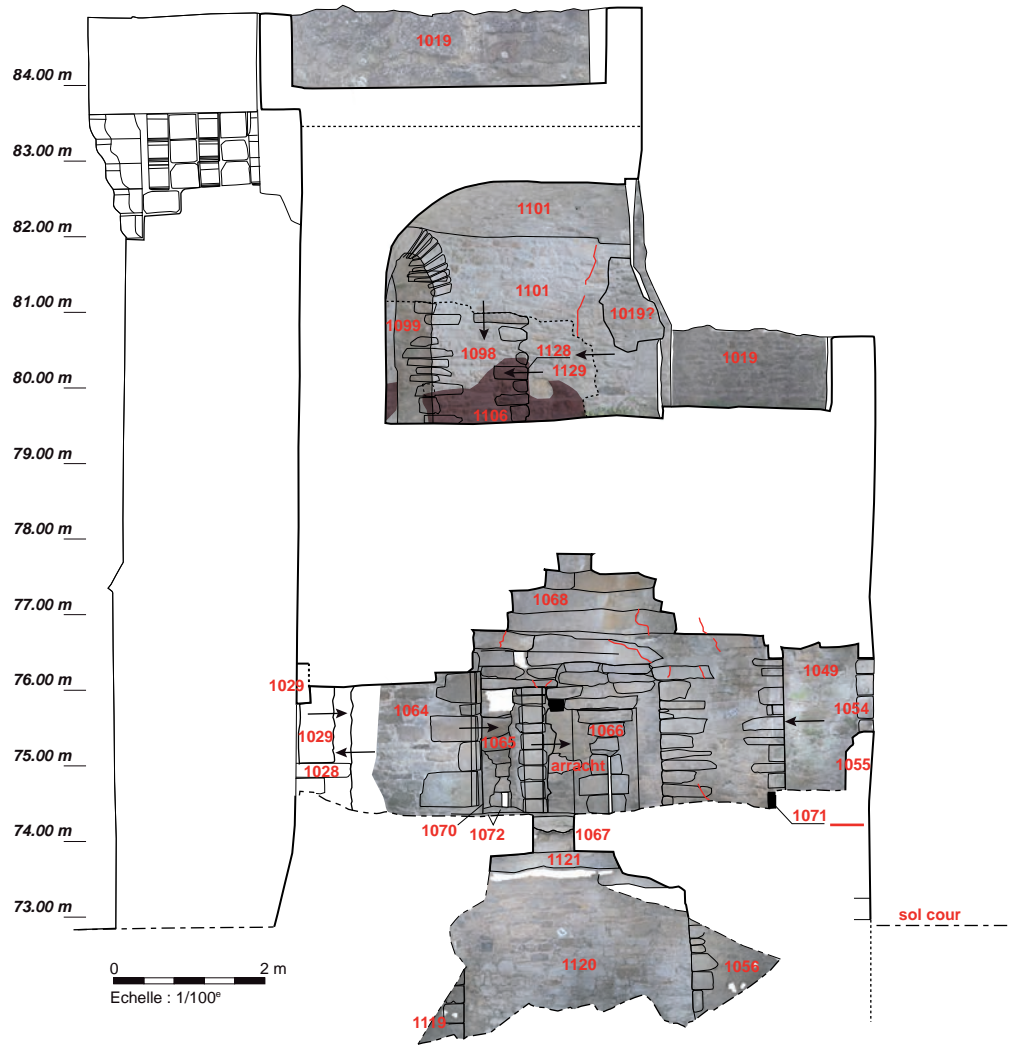
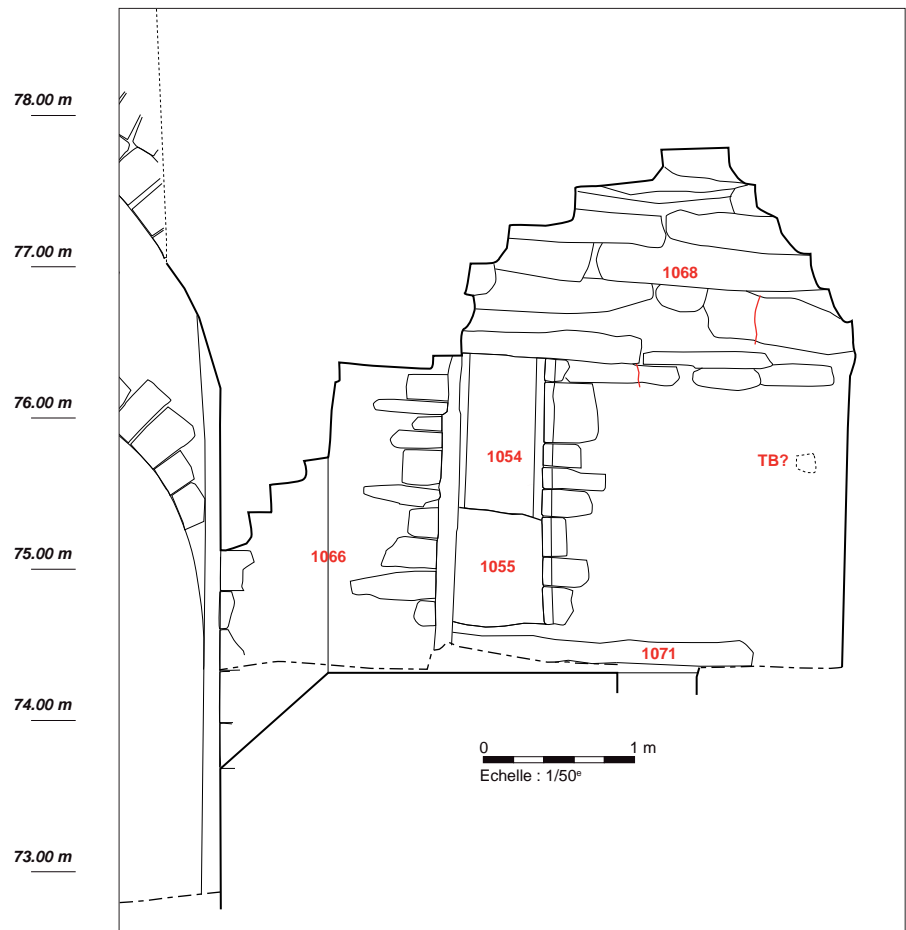


Fig. 89 L'archère 1066 © E. Cadiou, Inrap





À noter, la présence de la niche, le mode de couverture en encorbellement et la présence de la plongée (en partie condamnée).

Fig. 90 L'archère 1066 © E. Cadiou, Inrap

Hormis ces deux archères latérales, la tour possède une archère frontale dont il ne reste que l'embrasure de visible aujourd'hui (US 1028) en partie reprise par une restauration visible également à l'extérieur (US 1029) (Fig. 91 et Fig. 92). La fenêtre de tir mesure 0,71 m de profondeur. La niche qui la précède a été réduite par la construction de murs latéraux qui reprennent la charge des dalles du linteau puis de la voûte (US 1064) (Fig. 93). Cette construction se distingue du reste de la tour par la mise en œuvre de jambages chanfreinés en pierre de taille de granite, posés sur un bloc faisant ressaut, le tout lié à un mortier de chaux orangé contenant des nodules d'incuits de chaux. Hormis les deux jambages, le reste de la maçonnerie est en moellons équarris assisés. Cette reprise pénètre également dans l'archère ouest 1122 en habillant son tableau nord. Dans cette ouverture, le tableau opposé au sud a été repris lors d'une autre phase de construction par la maçonnerie 1063 qui sert à consolider le linteau (Fig. 94). Malgré le chemisage des tableaux de sa niche, cette archère aurait pu conserver son embrasure. Ce n'est pas le cas. En effet, elle a été transformée en porte ultérieurement (US 1023). La reprise se caractérise par des moellons liés à un mortier de chaux beige (Fig. 95 et Fig. 96).

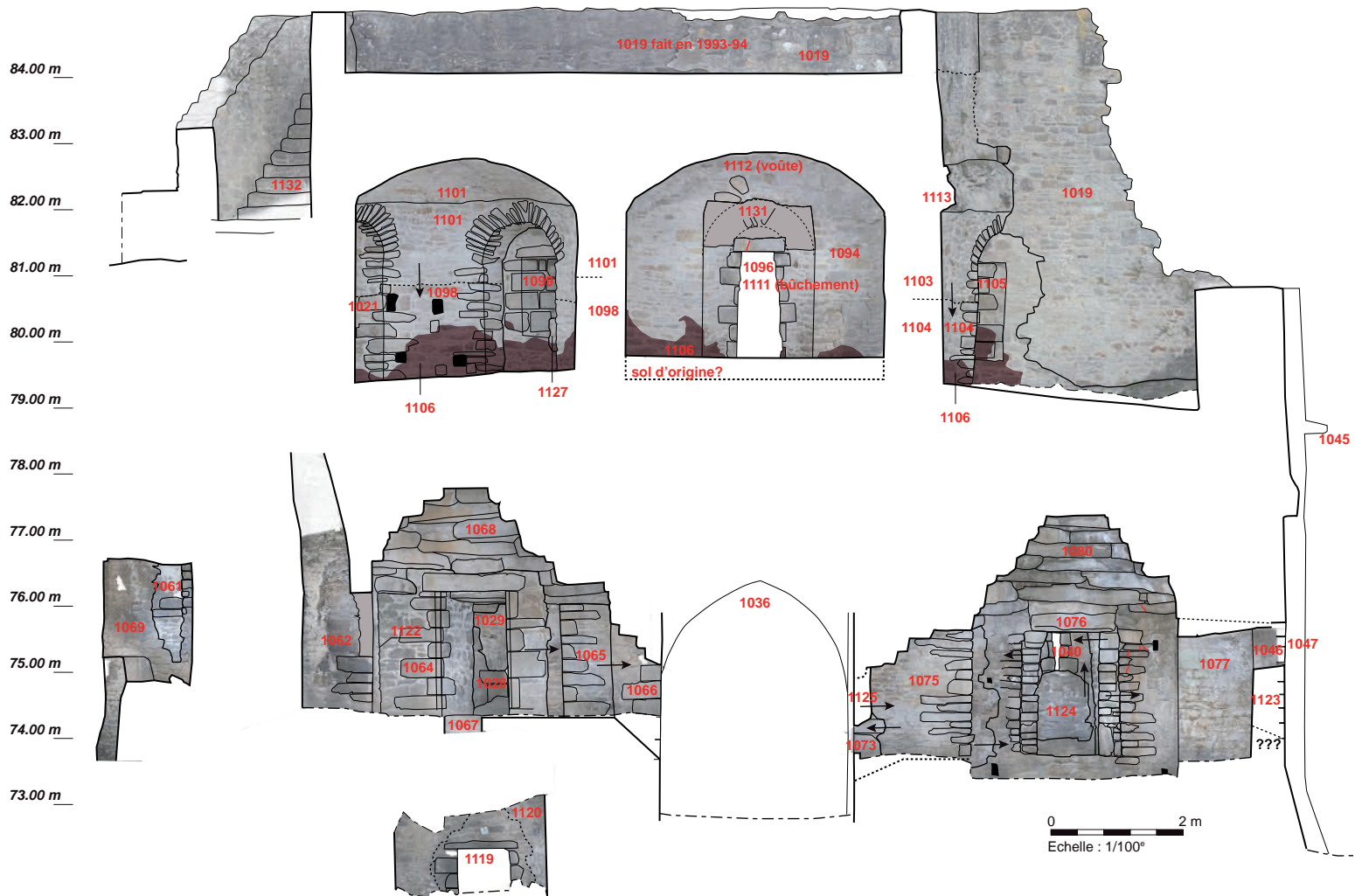


Fig. 91 Le parement intérieur nord du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap



Fig. 92 L'embrasure de l'archère frontale 1028
© E. Cadiou, Inrap

Fig. 93 La reprise de l'encadrement (US 1029)
© E. Cadiou, Inrap

Fig. 94 Le mur de soutènement qui réduit l'archère 1122
© E. Cadiou, Inrap



Fig. 95 Le détail des mortiers dans l'archère 1122 (mur de soutènement sud) © E. Cadiou, Inrap



Fig. 96 Le détail des mortiers dans l'archère 1122 (mur de soutènement nord) © E. Cadiou, Inrap

Enfin, une ultime ouverture de tir a été ajoutée *a posteriori* vers le passage (US 1065) (cf. Fig. 88). Son plan est très contraint. Elle est à fond plat et mesure 0,55 m de large et ouvre sur une demi-embrasure qui, étrangement, ne possède qu'une bouche de tir sans fente de visée, située au sol (Fig. 97). Il peut s'agir de tir à l'aveugle à la mitraille. D'ailleurs, sur le flanc nord de l'ouverture, une cavité située également au niveau du sol a permis la découverte de fragments de chaîne en fer (US 1070). La chaîne est formée de maillons étroits en « 8 » et de petits anneaux circulaires (Fig. 100). Le tout pèse 293 grammes. La cache renfermait également des noyaux de cerise et des brindilles pouvant avoir été amenés par un rongeur.

Le sol de cette salle est recouvert d'une fine couche de terre contenant du mobilier archéologique (US 1072) (Fig. 98). Un nettoyage du sol des deux ouvertures de tir 1065 et 1066 (US 1072) a permis de récolter quelques objets parmi lesquels douze tessons de céramique très mélangés, certains modernes (un bord de pot à lèvre oblique et glaçure verte interne), d'autres attribués aux XVIII^e - XIX^e s. (un fond d'assiette en porcelaine blanche, un tesson de grès clair). Le mobilier, qui comportait également une coquille d'huître, un anneau en métal et une monnaie en alliage cuivreux très corrodée, indique donc une occupation du châtelet jusqu'au XIX^e s.

La tour orientale est conçue quasiment de la même façon en vis-à-vis avec quelques exceptions cependant. Il n'existe *a priori* pas de cul-de-basse-fosse, certainement en raison du sol naturel qui est plus proche. Le sol du rez-de-chaussée est en effet plus bas que celui de la tour ouest de 1,00 m. Il se situe à 73,36 m NGF (cf. Fig. 84 et Fig. 91). Il n'existe pas non plus de cheminée.

En revanche, on remarque plusieurs similitudes. Le plan est également semi-circulaire et mesure 3,15 m de largeur par 5,00 de longueur (Fig. 99). L'épaisseur de la maçonnerie est de 1,90 m, ce qui donne un diamètre hors-tout de 6,88 m. La tour orientale est donc légèrement plus grande que la tour occidentale. La hauteur sous la voûte en encorbellement est de 4,00 m (US 1080).



Fig. 97 L'ouverture de tir 1065 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 98 Vue générale de la tour ouest © E. Cadiou, Inrap



Fig. 100 La chaîne en fer © F. Labaune-Jean, Inrap

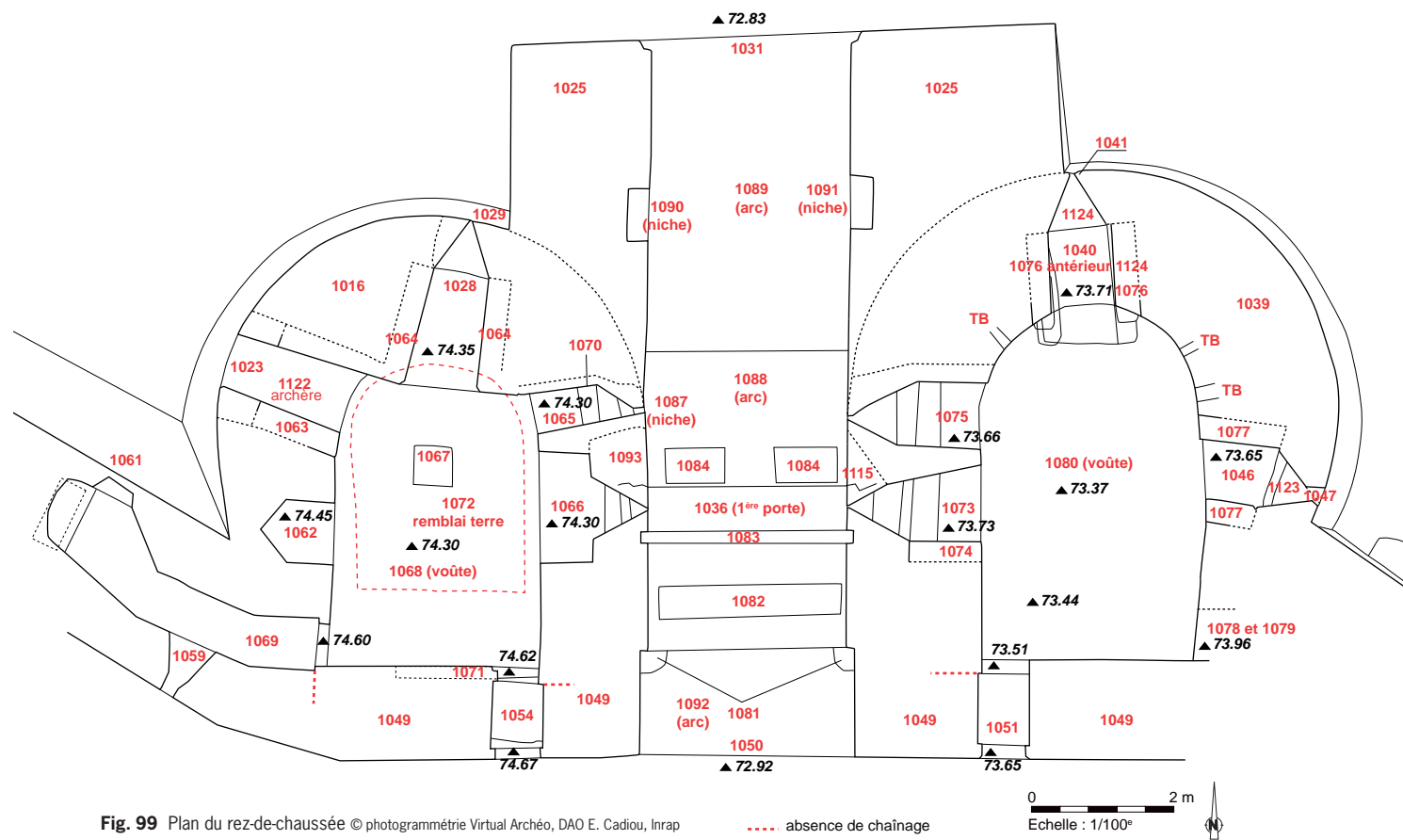


Fig. 99 Plan du rez-de-chaussée © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

Concernant sa construction, on remarque également l'absence de chaînage entre le mur de gorge 1049 et le reste de la tour (Fig. 101). La porte 1051 est bien chaînée aux deux tableaux intérieurs mais il n'existe aucun chaînage au contact du mur ouest de départ de la tour. Par ailleurs, il semble que la porte ait fait l'objet d'un décaissement (US 1052). Du moins, on observe un arrachement à la base de ses tableaux et plus particulièrement du tableau ouest (Fig. 102).



Fig. 101 L'absence de chaînage de la porte 1051 avec la tour est © E. Cadiou, Inrap

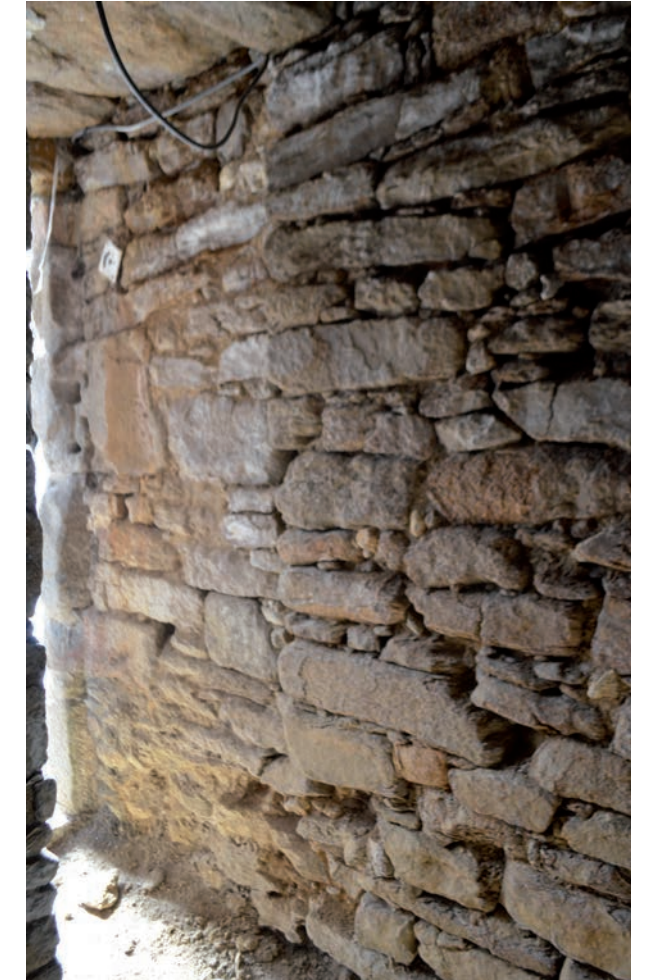


Fig. 102 Le décaissement de la porte 1051 © E. Cadiou, Inrap

La partie en U est quant à elle relativement homogène hormis des modifications plus tardives bien identifiées (Fig. 103). On retrouve les trous de boulins visibles sur le parement extérieur. Ils sont par conséquent traversants. Dans l'angle sud-est, une porte condamnée (US 1078 et 1079) doit, à l'instar de celle de la tour ouest, mener à des latrines (Fig. 104).

On reconnaît ensuite trois archères à niche d'origine. La première à l'est possède une niche de 1,62 m de largeur et une profondeur d'embrasure de 0,71 m (US 1046). L'embrasure est en partie comblée par l'ajout d'un muret de 1,40 m de hauteur (US 1123) et par l'élargissement de la fente de tir (US 1047). La niche est également chemisée par un petit appareil régulier et assisé (US 1077). Il n'existe pas de relation stratigraphique entre le muret et le chemisage si bien qu'on ne peut pas établir de lien d'antériorité ou de postériorité entre les deux (Fig. 105).

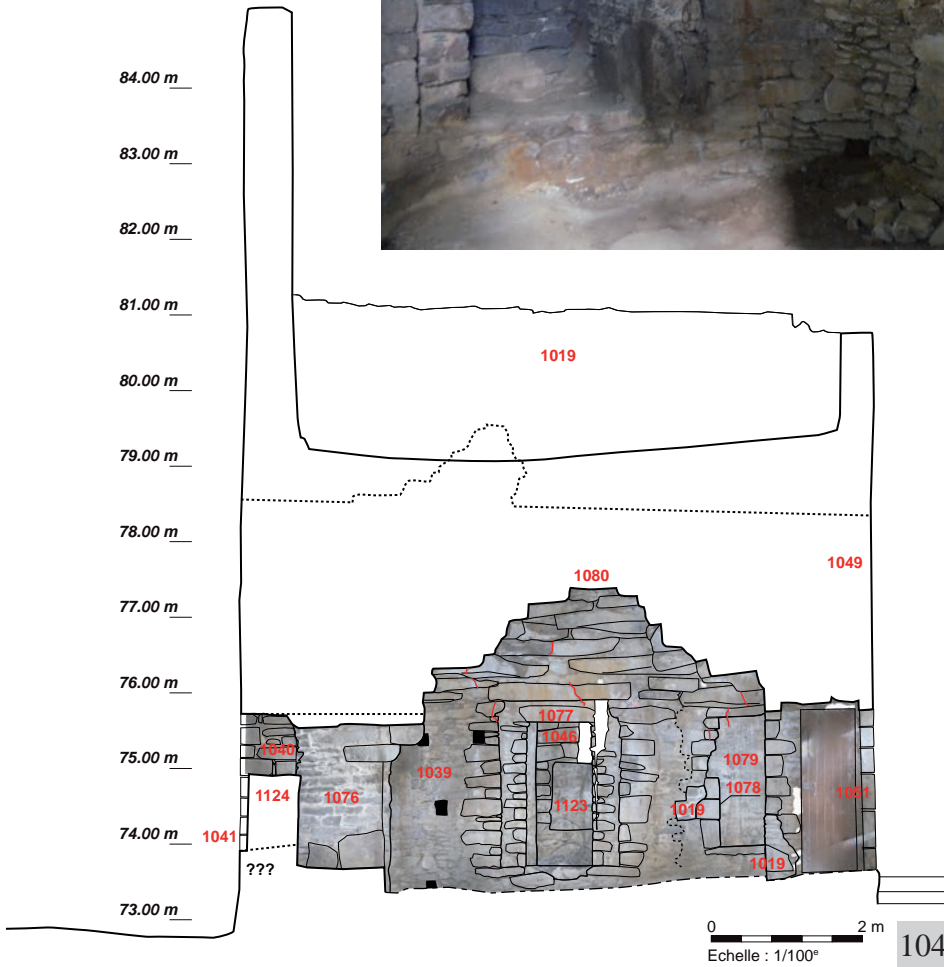


Fig. 103 Vue générale de la tour est
© E. Cadiou, Inrap

Fig. 104 Le parement intérieur est de la tour est © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

Fig. 105 Vue générale de l'archère 1046
© E. Cadiou, Inrap



104

105

La deuxième ouverture de tir est l'archère frontale (US 1040) (cf. **Fig. 91**). Sa niche mesure 1,50 m de large et la profondeur d'embrasure est de 0,74 m. Elle a été également modifiée à deux reprises, tout d'abord avec le rétrécissement de la niche par la construction d'un chemisage soutenant un couvrement en dalles de granite dont la première est en encorbellement portée par des corbeaux (US 1076) (**Fig. 106**). Probablement édifié pour consolider la voûte de la tour, cet aménagement, distinct des autres, est peut-être en lien avec la modification de l'ouverture de tir et l'élargissement de sa base (US 1041). Dans un second temps, un muret de 1,30 m de hauteur est installé probablement en lien avec l'élargissement de la fente de tir dans sa partie supérieure (US 1124). Il possède une pierre d'appui usée en son centre (**Fig. 107**).



Fig. 106 Vue générale de l'archère 1040 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 107 La pierre d'appui usée © E. Cadiou, Inrap

Enfin, la troisième archère à niche contrôle l'entrée, côté ouest (US 1073) (**Fig. 108**). Sa niche d'origine n'est plus complète, il ne reste que le jambage sud (**Fig. 109**). L'embrasure conservée mesure 0,81 m de profondeur. L'appui est en plongée et le couvrement en paliers (**Fig. 110**).

À l'instar des deux autres, elle a été chemisée (US 1074) puis en partie bouchée (US 1125).

Enfin, une dernière archère a été aménagée *a posteriori* dans la tour pour contrôler le passage (US 1075). Elle ne possède pas de niche et son embrasure est irrégulière (**Fig. 111**). Son appui, non dégagé, est certainement en plongée puisque l'ouverture mesure 1,20 m de hauteur et que seuls

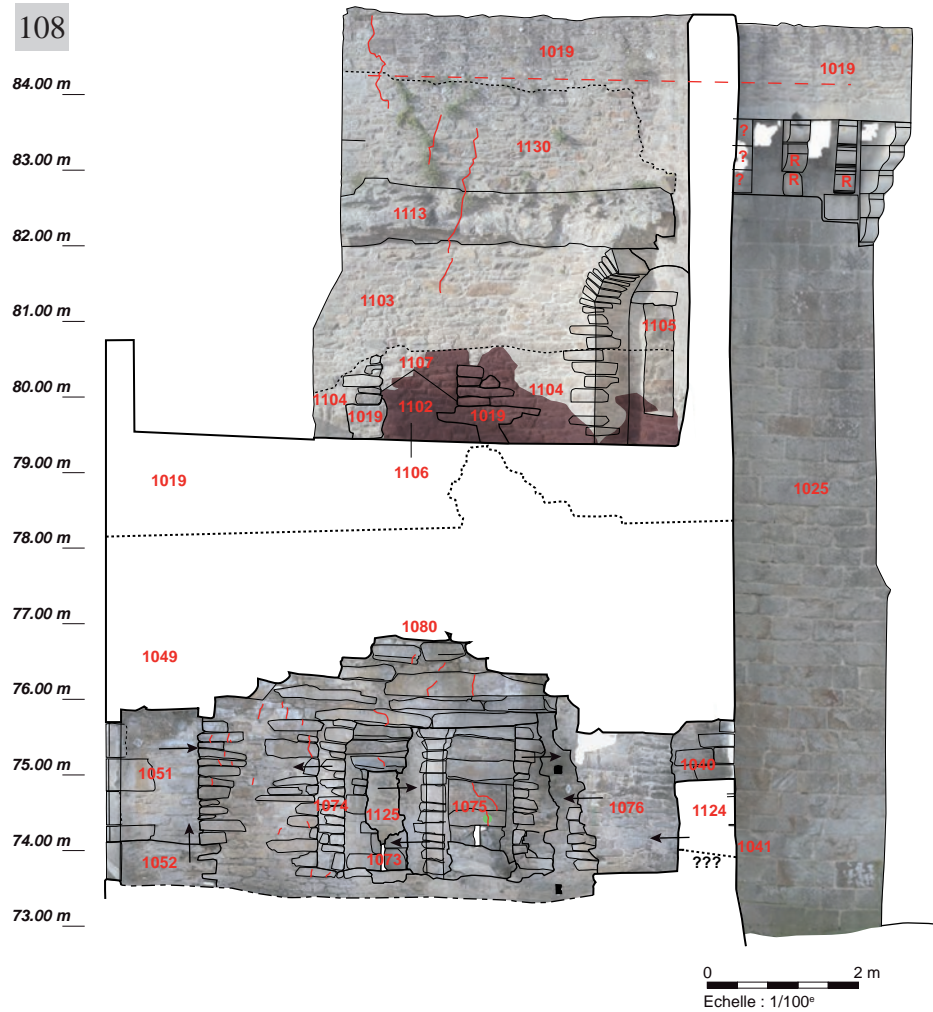


Fig. 108 Le parement intérieur ouest de la tour est © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

Fig. 109 Vue générale de l'archère 1073 © E. Cadiou, Inrap

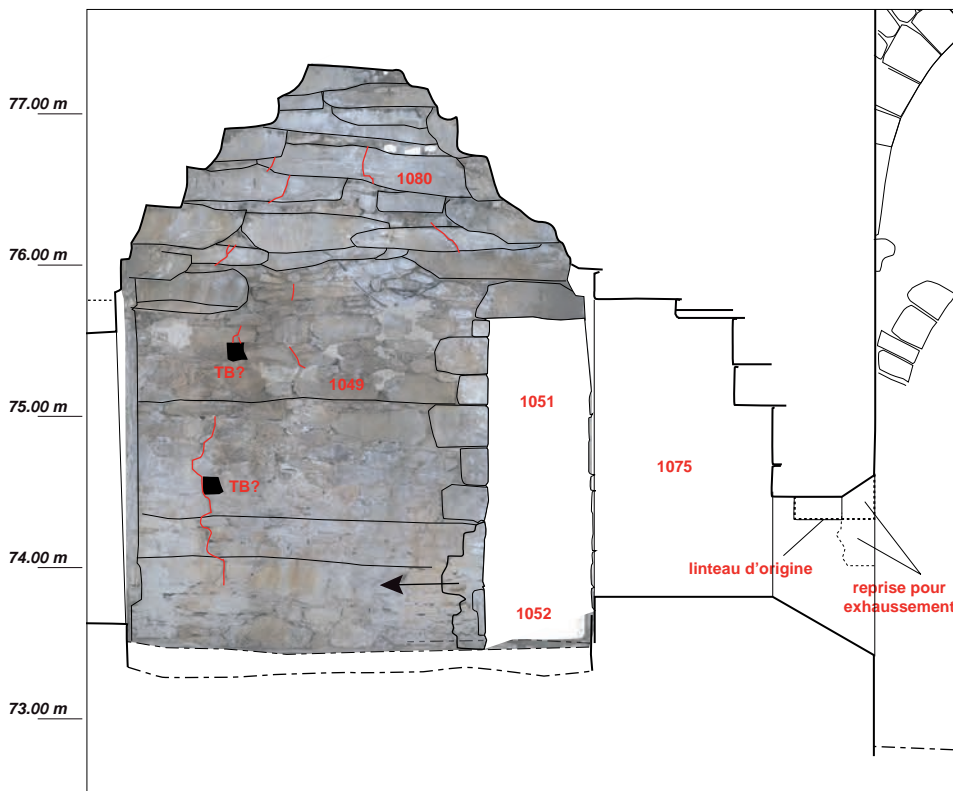
Fig. 110 L'archère 1073 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 111 Vue générale de l'archère 1075 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 112 L'archère 1075 © photogrammétrie Virtual
Archéo, relevé F. Lecampion, E. Cadiou, DAO E. Cadiou, Inrap



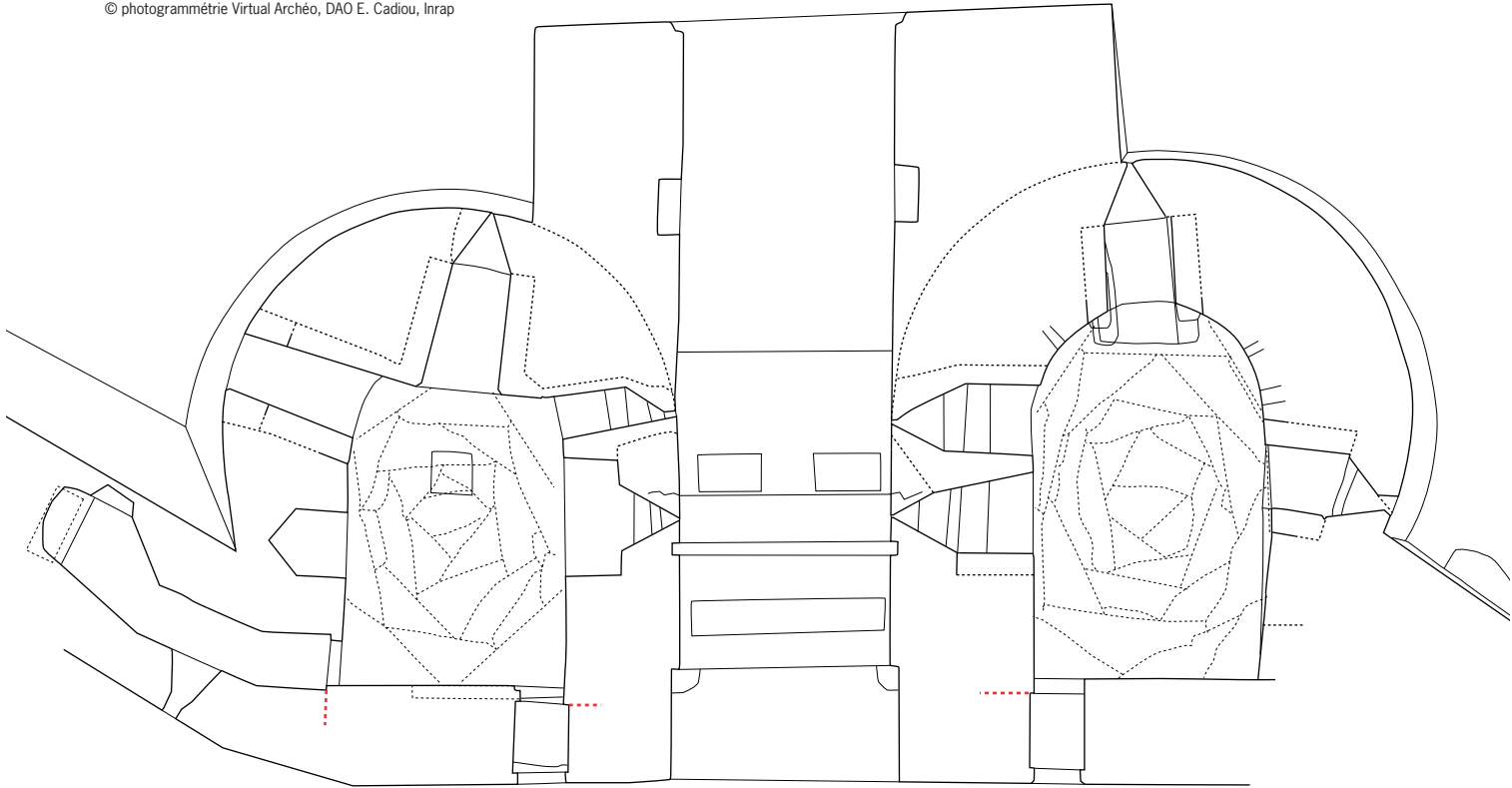
À l'intérieur, le linteau d'origine de l'archère a été cassé en son milieu en vue d'exhausser l'ouverture de tir. À l'extérieur, la fente a manifestement fait l'objet d'une reprise. Elle fera l'objet de l'étude complémentaire en février 2023.

0,65 m sont possibles jusqu'au point haut de l'appui. Son couverture est fait de deux encorbellements successifs de 0,60 m de hauteur chacun : une dalle faisant office de linteau porte une maçonnerie de petits moellons (Fig. 112).

Ce niveau est couvert par une voûte en encorbellement avec des grandes dalles monolithes de granite posées en quinconce (US 1080). De nombreuses dalles sont fissurées, voire cassées (Fig. 113 et Fig. 114).

Fig. 113 Détail de la voûte du rez-de-chaussée

© photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap



..... absence de chaînage



Fig. 114 Vue générale des dalles fissurées

© E. Cadiou, Inrap

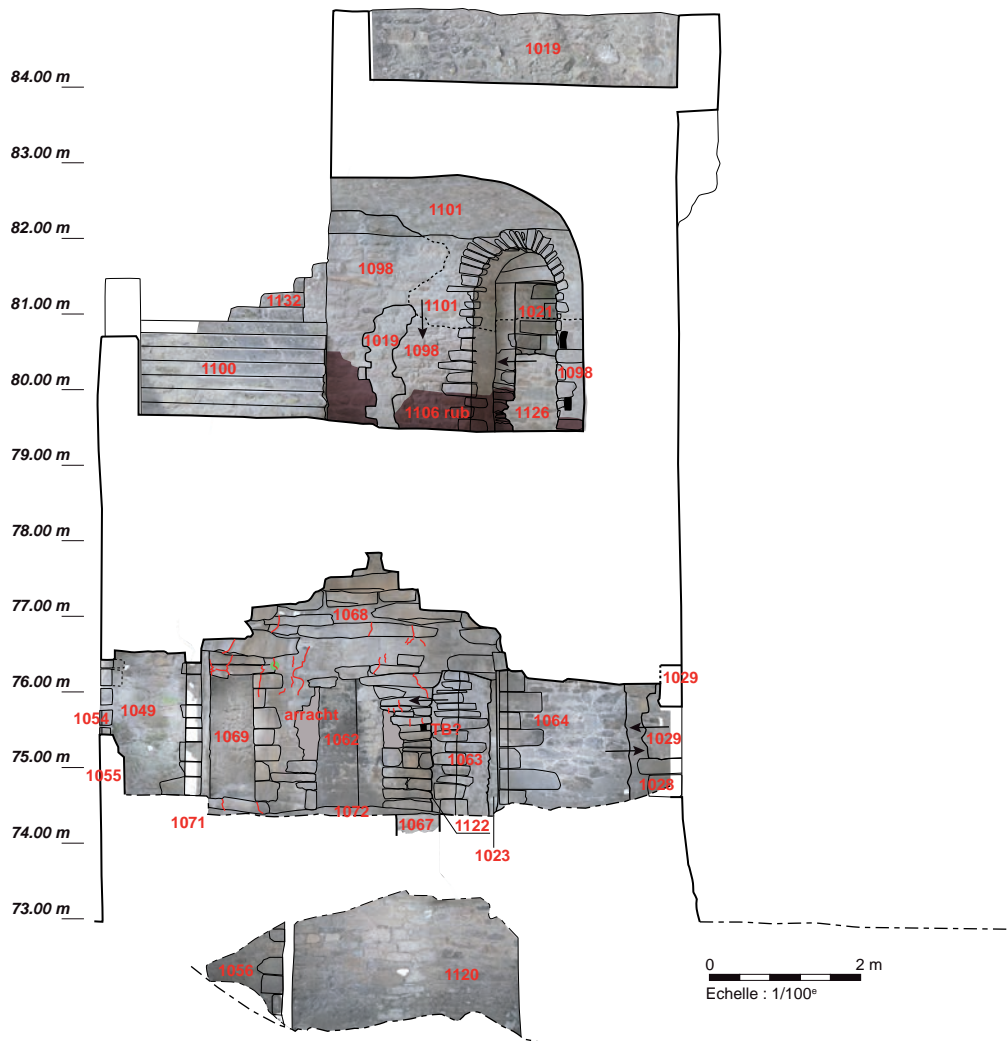


Fig. 116 Le parement intérieur ouest de la tour ouest © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

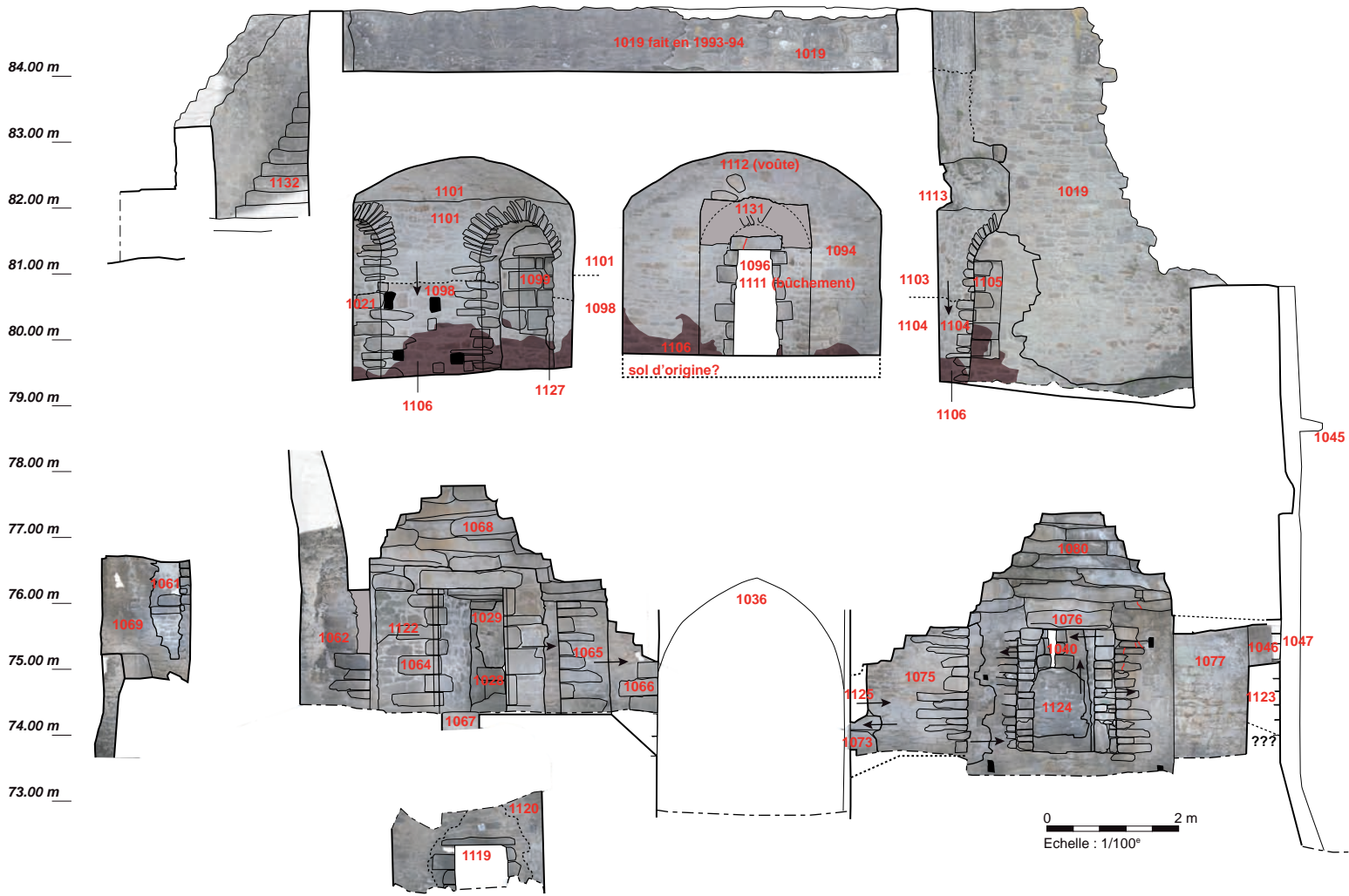


Fig. 117 Le parement intérieur nord du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

Fig. 118 Vue générale de l'archère 1021 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 119 Vue générale de l'archère 1099 © E. Cadiou, Inrap



Une anomalie est visible dans le parement oriental (US 1128) (Fig. 120). Il s'agit d'une rupture verticale de 1,40 m de hauteur qui coïncide en plan avec la façade avancée ajoutée sur le châtelet primitif. Cette rupture qui matérialise probablement un angle de maçonnerie sert d'appui à un mur dont le mur en œuvre est proche de celle de la tour (US 1129). La base de la tour, ses deux archères, ainsi que cette maçonnerie 1129 sont marquées par une importante rubéfaction (US 1106) (Fig. 121).

Fig. 120 Le parement intérieur est de la tour ouest © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

On remarque la rupture 1128.

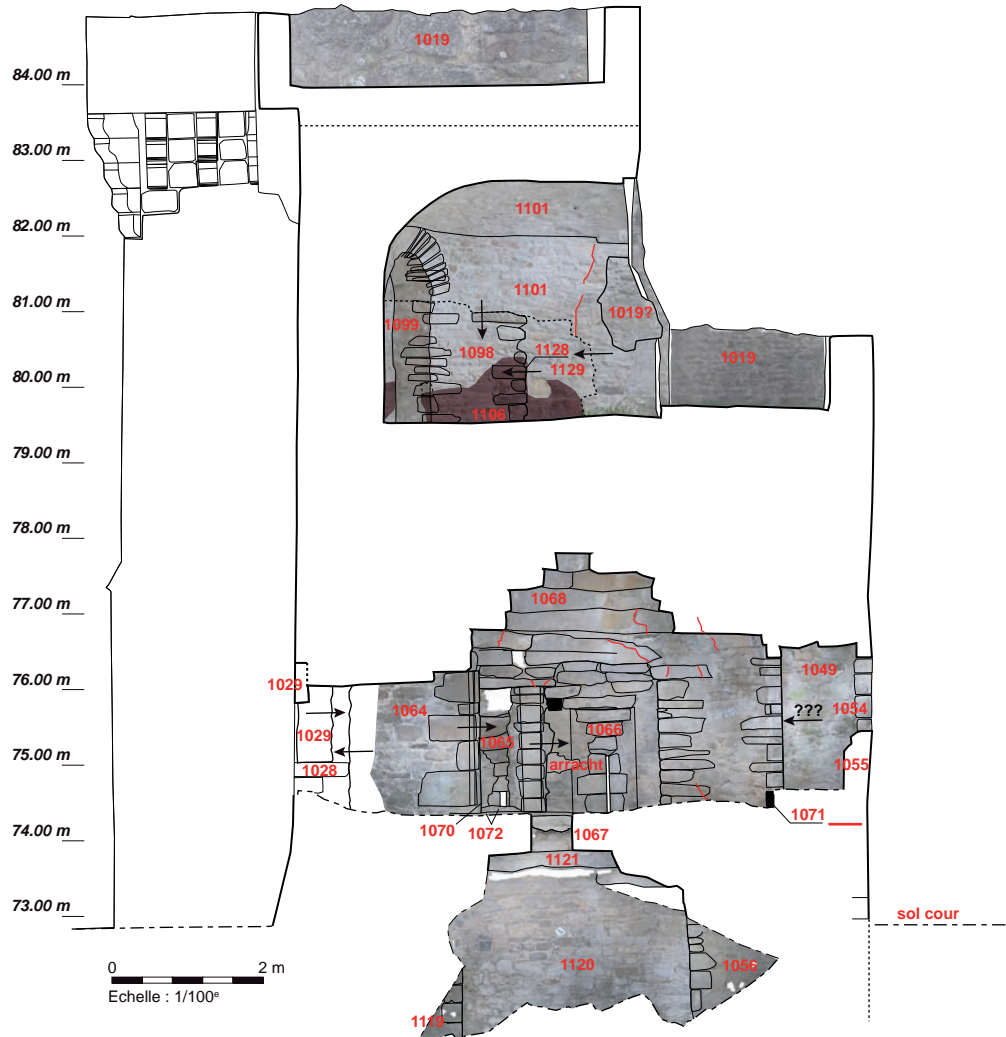


Fig. 121 La zone rubéfiée en pied de mur © E. Cadiou, Inrap

L'incendie a sans doute provoqué une destruction importante du châtelet. Dans tous les cas, il s'ensuit une reprise des parties hautes en petit appareil avec des blocs aux arêtes plus vives que les celles de 1098. La voûte liée à ces travaux est construite en cul-de-four contrairement aux voûtes en encorbellement des premiers niveaux (US 1101). La partie orientale de la tour est par ailleurs contrebutée par un contrefort. Les parties supérieures des archères sont également reconstruites à cette occasion. Les jambages sont montés avec de petits blocs et non plus des panneresses, le couvrement en arc en plein-cintre est fait de petits claveaux (**Fig. 122**).

Fig. 122 Vue générale de la tour ouest

© E. Cadiou, Inrap



De façon plus anecdotique, des modifications sont apportées aux archères. L'archère 1021 est dotée d'un muret d'1,10 m de hauteur environ (US 1126) sans doute en lien avec la modification, notamment l'élargissement de la fente de tir.

L'archère 1099 est remaniée. Son jambage oriental est traité en « arraché », maçonnerie qui correspond certainement à l'ancrage de l'avant-corps qui condamne par la même occasion l'archère frontale (US 1127).

Enfin, on note des reprises ponctuelles du parement. Il peut bien sûr s'agir de restaurations anciennes dans le courant du XX^e siècle mais qu'il n'est pas possible d'interpréter. Pour ces raisons, nous les associons à la restauration plus générale de 1993-94 (US 1019).

On constate le même phénomène dans la tour orientale malgré le fait qu'elle soit bien moins conservée que la précédente. Seul, le flanc ouest de la tour est conservé (US 1104) (**Fig. 123**). L'appareil ressemble à celui de la tour ouest (US 1098) avec des moellons usés, certains grossièrement équarris. Il intègre une archère à niche qui présente les mêmes dimensions que les précédentes (US 1105). Cette dernière a été condamnée lors de la construction de l'avant-corps 1025 (**Fig. 124**). À l'instar de la tour ouest, une autre rupture verticale est visible sur 1,00 m de hauteur environ (US 1107) et coïncide en plan avec la façade avancée. Elle sert d'appui à une maçonnerie de petits moellons large d'1,00 m (US 1102) avant que l'ensemble ne subisse le feu (US 1106) (**Fig. 125**).

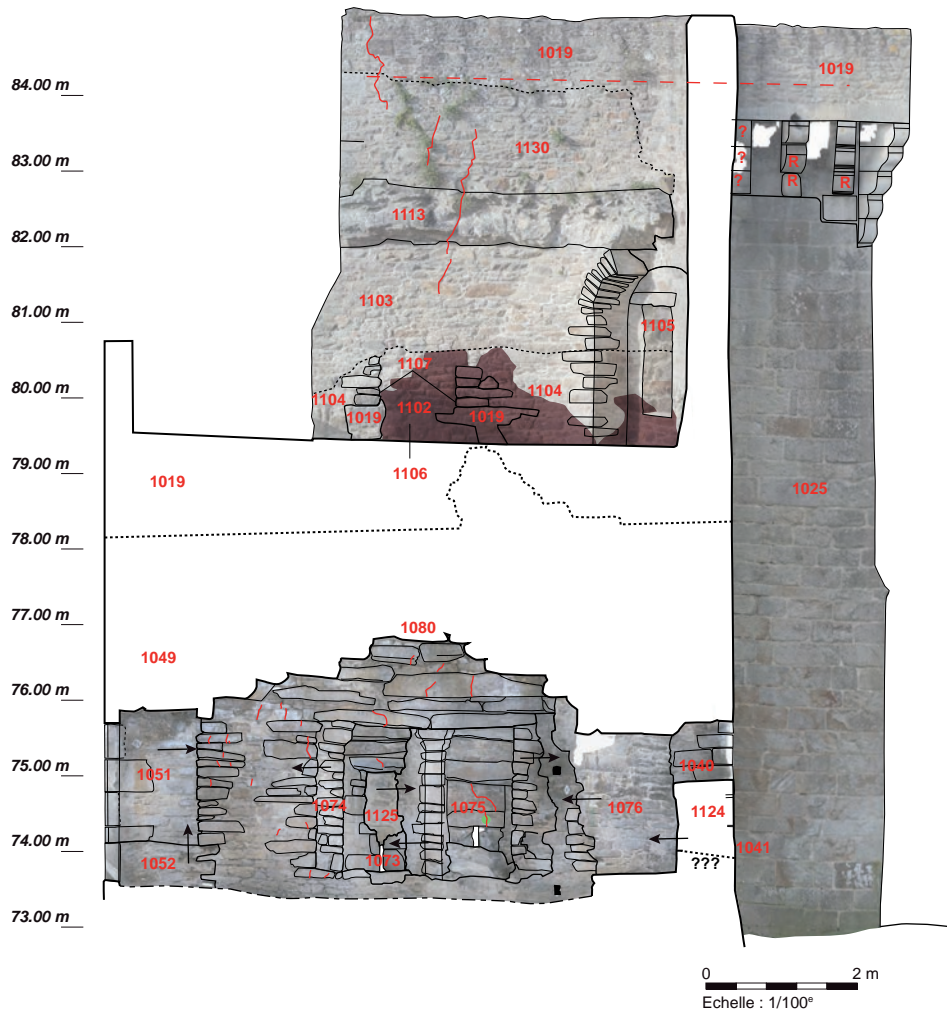


Fig. 123 Le parement intérieur ouest de la tour est © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap



Fig. 124 Vue générale de l'archère © E. Cadiou, Inrap



Fig. 125 La zone rubéfiée en pied de mur © E. Cadiou, Inrap

La partie supérieure du premier étage de la tour a ainsi été reconstruite à son tour (Fig. 126). Le parement 1103 présente un petit appareil de moellons aux arêtes vives. La moitié supérieure de l'archère 1105 est reconstruite également à cette occasion et certainement la voûte qui devait être en cul-de-four (US 1113). Une partie du parement au-dessus de la voûte peut correspondre à cette phase également mais la lecture en est impossible en l'état (US 1130). On pourrait imaginer une toiture en poivrière pour couvrir ce troisième niveau, rien ne permet cependant de l'affirmer.

Fig. 126 Vue générale de la tour est
© E. Cadiou, Inrap



La tour ainsi reconstruite a été victime d'un effondrement qui a affecté la moitié orientale à partir de l'archère 1105, emportant avec lui la voûte 1113. La restauration de 1993-94 a restitué des parties de murs permettant également de mettre l'étage en sécurité (US 1019). À cette occasion, les niveaux de sol ont probablement été remaniés pour intégrer les pentes nécessaires à l'évacuation des eaux pluviales. L'exutoire 1045, *a priori* déjà en place, a ainsi été réutilisé. La réfection des sols a masqué également le débouché des assommoirs et du passage de la herse.

Entre les deux tours prend place le corps-central (Fig. 127). La partie en avant de l'entrée 1096 n'a pas été étudiée, les joints épais masquant les relations stratigraphiques. Les seuls éléments qui peuvent ressortir malgré la restauration semblent indiquer que l'embrasure est bien chaînée à l'ouverture 1096 dès le départ et ne résulte pas d'un réaménagement plus tardif, ce qui aurait pu être le cas conjointement à l'arrachement de la voûte en plein-cintre qui devait couvrir la porte à l'origine (US 1131). De même, l'embrasure paraît bien chaînée au mur 1094 (Fig. 128). Il semble difficile de savoir si la voûte 1112 est présente dès la construction du mur 1094 ou est édifiée dans un second temps à l'instar des tours. Le sol au-devant de la porte est lié à la restauration des années 1990 probablement. Il est sans doute plus haut que celui d'origine.

Quoiqu'il en soit, la porte 1096 a fait l'objet d'un bûchement (US 1111). Elle possédait à l'origine une feuillure côté nord, encore partiellement visible (Fig. 129). Sur le parement extérieur, cette ouverture mesure 0,67 m de large pour une hauteur de 1,95 m. De part et d'autre du linteau droit, on remarque la présence de deux corbeaux évidés en leur centre qui

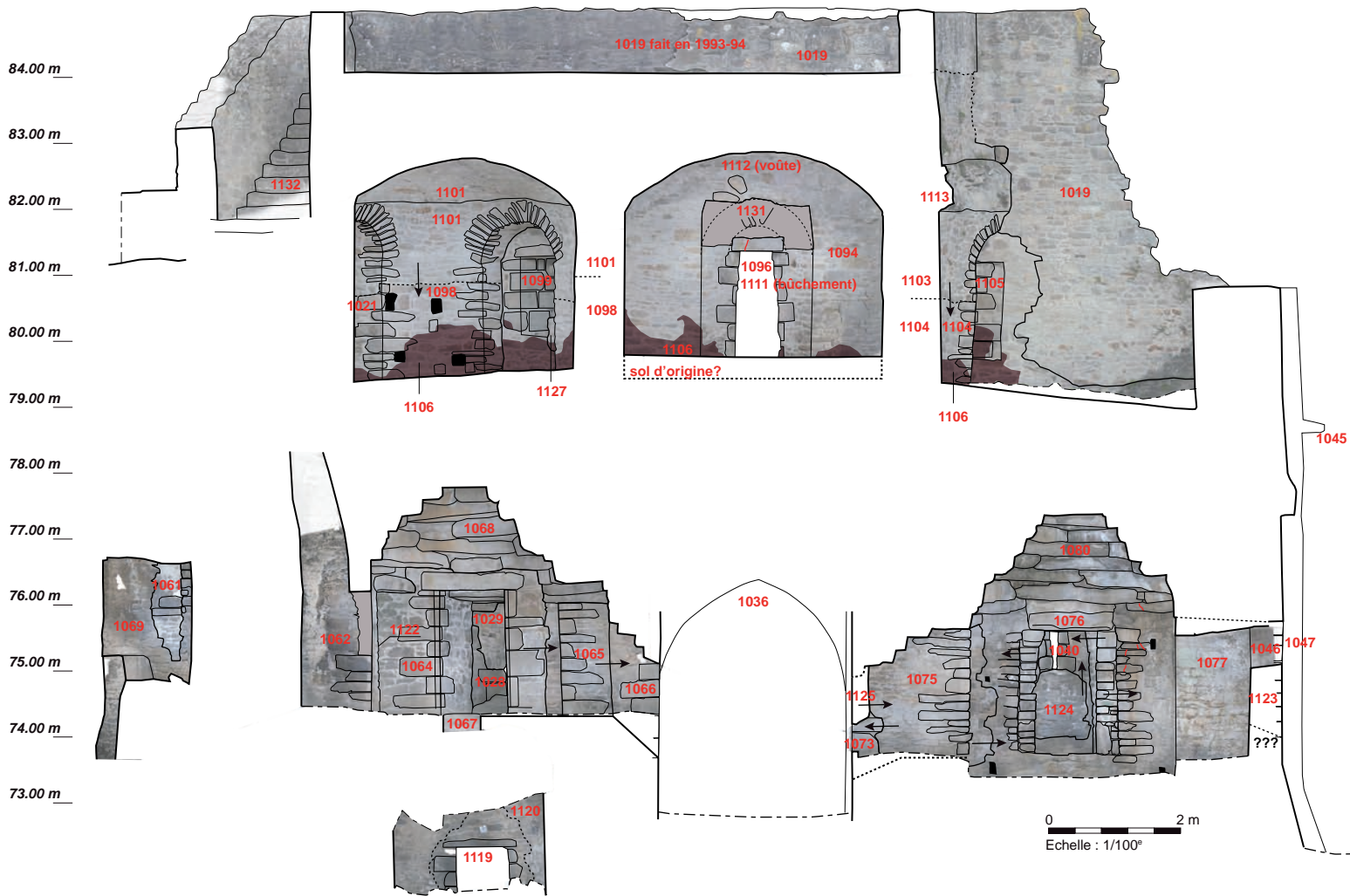


Fig. 127 Le parement intérieur nord du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap



Fig. 128 Le chaînage du mur 1094 et de la baie 1096 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 129 Le bûchement de la baie 1096 © E. Cadiou, Inrap

indique qu'il s'agit à l'origine d'une baie à huchette (Fig. 130). Deux niches sont intégrées à l'encadrement de part et d'autre (US 1095 et 1097). Elles mesurent 0,65 m de large, 0,97 m de hauteur sous l'arc surbaissé et 0,25 m de profondeur. La niche orientale semble avoir subi le feu (US 1106), la niche occidentale (US 1097) est partiellement masquée par une maçonnerie postérieure (Fig. 131).

Fig. 130 Les corbeaux de la huchette

© E. Cadiou, Inrap



Fig. 131 La façade avancée : la baie encadrée par les deux niches

© E. Cadiou, Inrap



En effet, cette ancienne façade a été intégrée par la suite dans la construction de l'avant-corps. La baie à huchette est alors transformée en porte qui conduit à une chambre de tir. Cette pièce, couverte d'une voûte en berceau en pierre de taille (US 1110), mesure 3,68 m par 2,35 m et 2,38 m sous voûte. Elle donne accès à la canonnière en croisillon 1033 (Fig. 132). Dans les murs latéraux (US 1109), deux cavités sont aménagées pour permettre l'insertion d'une barre anti-recul pour le canon (US 1108). La partie basse de l'ouverture a été par la suite bûchée pour agrandir l'orifice de tir (US 1034).

Fig. 132 L'archère à croisillon © E. Cadiou, Inrap



2.1.2.4. La terrasse et les circulations

La terrasse actuelle n'a pas fait l'objet d'observations archéologiques particulières. Son aménagement résulte des restaurations du XX^e siècle (US 1019). Elle est accessible par un escalier construit dans l'épaisseur du flanc ouest de la tour ouest (US 1132). Les marches, constituées de plusieurs pierres, sont très usées (Fig. 133). À sa base, un emmarchement récent permet de descendre au niveau du premier étage du châtelet ou au contraire d'emprunter le chemin de ronde de la courtine située à l'ouest (US 1100) (Fig. 134).

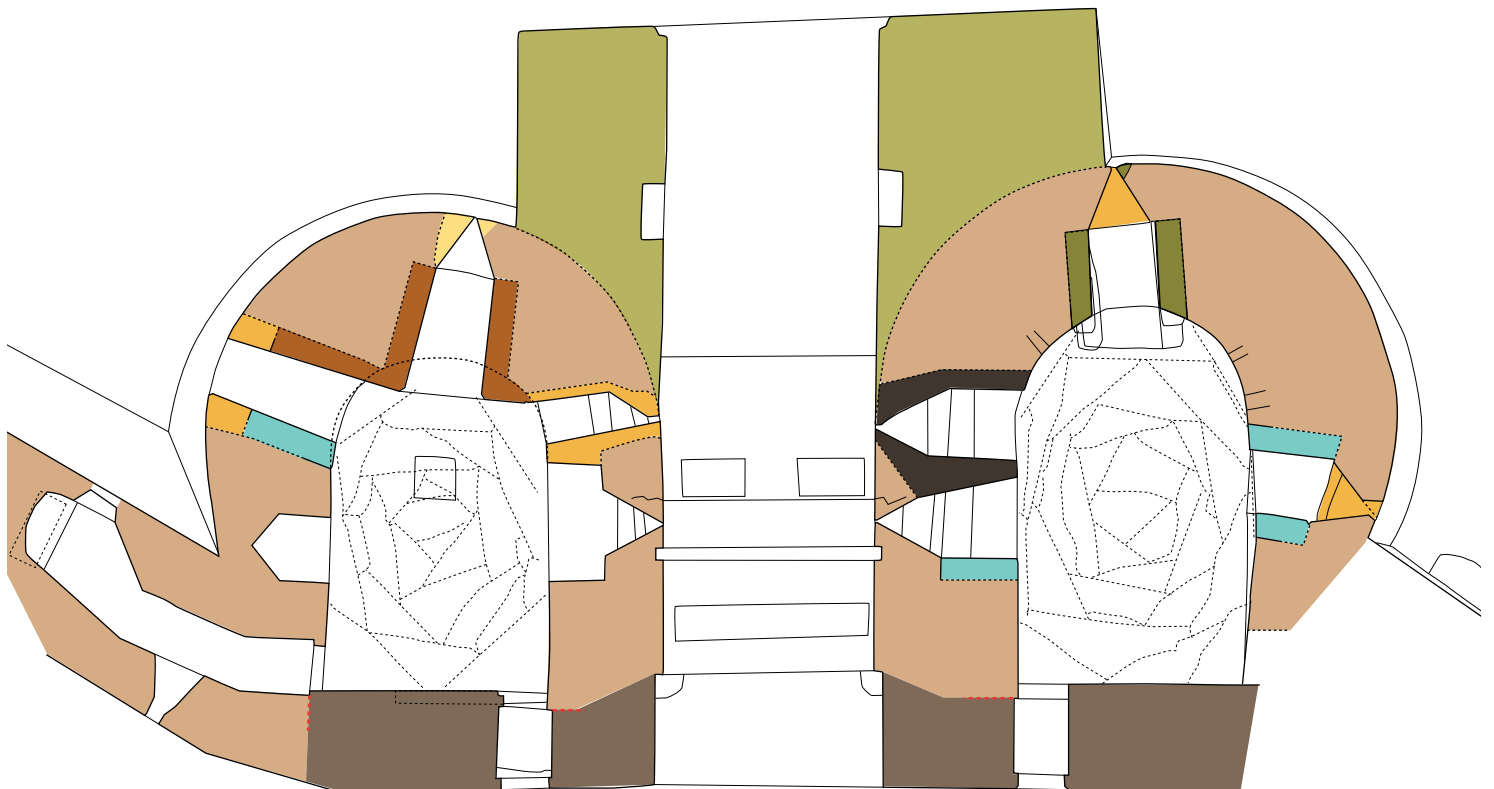
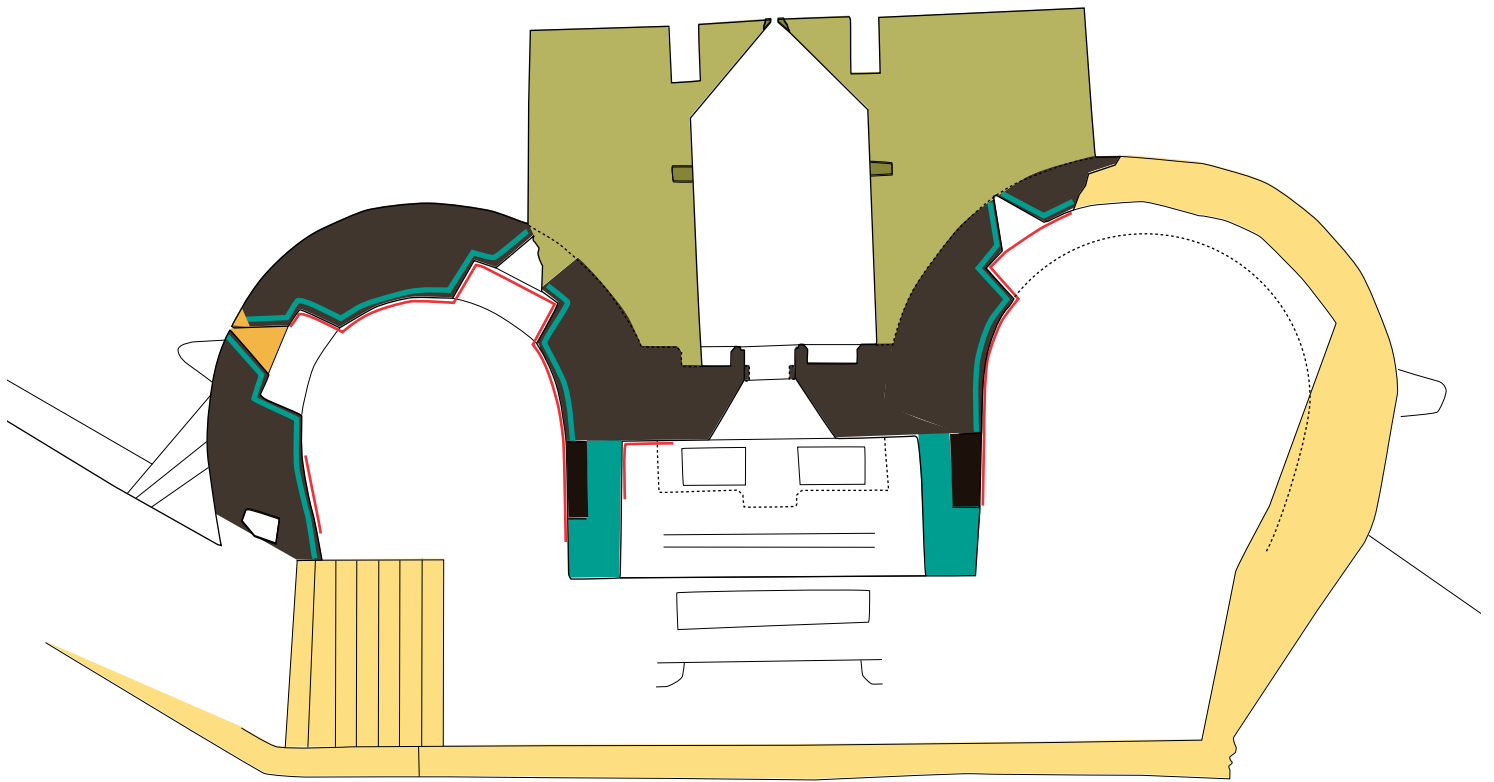
Pour résumer, on retrouve dans le châtelet, le phasage observé sur les façades. On note ainsi sept phases de constructions principales (Fig. 135 et voir Fig. 58) :

Le mur de gorge constitue la partie ancienne ou du moins son fantôme sur lequel s'appuie le châtelet primitif qui est préservé jusqu'au sol du premier étage. Dans un troisième temps, l'étage est édifié probablement lors d'un repentir de chantier où l'on installe également une façade avancée pour ménager un double mâchicoulis. Puis le châtelet, peut-être encore en travaux et inachevé, subit un incendie sans doute accompagné d'effondrements qui affectent les voûtes en encorbellement. On reconstruit alors dans un quatrième temps le reste de l'élévation et les voûtes du premier étage, tout en consolidant les archères du rez-de-chaussée qui, par leur niche de grande taille, fragilisent la maçonnerie. Le châtelet fait ensuite l'objet d'adaptation d'ouvertures de tirs existantes, tout d'abord pour des armes posées sans doute en lien avec la construction de l'avant-corps puis pour des armes épaulées. La création de portes ouvrant sur la ville, sur l'ancien boulevard devant la porte ou dans la fausse-braie est probablement en lien avec ces travaux. La dernière phase identifiée est celle qui concerne les restaurations du XX^e siècle de manière générale.

Fig. 133 L'escalier vers la terrasse © E. Cadiou, Inrap



Fig. 134 L'escalier neuf menant au chemin de ronde © E. Cadiou, Inrap



0 2 m
Echelle : 1/100^e



- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1^{er} état : 1180-1215? 1^{er} état ? (ou reconstruction XIII^e s. d'un état antérieur ?) (absence de chaînage) 2^e état (1^{ère} 1/2 XIII^e s. ?) : renforcement de la défense (façade avancée) 3^e état (2^e 1/2 XIII^e s. ?) : reconstruction du 1^{er} niveau (moitié supérieure et voûte) et consolidation des archères du rez-de-chaussée 4^e état (2^e 1/2 XIV^e s. ou début XV^e s. ?) : construction de l'avant-corps | <ul style="list-style-type: none"> 5^e état (XV^e s.) : adaptation à l'artillerie + création d'une porte (en lien avec la fausse braie?) 6^e état : adaptation liée aux guerres de la Ligue? (fin XVI^e s.) indéterminé (moderne) restauration des XIX^e-XX^e s. |
|--|--|

Fig. 135 Le phasage relatif © E. Cadiou, Inrap

2.2. La courtine Saint-Malo-Beumanoir

La courtine est conservée sur une longueur de 109,80 m et sur une hauteur variant de 4,00 m au plus bas à 9,00 m au niveau des mâchicoulis sur arc, avec un niveau intermédiaire à 6,30 m (Fig. 136). L'épaisseur de la muraille est de 2,30 m.

Le chemin de ronde primitif n'est pas conservé. Mais les bases de mâchicoulis sur arcs permettent d'en restituer approximativement le niveau (82,30 m NGF).

La maçonnerie, du moins le parement, est très largement remaillée en plusieurs endroits. Toutefois, la courtine d'origine se lit sur toute la longueur du tracé. Le mur se compose, de manière générale, d'un moyen appareil de moellons et de moellons équarris de granite (US 1001) (Fig. 137). Le blocage en moellons est lié à la terre, soit argileuse, de couleur ocre, par endroit, soit directement à la terre végétale à d'autres endroits. L'écorché de la maçonnerie met au jour la mise en œuvre où de nombreuses panneresses assurent la cohésion de l'ensemble (Fig. 138). Cette première maçonnerie se lit depuis la tour ouest du châtelet sur une longueur de 25,50 m. Elle se poursuit encore sur environ 6,30 m. La trame d'échafaudage décalée incite à indiquer un numéro d'enregistrement différent malgré une homogénéité de construction. Ainsi, nous apposons un indice au numéro d'unité stratigraphique (US 1001a). Il en est de même pour les parties de parement qui suivent, dont la mise en œuvre, les matériaux et l'appareil sont très similaires à la courtine 1001 mais dont les relations stratigraphiques sont rompues en raison des reprises ultérieures. Ainsi, plus à l'ouest, on peut reconnaître la courtine médiévale en 1001b. Cette maçonnerie présente des désordres importants avec notamment un fruit qui tend faire décoller le parement (Fig. 139). On observe à la suite le parement 1001c, puis l'ensemble 1001d et 1001e. Le premier est constitué uniquement du blocage de moellons lié à la terre. On y observe toutefois un trou de boulin (Fig. 140). Le second représente le parement de 1001d. De nombreux blocs sont fissurés, désordre qui explique sans doute la chute du parement devant le blocage 1001d. Plus loin vers l'ouest, se trouve le parement 1001f sur une longueur de 22,00 m. Les blocs sont très érodés et l'on observe quelques pierres en réemploi (Fig. 141). Enfin, la maçonnerie médiévale se lit au travers du parement 1001g et de 1001h. De manière générale, les parements ont fait l'objet de colmatages ultérieurs avec des petits moellons, c'est le cas en particulier de la maçonnerie 1001h. Du point de vue de la chronologie relative, précisons que cette dernière sert d'appui à la tour Beumanoir (Fig. 142). La relation entre le mur 1001, à l'est, et la base de la tour ouest du châtelet a pu être vérifiée. L'ensemble est parfaitement chaîné (Fig. 143).

La courtine 1001 et 1001a, partie la mieux conservée, est édifiée sur une base talutée sur 4,00 m de hauteur. Le talus, légèrement concave, est incliné de 66,73° (Fig. 144).

Le reste, du moins à partir de 39,20 m de la tour, est construit sur le rocher. Ce dernier, à la surface très altérée, présente une légère pente d'ouest en est de l'ordre de 3,13 %. Il est présent sur une longueur de 70,82 m et sur une hauteur maximum de 3,00 m selon le niveau de remblaiement du fossé situé à son pied.

De manière générale, le parement 1001 et ses déclinaisons sont assisés. Les trames de trous de boulines définissant l'échafaudage lié à l'édification du mur sont relativement bien lisibles sur toute la longueur de la courtine. Néanmoins, le niveau de dérase de l'enceinte sur la moitié orientale ne permet pas d'aller plus loin dans les observations. En revanche, la partie orientale apporte des informations complémentaires.

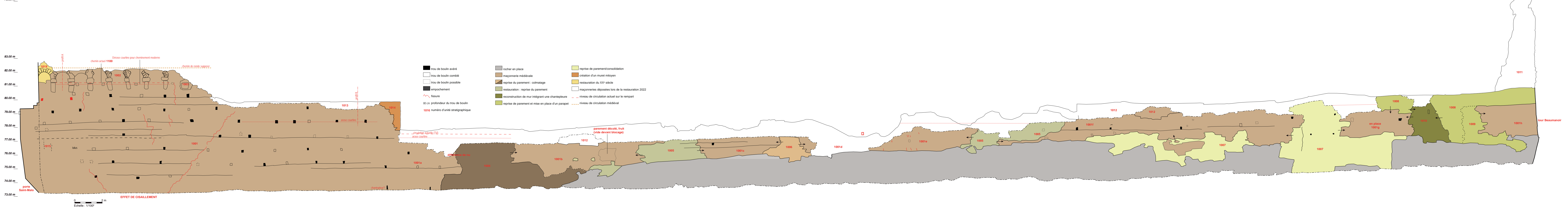


Fig. 136 La courtoise Saint-Malo-Beaumont © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadou, Inrap

Fig. 137 Vue générale du parement médiéval 1001 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 138 Le blocage mettant en oeuvre les panneresses © E. Cadiou, Inrap



Fig. 139 Le parement 1001b © E. Cadiou, Inrap

On note le décollement du parement et les vides qui se sont créés à l'arrière.





Fig. 140 Le trou de boulin conservé dans le blocage © E. Cadiou, Inrap



Fig. 141 Le parement 1001f © E. Cadiou, Inrap



Fig. 142 La tour Beaumanoir qui s'appuie sur le parement de la courtine © E. Cadiou, Inrap



Fig. 143 Le chaînage de la courtine et de la tour ouest du châtelet © E. Cadiou, Inrap

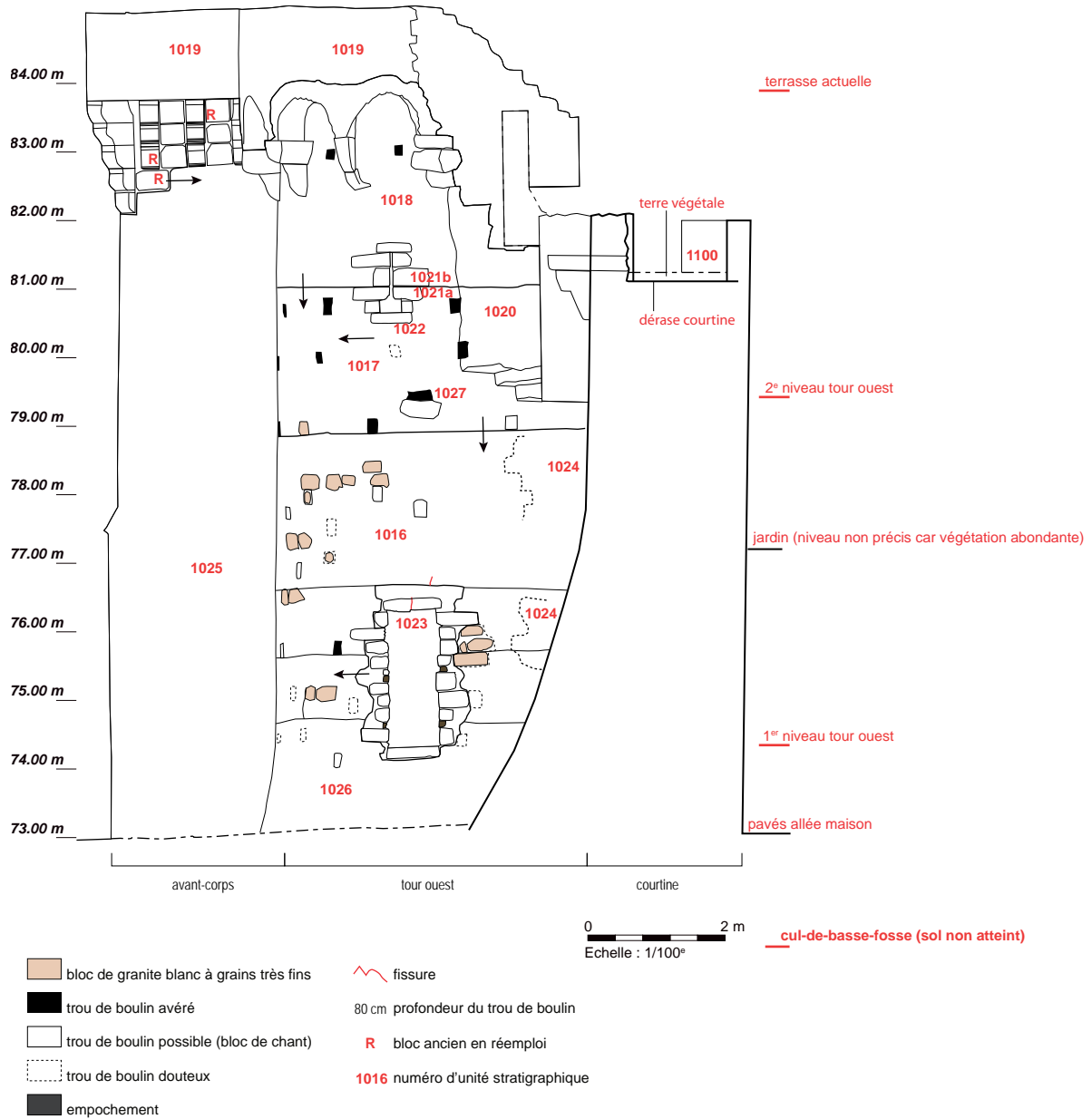


Fig. 144 La coupe sur la cortine © photogrammétrie Virtual Archéo, relevé F. Lecampion, E. Cadiou, DAO E. Cadiou, Inrap

Sur le parement 1001, on lit huit lignes de trous de boulins, espacées de 0,80 m à 1,08 m. de hauteur (Fig. 145). Les trous de boulins des trois lignes inférieures, situées sur le talus, sont implantés en quinconce. Certains sont bouchés, d'autres partiellement bouchés, ce qui a permis de mesurer des profondeurs variant de 0,20 m à 1,90 m. Le talus n'est donc pas juste un parement qui chemise le rocher comme c'est souvent le cas mais bien une maçonnerie.

Sur l'élévation, les trous de boulins ne sont également pas tous ouverts en totalité. Les profondeurs varient de 0,20 m à 2,25 m. Cette dernière mesure concerne deux trous dont l'un est traversant et donne ainsi, non seulement l'épaisseur de l'enceinte mais indique également qu'il s'agit d'un mur parementé de chaque côté et non d'un mur construit en terrasse contre des niveaux anciens et le rocher.

Les lignes 4 et 5 puis 6 et 7 peuvent fonctionner par paire. Plusieurs trous de boulins sont parfaitement d'aplomb entre les lignes 6 et 7.

Par ailleurs, les assises sont parfaitement horizontales. On distingue cependant deux effets de cisaillement lisibles au travers d'un affaissement de la trame de boulins et de coups de sabre verticaux ou en diagonale (cf. Fig. 136). Le premier est situé à la jonction de la tour ouest et se lit sur une longueur de 5,60 m. Le second débute 7,00 m plus loin vers l'ouest et s'étend sur 7,70 m environ. Ces deux désordres ont provoqué un affaissement de 0,22 m.

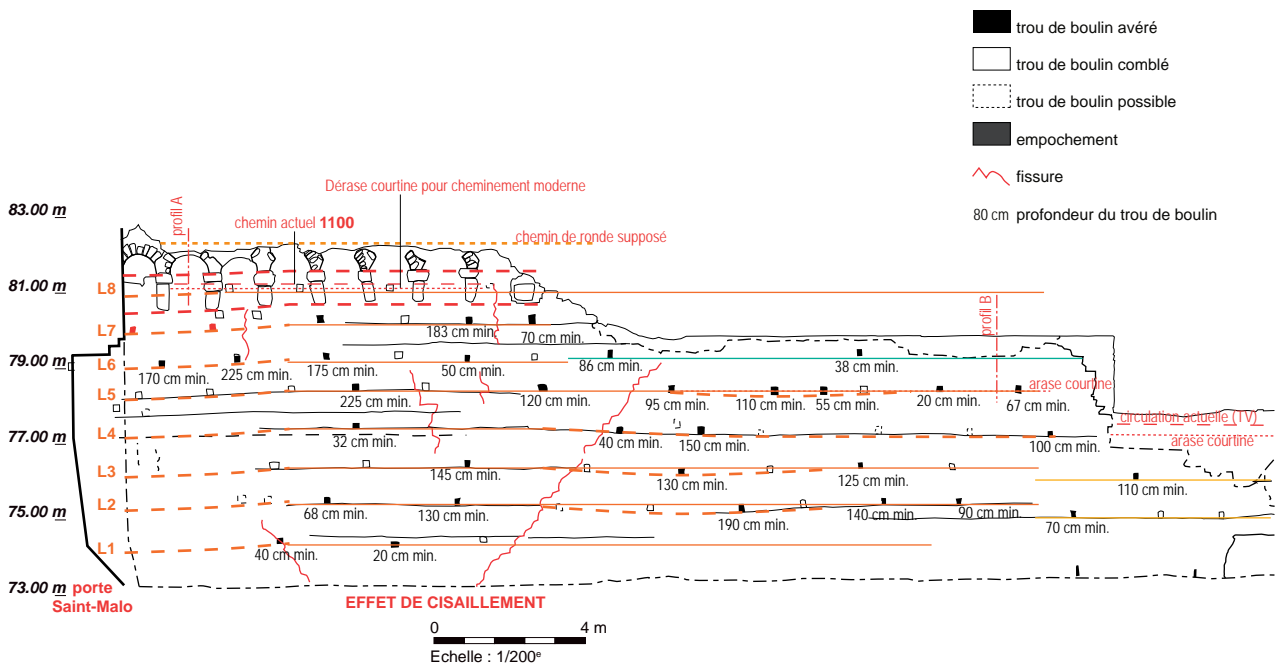


Fig. 145 Les trames d'échafaudage et les trous de boulins © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

Le sommet de la maçonnerie 1001 est couronné par une série de huit mâchicoulis sur arc plus ou moins bien conservés, en surplomb de 0,60 m (US 1002). Le premier à l'est est en grande partie restauré (US 1019). Néanmoins, l'ensemble des consoles semble d'origine (Fig. 146). Elles se composent d'une superposition de deux blocs de granite grossièrement taillés : le premier est posé de chant. Il mesure de 0,50 à 0,70 m de hauteur pour une largeur moyenne de 0,27 à 0,36 m. Il est surmonté d'un second bloc, lui aussi grossièrement taillé, posé à plat, qui mesure de 0,33 à 0,58 m de longueur pour une hauteur moyenne de 0,30 m.

La deuxième console à partir de l'est est différente en étant composée de trois blocs, néanmoins elle semble bien d'origine. De même, le dernier bloc situé à l'ouest s'inscrit dans une reprise de maçonnerie (US 1003). Son format et sa mise en œuvre diffèrent également des autres consoles. Il ne possède plus qu'un seul bloc, posé à plat et qui mesure 0,54 m de longueur par 0,43 m de hauteur.

L'entraxe des consoles varie de 1,30 m à 1,46 m. Les arcs conservés, du moins leur départ, sont constitués de petits claveaux réguliers formant un arc en plein-cintre.

Précisons enfin, qu'un tessou de panse à pâte brune (type Lamballe) a été retrouvé dans un trou de boulin. Il peut être attribué au XV^e ou XVI^e s. mais il reste insuffisant pour assoir une datation et n'est pas en lien avec la construction primitive.

Fig. 146 Vue générale des mâchicoulis sur arcs et leurs consoles © E. Cadiou, Inrap



Les nombreux désordres observés sur les maçonneries médiévales, cisaillement, tassement, affaissement ont probablement contribué à des effondrements de parties de murs. Si la hauteur d'origine de la courtine est à peu de chose près intègre sur 11,20 m à partir de la tour ouest du châtelet, elle a cependant fait l'objet d'aménagement. En effet, à l'arrière des mâchicoulis, le mur n'est conservé que sur une épaisseur de 0,60 m. Il a fait l'objet d'un décaissement visant à créer la circulation actuelle.

La courtine a ainsi été en partie recreusée, les abouts des consoles ont d'ailleurs été bûchées (Fig. 147), puis après dérasement à l'altimétrie 81,12 m NGF, l'arrachement nord a été habillé d'un nouveau parement et un muret de parapet créé au sud (US 1100) (Fig. 148). Le cheminement actuel est recouvert d'une couche de terre végétale d'une dizaine de centimètres attribuée aux XVIII^e-XIX^e siècles par le mobilier : deux tessons de fond de récipient à glaçure au manganèse et faïence blanche notamment (5 tessons) (Fig. 149).

Fig. 147 Le bûchement des abouts de consoles pour l'aménagement du chemin
© E. Cadiou, Inrap



Fig. 148 Le parement d'habillage suite à l'arrachement de la courtine
© E. Cadiou, Inrap



Fig. 149 Vue générale du chemin © E. Cadiou, Inrap

À partir de 11,20 m et sur une longueur de 16,30 m, la hauteur conservée diminue de 2,50 m. De la même manière que précédemment, l'arrière de la courtine est recreusé pour l'aménagement d'une circulation, qui rejoint la première grâce à un escalier (Fig. 150). L'épaisseur de mur conservée au nord est plus importante (1,40 m), la circulation mesure 0,90 m de large puis un muret vient prévenir de la chute côté ville. Il semble venir chemiser le parement de la courtine, du moins c'est ce que laisse supposer à la fois la largeur de l'ensemble mais également la présence de nombreux os longs installés en tuteurs dans ce mur sud (Fig. 151 et Fig. 152). Côté nord, le niveau de dérase de la courtine est repris par la maçonnerie 1013 composée de petits moellons plats de granite et de grandes dalles assurant l'étanchéité.

Fig. 150 L'escalier du chemin © E. Cadiou, Inrap

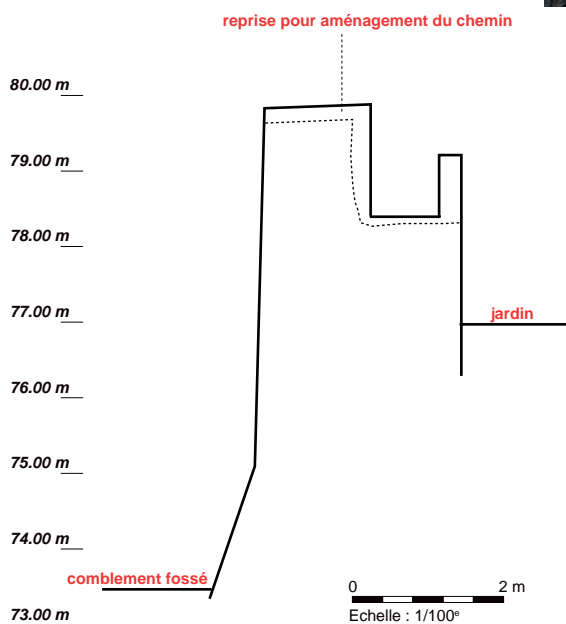


Fig. 151 Coupe sur la courtine © E. Cadiou, F. Lecampion, Inrap

Fig. 152 Le parement arrière de la courtine : des os sont fichés dans le mur au niveau du jardin © E. Cadiou, Inrap



À la suite, à partir de 27,50 m, le niveau de l'enceinte est de nouveau abaissé de 2,00 m et un muret construit sur la dérase à l'aplomb du parement nord, plus exactement en léger retrait (US 1012). La dépose quasi totale du muret lors des présents travaux de restauration a permis de voir que le blocage médiéval est conservé jusqu'à une altimétrie variant de 77,25 m NGF à 79,64 m NGF à l'extrémité ouest de la courtine (Fig. 153). Le muret 1012 s'appuie ainsi sur le mur médiéval mais il remplace également en partie son parement. Quasiment intégralement déposé avant l'arrivée des archéologues, il n'a pas pu être intégré à la présente étude. Le peu de surface conservée montre de petits moellons de granite montés au mortier de chaux/sable. Il n'est pas possible en l'état de savoir s'il constitue un des derniers états de l'enceinte ou s'il a été construit après le dérasement de la courtine mais avant toute restauration sur le parement d'origine. En effet, ce dernier a fait l'objet de multiples interventions qu'il est difficile de dater et d'associer les unes aux autres.

Fig. 153 Vue générale après dépose du muret 1012 qui révèle la présence du blocage médiéval à l'arrière © E. Cadiou, Inrap



D'est en ouest, on observe une reprise constituée d'un appareil irrégulier, taluté, et monté en avant du nu de la courtine (US 1004). Ce mur, mis en œuvre avec des ressauts successifs, est lié au mortier de chaux beige, fin et très compact. Il s'agit d'une reprise de parement qui présente une différence de nu notable au contact de la maçonnerie médiévale à l'est (US 1001a) (Fig. 154).

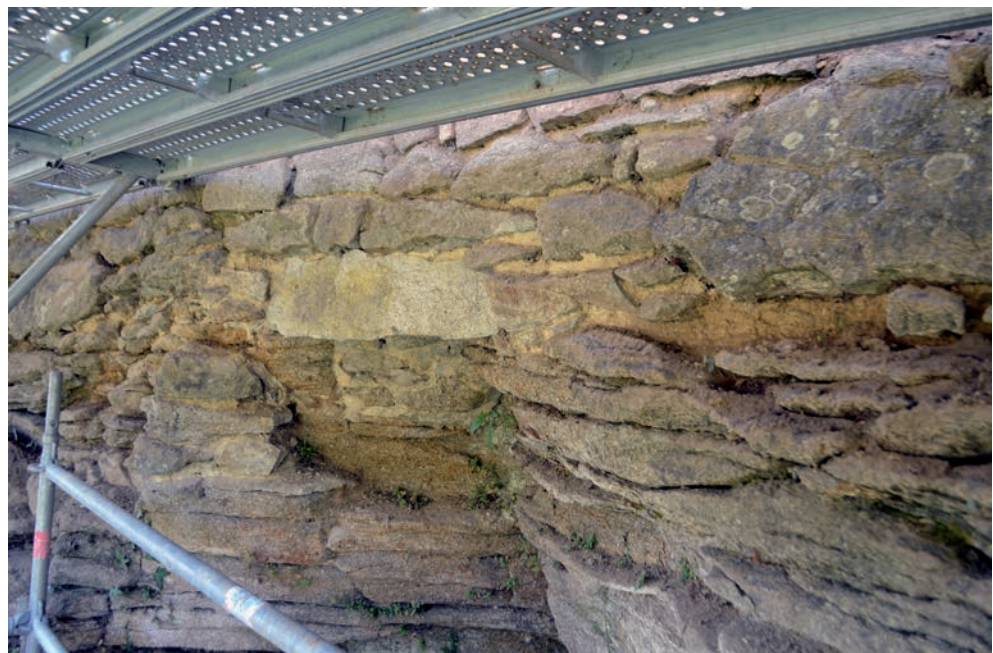
Fig. 154 La reprise de parement 1004

© E. Cadiou, Inrap



À la suite, la reprise 1005 présente un petit appareil de blocs oblongs aux arêtes vives, lié au mortier bâtard brun/gris et d'aspect grumeleux, jointoyé au mortier de chaux jaune. Le parement est remonté avec des matériaux neufs ne comportant pas de traces de lichen. Par endroit, de gros moellons équarris et usés pointent, signalant qu'il s'agit d'un remontage du parement sur la courtine médiévale encore présente à l'arrière. Très caractéristique, la reprise 1005 est identifiable à plusieurs endroits de façon très ponctuelle (Fig. 155).

Fig. 155 La reprise 1005 © E. Cadiou, Inrap



De la même façon, le parement médiéval a fait l'objet de colmatage notamment visible avec la maçonnerie 1006 qui présente un appareil désorganisé lié au mortier de chaux beige à jaune et reprisant le parement d'origine (Fig. 156).

Une plus grande réparation est visible à l'ouest (US 1007). Elle est composée de petits moellons neufs et vifs, sans lichen et comporte de petits trous de boulins. Elle vient à la fois reconstruire le mur médiéval mais également recouvrir en partie le rocher (Fig. 157).

Fig. 156 La reprise 1006 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 157 La reprise 1007 © E. Cadiou, Inrap

À l'ouest, plusieurs restaurations sont discernables. Le mur 1010 est une reprise ponctuelle qui semble intégrer une chantepleure. Il sert d'appui à une reprise plus importante (US 1008 et 1009). Il s'agit d'un petit appareil de moellons de granite dur, neuf, dont une partie est liée au mortier de chaux blanc très induré (US 1009) et l'autre mortier de chaux jaune (US 1008) (Fig. 158). L'US 1008 compose également le muret au-dessus de la courtine dérasée. Il est fort possible que 1008 soit le prolongement et l'équivalent de 1012.

À l'est, les reprises 1013 et 1012 sont recoupées par l'installation d'un mur mitoyen comportant une porte qui permet de relier les différentes circulations actuelles au sommet de la courtine (US 1014) (Fig. 159).

À l'ouest, la tour Beaumanoir a servi d'appui à l'édification d'une maison à l'époque contemporaine. Détruite lors de l'intervention archéologique, le reste de maçonnerie visible sur la photogrammétrie réalisée en amont est enregistré sous le numéro 1011. Il s'agit d'une construction homogène sur deux niveaux, en moellons de granite jaune (Fig. 160).

Enfin, parmi les dernières interventions observables, on peut noter le bouchon d'une baie donnant sur la latrine de la tour ouest du château (US 1015) et la dernière restauration de 1993-94 au travers de la reconstruction du premier mâchicoulis sur arc à l'est (US 1019).

Fig. 158 Les reprises 1008 et 1009
© E. Cadiou, Inrap

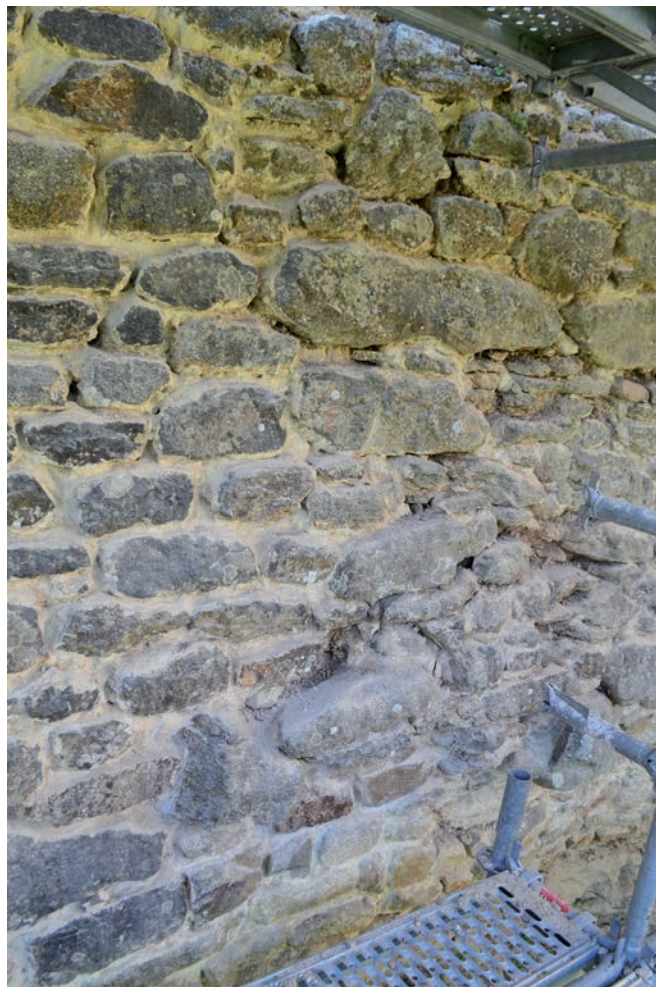




Fig. 159 Le muret de clôture séparatif © E. Cadiou, Inrap



Le mur arrière de la tour Beaumanoir (peut-être la courtine sur laquelle elle s'accroche) a été déposé avant que ne soit construite la maison 1011. Il en reste un mur qui fait office de mur de gorge pour la tour.

Fig. 160 La maison 1011 © E. Cadiou, Inrap

Pour résumer, la courtine Saint-Malo-Beumanoir se compose de quatre phases principales (Fig. 161).

On reconnaît la courtine médiévale sur toute la longueur du tracé. Hormis entre les US 1001 et 1001a où l'on pourrait imaginer un phasage de construction, le reste est trop mal conservé pour analyser le principe constructif de l'ensemble. Quoiqu'il en soit, cette courtine primitive est liée aux mâchicoulis 1002. Une réfection se lit probablement au travers de la console 1003 mais les indices sont trop lacunaires pour être attestés de façon fiable. Aucun élément archéométrique ou typologique précis ne permet de dater cette portion d'enceinte. Néanmoins, la maçonnerie est parfaitement chaînée avec la base de la tour ouest du châtelet (US 1026), ce qui montre la contemporanéité des deux ouvrages. À l'ouest, la courtine sert d'appui à la tour Beumanoir, offrant ainsi un *Terminus Ante Quem* du dernier quart du XV^e siècle.

La courtine est impactée par des nombreux désordres, en particulier des affaissements et tassements qui ont provoqué des cisaillements du parement et sont probablement également à l'origine de l'effondrement d'une grande partie du mur. Suite à la dérase de la courtine, un cheminement est aménagé (US 1100, 1012 et 1013) et on assiste plus ou moins parallèlement à la consolidation et à la réparation de la maçonnerie médiévale, sans doute en plusieurs fois sur un temps long (US 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010). Ces travaux datent au plus tôt de l'époque moderne et plus vraisemblablement de l'époque contemporaine.

D'autres aménagements impactent l'enceinte : la construction d'un mur de clôture mitoyen dans les jardins bordant le rempart (US 1014) ou l'édification d'une maison à l'arrière de la tour Beumanoir (US 1011). Enfin, les dernières interventions sont liées aux restaurations de la fin du XX^e siècle (US 1019).

2.3. La courtine de Saint-Julien - Hôtellerie

La courtine est comprise entre la tour Saint-Julien au nord et la porte de L'Hôtellerie au sud, aujourd'hui détruite (Fig. 162). Elle est conservée sur une hauteur de 7,70 m. Le terrain actuel présente une déclivité d'environ 1,50 %. Seuls 64,50 m linéaires sont compris dans l'étude de la présente programmée : la partie sud appartenant à des privés est exclue des travaux de restauration et par conséquent de l'étude archéologique ; le tronçon nord jusqu'à la tour Saint-Julien, soit 16,00 m, fait partie du programme 2023. Pour assurer une cohérence d'ensemble, des informations ont toutefois été enregistrées de part et d'autre de l'emprise lorsqu'elles étaient facilement accessibles.

On reconnaît tout d'abord un long pan de courtine homogène, conservé sur 58,15 m minimum et 6,15 m de hauteur (US 1133). Le couronnement a disparu. La maçonnerie se caractérise par un grand appareil de granite équarri ou dégrossi, très érodé, dont les assises très nettes sont régulièrement nivelées par de petits blocs, le tout est lié à la terre fine et grasse (Fig. 163). Le parement est marqué par quatre lignes de trous de boulin, espacées d'1,10 m environ. Les entraxes des trous de boulin sont de l'ordre de 2,20 à 2,75 m avec des récurrences pour les mesures 2,20 et 2,50 m. En bas de la maçonnerie, deux trous supplémentaires peuvent former une cinquième ligne. Ils semblent cependant isolés et se trouvent à un peu plus d'1,40 m de la ligne au-dessus.

COURTINE SAINT MALO-BEAUMANOIR

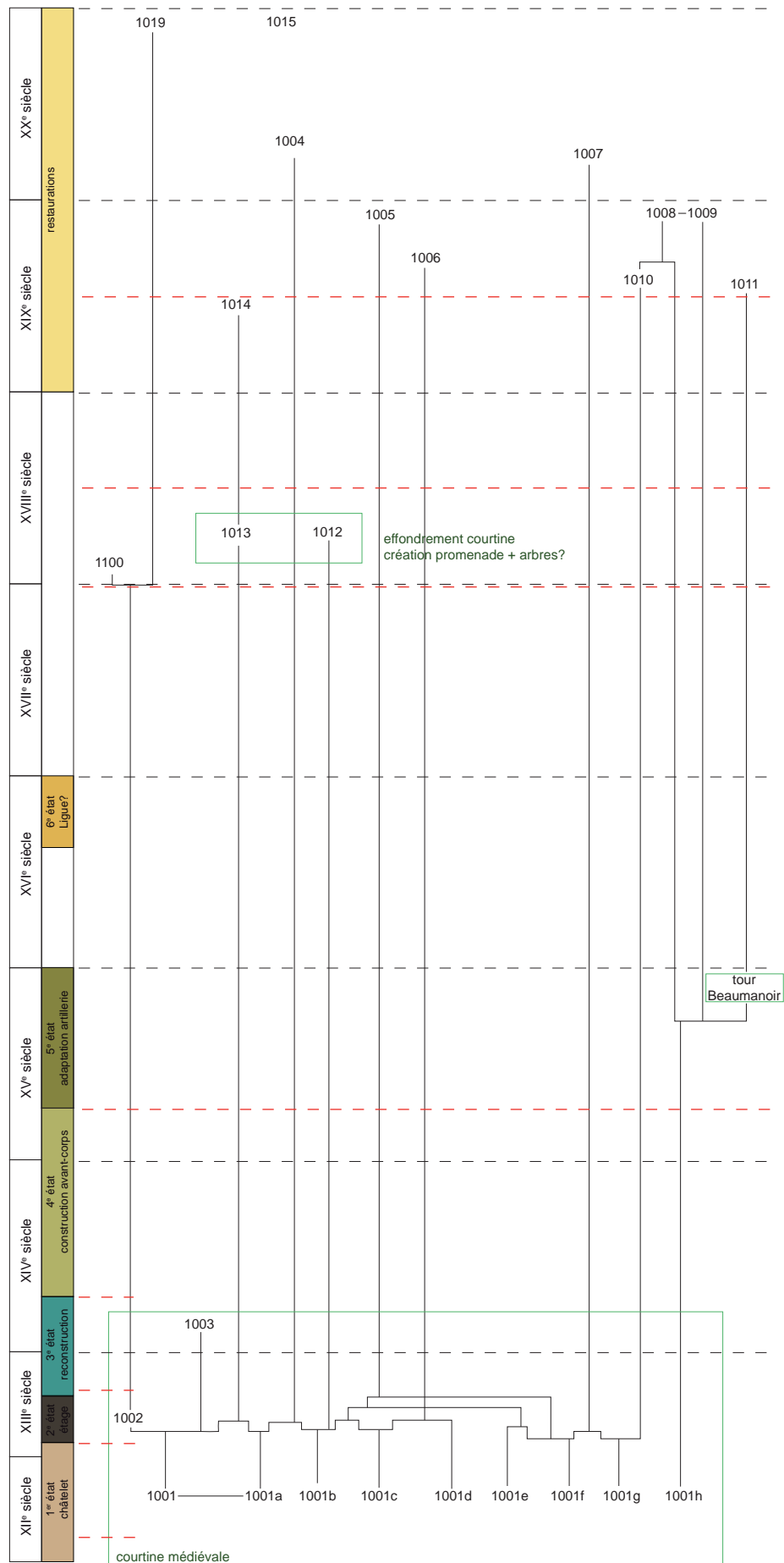
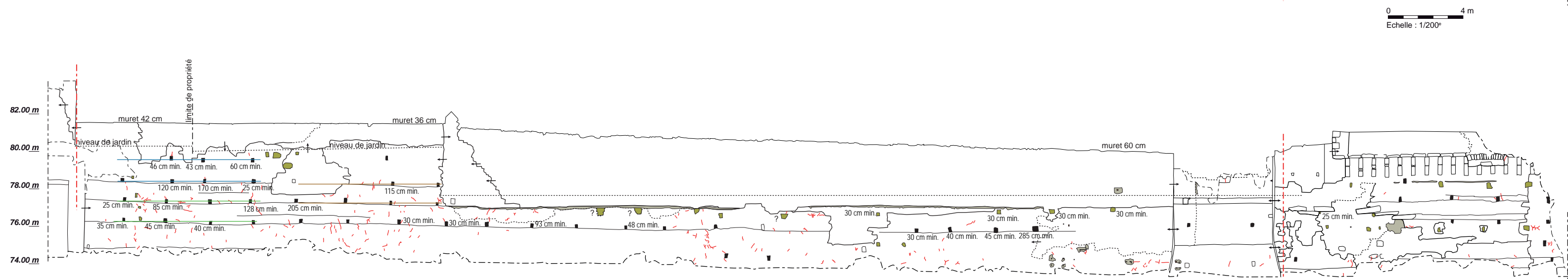
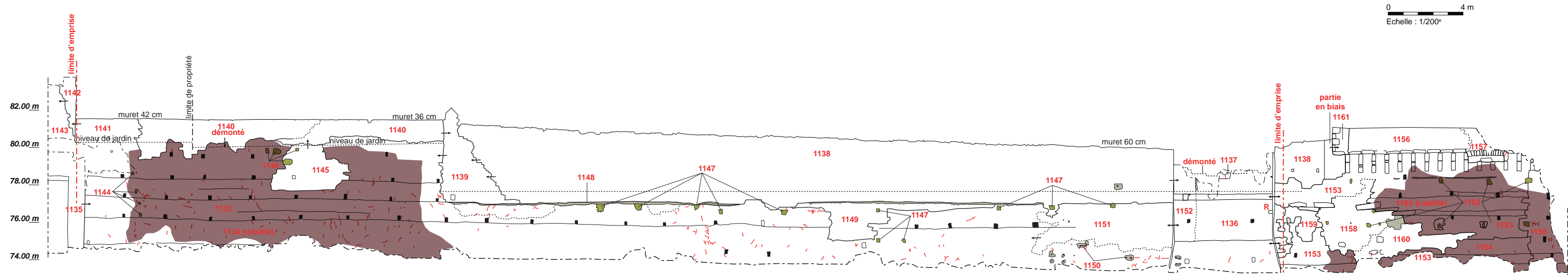


Fig. 161 Le diagramme stratigraphique de la courtine Saint-Malo-Beaunoir © E. Cadiou, Inrap



- trou de boulin avéré
- trou de boulin possible (bloc de chant)
- empochement poutre
- ciment
- rubéfaction
- fissure
- 80 cm profondeur du trou de boulin
- R bloc ancien en réemploi
- 1016 numéro d'unité stratigraphique

Fig. 162 La courtoine Saint-Julien-Hôtellerie © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap



Fig. 163 Vue générale du parement médiéval 1133 © E. Cadiou, Inrap

Les différents trous sont plus ou moins bouchés. La plus grande profondeur mesurée est de 2,85 m, elle peut indiquer l'épaisseur de la courtine (voir **Fig. 162**).

La poursuite de cette partie au nord n'est pas attestée pour le moment, la courtine au contact de la tour Saint-Julien semble présenter un appareil différent (US 1143). Toutefois, le parement n'est pas piqueté ni étudié et le contrefort 1135, postérieur, qui s'appuie sur l'enceinte masque les relations (**Fig. 164**). En revanche, au sud, la courtine est parfaitement chaînée avec la tour quadrangulaire qui forme un déport de 1,40 m (US 1136) (**Fig. 165**). Elle mesure 5,30 m de longueur et est conservée sur 6,40 m. La tour, édiflée sur une base talutée, met en œuvre un grand appareil de moellons équarris réguliers et assisés. À 2,20 m du départ du talus, un bandeau en pierre de taille de 0,28 m de hauteur, ceinture la tour. 1,20 m au-dessus, une bouche à feu est conservée (US 1137), du moins la partie inférieure de l'ouverture de tir marquée par un bloc de granite évidé en demi-cercle, qui paraît bien intégré au parement (**Fig. 166**). Néanmoins, la dérase de la tour vient contourner ce vestige de canonnière si bien qu'il est difficile d'affirmer qu'il est parfaitement en place dans la maçonnerie. Il peut en effet résulter d'une reprise plus tardive.

La tour en elle-même est un ouvrage plein. Seule la partie frontale, d'environ 1,40 m, est conservée. Le reste a été dérasée vers l'arrière de la courtine, peut-être lors de l'implantation des jardins et de la construction de murs de clôture (**Fig. 167**). Nous y reviendrons.



Fig. 164 Le contrefort 1165 qui s'appuie sur la courtine 1133 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 165 Le chaînage de la courtine 1133 et de la tour carrée 1136 © E. Cadiou, Inrap



Fig. 166 Le vestige de canonnière © E. Cadiou, Inrap



Elle a été détruite et épierrée avant la construction du muret de clôture.

Fig. 167 L'intérieur de la tour carrée © E. Cadiou, Inrap

La tour 1136 est également chaînée au sud à la courtine 1153 (Fig. 168). Cette partie est hors étude archéologique mais nous en donnons cependant quelques informations : la mise en œuvre est proche de la courtine nord (US 1133) avec l'emploi de moellons équarri très érodés. Cependant, le parement comporte plus de petits moellons. La courtine est couronnée par des mâchicoulis surmontés d'un parapet (US 1156) (Fig. 169). À quelques exceptions près, les mâchicoulis sont mis en œuvre avec une série de deux consoles de 0,50 m de hauteur par 0,20 m de large qui portent une dalle de granite faisant office de linteau sur lequel est édifié le parapet en petits moellons assisés. Le couronnement a fait l'objet d'une reprise (US 1157). Sur deux couples de consoles successives, seule la console inférieure a été conservée, servant de support à des dalles formant linteau, linteau lui-même surmonté d'un arc de décharge. Cette modification, soignée, est peut-être volontaire et en lien avec un aménagement particulier. Mais il peut également s'agir d'une restauration après effondrement.



Fig. 168 Le chaînage de la tour carrée et de la courtine 1153

© E. Cadiou, Inrap

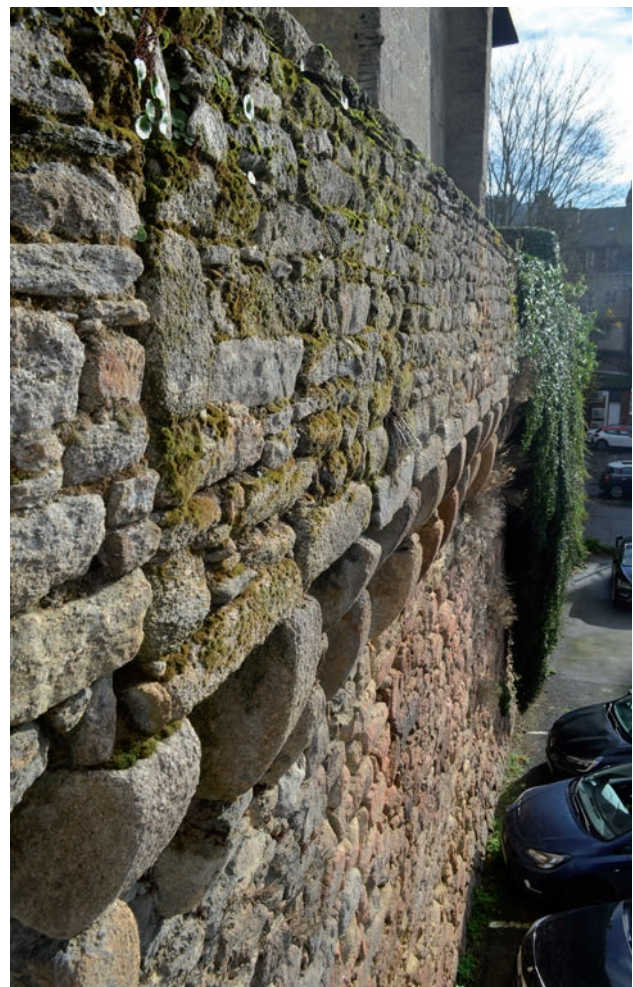


Fig. 169 Les mâchicoulis © E. Cadiou, Inrap

La suite du couronnement vers le sud n'est pas visible en raison de la végétation abondante. Néanmoins, on distingue plus au sud la présence de corbeaux plus élaborés, appartenant certainement au XV^e siècle et sans doute en lien avec l'édification de la porte de L'Hôtellerie et la reconstruction des départs de courtines (Fig. 170).

Fig. 170 Une autre typologie de consoles masquée par la végétation © E. Cadiou, Inrap



La hauteur maximum du parement 1133 conservé au nord se situe à l'altimétrie 80,60 m NGF. Or, la base des consoles 1156 se situe presque 2 m plus bas (78,70 m NGF), le parapet étant quant à lui entre 79,70 m NGF et 81,08 m NGF. La longueur de couronnement 1156 conservé, 9,25 m, montre par ailleurs une parfaite horizontalité. Ainsi, malgré la disparition du couronnement au nord, au-dessus de la courtine 1133, il est évident que le chemin de ronde n'est pas continu entre la tour Saint-Julien et la porte de L'Hôtellerie mais qu'il existe des différences de niveau.

À presque 14,00 m au sud de la tour carrée 1136, on observe la présence d'une harpe d'attente qui lie les pans 1153 et 1155 et matérialise simplement un arrêt de chantier (**Fig. 171**). De part et d'autre en effet, la trame de trous de boulin est régulière et les plateaux situés aux mêmes altitudes. La maçonnerie diffère cependant avec l'emploi de gros blocs et très peu de petits moellons pour le parement 1155.

Fig. 171 La harpe © E. Cadiou, Inrap



À la base de 1153, une reprise est visible (US 1154). Elle suit la harpe et on pourrait penser qu'il s'agit simplement d'une mise en œuvre différente faite exclusivement de petits moellons. Cependant, ce parement oblitère la trame de trous de boulin et il est plus vraisemblable qu'il s'agisse d'une réparation.

Quoiqu'il en soit, les trois pans de courtine identifiés et appartenant à la même phase de construction (US 1133, 1153 et 1155) ont subi de fortes dégradations par le feu (US 1134 et 1163). Les blocs sont fortement rougis, certains ont éclaté et de nombreuses fissures sont visibles (**Fig. 172**).

Fig. 172 La rubéfaction du parement 1133

© E. Cadiou, Inrap



Si l'incendie est ancien, la fortification ne semble pas avoir fait l'objet de réparations suite à cet événement. Les reprises observées sont plus récentes.

On note tout d'abord au sud de la tour 1136 deux reprises aux contours très irréguliers qui sont caractérisées par des colmatages du parement qui est encore plus ou moins en place (US 1159 et 1160). Le nouveau parement est désorganisé (US 1159) ou met en œuvre de nombreux blocs rubéfiés en réemploi (US 1160). Cette réparation est à nouveau reprise (US 1158). L'appareil emploie de petits moellons équarris réguliers.

Au-dessus, le mur 1161 vient s'ancrer dans le parapet 1156 en en reconstruisant son extrémité. Il s'agit de l'extrémité du mur parcellaire perpendiculaire à la courtine et qui sépare deux propriétés à l'arrière. À l'opposé de la parcelle, au nord, le mur 1139 peut marquer l'autre limite, l'ensemble formant la parcelle dans laquelle a été édifié l'atelier de menuiserie encore présent à la fin des années 1980.

On peut ajouter à cet ensemble la reprise de parement 1149 située à peu près au centre des deux limites parcellaires et à la base de la courtine 1133. Il semble ainsi que la parcelle à l'arrière de la courtine ait été intégralement close d'un mur qui se retournait sur l'ancienne courtine dérasée ou dans un état de ruine avancée. Les photographies de la fin des années 1980 montrent qu'en réalité c'est l'atelier de menuiserie qui est implanté directement au nu de la fortification (Fig. 173). Ainsi, si ces murs sont liés au bâtiment lui-même, ils sont postérieurs à 1843, date du cadastre napoléonien qui ne figure pas encore l'atelier (Fig. 174).

Fig. 173 L'ancien atelier de menuiserie

© Dinan, service urbanisme (demande de permis de construire pour le foyer des Piffaudais, 1989



Fig. 174 Extrait du cadastre napoléonien, 1843 (AD 22, 3 P 55/5), sans échelle



Le mur 1139 sert par ailleurs d'appui au mur de clôture 1140 composé de petits moellons. Il mesure 0,36 m de large et est protégé en tête par des dalles de granite. Il délimite le jardin à l'arrière dont le niveau est situé à 1,30 m en dessous du sommet de ce parapet (Fig. 175). On ne connaît pas sa relation avec le mur de clôture suivant plus au nord (US 1142) en raison d'une reprise récente de maçonnerie (US 1141). Le mur 1140 semblait néanmoins continu jusqu'à ce retour 1142 comme s'il ne délimitait qu'une seule parcelle. Aujourd'hui, il existe deux propriétés.

Parmi les dernières interventions sur la fortification, certaines sont anecdotiques, comme la reprise de parement 1145 qui vient réparer 1133.

Par ailleurs, l'intégralité de la courtine de part et d'autre de la tour 1136 est marquée par différents empochements. Certains trop ponctuels pour en déterminer la fonction (US 1144 et 1146), d'autres liés à des ancrages de bâtiments légers (US 1147 et 1162). On observe même, immédiatement au nord de la tour carrée 1136, des ancrages de poutres en béton armé (US 1150). Le cadastre de 1988 figure encore des bâtiments flanqués à l'enceinte à la place du parking actuel (Fig. 176). En réalité, une photographie contemporaine montre qu'ils ont déjà été détruits, sans doute récemment. Des rejointoiements ponctuels sont peut-être liés à leur présence ou au contraire ont été réalisés suite à leur démolition (US 1151 et 1152).



Les dalles de couverture ont été déposées par l'entreprise de maçonnerie.



Le cadastre qui figure des bâtiments contre la courtoine (tracé rouge) n'est pas à jour puisque les photographies tout juste antérieures montrent qu'ils ont déjà été démolis.

Fig. 176 Le cadastre de 1989 et une photographie aérienne de 1988 (Source IGN (IGNF_PVA_1-0_1988-09-07_C92PHQ8451_1988_CDP9284_7259))

La dernière grande transformation est la destruction, dans ces mêmes années, de l'atelier de menuiserie, suite à laquelle la partie haute de la courtine a été reconstruite afin de délimiter la parcelle à l'est de l'enceinte (US 1138). Elle est édifiée en moellons de granite beige aux arêtes vives et se pose en léger retrait du nu irrégulier de la courtine. Un solin en ciment habille le ressaut (US 1148). Le niveau de jardin à l'arrière de ce mur se trouve en moyenne à 2,40 m en dessous du sommet du mur au sud de la parcelle, et à plus de 3,00 m au nord. Lors de la reconstruction de ce mur, la maçonnerie est venue s'ancrer dans la dérase de la tour carrée 1136 (Fig. 177).

Pour résumer, la courtine est très homogène (Fig. 178). On dénote au mieux une harpe d'attente liée au chantier en lui-même. Il est possible que l'ouverture de tir 1137 soit un réaménagement tardif du XV^e siècle sur une courtine antérieure mais en l'état, il est difficile de se prononcer. Hormis ces vestiges médiévaux, les autres éléments mis en évidence sont de facture récente et matérialisent les restaurations et reconstructions.

Fig. 177 Le retour du mur 1138 dans la tour carrée 1136 © E. Cadiou, Inrap



COURTINE Saint-Julien-L'Hôtellerie

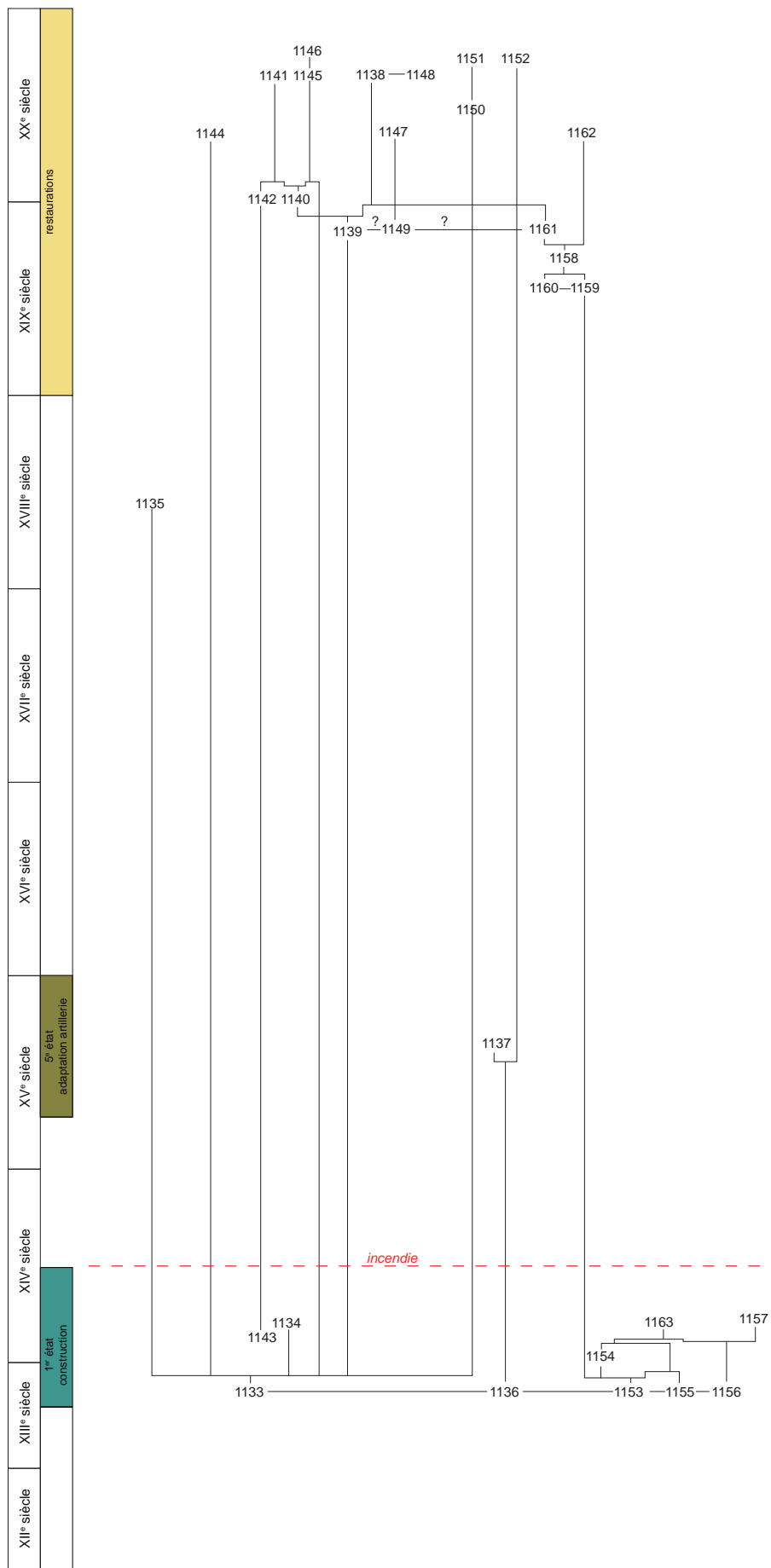


Fig. 178 Le diagramme stratigraphique de la courtine Saint-Julien-Hôtellerie © E. Cadiou, Inrap

3. Interprétation des résultats

3.1. La porte Saint-Malo et la courtine adjacente

De manière générale, l'étude archéologique n'a pas pu mettre en évidence des moyens de dater de façon archéométrique les élévations. Aucun charbon dans les liants médiévaux qui sont en terre, aucune structure charpentée ancienne, aucun aménagement en brique. Ainsi, seule la chronologie relative met en lumière la succession des événements, à laquelle la typologie architecturale, des ouvertures notamment, peut apporter des précisions sous réserve d'exemples proches et parfaitement datés.

3.1.1. La porte Saint-Malo : un possible premier état d'enceinte

Le mur à l'arrière du châtelet et dans le prolongement des courtines (US 1149) est chaîné à la porte 1150.

Les deux portes 1051 et 1054, malgré quelques remaniements ponctuels, semblent également chaînées au parement, avec toute la réserve due au fait que les joints n'ont pas été piquetés et masquent en grande partie les reprises éventuelles, les mortiers, les petits blocs de calage. Cependant, à l'intérieur, ces deux accès sont bien incorporés à la maçonnerie 1049, ce qui confirme l'observation, non approfondie, faite sur le parement externe.

Un phénomène a été observé à l'arrière des deux tours du châtelet : la partie en hémicycle n'est pas chaînée au mur de gorge 1049 mais s'appuie *a posteriori* contre. Dans le passage charretier, il semble que la porte 1036 et ses organes de défense viennent s'ancrer dans ce mur 1049 qui serait donc antérieur. En effet, plusieurs moellons du mur paraissent bûchés, des calages sont insérés, les assises non respectées entre les deux maçonneries et, enfin, seules certaines pierres de taille de la porte 1036 font office de chaînage ou plus exactement d'un harpage de force. Au moment de la rédaction du rapport, il ne s'agit que d'observations en l'état c'est-à-dire sur des parements non piquetés. En effet, la rue doit être condamnée quelques jours le temps de l'intervention de l'entreprise de restauration et des archéologues, ce qui est prévu en février 2023. Des observations complémentaires seront alors réalisées qui permettront notamment de vérifier s'il existe deux liants différents qui confirmera les deux temps distincts de construction.

Se pose alors la question de ce premier mur dissocié des tours actuelles qui viennent s'y accoler par la suite.

Plusieurs explications sont possibles.

Le mur 1049 est bien antérieur. Dans ce cas, il pourrait figurer une première clôture où est aménagé un passage (US 1150). Mais les deux portes piétonnes contemporaines de ce pan de courtine témoigneraient alors également de la présence d'un premier châtelet dont il ne reste aucun vestige. Cette solution nous paraît peu envisageable d'autant que le liant en terre du mur arrière vient s'appuyer sur le châtelet.

La deuxième explication serait qu'il s'agit d'un type de mise en œuvre dans lequel la construction des tours est dissociée de celle du mur arrière. On construit d'abord une clôture pour sécuriser la ville pendant les travaux d'édification du châtelet. Dans ce cas, il faudrait imaginer que seul le mur arrière comportant les différents passages, celui vers l'extérieur de la ville et les deux portes en attente vers le futur châtelet, soit maçonné, le reste étant fait en matériaux légers du type palissade. En effet, la courtine située entre le châtelet et la tour Beaumanoir est, elle, parfaitement chaînée à la tour ouest du châtelet et lui est par conséquent synchrone. Il faut donc imaginer, dans cette hypothèse, que ce pan de courtine viendrait se greffer sur la maçonnerie 1049 en attente derrière le châtelet. Cela aurait pu être une possibilité, d'autant que dissocier le châtelet du mur arrière est tout à fait cohérent dans une logique de défense urbaine. Si le châtelet tombe, la ville reste protégée. Néanmoins, nous ne connaissons pas d'exemples de ce type de mise en œuvre, ni pour des enceintes urbaines, ni pour des châteaux. Qui plus est, ici, il n'existe pas a minima de harpes d'attente et, rappelons-le, la chronologie indique que le mur arrière vient contre le châtelet.

Enfin, une troisième hypothèse, celle qui nous paraît la plus plausible en raison des différents indices et des relations stratigraphiques, est que mur de gorge 1049 matérialise le tracé d'une première enceinte.

Expliquons-nous : nous allons le voir plus loin, le châtelet, dans son premier état, est homogène et chaîné aux courtines. Ce mur de gorge est donc bien isolé de ce complexe défensif. Il aurait été intéressant de pouvoir faire une étude de bâti poussée sur le parement arrière jusque dans les jardins de la propriété du 31 rue de l'École, mais cela est hors prescription, étant donné le caractère privé de la propriété qui l'exclut des travaux de restauration de l'enceinte.

Les relations stratigraphiques entre le châtelet et le mur de gorge se font systématiquement par des ruptures verticales franches qui rendent difficiles la lecture d'antériorité ou de postériorité. Néanmoins, quelques blocs de la porte 1036, liée au châtelet, viennent s'insérer de force dans le mur de gorge ce qui fait penser que le châtelet est postérieur, ce qui serait en soi cohérent. De plus, il nous paraît inconcevable que les voûtes en encorbellement ne reposent pas sur un mur de gorge dès l'origine.

En revanche, d'autres facteurs troublent la compréhension. Si le mur de gorge est antérieur au châtelet, les portes 1051 et 1054 qui lui sont bien synchrones, indiquent-elles alors qu'il existait un premier châtelet disparu ? Nous le verrons plus loin, nous proposons une datation antérieure au XIII^e siècle pour le châtelet. Or, le mur de gorge possède les caractéristiques d'une édification dans le courant du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle, du moins du point de vue typologique. Le lien d'antériorité/postériorité serait donc inversé et le mur de gorge serait ainsi plus récent que le châtelet lui-même ? Cela peut paraître surprenant mais si l'on admet une reprise en sous-œuvre partielle des voûtes, et plus particulièrement un étaieement de ces dernières, rien n'empêche que le mur de gorge ait été reconstruit dans un second temps en remplacement d'un premier tracé d'enceinte.

Nous proposerions alors avec cette troisième hypothèse qu'il existait dans un premier temps une clôture urbaine, certainement maçonnée, en tout cas sur cette portion précise, et déjà dotée d'une porte (**Fig. 179**). Dans un second temps, on édifie le châtelet dont les voûtes reposent en partie sur ce mur préexistant. Ainsi s'explique le fait que le châtelet s'arrête de façon verticale sans chaînage sur le mur arrière et qu'il n'existe que quelques blocs d'harpage au niveau de la porte. S'explique également un phénomène jusqu'ici incompréhensible : la porte 1036 possède deux crapaudines



Fig. 179 Hypothèse de restitution d'un premier mur de clôture, sans échelle © E. Cadiou, Inrap

liées aux vantaux qui fermaient la porte. Or, selon la largeur de la porte, 3,00 m, chaque vantail mesure 1,50 m. Dans l'état actuel, ils ne peuvent pas s'ouvrir en totalité. En effet, certes le tableau du mur de gorge 1049 mesure 1,52 m mais l'arc en plein-cintre qui ressort du mur à la manière d'un arc doubleau gêne l'ouverture complète des vantaux qui viennent buter contre. Il serait étonnant que, en construisant le châtelet, on ne prenne pas en compte le dégagement nécessaire à l'ouverture des vantaux. En réalité, il semble que le châtelet fonctionne avec un premier état de clôture urbaine dont le mur devait être plus large ou en tout cas dont le couvrement de la porte permettait l'ouverture des vantaux.

Enfin, d'autres indices semblent corroborer cette hypothèse : la porte Saint-Malo possède une inclinaison très particulière avec ses deux pans de courtine adjacents (Fig. 180). Les chicanes au niveau des portes de ville sont affaire courante au XIII^e siècle notamment, certes, mais il ne s'agit pas-là d'une réelle chicane, la porte étant simplement en biais par rapport au tracé de l'enceinte qui vient se greffer sur elle comme elle le peut. Or, tout l'intérêt de la chicane est de dissimuler la porte au regard des attaquants, ce qui n'est pas le cas ici (Fig. 181).

En revanche, dans la topographie ancienne et notamment en regard de la rue du Bignon, l'orientation de la porte prend tout son sens.

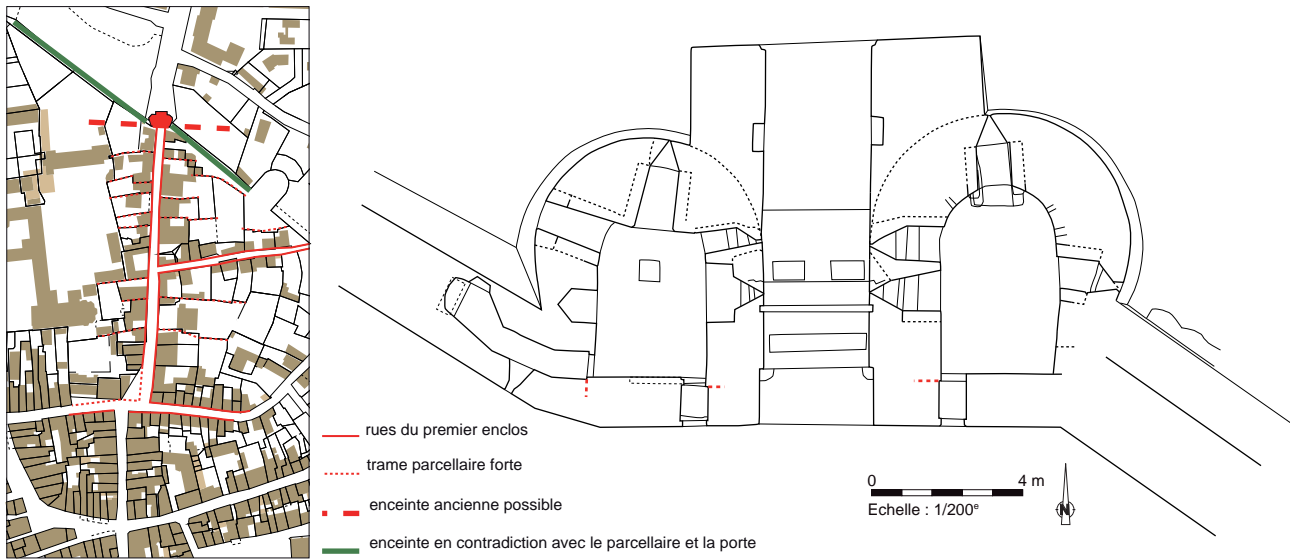
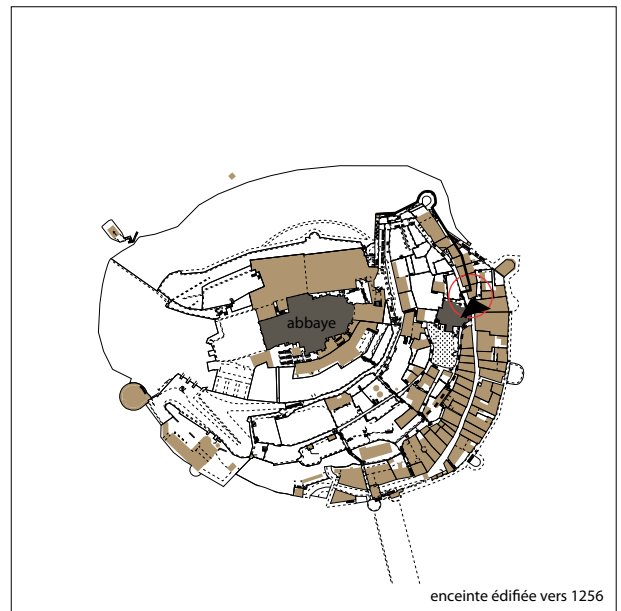


Fig. 180 L'inclinaison de la porte Saint-Malo dans le parcellaire © E. Cadiou, Inrap



Sainte-Suzanne (53)



Mont-Saint-Michel (50)



Vitré (35)

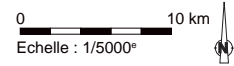


Fig. 181 Quelques exemples de chicane © E. Cadiou, Inrap

Nous l'avons vu plus haut, la rue du Bignon se prolongeait davantage vers l'ouest avant l'installation des Cordeliers vers les années 1240 : « *en enlevant les terres du jardin ménager, pour établir la nouvelle entrée du petit-Séminaire, on découvrit une rue parfaitement marquée. Des deux côtés, les murs des maisons avaient près d'un mètre de hauteur. Cette rue était le prolongement de celle du Bignon; elle coupait obliquement le jardin des Cordeliers et se dirigeait vers la tour dont j'ai parlé plus haut. Sous ce fortin, qui fut sans doute élevé à la hâte après le désastre de 1344, on trouva les fondements d'une très grande tour ronde : c'est tout ce que j'ai vu de l'ancien château* » (BMD., Le Giemble, n.d., cote 39.570, p. 90-91).

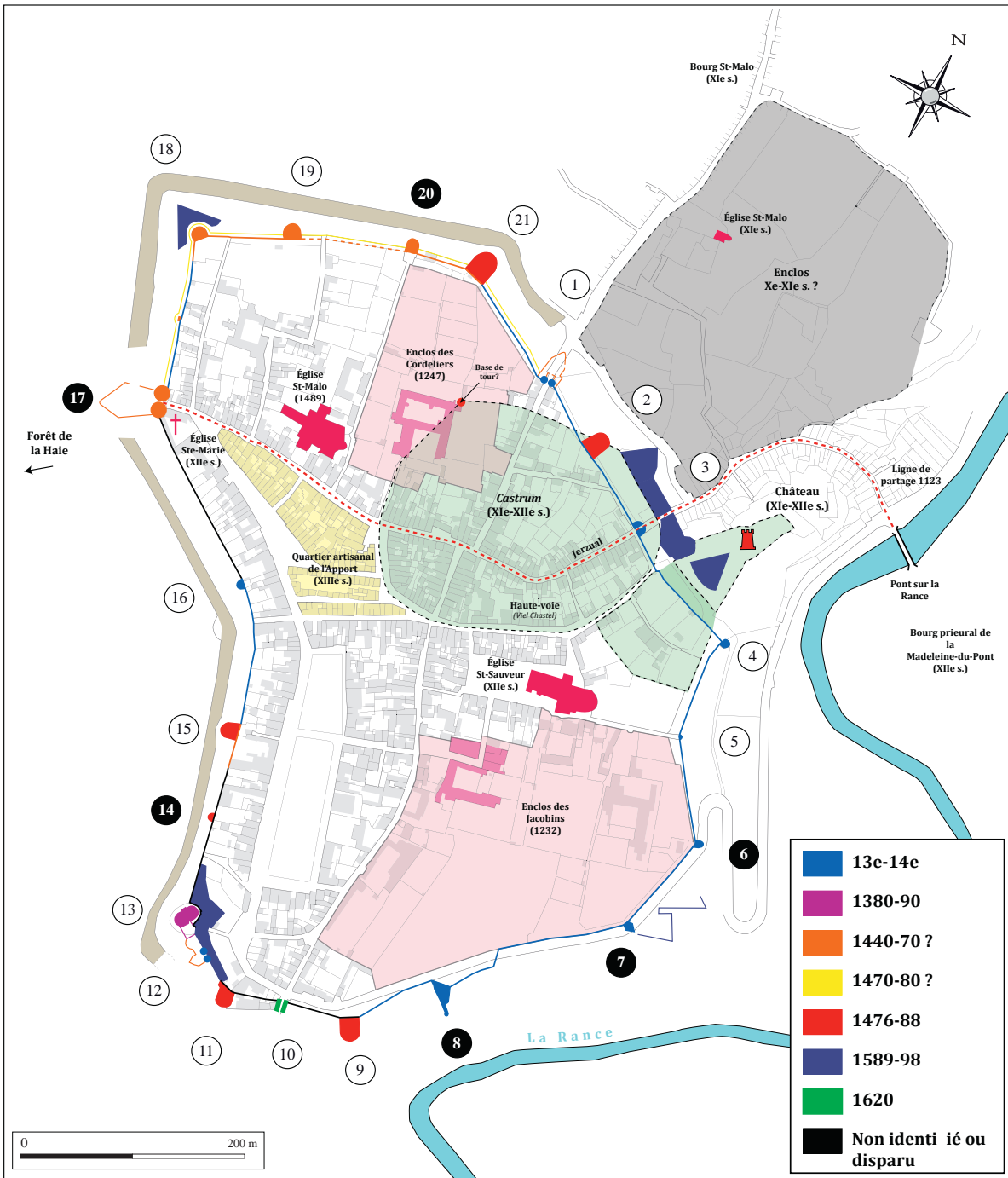
Ce texte est très précieux pour les indications qu'il apporte. Essayons de restituer la stratigraphie urbaine : si le sous-sol du couvent des Cordeliers scelle une rue ancienne rue bordée de maisons, ce quartier est forcément antérieur au début des années 1240 qui correspondent à l'installation du couvent.

Suite à ces découvertes et à l'analyse du parcellaire et de la topographie, J. Mesqui propose de restituer un premier enclos de forme ovalaire délimité par les rues Haute-Voie (anciennement du Vieil-Châtel), de l'Apport et se prolongeant dans le couvent des Cordeliers par l'entrée actuelle, traversant sous l'emprise des bâtiments dont les plus anciens remontent au XV^e siècle, puis bifurquant vers l'est à partir de l'angle nord-est du couvent (Mesqui 2017, p. 59) (**Fig. 182**).

M. Dufeil reprend ces données en les modifiant légèrement. Il propose à son tour de faire déborder l'enceinte primitive au nord-est en-dehors du tracé actuel et localise la tour mentionnée par Le Giemble dans l'angle nord-est du bâtiment nord du couvent (**Fig. 183**). Il précise « *seul le témoignage de l'abbé Le Giemble pourrait constituer une preuve potentielle. Celui-ci mentionne la découverte, dans l'angle nord du couvent des Cordeliers, de ce qu'il décrit comme étant* « les fondements d'une très grosse tour ronde » (*en note : B.M.D. 39.570, p. 90-94*) » (Dufeil 2020a, p. 32).

Ce texte est fondamental et en même temps très imprécis. Il serait nécessaire de pouvoir vérifier les propos pour en préciser le contenu. Tout d'abord, a-t-on la certitude que la maçonnerie identifiée renvoie bien à la base d'une tour ? A-t-elle été dégagée sur une emprise suffisante pour rendre compte de son plan et de son diamètre ? Et si ce sont bien les fondations d'une tour, peut-on avec certitude l'attribuer à l'enceinte primitive ou pourrait-elle avoir une autre fonction : moulin, pigeonnier ?

Il existe peut-être aussi une confusion ou une incertitude dans la localisation de la tour qui reste malgré tout imprécise. En effet, on ne peut pas affirmer qu'elle se trouve « *dans l'angle nord du couvent des Cordeliers* » (Dufeil 2020a, p. 32) ni « *au nord-est des Cordeliers* » (Mesqui 2017, p. 59) mais seulement, pour reprendre la citation exacte « *à l'angle nord du Petit-Séminaire* ». Reste toutefois à identifier le Petit-Séminaire : s'agit-il d'un bâtiment particulier ou sein du couvent ou de la dénomination de l'ancien couvent dans sa totalité, après qu'il soit devenu école ? Le Petit-Séminaire semble renvoyer à l'ensemble et non à un bâtiment particulier : « *En 1803, Mgr Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc, chargea le respectable abbé Bertier, alors vicaire de la paroisse Saint-Sauveur, d'organiser une école ecclésiastique dans les anciens bâtiments des Cordeliers [...]. Le docte abbé dirigea en même temps le petit et le grand séminaire de Dinan, l'un dans les bâtiments de la Victoire, l'autre aux Cordeliers, et compta jusqu'à 560 élèves dans sa double institution. [...] En sortant du Petit-Séminaire, on voyait jadis sur la place des Cordeliers [...]* » (Bazouge 1879, p. 79). La façon dont est décrit le Petit-Séminaire fait ainsi référence plus généralement au couvent des Cordeliers.



Dinan, plan cadastral de 1843 interprété. Les ouvrages conservés sont numérotés en blanc, les ouvrages disparus ou ruinés en noir.

1 : Porte Saint-Malo ; 2 : Tour du Gouverneur ; 3 : Porte du Jerzual ; 4 : Tour Sainte-Catherine ; 5 : Tour Cardinal ; 6 : Tourelle Sainte-Catherine ; 7 : Tour du Bois-Harouard ; 8 : Tour Longue ; 9 : Tour Penthièvre ; 10 : Porte Saint-Louis ; 11 : Tour de Coëtquen ; 12 : Porte du Guichet ; 13 : Tour ducale ; 14 : Casemate (moineau d'artillerie) ; 15 : Tour du Connétable (ou tour du Poulailier, peut-être en référence au moineau voisin ?) ; 16 : Tour Beaufort ; 17 : Porte de l'Hôtellerie ou de Brest ; 18 : Tour Saint-Julien ; 19 : Tour de Lesquen ; 20 : Tour de la Rue-Neuve ; 21 : Tour Beaumanoir.

Fig. 183 L'esquisse de la première enceinte © M. Dufeil

Pour autant, renvoie-t-il à l'ensemble des bâtiments ou à la propriété foncière ? Ou, pour le dire autrement, la tour se trouve-t-elle à l'angle nord de l'ensemble des bâtiments ou à l'angle nord de l'enclos ? Et pour finir, quel angle nord ? Nous insistons sur ce point car le cadastre de 1811 montre un détail quelque peu perturbant et localiser précisément cette fameuse tour permet de réinterroger le tracé du noyau primitif.

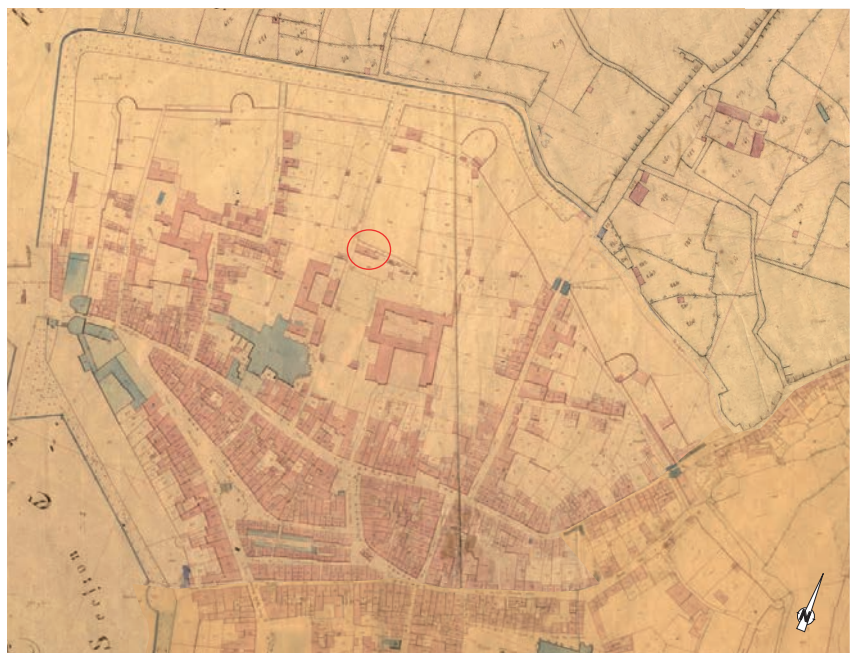
Les travaux mentionnés en 1866 font état d'une nouvelle entrée à créer : est-ce l'entrée par la rue de la Garaye (ancienne rue Neuve créée au XV^e s. lors de la construction de la nouvelle église Saint-Malo et percée à travers la fortification vers 1807) ?

Les travaux de démolition d'une ancienne tour carrée s'appuyant sur les fondations de la grosse tour ronde ne semblent pas affecter les bâtiments composant le Petit-Séminaire. Si on compare les deux versions du cadastre napoléonien (1811 et 1843) et un plan de 1880, on peut alors identifier les bâtiments qui ont disparu, dont la tour carrée. Sur le cadastre de 1811, il existe notamment dans l'angle nord-ouest de l'enclos des Cordeliers (= l'angle nord du Petit-Séminaire ?), un édifice qui possède à l'arrière une tour (Fig. 184). Il peut bien évidemment s'agir d'un immeuble avec tour d'escalier comme il en est représenté plusieurs sur le plan. Cependant, la représentation est différente : le cercle de la tour est dédoublé vers l'intérieur et l'ensemble est adjoint de ce qui semble être un mur contre lequel deux maisons sont accolées sur les parcelles 231 et 232¹⁸. Sur le plan de 1843, les deux bâtiments sont encore représentés mais le « mur » et la tour ont disparu et ont été remplacés par une ruelle qui est aujourd'hui l'impasse de la Garaye (Fig. 185).

Fig. 184 Cadastre napoléonien de 1811
(AD 22, 3 P 55/3), sans échelle



Fig. 185 Cadastre napoléonien de 1843
(AD 22, 3 P 55/5), sans échelle



18 À ce stade de l'étude, il nous est primordial de vérifier les dénominations des matrices cadastrales. Si ce n'est pas fait pour le rapport provisoire, ce sera pour le rapport définitif.



Fig. 186 Plan de Dinan de L. Martignac, 1880

Peut-on imaginer dès lors le scénario suivant : en 1811, une partie de l'enceinte et une ancienne tour sont scellées dans le tissu urbain ; en 1843, elles ont été rasées. En 1866, en détruisant les bâtiments qui s'y accolaient, on (re)découvre les fondations de la tour ? Sur le plan de 1880, l'ensemble a disparu (Fig. 186). Comme le précise J. Mezey à propos de la description de 1866 : « *la petite notice qu'il a écrite, plus que lacunaire, est totalement inutilisable : pas de localisation précise, pas de dimensions, rien d'autre que l'épaisseur des murs, qui font tout de même 2 m* » (Mezey 1997, p. 169).

Si l'on considère l'ensemble des informations, certains points nous paraissent alors à rediscuter.

Le premier tracé ovalaire, qu'il soit maçonné, en terre et bois ou les deux, doit être édifiée au plus tôt lors des premiers points de fixation de la population, soit avec le château, mentionné au moins en 1065 sur la tapisserie de Bayeux, soit avec la fondation de l'église Saint-Malo à partir des années 1070, c'est-à-dire en somme dans les mêmes années du troisième quart du XI^e siècle. Il s'agit là de la fourchette basse, l'enceinte ayant bien sûr pu être édifiée dans les décennies qui suivent. Ce qui est sûr, c'est qu'un *castellum* est mentionné en 1123 avec au moins une porte, restituée à l'emplacement de celle du Jerzual. L'édification à proprement parler de l'enceinte est donc située dans la fourchette 1065-1123. Ce premier enclos pourrait-il d'ailleurs correspondre à la basse-cour tout simplement ?

Si, dans son tracé actuel, l'enceinte urbaine est édifiée à partir des années 1264 comme il l'est communément admis, le premier *castellum* a dû perdurer jusqu'à cette date. On imagine mal, en effet, que l'on commence par détruire la première protection avant que la seconde ne soit édifiée.

Il serait alors logique que dans les années 1240, on puisse édifier le couvent des Cordeliers sans toucher à la fortification qui se situe hors emprise. Deux hypothèses peuvent être envisagées : soit la ville s'est agrandie entre la première enceinte et l'implantation du couvent et on a étendu avec elle la fortification qui l'enserme, et ce, dès le début du XIII^e siècle au moins (et non à partir de 1264), soit l'enceinte primitive n'est pas impactée par l'installation des Cordeliers car elle se situe hors de ce périmètre dès l'origine.

Toute la difficulté d'analyse réside dans le fait qu'avec l'implantation des Cordeliers vers 1240, mais également des autres couvents au cours du XVII^e siècle, le parcellaire ancien a été en grande partie effacé.

Nous proposons alors une autre hypothèse en restituant le tracé de l'enceinte plus au nord, au niveau de l'actuelle porte Saint-Malo, tracé qui devait déjà comporter un portail étant donné son aspect vers la paroisse Saint-Malo, un des premiers foyers de peuplement de Dinan. Cette hypothèse offre un sens à l'orientation de la porte et explique les phénomènes de césure observés entre le châtelet et le mur de gorge (Fig. 187).

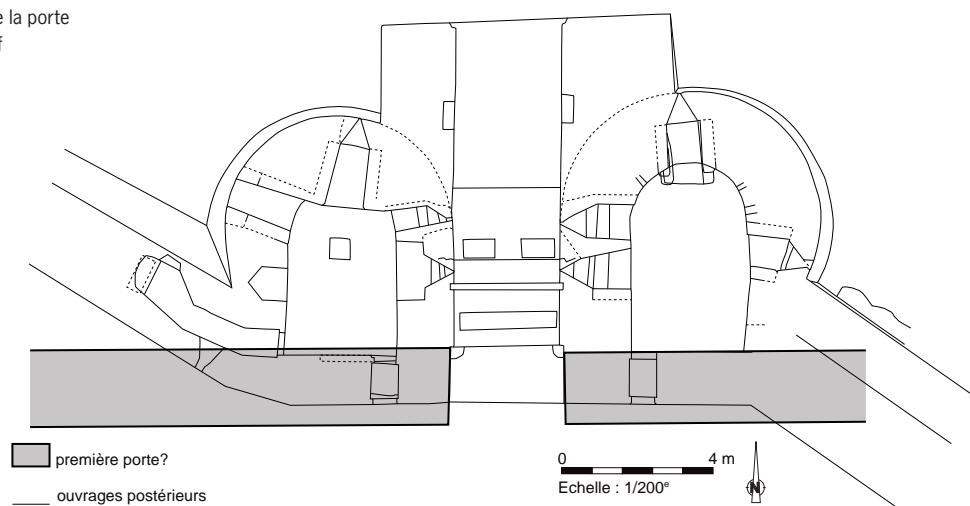
En dehors du tracé nord, il est difficile de s'avancer sur la typologie de la porte dont il ne reste aucun vestige.

Tout au plus, pouvons-nous tenter des comparaisons avec des portes connues et partiellement contemporaines pour esquisser la physionomie du premier *castellum*.

L'enceinte comtale de Livré-sur-Changeon, antérieure à l'installation de Saint-Florent de Saumur dans les années 1010, met en œuvre une entrée sous forme de tour carrée (Fig. 188). Seules la porte et les parties d'enceinte auxquelles sont adossés des édifices sont maçonnées, le reste est défendu par un fossé doublé d'un talus, possiblement palissadé.

Fig. 187 Proposition de restitution de la porte Saint-Malo sur un ancien tracé défensif

© E. Cadiou, Inrap



À Rennes, autour du XII^e siècle, les Portes Mordelaises sont une simple percée dans l'ancienne muraille antique, protégée par une tour médiévale d'origine antique également, ainsi que par une défense avancée matérialisée par un fossé et deux tours en bois (Fig. 189). « Trois portes successives sont matérialisées sur le mur nord-est du passage.

La maçonnerie la plus ancienne (US 20326) correspond au premier passage dont il ne subsiste que le tableau nord. Le tableau de la porte se situe dans le prolongement de la courtine et mesure exactement sa largeur. La première porte médiévale est donc une simple percée aménagée dans la muraille. Aucune trace de fermeture n'est visible, aucun gond ou arrachement de gond, aucune feuillure pour un battant de porte. L'absence d'organe de défense suggère que la porte est relativement ancienne, peut-être s'agit-il de l'entrée mentionnée au XI^e siècle fonctionnant avec la base non talutée de la tour ouest et la reconstruction de la courtine orientale. Cette dernière, antérieure au XV^e siècle, met en effet en œuvre de nombreux matériaux antiques en réemploi et diffère de la courtine ouest reconstruite en 1260-1290. Il s'agit d'une phase de travaux bien distincte de celle du XIII^e siècle et probablement antérieure. [...] Par la suite, l'entrée est renforcée par l'ajout de la maçonnerie 30287 en surépaisseur côté ville pour intégrer une herse. Selon J. Mesqui, la herse est généralement ajoutée à partir du XII^e siècle pour compléter la défense des portes à vantaux (Mesqui 1981, p. 206).

Aux Portes Mordelaises, ce dispositif est donc possiblement en lien avec les travaux du XII^e siècle et les tours en bois ou bien avec la reprise des fortifications au XIII^e siècle. La présence d'une herse peut indiquer que le portail est relativement haut, peut-être déjà surmonté d'un étage. Dans tous les cas, il est nécessaire d'avoir une maçonnerie suffisamment élevée pour accueillir la remontée de la herse. Il semble d'ailleurs qu'au doublement de la façade arrière, on puisse ajouter celui de la façade avant et la reprise du parement du passage au-dessus de l'ancienne porte à partir de l'altimétrie

34,50 m NGF. Cette arase du premier parement pourrait également correspondre à un départ de voûte de la première porte.

Enfin, le troisième état de la porte correspond à l'adjonction du châtelet à proprement parler, nous y reviendrons » (Cadiou 2022, p. 165-167).

Dans son étude parcellaire, P. Poilpré évoque les tracés anciens qui auraient été à l'origine de l'implantation du premier noyau : « l'enceinte ainsi reconstituée ne se développe pas uniquement de part et d'autre de l'axe est-ouest que l'on sait ancien, mais également de part et d'autre d'un axe nord-sud (actuelles rues de la Poissonnerie et de l'École) qui paraît, lui aussi, avoir été établi très tôt puisqu'il fait la jonction entre les deux voies romaines qui encadrent le territoire de Dinan, celles de Corseul à Avranches et de Corseul au Mans, ralliant cette dernière au pied de la vieille et emblématique forteresse de Léhon. Selon un modèle idéal, ce noyau primitif se serait développé autour d'un carrefour structurant ».

Sur ces tracés qui marquent fortement le paysage dès l'époque gallo-romaine et continuent d'être des axes majeurs pour les périodes suivantes, la rue du Bignon, si réduite soit-elle aujourd'hui, semble avoir un rôle à jouer. Pour P. Poilpré, « on ne peut s'empêcher de remarquer en effet que le tronçon viaire que nous reconstituons [de la rue du Bignon à l'église Saint-Malo] trouve encore une autre iso-axialité beaucoup plus loin vers l'ouest, dans le tracé extramuros de la grande voie médiévale (fig. 7). Et que vers l'est, le tracé de la rue du Bignon pourrait apparaître comme « coupé » par celui de l'enceinte du XIII^e siècle (fig. 6). Quoi qu'il en soit, la présence de cette rue qui n'était manifestement pas qu'une simple sente puisqu'elle était « parfaitement marquée » et que sur ses « deux côtés, les murs des maisons avaient près d'un mètre de hauteur », doit probablement être davantage prise en compte dans la perception que l'on a de la ville primitive ».



- courtine maçonnée
- enclos extérieur (fossé/talus)
- mur
- réseau viaire rayonnant
- fossé
- réseau viaire initial



fossé et courtine (TR37)



dérase de la courtine (TR36)

Fig. 188 Un exemple synchrone : Livré sur Changeon (35) © E. Cadiou, P. Poilpré, Inrap

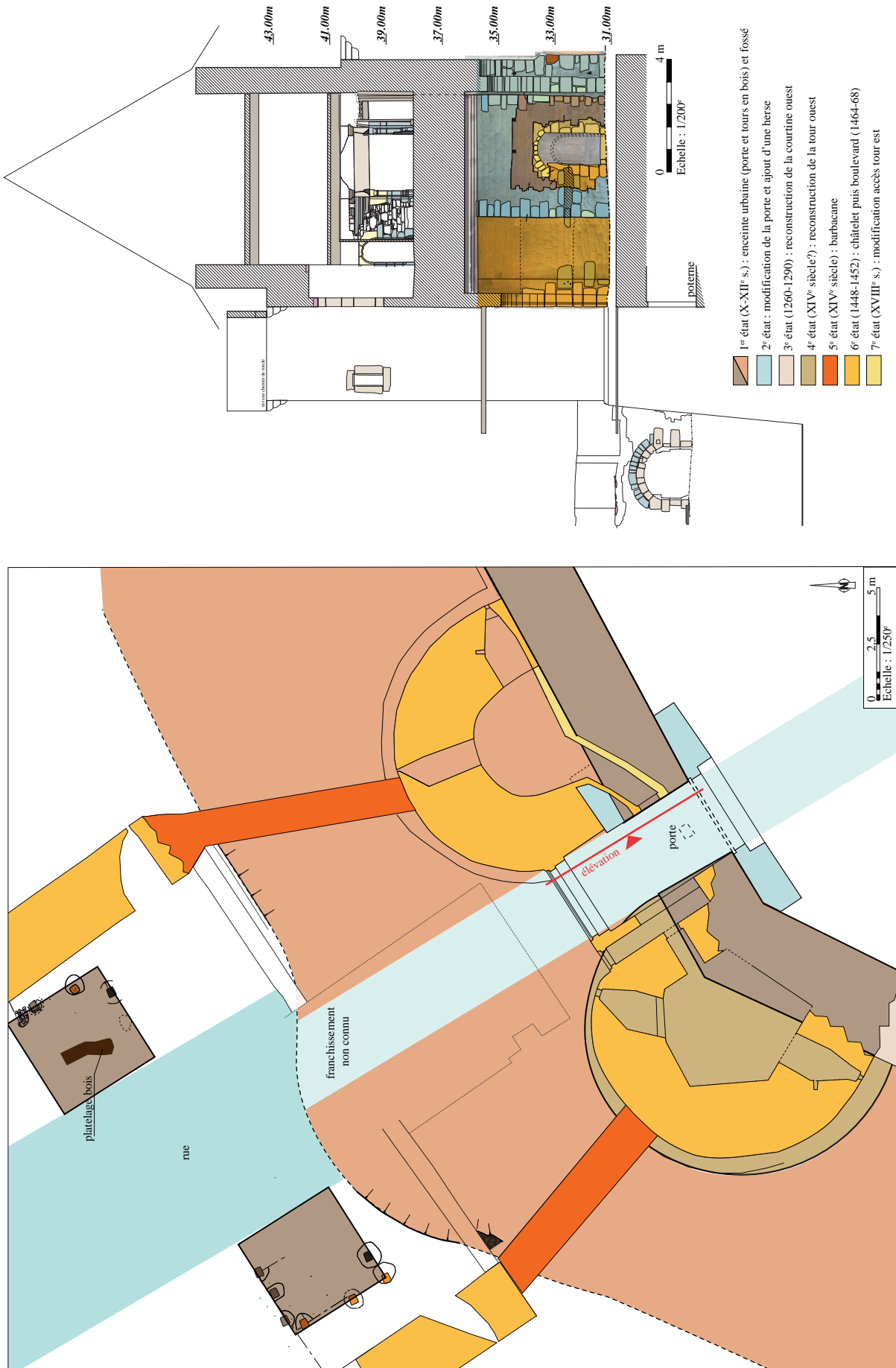


Fig. 189 Proposition de restitution des Portes Mordelaises à Rennes (35) vers le XIIe siècle © E. Cadiou, Inrap

3.1.2. La construction du châtelet et de la courtine

Dans tous les cas, il nous paraît désormais possible que la porte Saint-Malo s'appuie sur un tracé antérieur sur lequel vient s'adosser un premier état de châtelet. Ce dernier est cependant chaîné avec la courtine Saint-Malo-Beumanoir et par conséquent synchrone.

Le châtelet

Le premier niveau

Le châtelet semble homogène, du moins dans son premier état qui fonctionne avec la porte 1036. Il se compose de deux tours circulaires édifiées sur une base talutée, d'un diamètre extérieur de 6,00 m et 6,88 m et d'un plan intérieur en « D ». Seule la tour ouest possède un cul-de-basse-fosse qui la place en surélévation d'1,00 m par rapport à sa voisine (Fig. 190).

Dans tous les cas, l'idée est S. Gesret d'un niveau de sol qui aurait été rehaussé dans la tour ouest est infirmée. M. Dufeil l'avait déjà souligné dans un article récent : « *d'après S. Gesret, le sol du N0 aurait été rehaussé dans la tour ouest d'où l'écart entre les tours (Gesret, 1998, p. 90). En effet, l'auteur observe que l'archère qui garde le passage d'entrée est recoupée à mi-hauteur par le sol de la salle, indiquant par là-même une évolution du niveau de circulation [...]. Pourtant, l'aire de pierre établie en avant du conduit de la cheminée est de niveau avec le sol, et l'accès vers la latrine est encore précédée par un seuil surélevé formant marche, ce qui suggère au contraire que le niveau n'a pas évolué. Il est donc possible que l'écart entre les deux tours soit plus simplement dû à l'effet du point de rupture de pente, qui oblige à asseoir la tour est en contrebas de la tour ouest et crée ainsi un effet d'asymétrie entre les deux* » (Dufeil 2021, p. 248).

On a pu profiter d'un décaissement de terrain pour installer cette salle supplémentaire. Cependant, le terrain naturel possède une pente dans l'autre sens, vers la vallée de la Rance. Il aurait ainsi été plus cohérent de créer le cul-de-basse-fosse sous la tour orientale.

Quoiqu'il en soit, cet espace est uniquement accessible par une trappe dans la voûte. Il est probablement à usage de réserve. Pour des raisons de sécurité, il n'a pas pu être visité lors de l'intervention et le sol, jonché de gravats, n'a pas été sondé.

Au rez-de-chaussée, les deux tours adoptent un plan parfaitement identique avec trois archères à niche, une frontale, deux latérales, à la fois pour couvrir les courtines adjacentes et le passage d'entrée.

Le même mode constructif est opéré pour les différentes niches (Fig. 191). Elles mesurent de 1,50 m à 1,60 m de largeur pour une profondeur qui varie de 0,73 à 1,50 m selon l'épaisseur du mur (la tour orientale est plus épaisse, les deux parties frontales également). Hautes de 1,90 à 2,20 m, elles sont couvertes par des dalles de granite faisant office de linteau. La première est portée par un coussinet. C'est peut-être également le cas des suivantes, néanmoins, les chemisages postérieurs masquent ces informations.

En revanche, malgré cette forte similitude des niches, les fenêtres de tir divergent. Les deux archères défendant le passage sont conçues de façon symétrique hormis le fait qu'elles ne soient pas au même niveau en raison de la topographie (US 1066 et 1073) : la fenêtre de tir possède une plongée et un couverture en dalles de granite en paliers successifs qui suit la pente de la plongée. La mise au jour de la plongée permet de rectifier la compréhension de l'archère 1066 : « *En ce sens, la fente d'archère*

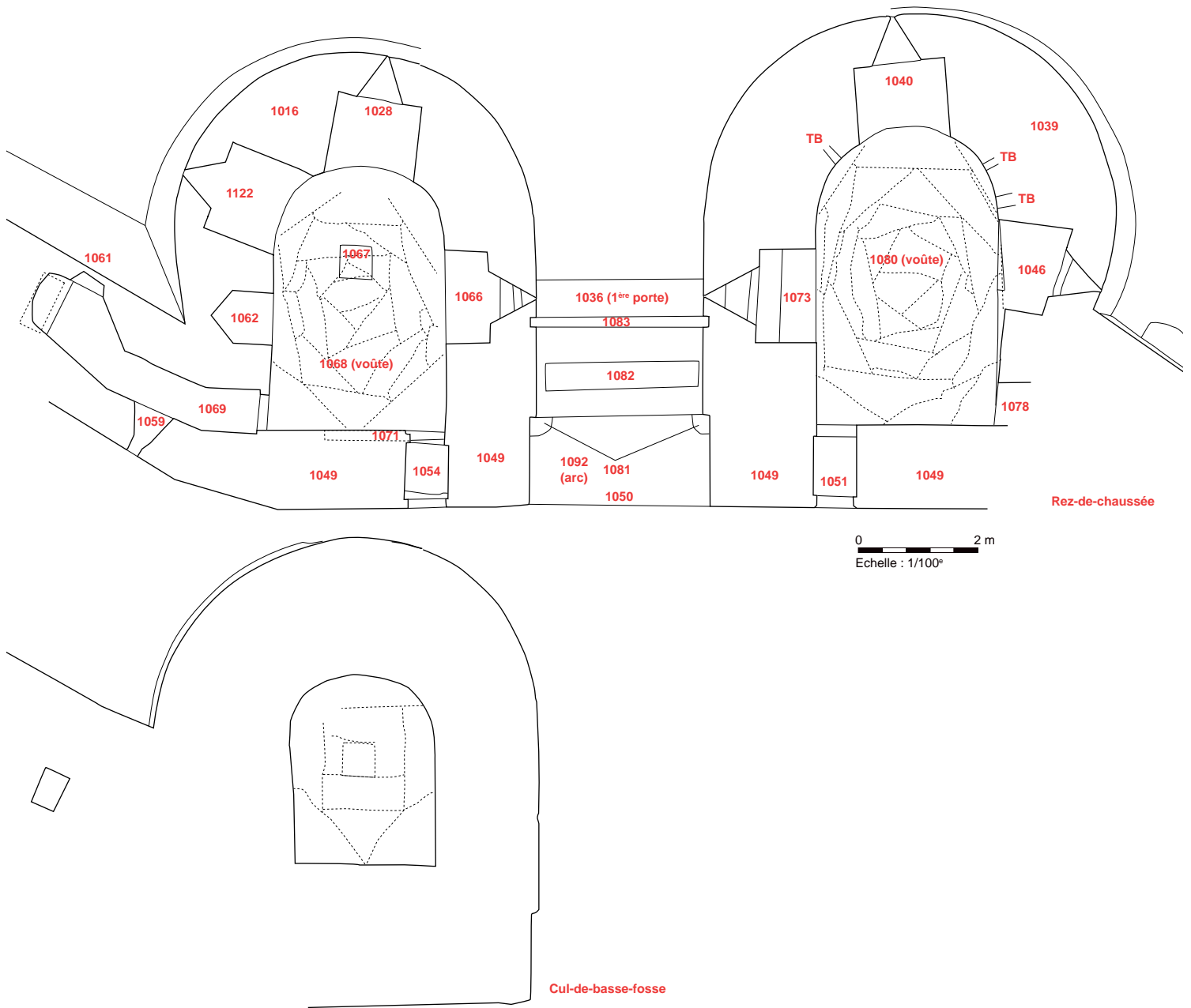


Fig. 190 Proposition de restitution en plan du premier état du châtelet © E. Cadiou, Inrap

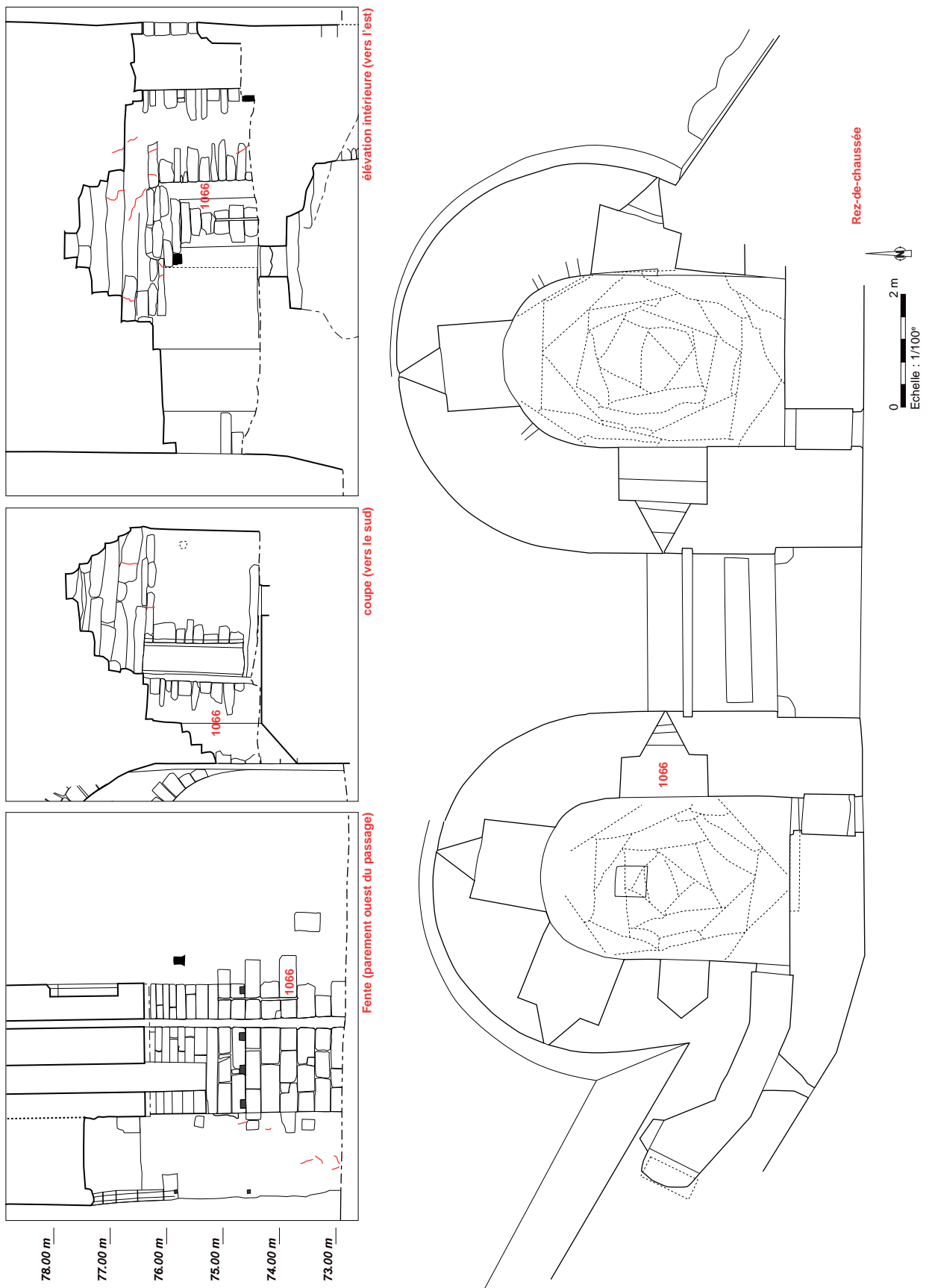
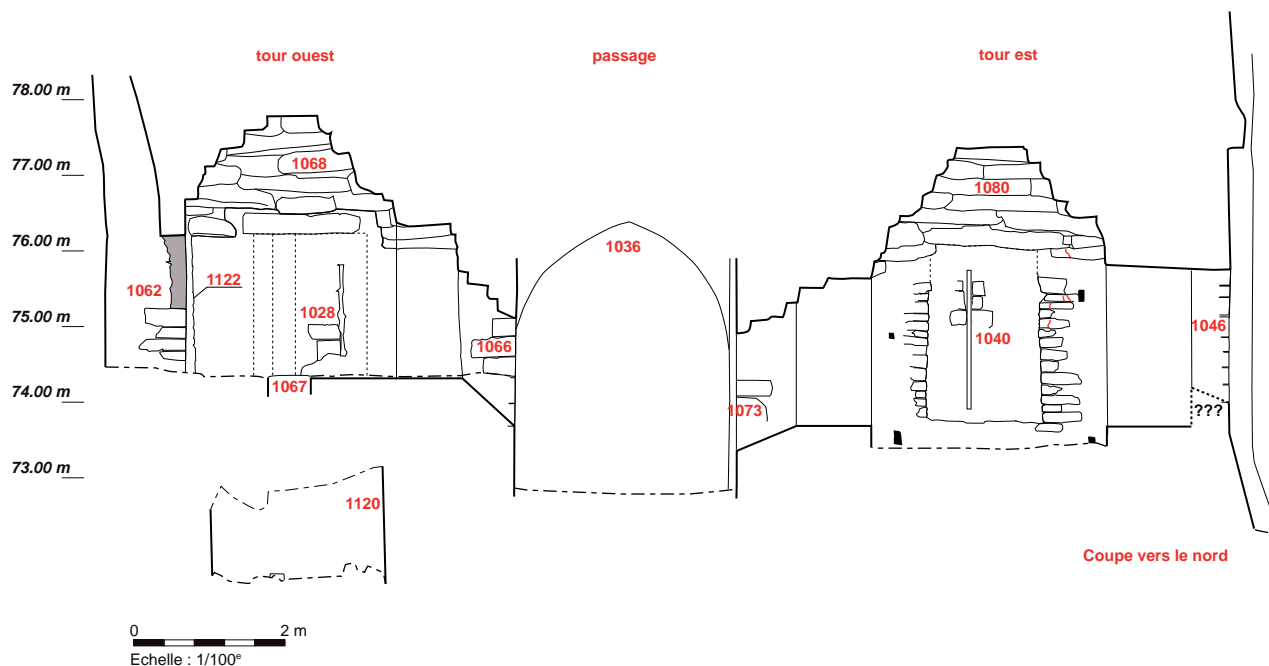


Fig. 191 Les archères © E. Cadiou, Inrap

recoupée à l'ouest pourrait correspondre à un repentir, à moins que les constructeurs n'aient été tout simplement contraints de s'aligner sur la fente opposée, et ce faisant de sacrifier la partie basse de l'ouverture? » (Dufeil 2021, p. 258). Il n'en est rien : les deux archères en vis-à-vis dans le passage sont bien contemporaines de l'édification des tours et c'est bien la présence de la plongée qui assure un lien entre les sols intérieurs et les fentes visibles à l'extérieur (Fig. 192).

Fig. 192 Proposition de restitution en coupe du premier état du châtelet © E. Cadiou, Inrap



Ces dernières sont simples, sans étrier et encore moins de croisillon : la première mesure 1,44 m de hauteur (US 1066), la seconde 1,55 m (US 1073), les deux sur 0,035 m de largeur.

Les archères latérales sont très différentes de ces deux exemples. Le couvrement plat de la niche reste continu sur toute l'épaisseur de la maçonnerie jusqu'à la fente de tir. Au sol, la fenêtre de tir est dotée d'un mur sous appui de faible hauteur : 0,27 m (US 1040), 0,47 m (US 1046). L'ouverture frontale 1028 paraît, elle, avoir un sol de niveau sur l'ensemble. Les fentes de tir ont des mesures qui semblent varier : 1,50 m ou 1,80 m pour la tour orientale, la tour occidentale n'ayant plus de fentes complètes conservées (Fig. 193).

En plus de ces trois archères et de la porte du mur de gorge, la tour ouest possède une cheminée ainsi qu'une latrine aménagée dans l'épaisseur de la courtine. C'est très probablement le cas également de la tour orientale, cependant la porte est aujourd'hui condamnée, la courtine ayant été détruite.

Le passage d'entrée

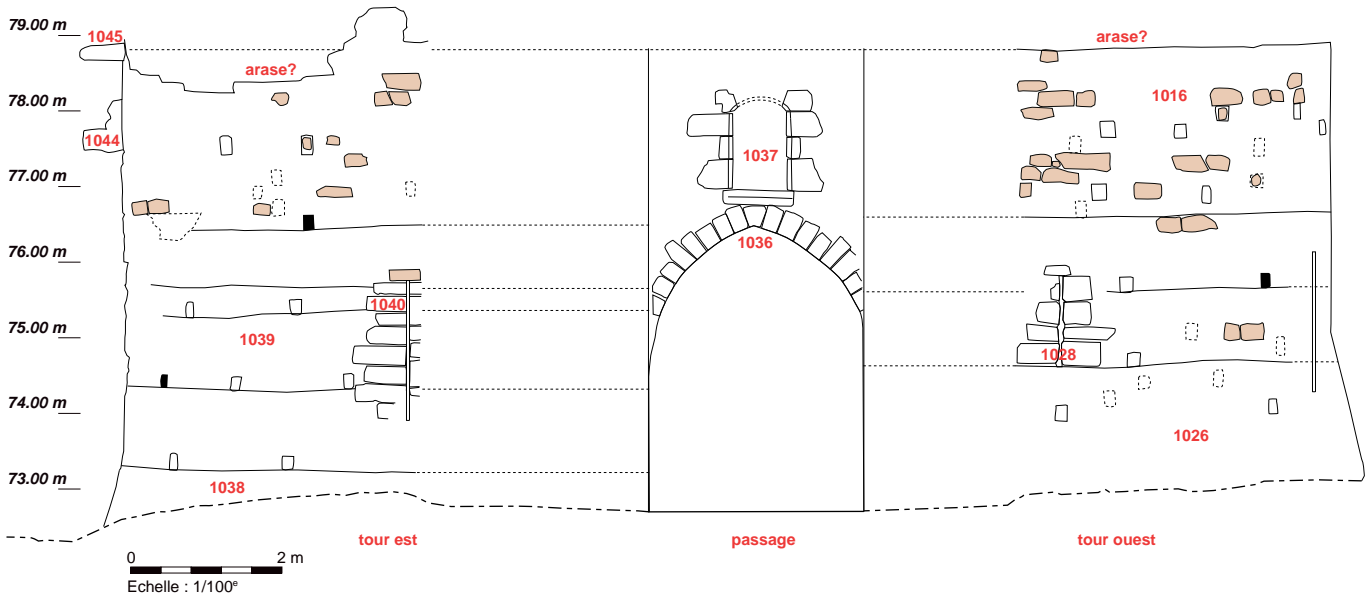
Le passage d'entrée matérialisée par la porte 1036 est synchronique de cet état du châtelet. Les pierres de taille sont parfaitement chaînées au départ des deux tours. Le portail intègre le triptyque herse/assommoir/vantaux complété par les deux archères des tours qui précèdent la herse. Nous l'avons vu, ces deux archères possèdent une plongée, ce qui peut paraître surprenant vu leur emplacement respectif à environ 0,80 et 0,50 m du niveau de la rue, du moins dans sa configuration actuelle.

	tour	archère	fenêtre de tir				niche				fente
			Profondeur embrasure (en m)	Ouverture	Plongée	couvrement	Profondeur (en m)	Largeur (en m)	couvrement	Hauteur (en m)	
RDC	ouest	1066	0,71	0,86	41,59°	Dalles en encorbellement	0,73	incomplète	Dalles plates + coussinet	2,00	1,44/0,035
		1122	0,62 restitué	?	?	?	1,20 restitué	1,50 restitué	Plat (dalles) ? + coussinet	1,91	?
		1028	0,71	?	non	?	1,48 (restitué)	?	Plat (dalles)	?	0,44 conservé/0,03 à 0,05
	est	1073	0,81	?	24,93°	Dalles en encorbellement	0,91	incomplète	Dalles plates + coussinet	2,00	1,55/0,035
		1046	0,71	?	Mur sous appui 0,47 m avec plongée	Plat (dalles)	1,09	1,62	Plat (dalles) + coussinet	2,19	1,51/0,03
		1040	0,74	?	Mur sous appui 0,27 m avec plongée 6,01°	Plat (dalles)	1,14	1,50	Plat (dalles)	1,87 min.	1,80/0,05
étage	ouest	1021	0,70	0,70	Marche 0,42 m	Linteau droit	0,52	1,27	Voûte plein-cintre	2,45	
		1099	0,70 restitué	0,70	Marche 0,52 (remanié ?)	Linteau droit	0,54	1,26	Voûte plein-cintre	2,28	?
	est	1105	0,64	0,67	Marche 0,41	Linteau droit	0,53	1,30 restitué	Voûte plein-cintre	2,40	?

Fig. 193 Tableau descriptif des archères © E. Cadiou, Inrap

Hormis les voûtes du rez-de-chaussée qui sont en place et constituent le sol du premier étage, ce niveau résulte d'une phase de construction postérieure. L'élévation d'origine du châtelet n'est donc pas connue, tout comme la salle de garde permettant la manœuvre de la herse ou le contrôle des assommoirs (Fig. 194).

Fig. 194 Proposition de restitution du premier état du châtelet © E. Cadiou, Inrap



Le déroulement des chantiers

Sur le châtelet ou sur la courtine Saint-Malo, le même mode constructif est mis en œuvre : les lignes de trous de boulin sont séparées d'environ 1 m permettant ainsi de monter les platelages au fur et à mesure de la construction tout en travaillant toujours à hauteur d'homme. Malgré plusieurs trous bouchés, les trous semblent à l'origine tous traversants. Ils sont de taille moyenne (0,15/0,20 ou 0,20/0,20 m)

En raison des effondrements et multiples reprises, il est difficile de savoir si l'édification se faisait par pans verticaux ou de façon horizontale sur l'ensemble de la courtine. Le plus grand linéaire mesuré fait environ 25,50 m. Néanmoins, la courtine est chaînée à la tour ouest du châtelet, l'ensemble étant ainsi conçu simultanément. D'ailleurs, les lignes de boulines se poursuivent entre le châtelet et la courtine (Fig. 195).

Concernant les matériaux employés, il s'agit presque exclusivement du granite. La courtine est homogène du point de vue du matériau et de la mise en œuvre avec un moyen appareil de blocs équarris et quelques paneresses qui assurent la cohésion. L'ensemble est lié à la terre. En revanche, le châtelet met en œuvre une variété de granite, blanc, beige, roux, gris clair, gris foncé, certains rubéfiée et en réemploi, le plus souvent à grains fins. Selon la nature de l'ouvrage, le liant est différent : à la terre pour les parements, à la chaux pour les éléments porteurs (porte, voûte, etc.).

La particularité du châtelet réside en grande partie dans la mise en œuvre de grandes dalles de granite pour édifier les voûtes en encorbellement, mise en œuvre extrêmement rare. D'ailleurs, au pied de la courtine Saint-Malo, plusieurs affleurements de granite sont visibles (Fig. 196). Il nous paraît étonnant que le rocher en place pointe à ce niveau étant donné que nous sommes dans le fossé. Il est possible que ce soit, au contraire, des blocs extraits du sous-sol pour être taillés. L'hypothèse de grandes dalles pour une voûte en encorbellement, du châtelet primitif ou d'une tour synchrone, serait envisageable. Ces blocs n'ont pas été dégagés.

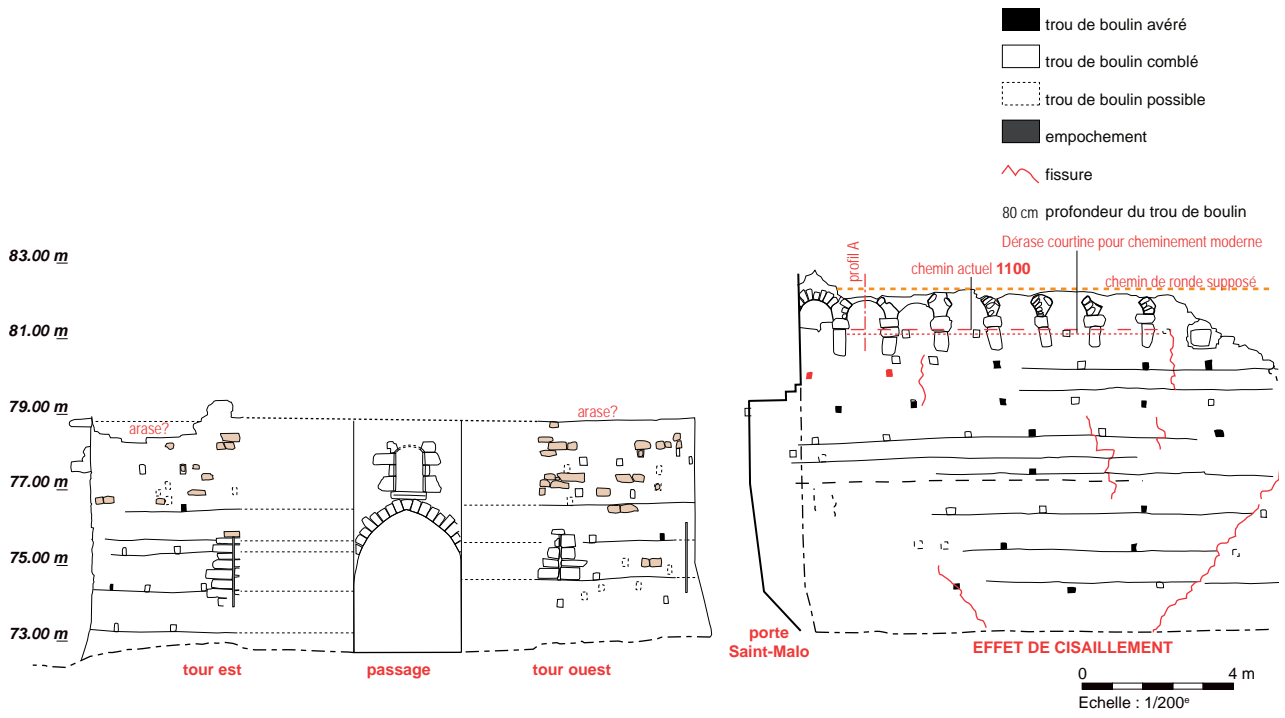


Fig. 195 La trame d'échafaudage du châtelet et de la courtine © E. Cadiou, Inrap



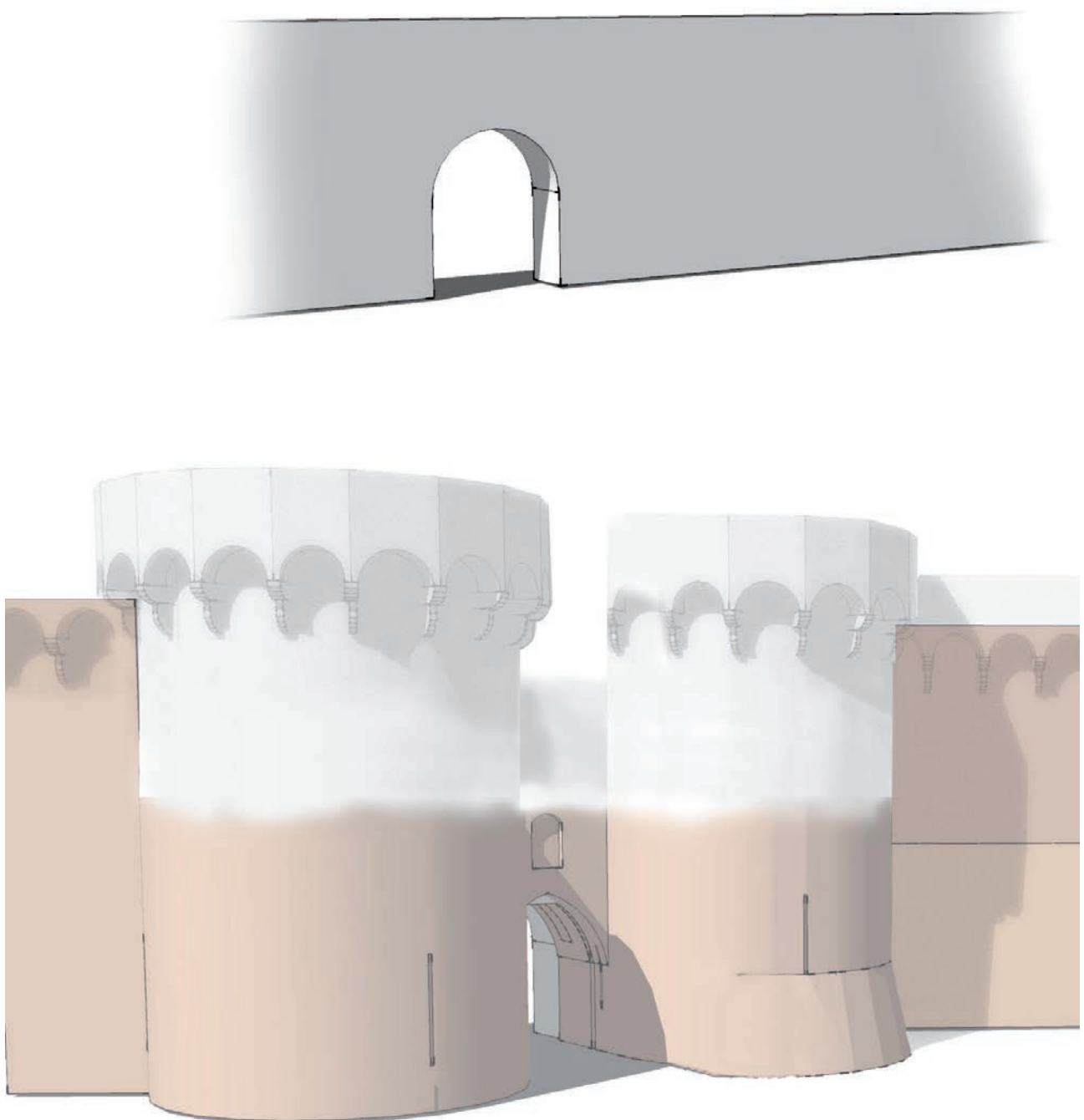
Fig. 196 Les affleurements de grandes dalles de granite © E. Cadiou, Inrap

Proposition de datation

Maintenant que les éléments appartenant à la première phase du châtelet sont bien identifiés, nous pouvons tenter une datation (Fig. 197).

Néanmoins, celle-ci s'appuie exclusivement sur la typologie des différents organes architecturaux, étant donné l'absence de matériaux datants. Elle s'accompagne d'une illustration des sites géographiquement proches pour une étude comparative. L'enjeu est important car la construction du portail se situe à la charnière des courants Plantagenêt et Philippin, et il paraît primordial de pouvoir apporter des pistes de réflexion supplémentaires à l'étude historique récente et très complète de M. Dufeil.

Fig. 197 Proposition de restitution du premier état du châtelet © E. Cadiou, Inrap



La porte Saint-Malo édifiée au XIII^e siècle : un postulat ?

Un des premiers à attribuer une datation de la porte Saint-Malo et plus généralement de la construction de l'enceinte urbaine est M. E. Monier pour qui « *la porte Saint-Malo paraît dater du XIII^e siècle, mais elle a été considérablement remaniée, plus tard, dans sa partie centrale pour porter un pont-levis à bras* » (Monier 1953, p. 74). Quelques années plus tard, S. Gesret précise « *la partie haute de la porte Saint-Malo est contemporaine de la porte du Guichet [fin XIII^e-début XIV^e siècle, selon l'auteur], sa partie basse étant elle plus ancienne, sans que l'on puisse la faire remonter au-delà du milieu du XIII^e siècle* » (Gesret 1998a, p. 91). Enfin, selon C. Corvisier, « *il est vraisemblable d'attribuer la reconstruction complète de l'enceinte urbaine à la période ducal. L'œuvre commencée sous Jean 1^{er} (mort en 1286) dut se poursuivre jusque dans la première moitié du XIV^e siècle sous ses successeurs Jean II, Arthur II et Jean III* » (Corvisier 1999, p. 36). Ainsi, jusqu'à présent, et c'est également la conclusion de M. Dufeil, on admet que le châtelet de la porte Saint-Malo serait édifié au XIII^e siècle lors de la construction de l'enceinte urbaine, qui serait tracée après 1264 (Mesqui 2017, p. 55).

Or, plusieurs indices nous poussent à réinterroger cette datation et penchent en faveur d'une datation plus ancienne.

Le premier à détailler un argumentaire pour proposer une datation est S. Gesret. Cependant, certains points portant sur la porte Saint-Malo ont pu être rectifiés lors de l'étude archéologique, ce qui remet en cause son propos. Pour lui, « *le couvrement en tas de charge des niveaux inférieurs des tours n'est pas d'origine* » (Gesret 1998a, p. 90). M. Dufeil le suit dans ce raisonnement. Pour lui, « *l'ensemble des couvrements en place – planchers ou autres – sont remplacés au profit de puissantes voûtes en tas de charge, aménagées aux N-1 et N0* » dans un second temps (Dufeil 2020a, p. 136). Or, l'argument de S. Gesret tient au fait que les archères du rez-de-chaussée sont en partie obstruées par le niveau de sol exhaussé tardivement. Et il n'en est rien : les archères ne sont pas bouchées mais possèdent simplement une plongée et l'ensemble base des tours/archères/voûtes en encorbellement est parfaitement synchrone. Dès lors, sa démonstration est erronée, puisque selon lui, la réduction des archères avec des murs de soutènement a été réalisée lors de la mise en place des voûtes. Une fois de plus, M. Dufeil le suit sur ce point. Au contraire, ce renforcement est tardif et vient pallier un désordre lié à la construction primitive et au fait que les dalles aient fissuré. Comment, d'ailleurs, aurait-on pu mettre en place de telles voûtes en sous-œuvre dans les tours sans les fragiliser, pour quelles raisons et avec quels moyens techniques et humains ? Cela aurait nécessité une dépose importante de la maçonnerie existante pour pouvoir insérer chaque dalle, sans compter la mise en place d'un étaieement important encombrant l'espace de la tour, les dalles inférieures n'étant maintenues que par le poids des dalles supérieures et de la maçonnerie dans laquelle elles sont profondément insérées.

Un autre argument pour la datation est la typologie des archères. Or, on le voit S. Gesret n'a manifestement pas étudié de près les différentes archères mises en œuvre, du moins, il n'a pas pu les dégager et observer les différences entre elles. La découverte de la plongée pour les archères du rez-de-chaussée est non seulement inédite mais également révélatrice des méthodes d'étude employées par le passé.

Que ce soit avec les voûtes ou avec les archères, on dénote de manière générale un défaut de lecture archéologique qui aurait permis de distinguer les différents états de la porte. En effet, nous l'avons vu, toutes les ouvertures de tir ne sont pas contemporaines. S. Gesret propose pourtant un plan unifié du châtelet où, selon lui, chaque tour possède dès l'origine quatre archères (S. Gesret 1998a, p. 82). Encore une fois, son raisonnement est repris par M. Dufeil (Fig. 198).

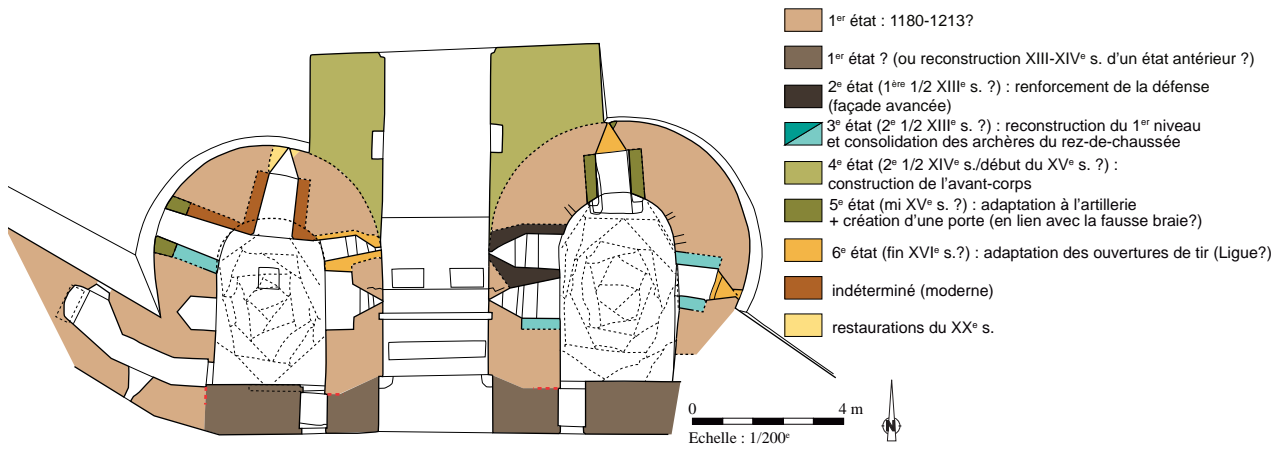
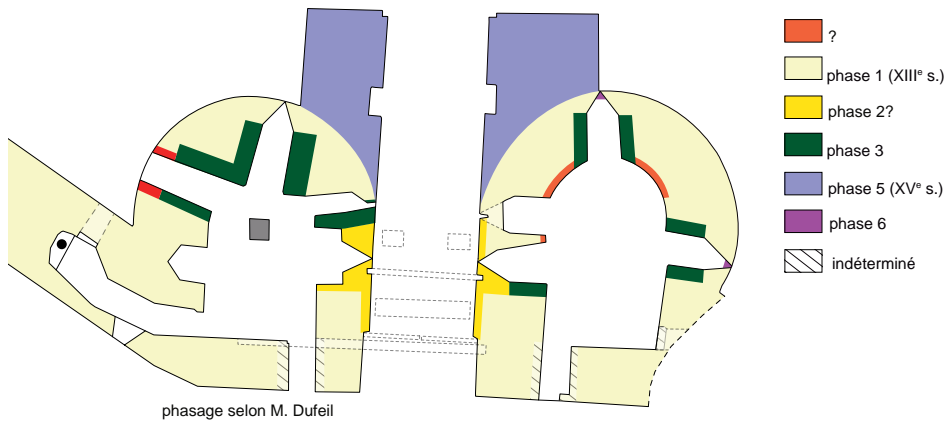
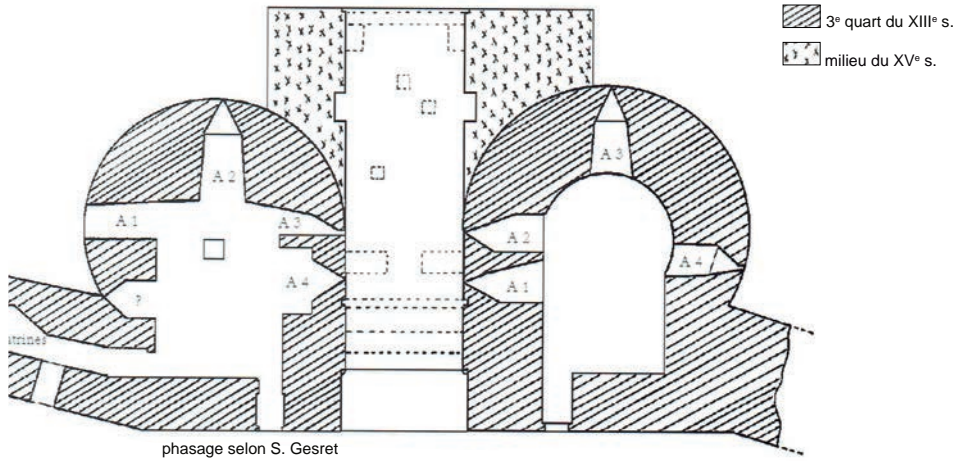


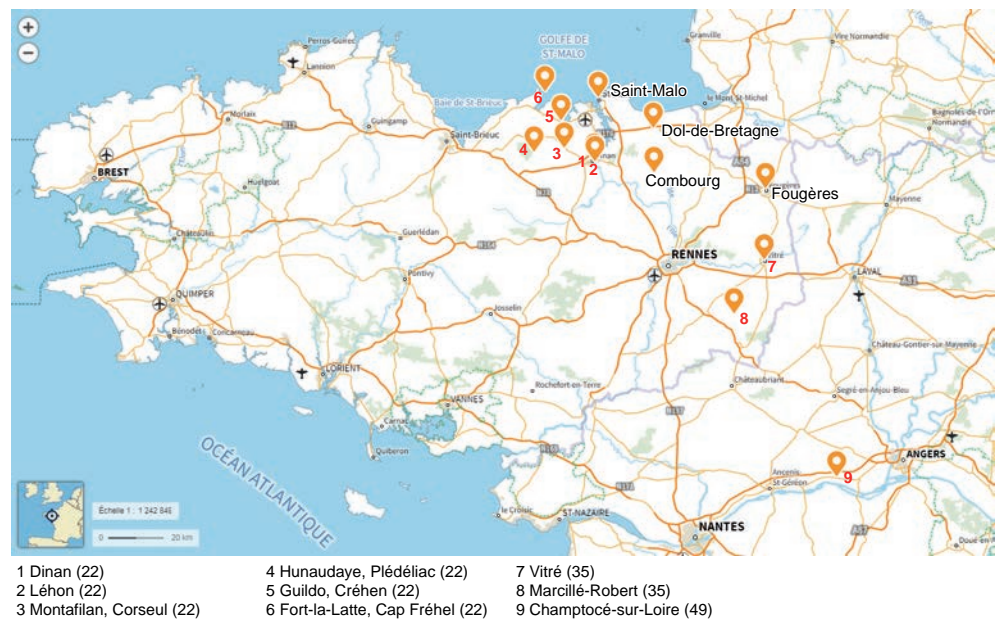
Fig. 198 Les phasages de construction selon différents auteurs © S. Gesret, M. Dufeil et E. Cadiou, Inrap

Quoiqu'il en soit, S. Gesret propose de dater le châlelet de la seconde moitié du XIII^e siècle car celui-ci « *renferme en effet des archères à niche, type de meurtrières qui est apparu, nous l'avons vu, au plus tôt à cette époque* » (Gesret 1998a, p. 91).

Étude comparative : constructions philippiennes

En partant de ce postulat, nous avons tenté de trouver des sites proches pour comparaison. Il s'agit avant tout de sites castraux, les enceintes urbaines ayant souvent trop évolué pour avoir gardé des vestiges anciens (Fig. 199).

Fig. 199 Carte de localisation des sites comparés © E. Cadiou, Inrap sur fond de carte Géoportail



Le premier exemple de construction qui serait contemporain est le château du Guildo à Créhen (22), situé à 21 km et probablement édifié par une branche cadette de la famille de Dinan : « *les premières mentions, incertaines, relatées par les historiens du XIX^e siècle, signalent le mariage d'une Marie de Dinan « Dame du Guildo » avec Jean III de Beaumanoir, en 1315 (en note : Kerviler 1886, p. 184 (repris dans Tréguy 1913)). Cette mention nous signale que le Guildo est jusqu'à cette date possession de la famille de Dinan. De la Touche précise davantage en affirmant qu'il est assuré « une rente de 200 livres à Marie de Dinan et à Jean de Beaumanoir, ainsi qu'à leurs successeurs, à la condition que les seigneurs du Guildo soient considérés comme juveigneurs de Montafilan » . Il en déduit que la seigneurie du Guildo est alors en apanage à Marie de Dinan et à son époux (en note : De la Touche 1984, p. 4) » (Beuchet 2004, p. 38).*

Un premier château de pierre est édifié suite à un château primitif du XII^e siècle : « *Cette construction a été mise en œuvre au cours du XIII^e siècle. L'évolution du premier logis, dont le dernier état peut être daté autour de 1270, laisse entrevoir une probable mise en place des premières constructions plusieurs décennies auparavant, sans qu'il soit toutefois possible de préciser davantage* » (Beuchet 2004, p. 38). De cet ouvrage maçonné, il reste le mur nord notamment où deux archères sont conservées (Fig. 200).

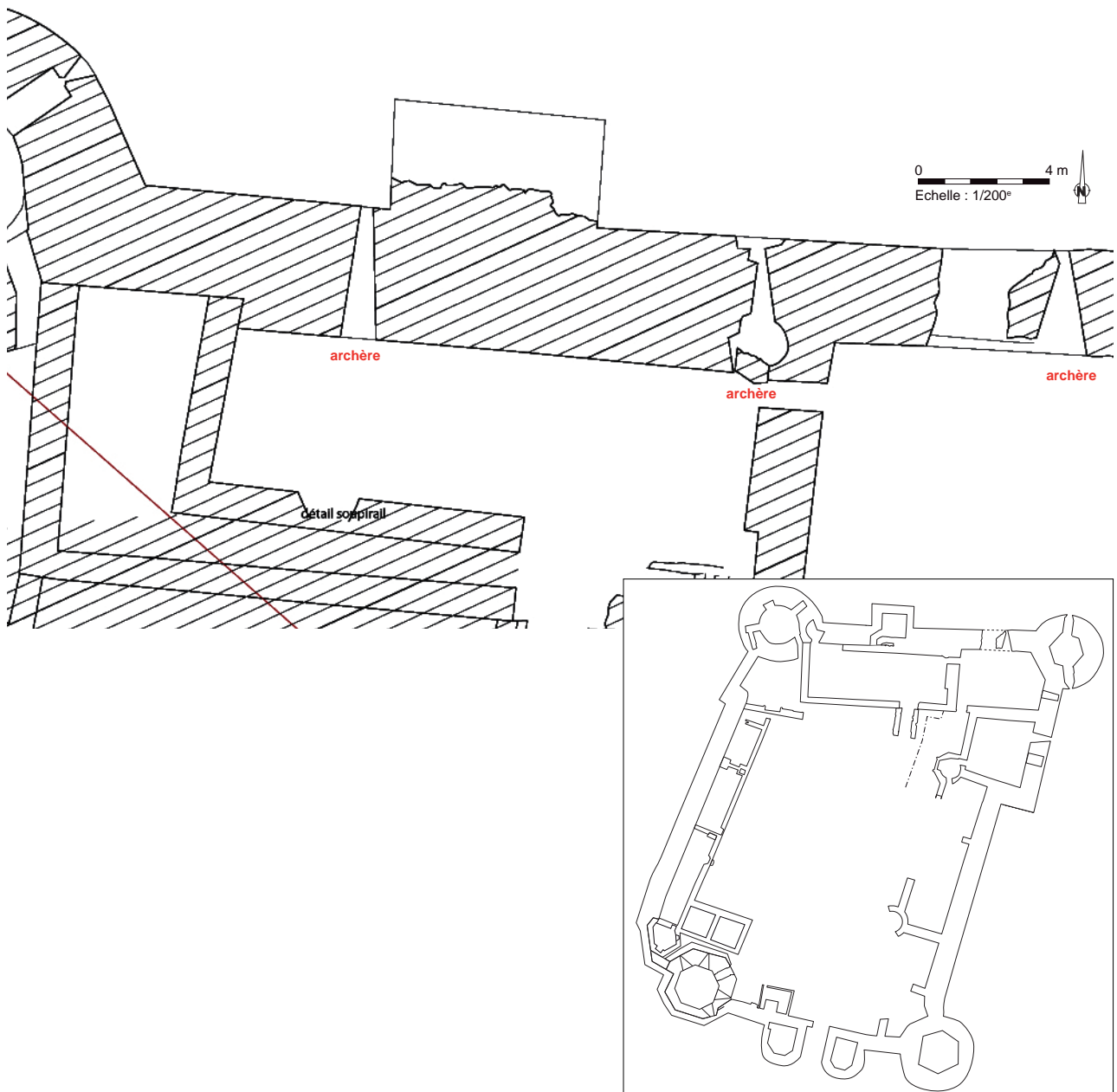


Fig. 200 Les archères du château du Guildo à Créhen (22) © L. Beuchet, Inrap

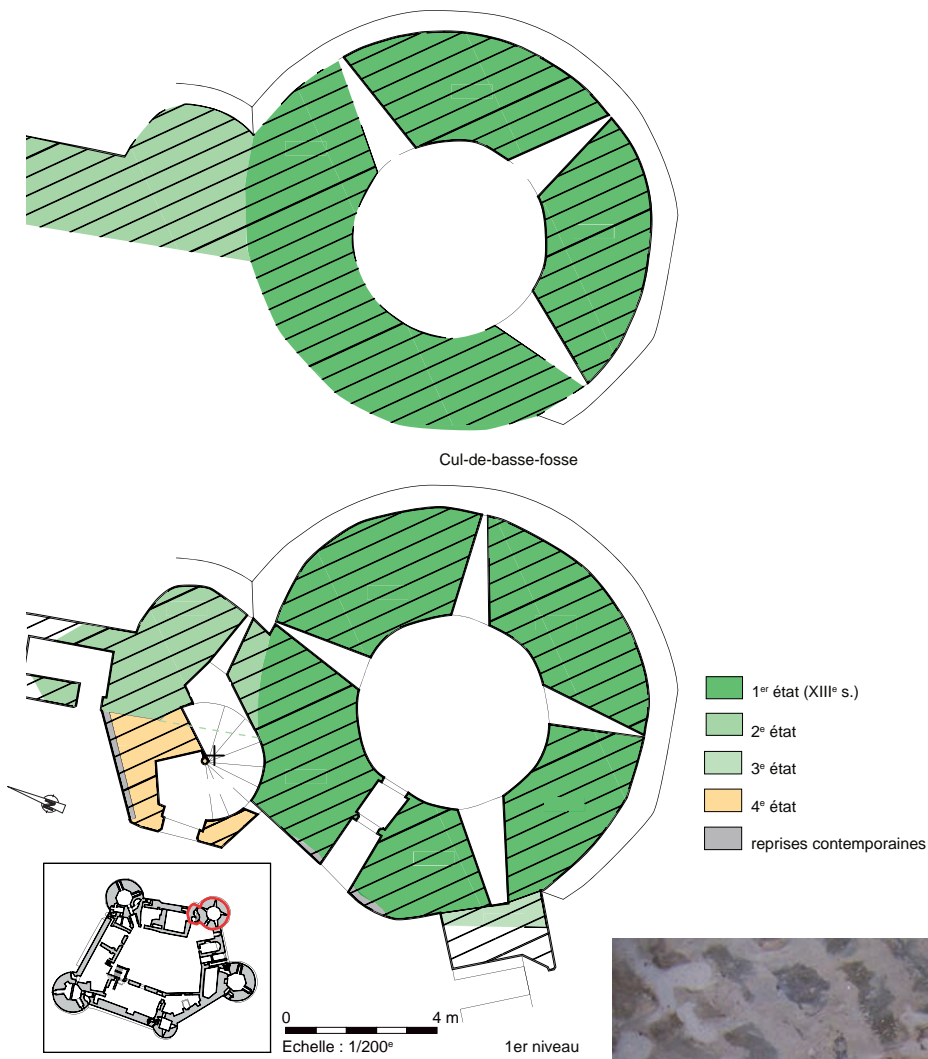


Fig. 201 Château de la Hunaudaye en Plédéliac (22), tour de la chapelle (XIII^e siècle)
© Relevé P. Leblanc, Inrap, DAO et cliché E. Cadiou

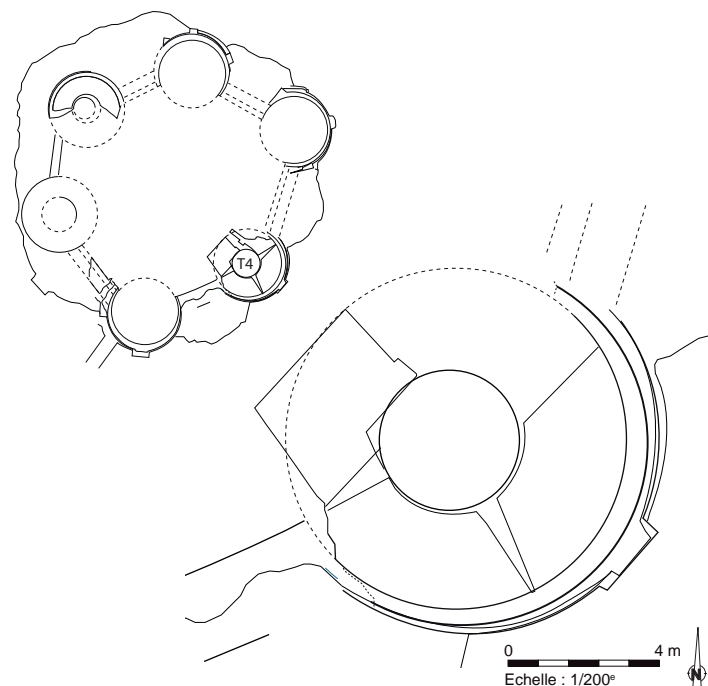


Un peu plus loin, à 27 km de Dinan, le château de la Hunaudaye en Plédéliac (22) conserve une tour édifée au XIII^e siècle selon la tradition philippienne, la tour de la Chapelle (**Fig. 201**). Pour C. Amiot, « *on peut rapproche le contexte de la création de la Hunaudaye avec celle de Saint-Aubin-du-Cormier établi en 1225 par Pierre de Dreux en lisière de sa forêt de Rennes* » (Amiot 2017, p. 118). Il précise « *les meurtrières des deux premiers niveaux présentent un ébrasement simple étroit et sont couvertes d'une voûte en plein-cintre, ce qui est peu fréquent dans les exemples bretons les plus anciens (en note : on ne peut guère citer à titre de comparaison que celles du Shell-keep d'Aubigné, de la tour nord de Montmuran aux Iffs en Ille-et-Vilaine et de la tour polygonale de la Chèze dans les Côtes-d'Armor)* » (Amiot 2017, p. 117).

Le château de Marcillé-Robert en Ille-et-Vilaine est, certes un peu plus éloigné géographiquement (93 km), mais représente une construction typiquement philippienne mettant en œuvre des tours d'un diamètre moyen de 8,50 m possédant des archères à embrasure simple. Les tours présentent cependant la particularité d'être maintenues par des contreforts alors même qu'elles sont planchéifiées et non voûtées. Trois archères sont conservées dans la tour 4 : 1,60 m de profondeur d'embrasure et 0,70 m d'ouverture intérieure (Martineau, Meuret 2015, p. 40). Le château est habituellement attribué au premier tiers du XIII^e siècle mais J. Martineau reste prudent et envisage plutôt une datation au milieu du XIII^e siècle voire dans la seconde moitié de ce siècle en raison de la présence d'étriers à la base des fentes, étriers dont il précise qu'il serait nécessaire de vérifier leur présence dès l'origine (**Fig. 202**).

Fig. 202 Plan de la motte et de l'enceinte à plan centré du château de Marcillé-Robert (35)

© J. Martineau, CNPAO, extrait de MARTINEAU (J.), MEURET (J.-C.). — *Marcillé-Robert, Ille-et-Vilaine, Bretagne, le château* (EA 35-165-0023), rapport de prospection-thématique, avec la collaboration du CERAPAR, du CNPAO, de l'Inrap et de Pierre Tressos, 2015, p. 29



À Champtocé-sur-Loire (49), château récemment étudié par E. Litoux, le châtelet met en œuvre des tours en « D » d'un diamètre de 7,65 à 8,05 m et comportant des archères à simple embrasure, à plongée et à étrier systématique dès le premier tiers du XIII^e siècle : « *les archères, dépourvues de niche, présentent une forte plongée – à 45° – et un angle d'ouverture relativement étroit, inférieur à 20°* » (Litoux dans Martineau 2011, p. 87) (Fig. 203). Cet exemple diffère une fois de plus de la porte Saint-Malo : certes, les archères possèdent des plongées, mais elles sont toujours dépourvues de niche et sont en revanche munies d'un étrier, étrier que l'on retrouve au château de Laval dès 1220.

Pour établir une comparaison avec une enceinte urbaine, celle de Vitré paraît intéressante. La tour de la Bridole, édifiée entre 1220 et 1240 possède, comme les édifices précédents et contemporains, des archères à simple embrasure (Fig. 204).

On le voit, si l'on cherche des exemples contemporains en partant du postulat que la porte Saint-Malo serait édifiée au cours du XIII^e siècle, on se rend compte que la typologie des archères diffère. L'intégralité des modèles cités, malgré quelques variantes dans le mode de couverture par exemple, sont systématiquement des archères à embrasure simple : « *si les tours à archères semi-circulaires deviennent la norme dans le duché de Bretagne comme dans toutes les provinces de l'Ouest après la conquête des territoires Plantagenêt par Philippe-Auguste, très peu d'entre elles, voire aucune, ne possède d'archères à étrier. La forme la plus courante reste celle d'une archère simple, sans niche ni plongée, comme on peut le voir d'une manière relativement éclatante au château de Fougères par exemple* » (Martineau, Meuret 2015, p. 40)

Fig. 203 Restitution du Château de Champtocé (49) dans son état du XIII^e siècle
 © E. Litoux, SADML, extrait de LITOUX (E.). — Château de Champtocé-sur-Loire (49) dans MARTINEAU (J.) (sous la dir.). — *Enceintes médiévales dans le Grand Ouest*, projet collectif de recherches. Nantes : DRAC Pays de la Loire, SRA, 2011, p. 86.

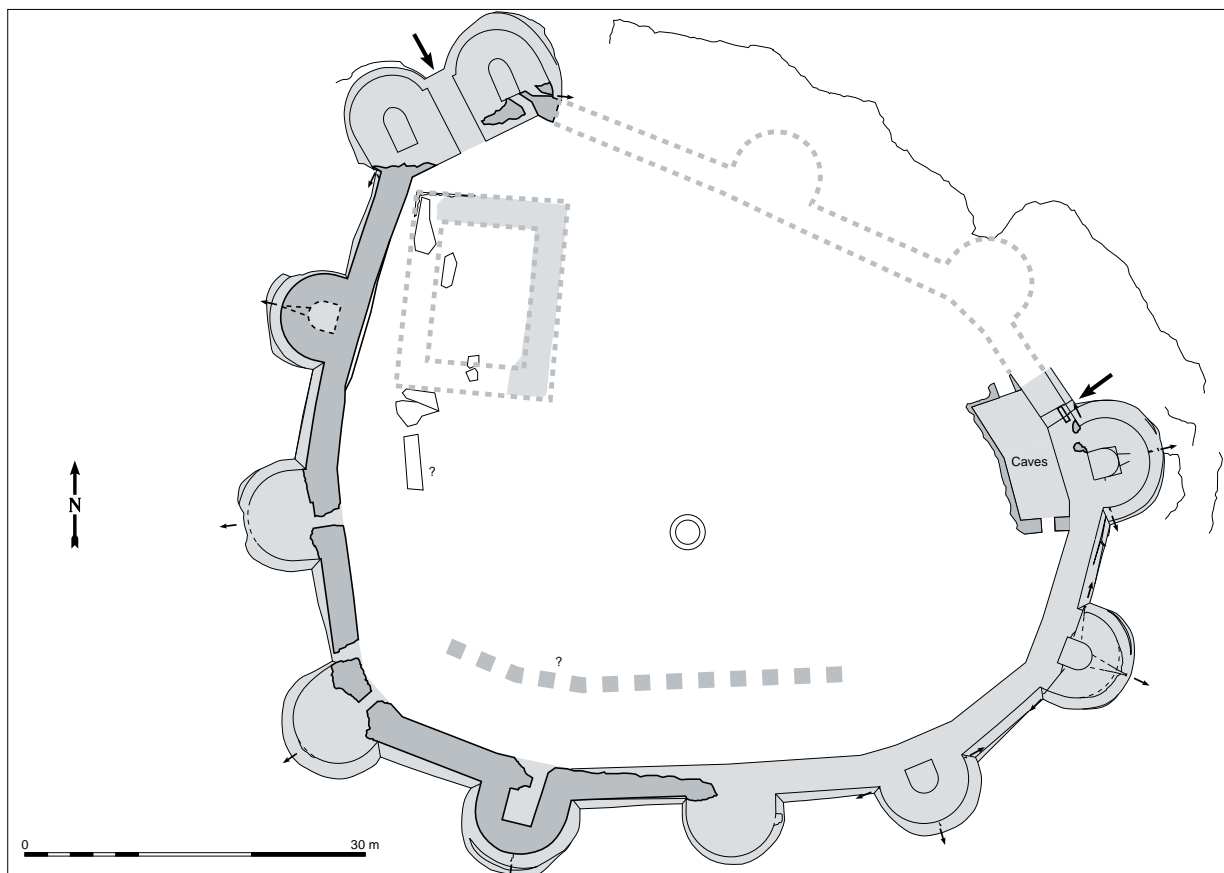


Fig. 204 Archères de la tour de la Bridole à Vitré, XIII^e siècle
© Wikimedia Commons



Étude comparative : les archères à niche

Ces sites, loin d'être des répliques de la porte Saint-Malo, semblent au contraire constituer des contre-exemples, les archères à niche dans l'Ouest faisant figure d'exception. Il en existe pourtant des exemples, dont certains très proches, comme à Léhon. La chronologie de construction du château proposée par D. Hayot s'appuie sur l'observation de pans de courtines antérieures sur lesquelles se greffe l'ensemble des sept tours, les tours d'angles étant quant à elles néanmoins chaînées aux pans de courtines adjacents (Fig. 205). Six des tours, à archères à simple embrasure, présentent des similitudes et sont attribuées à la même campagne de travaux au cours du XIII^e siècle. La tour de flanquement ouest se distingue en revanche des autres par son diamètre important (12,50 m), l'épaisseur de ses maçonneries (3,50 m au premier niveau), le fait que son parement externe présente une légère inclinaison continue mais pas de talus et enfin par la typologie des archères qui sont à niche : « *le premier niveau, implanté nettement en contrebas de la cour ; était doté d'au moins deux archères, chacune constituée par une profonde niche couverte en berceau brisée, au fond de laquelle prend place un ébrasement dépourvu d'allège, couvert d'une voûte en demi-cône et débouchant sur une fente simple* » (Hayot 2017, p. 93). Selon D. Hayot, les spécificités de cette tour en font un ouvrage postérieur aux autres, néanmoins édifié au cours du XIII^e siècle. Il ajoute « *elle comporte certaines similitudes avec les ouvrages de l'enceinte urbaine de Dinan édifiés à partir de 1264 (archères à niches), mais s'en distingue par la qualité bien supérieure de sa construction et le traitement de la fente des archères. Dans l'état actuel des connaissances, aucune attribution ne peut être privilégiée : l'hypothèse d'une réalisation de Richard le Maréchal [dans les années 1220] ou des Avaugour [à partir de 1255] est aussi envisageable que celle d'une construction ducal postérieure à 1264* » (Hayot 2017, p. 93). Bref, malgré le fait que l'auteur la place au XIII^e siècle, la datation de la tour reste difficile à établir.

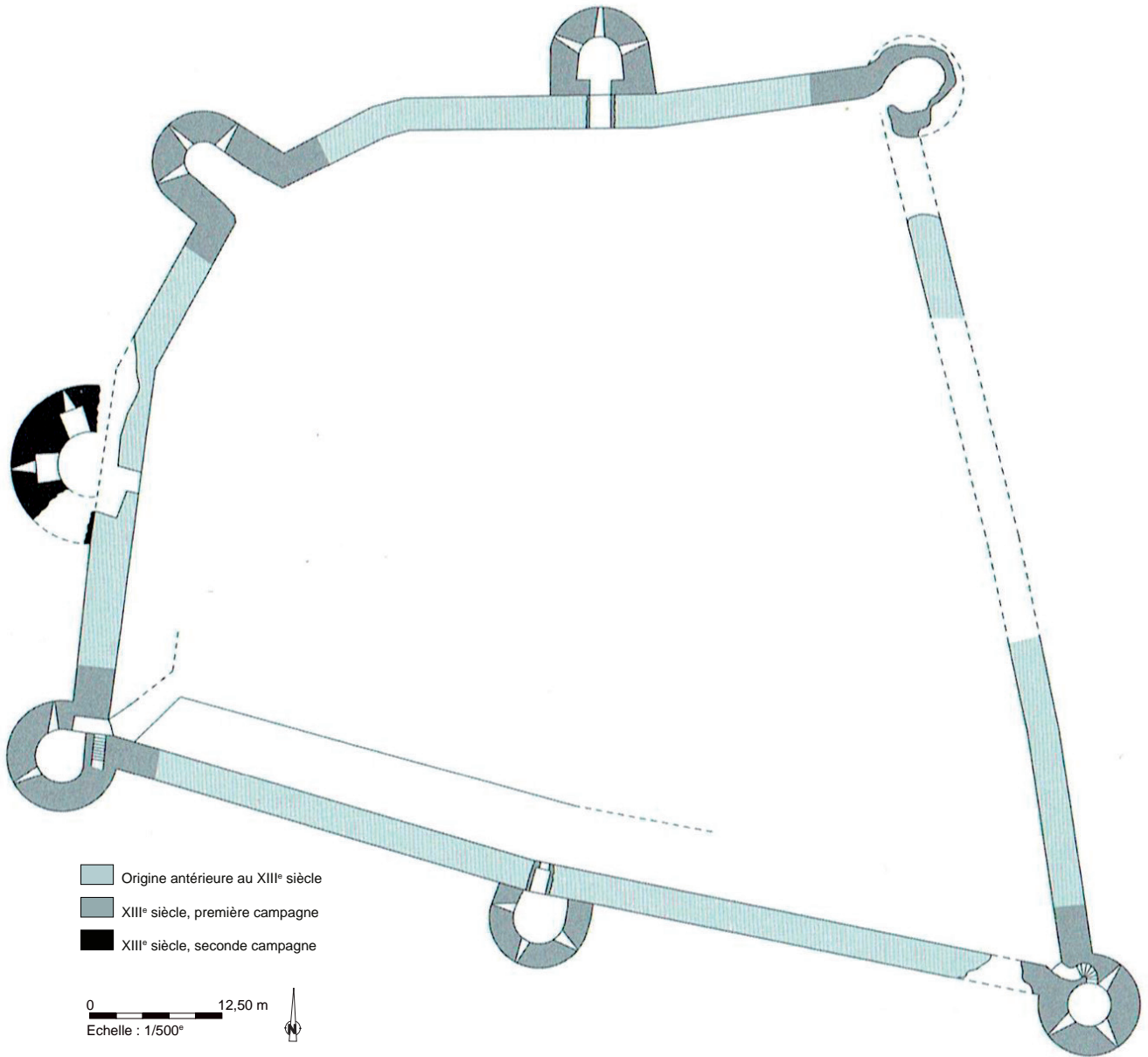
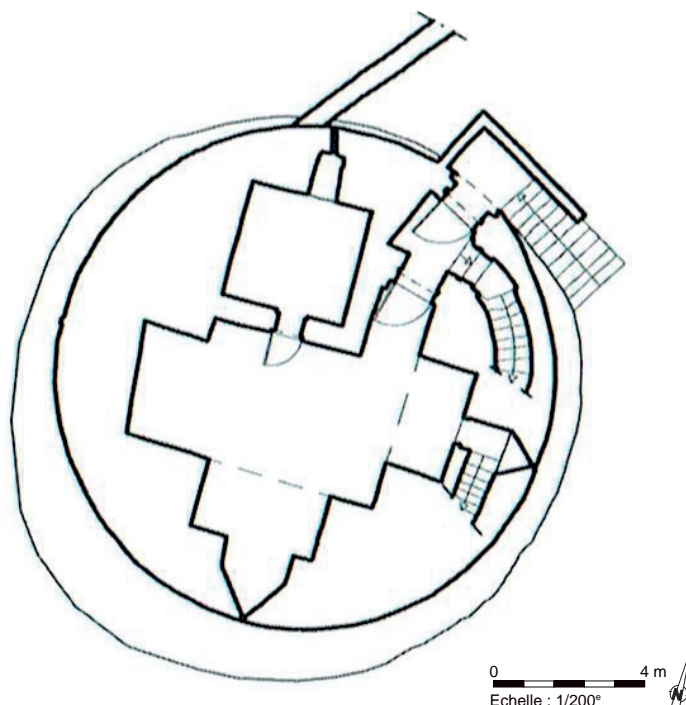


Fig. 205 Château de Léhon (22), chronologie simplifiée © D. Hayot

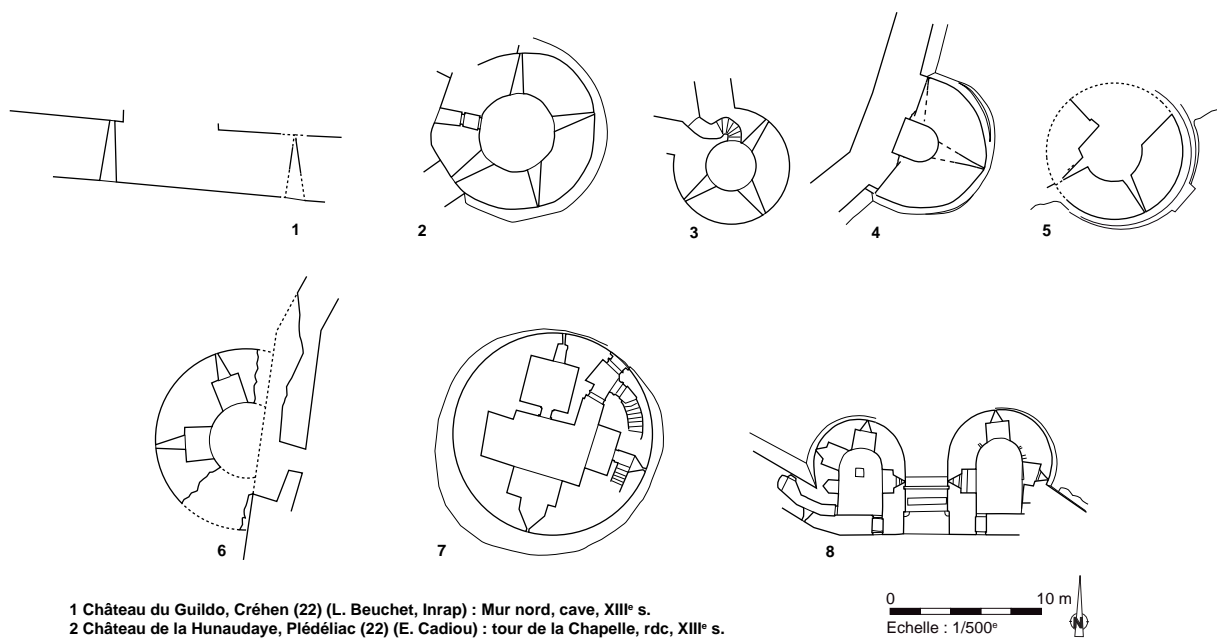
Le second exemple, relativement proche, est le château de Fort-la-Latte ou de la Roche-Goyon, situé à 42 km. La tour maîtresse, 13,50 m de diamètre, soit 1,00 m de plus que la tour de Léhon a conservé deux archères à niche d'origine, l'une au rez-de-chaussée, la seconde au premier étage. À propos de cette dernière, C. Amiot précise qu'« elle offre un ébrasement très ouvert (75°) prolongé par des parements perpendiculaires au plan du mur extérieur, pour éviter un affaiblissement trop important de la maçonnerie. Cette meurtrière annonce les nombreux ouvrages de la seconde moitié du XIV^e siècle et du XV^e siècle. Le rez-de-chaussée possède une variante de ce type de meurtrière tardive. Une très large niche de 3,50 m et profonde de 1,70 m couverte d'une voûte en pelin-cintre précède l'ébrasement de tir. Très ouvert, ce dernier se prolonge par des murs droits comme à l'étage » (Fig. 206). L'exemple de la Roche-Goyon est intéressant dans la mesure où il offre un *Terminus Post Quem* de la construction *ex-nihilo* liée à l'installation d'Étienne III Goyon (c.1310-c.1353).

Fig. 206 Plan du rez-de-chaussée de la tour maîtresse de la Roche-Goyon au Cap Fréhel (22) © C. Amiot extrait de AMIOT (C.). — Le Fort La Latte anciennement Roche-Goyon, dans *Monuments des Côtes-d'Armor*, Le « Beau Moyen Âge », Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 100.



Dans les deux cas, un détail a son importance dans la mise en œuvre des archères à niche. Il s'agit de l'épaisseur des maçonneries qui empêche l'installation d'archères à simple embrasure. Les murs de la tour ouest de Léhon mesurent 3,50 m, ceux de la tour maîtresse de Fort-la-Latte environ 4,00 m au rez-de-chaussée et un peu plus de 3,00 m au premier étage.

Le bilan de cette première esquisse comparative met en exergue deux points essentiels : les constructions attribuées XIII^e siècle, dans un espace proche, possèdent toutes des archères à simple embrasure ; les exemples d'archères à niche proche sont attribués à une datation tardive (fin du XIII^e siècle et milieu du XIV^e siècle) mais ils constituent une adaptation de l'archère en raison de l'épaisseur de la maçonnerie qui empêche l'embrasure simple. En l'état, nous n'avons pas trouvé d'exemples proches et synchrones qui présentent des similitudes avec la porte Saint-Malo (Fig. 207).



- 1 Château du Guildo, Créhen (22) (L. Beuchet, Inrap) : Mur nord, cave, XIII^e s.
 2 Château de la Hunaudaye, Plédéliac (22) (E. Cadiou) : tour de la Chapelle, rdc, XIII^e s.
 3 Château de Léhon (22), (D. Hayot) : tour sud-est, début XIII^e s.
 4 Château de Champtocé-sur-Loire (49), (E. Litoux) : tour est, XIII^e s.
 5 Château de Marcillé-Robert (35), (J. Martineau) : tour sud-est (n°4), XIII^e s.
 6 Château de Léhon (22), (D. Hayot) : tour ouest, 2^e 1/2 XIII^e s.
 7 Château de Fort-la-latte, Cap Fréhel (22), (C. Amiot) : tour maîtresse, milieu XIV^e s.
 8 Porte Saint-Malo, Dinan (22) (E. Cadiou) : rdc, 1180-1213 ?

Fig. 207 Les archères à embrasure © E. Cadiou, Inrap

La typologie : vers une classification

Afin de pouvoir aller plus loin dans la réflexion et tenter une datation la plus fiable possible, nous proposons dans le tableau suivant de synthétiser ce qui caractérise ces dispositifs de tir d'après une classification mise au point par J. Mesqui¹⁹ (Fig. 208). Les exemples cités plus haut (château du Guildo à Créhen (22), de la Hunaudaye en Plédéliac (22), tour de la Bridole à Vitré (35), etc.) s'inscrivent bien dans la mouvance philippine en répondant à de nombreux critères dont en premier lieu, l'archère à simple embrasure.

Fig. 208 Tableau de classification des archères selon J. Mesqui

	Plantagenêt (pas de norme) Henri II, Richard 1 ^{er} et Jean sans Terre	Philippin ou capétien (normatif)
Ebracement	Privilégie angle d'ouverture à solidité de l'ouvrage. « pour augmenter la largeur de fenêtre de tir égale, l'angle de tir, la surveillance et la couverture, la seule façon était de diminuer artificiellement l'épaisseur du mur en ménageant dans celui-ci une niche desservant l'archère » (Mesqui 1991, p. 264)	Archère à embrasure simple Ébracement peu ouvert, sur toute l'épaisseur du mur, apparaît dès 1180-90 dans les forteresses royales puis diffusé dans les régions à influence royale française forte, pendant les trois 1 ^{ers} ¼ du XIII ^e s. Archère à niche « la diffusion fut incertaine durant la période 1125-1275 dans les édifices proches de l'orbite royale française » (Mesqui 1991, p. 276) sauf si l'épaisseur trop importante des murs empêchait les embrasures simples. Il faut attendre plus de 50 ans pour que le système philippin récupère le modèle à niche (souvent arc brisé ; présence systématique de coussièges)
fente	Etrier qui apparaît timidement au tout début du XIII ^e s. 1 ^{ers} croisillons (outre Loches fin XII ^e ; coudray-salbart et parthenay : 1 ^{er} 1/3 XIII ^e p. « Il est intéressant de noter qu'à ma connaissance, pas une fortification attribuable à la couronne royale française ne reçut de tels dispositifs » (Mesqui 1991, p. 291).	Fente simple sans aides à la visée ou au tir (les étriers apparaissent à partir de 1250)/fente de 1 à 2 m/avec ou sans plongée/présence d'une allège

Plus on avance dans la réflexion, plus le châtelet de Dinan semble être un contre-exemple du système philippin ou du moins, correspondre davantage au modèle Plantagenêt. Revenons donc à l'origine de l'archère.

J. Mesqui, qui estime l'apparition des premières archères sur notre territoire au dernier ¼ du XII^e siècle (Mesqui 1991, p. 251), précise plus loin : « Les ouvrages construits par la couronne anglaise sur notre territoire dans les années 1160-1190 sont plus nombreux que ceux qui nous ont été laissés par l'administration royale française ; et l'on ne peut en vérité attribuer cette différence à une lacune de conservation [...]. Mais pour autant, l'archère systématisée comme instrument de défense à des niveaux inférieurs à celui du chemin de ronde, ne paraît s'imposer dans la fortification anglaise qu'à partir des années 1180. Il en existe un exemple majeur outre-Manche, celui de Douvres, où les tours rectangulaires possédaient des archères sous niche ; elles furent bâties à partir de 1185. Sensiblement à la même époque, le château de Framlingham fut doté d'archères sous niche de facture similaire. De ce côté-ci de la Manche, l'enceinte de Gisors fournit un élément important concernant l'apparition de l'archère : il s'agit d'un ensemble de tours, rectangulaires, polygonales à éperon, enfin en U, dotées d'archères sous niches semblables à celles de Douvres ; cette ressemblance permet d'en attribuer l'érection à Henri II, dans les années 1180 également²⁰ (t. I, fig. 313, 317, 350, 370). Une autre fortification d'Henri II, toujours dans les mêmes années, celle de Château-sur-Epte, présente une archère sous niche de facture similaire, à côté d'une archère plus frustrée dans sa mise en forme (fig. 308) » (Mesqui 1991, p. 253) (Fig. 209).

19 J. Mesqui précise que quelques édifices alsaciens ne correspondent ni aux normes du modèle philippin ni à celles du modèle plantagenêt. Ils mettent en œuvre des archères à niche dans des murs peu épais, solution vite abandonnée car elle met en péril la solidité du mur.

20 Une poutre du plancher du 1^{er} étage de la tour du Diable à Gisors a été datée de [1179-1202d] (Dendrotech).



La tour du Diable est datée de [1179-1202d] (Dendrotech).

Étrangement, la porte Saint-Malo se rapproche de ces deux exemples – Gisors et Château-sur-Epte – notamment au travers de la facture des archères à niche. On pourrait en conclure que le châtelet primitif tirerait son origine des Plantagenêt et pourrait être attribué aux années 1180.

J. Mesqui cite d'autres exemples d'archères à niche précoces attribuables à l'architecture plantagenèse : Mirebeau et Bressuire en Poitou, Montrichard en Touraine, Vendôme et sur certaines tours du château de Bonneville sur Touques, en Normandie (Mesqui 2000, p. 80).

Mais poursuivons avec d'autres indices. Le châtelet met en œuvre des archères différentes mais synchrones : archère à plongée vers le passage, avec une petite allège pour les ouvertures frontales et latérales; les tours sont de diamètres réduits et différents (6,00 et 6,88 m); l'épaisseur des maçonneries (entre 1,50 et 1,90 m) aurait permis la mise en œuvre d'archère à simple embrasure, au contraire, les archères à niche créent une certaine faiblesse dans la rigidité de l'ouvrage; le couvrement en encorbellement est, à notre connaissance, unique et pourrait présenter un certain « archaïsme » sans que ce terme ne soit pris au sens péjoratif, mais simplement mis en regard de l'évolution technique des voûtes au cours du XII^e siècle et de l'apparition des voûtes sur arcs doubleaux puis des voûtes d'ogives. Enfin, le premier état du châtelet est suivi de deux autres états qui peuvent être attribués au XIII^e ou tout début du XIV^e siècle au plus tard, nous allons le voir plus loin.

Ainsi, le châtelet primitif, qui pose question et intéresse les chercheurs depuis de longues décennies, constitue un *unicum* où l'on sent un tâtonnement, une recherche, voire une prémice plutôt qu'un système constructif abouti et parfaitement maîtrisé comme le montrent les différentes constructions philippiennes proches. Ce non-systématisation dans la forme est par ailleurs ce qui semble constituer le modèle plantagenêt ou plus exactement, l'absence de modèle. En effet, la variété des systèmes mis en œuvre dans les tours est très large et marque une évolution (Mesqui 2000, p. 82) :

- voûtes ou planchers;
- à partir de 1160 : archères à niches certes systématiques mais avec des variantes (une ou deux fentes);
- dernier tiers du XII^e siècle : avec ou sans plongée, avec ou sans allège, couvrement en plein-cintre ou arc brisé;
- fin XII^e siècle : fenêtres rectangulaires avec ou sans coussinets;
- début du XIII^e siècle : fente à étrier (Loches, Coudray-Salbart, Domtfront);
- 1^{er} tiers du XIII^e siècle (mais répandue jusqu'à la fin du XIII^e siècle et début du XIV^e siècle) : fente à croisillon.

Pour conclure sur une tentative de datation de la porte Saint-Malo, nous serions enclins à proposer une édification du châtelet à la toute fin du XII^e siècle, possiblement sous l'impulsion Rolland de Dinan-sud (1157-1186), et par conséquent sous domination plantagenèse. Certes, Dinan est alors divisé en une coseigneurie ou plutôt administré par deux seigneuries, chacune ayant un territoire bien défini. Et il semble que les seigneurs de Dinan-sud ne soient plus sur place mais résident plutôt entre Plouasne, Bécherel ou Léhon. Néanmoins, rappelons-le, Rolland de Dinan-sud a un rôle important à jouer, qui peut avoir un impact sur la physionomie de la ville. Il profite d'une des absences du duc Plantagenêt en 1167 pour se révolter. En représailles, Henri II fait incendier Dinan (Monier 1977, p. 86), puis s'empare l'année suivante de Bécherel, fief de Rolland II et fait démolir Léhon en 1168 (Chédeville, Tonnerre 1987, p. 89). Cela suffit à mater Rolland.

Henri II, depuis son arrivée en Bretagne à partir de 1156, remet de l'ordre dans le duché désorganisé. Il crée une véritable hiérarchisation « *afin*

de disposer d'un personnel compétent, capable de tenir une région réticente à son pouvoir » (Ronsseray 2004, p. 41). Dans cet objectif et suite à leur réconciliation en 1169, Henri II nomme Rolland régisseur du duché de Bretagne pour le compte de son fils Geoffroy (1173-1174) : « *Enfin, après lui avoir fait prêter un serment de fidélité, Henri II consentit à envoyer Geoffroy gouverner effectivement la Bretagne, au moins par intermittences et en le renforçant d'un Mentor, en la personne de Rolland de Dinan (1175)* » (Pocquet du Haut-Jussé 1946, p. 11). Rolland est ainsi fait sénéchal de 1174 à 1182-1183, tout comme ses successeurs Alain et Juhel de Mayenne.

On peut dès lors imaginer que Rolland œuvre au rétablissement des défenses pour la ville, certainement en accord avec Geoffroy II (1157-1179) ou Olivier III (1179-1209) de Dinan-nord. Rolland décède en 1186.

J. Mesqui précise par ailleurs que le passage des archères à niche de type Plantagenêt aux archères philipiennes à embrasure simple se fait dans les années 1180-1190 : « *À Gisors, la tour du Diable (fig. 309), très certainement édifiée dans la décennie 1190, présente des archères sous niche, mais aussi des archères à ébrasement triangulaire de facture plus moderne que celles qui figurent dans les tours citées plus haut [Douvres, Gisors, Château-sur-Epte]; on ne peut manquer de les rapprocher des archères de la tour du Moulin à Chinon (t.I, fig.195; t. II, fig. 322), très certainement édifiée dans la même décennie pour marquer... la fin de l'emprise anglaise sur ces sites, en attendant les tours mixtes de Philippe-Auguste* » [...]. « *Quoiqu'il en soit, les fortifications de la couronne anglaise sur le territoire français actuel montre l'évidence d'une mutation assez précisément datée des années 1180 et d'une évolution rapide dans les formes durant la décennie suivante* » (Mesqui 1991, p. 253-254).

En Bretagne, il faut cependant attendre l'avènement de Pierre de Dreux pour que ce modèle se diffuse à partir des années 1213, en tout cas, c'est le postulat que nous avons faute de vestiges attestés pour la période 1180-1213.

On pourrait ainsi circonscrire la construction du châtelet aux années 1180-1213. La porte Saint-Malo serait alors une amélioration du portail antérieur qui, rappelons-le, se situe très certainement sur le premier tracé de l'enceinte urbaine du XII^e siècle, tout comme la porte du Jerzual.

3.1.3. Adaptation ou repentir : l'insertion d'une façade avancée et la construction des étages

Nous ignorons si ce premier état de châtelet a été achevé. Il fait en tout cas rapidement l'objet de travaux avec la construction de l'étage (Fig. 210). Un des premiers indices de travaux distincts de ceux du rez-de-chaussée sont les épaisseurs de voûtes. En effet, entre la dalle de couverture faisant office de clé de voûte et le sol actuel de l'étage, il existe une épaisseur de 1,75 m qui pose question. L'étage initial, prévu ou réalisé, était-il plus bas ? Quelle est la raison qui pousse à exhausser les sols et charger à ce point les voûtes ?

On observe également d'autres différences.

Entre les premier et deuxième niveaux, il existe un ressaut de largeur parfois importante, notamment au niveau de la partie frontale. Dans la tour ouest, il est de 0,30 à 0,60 m en moyenne ; dans la tour est de 0,53 à 0,78 m. Les murs des tours sont d'autant plus amoindris, ce qui engendre une certaine faiblesse dans la solidité de l'ouvrage. Le plan diffère légèrement de celui du rez-de-chaussée qui est en « D ». Cet étage adopte au contraire un plan en fer à cheval qui se resserre à la gorge. Contrairement au niveau inférieur, les tours sont ici ouvertes à la gorge.

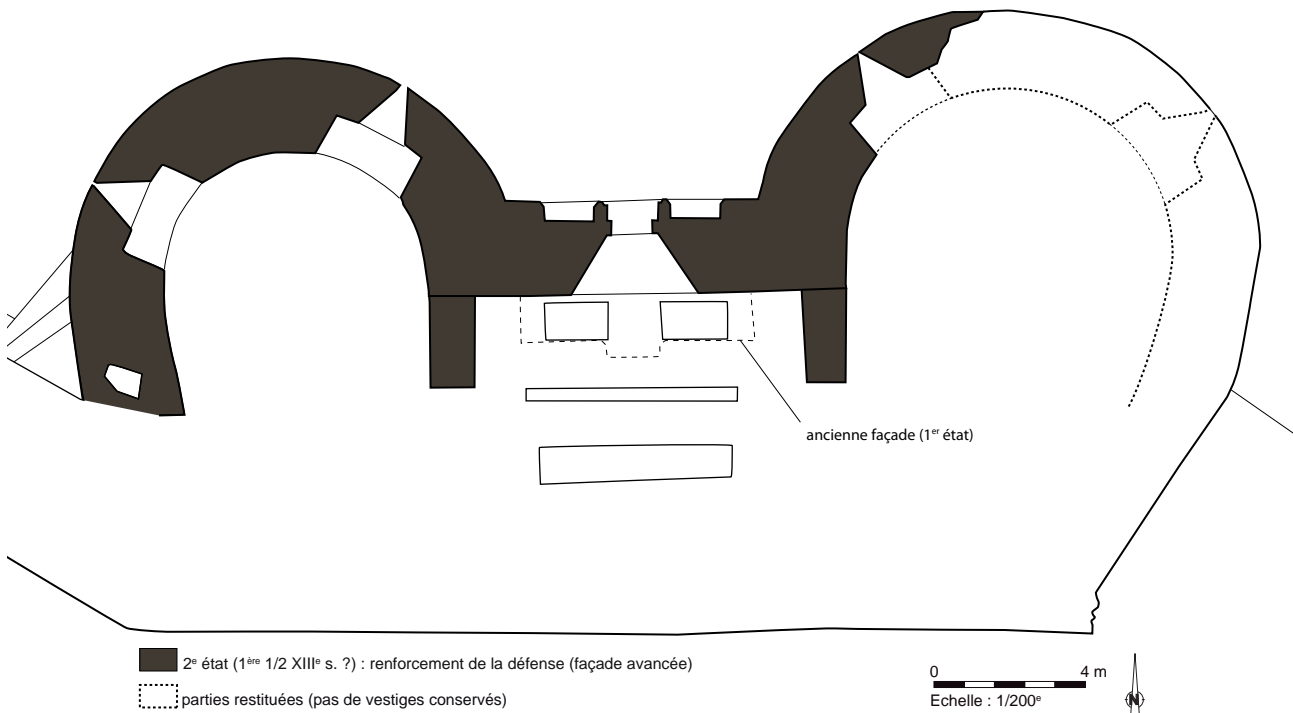


Fig. 210 Le plan de l'étage lors de sa construction © E. Cadiou, Inrap

La tour orientale est bien moins conservée que sa voisine. Néanmoins, elles semblent toutes deux conçues sur le même plan en symétrie. Ainsi, on peut restituer deux archères à niche par tour.

En superposant les plans de deux niveaux, on se rend compte que le positionnement des dispositifs de tirs n'est pas superposé, ce qui est cohérent jusqu'ici, mais surtout qu'il n'est pas véritablement en quinconce. Il s'agit d'un mélange des deux : les archères se superposent en partie, comme si le plan avait subi une légère rotation.

Autre particularité, si ces dispositifs sont toujours à niche à l'instar du rez-de-chaussée, on remarque cependant une variante importante, on ne voit pas seulement dans les dimensions moindres des ouvertures, mais aussi avec la présence d'une marche à l'entrée de la fenêtre de tir : 0,42 m (US 1021), 0,52 m (US 1099 mais possiblement remaniée) et enfin 0,41 m pour l'archère 1105 de la tour est. Les fentes sont systématiquement bouchées par l'adjonction de l'avant-corps, modifiées par des adaptations à l'artillerie ou des restaurations. Aucune n'est par conséquent dans sa disposition d'origine (**Fig. 211**). Nous reviendrons plus loin sur le mode de couverture des archères, ce dernier appartenant à une phase de travaux ultérieure. En effet, les vestiges que nous identifions comme appartenant à ce second état du châtelet se limitent à la moitié de l'étage selon une arase plus ou moins régulière.

Les ruptures verticales (US 1128 à l'ouest sur une hauteur de 1,40 m et 1107 à l'est sur une hauteur de 1,00 m) semblent indiquer que les tours sont parfaitement chaînées avec la façade avancée qui est ajoutée lors de cette phase de travaux.

Ces travaux ont pour objectif d'installer un double mâchicoulis supplémentaire au-devant de la herse (US 1084) en mettant en œuvre un arc bandé entre les premiers étages des deux tours (**Fig. 212**). La défense d'origine – archères/herse/assommoirs/vantaux – est ainsi complétée.

Par comparaison, la porte du Jerzual semble être dotée dans un premier temps d'un ensemble herse/assommoir/vantaux comme pour la porte Saint-Malo, complété ensuite par l'ajout de deux assommoirs consécutifs à l'avant avec la construction de la tour-porte (**Fig. 213**).

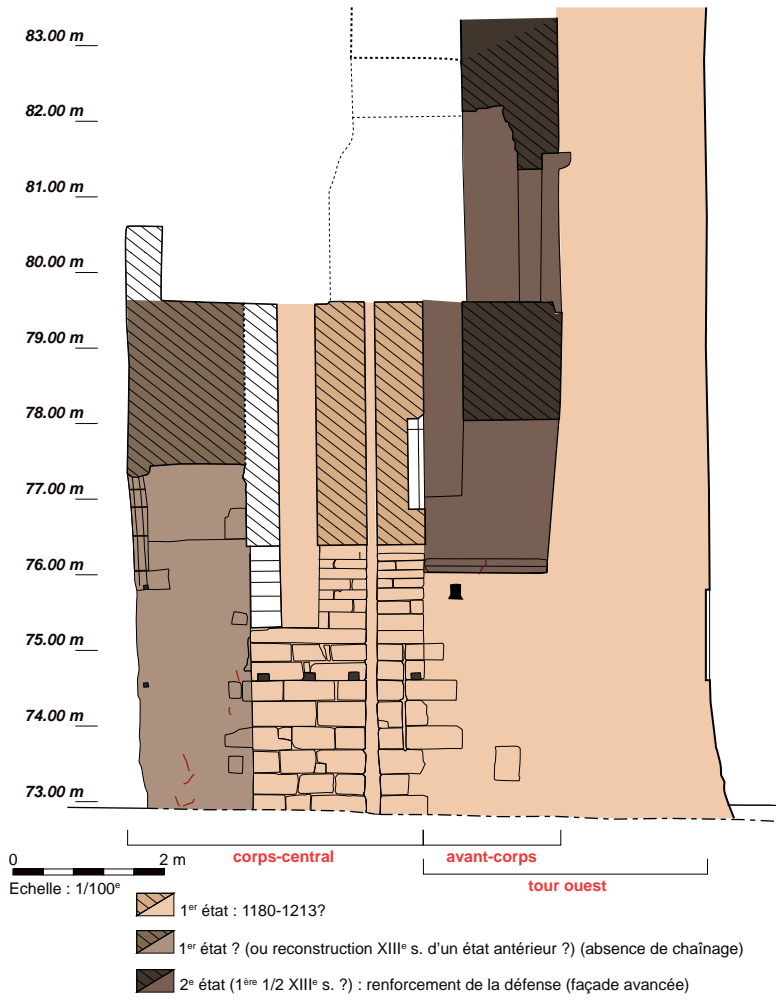


Fig. 211 Proposition de restitution en coupe du second état du châtelet © E. Cadiou, Inrap

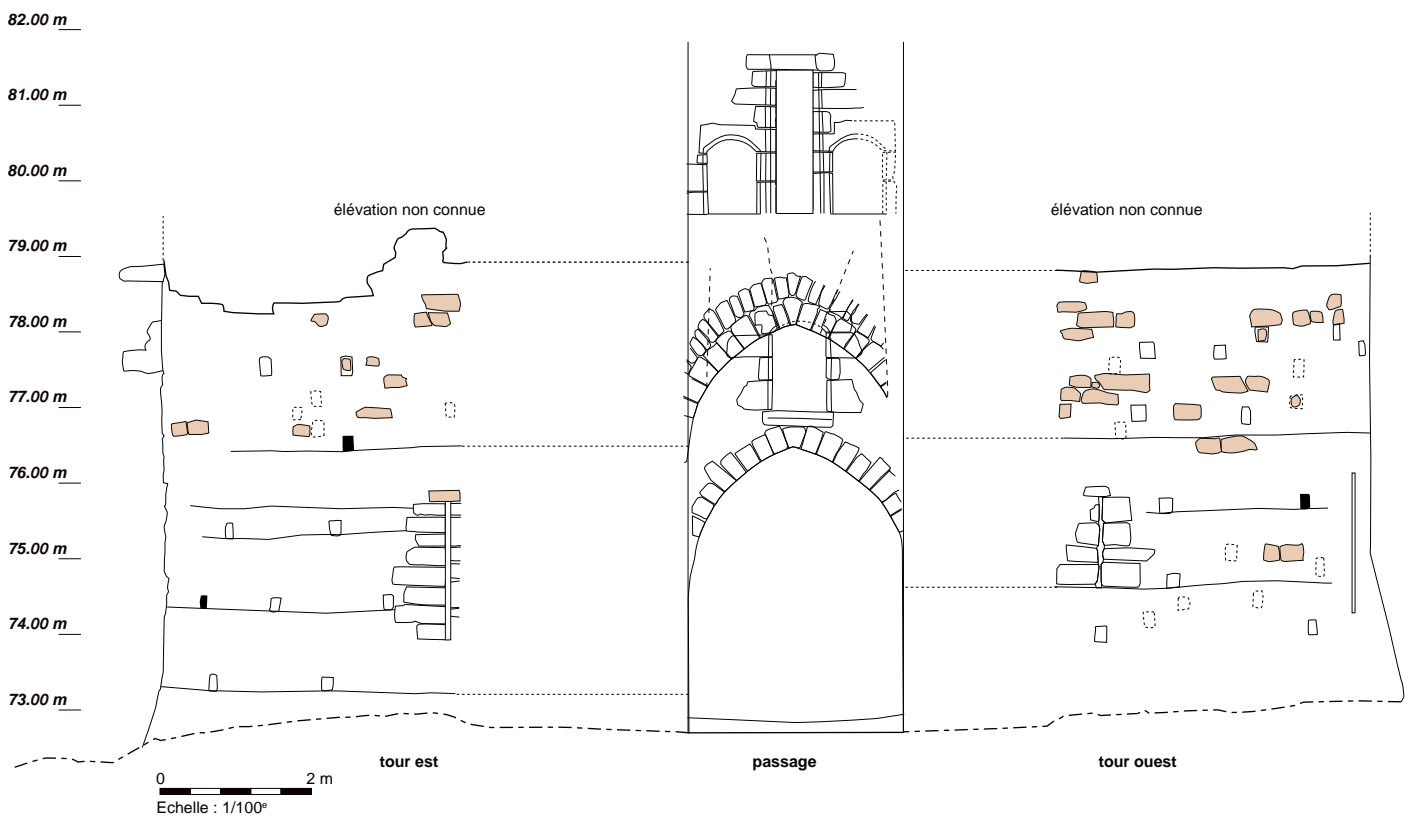


Fig. 212 Proposition de restitution en façade du second état du châtelet © E. Cadiou, Inrap

La porte du Guichet possède, quant à elle, un double mâchicoulis suivi d'un grand assommoir au-dessus d'archères en vis-à-vis, puis une herse et enfin des vantaux. La façade avancée où se trouve le double mâchicoulis semble bien liée à la première phase d'édification. En tout les cas, l'appareil est assisé et aucune reprise n'est visible (Fig. 214). En ce sens, la porte du Guichet semble plus efficace, du moins plus aboutie, dans sa défense en bloquant l'ennemi devant la herse avant de le bombarder de différents projectiles.

La nouvelle façade de la porte Saint-Malo possède, en plus du double mâchicoulis, une ouverture à huchette au niveau du corps de garde du premier étage, ouverture flanquée de deux niches (Fig. 215).

Cet ajout, qui vise à renforcer la défense, n'est pas sans conséquence pour la porte préexistante : les trois claveaux qui séparent les deux mâchicoulis s'insèrent en lieu et place du linteau de la niche 1037 située au-dessus de la porte primitive 1036, niche qui est désormais en partie masquée, du moins, ne représentent plus la façade principale.

Ces travaux s'accompagnent peut-être d'autres remaniements. Cependant, ces derniers sont isolés et ne peuvent être attribués à cette phase de façon sûre et certaine. Il s'agit notamment de l'ajout d'une archère à niche et plongée supplémentaire au rez-de-chaussée de la tour est (US 1075).

Sur les parements extérieurs des tours, l'appareil mettait en œuvre de nombreux granites blancs qui semblent signaler un changement dans l'approvisionnement du chantier. Que se passe-t-il entre le début de la construction de châtelet jusqu'au sol du premier étage et la poursuite de la construction avec l'étage ? S'agit-il d'un simple arrêt de chantier ? D'une reconstruction suite à un sinistre ? D'un changement de parti ? Il est difficile de le dire.



Fig. 214 La porte guichet © E. Cadiou, Inrap

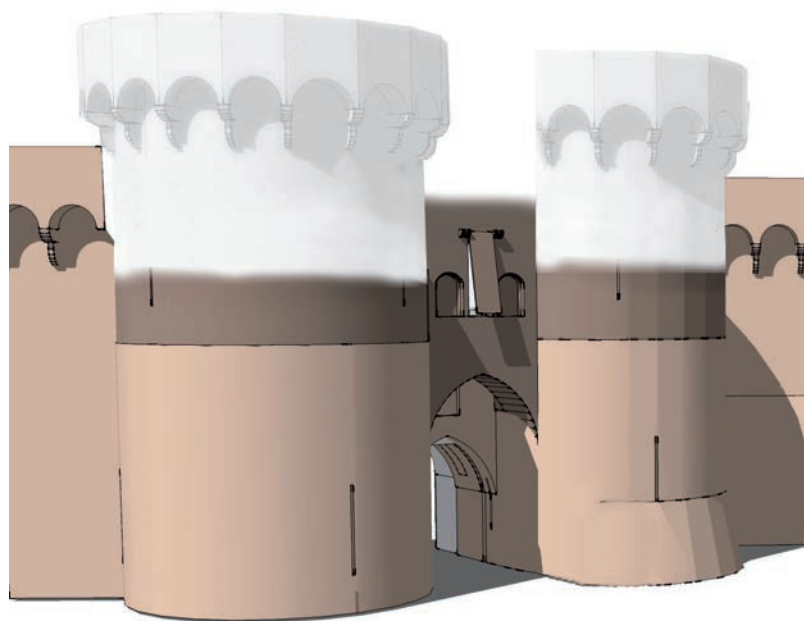


Fig. 215 Proposition de restitution du châtelet lors de la construction de l'étage et de la façade avancée © E. Cadiou, Inrap

En ce qui concerne la datation, nous proposons une fourchette large au cours du XIII^e siècle, simplement par chronologie relative avec la phase précédente et celle qui suit, sans pouvoir préciser davantage sauf à prouver que l'incendie dont nous allons parler à suivre date de 1257, ce qui offrirait un *Terminus Ante Quem*.

En revanche, et nous rejoignons S. Gesret sur ce point, la reconstruction de l'étage de la porte Saint-Malo présente de fortes similitudes avec la porte du Guichet, dans sa partie ancienne. Ce qui peut corroborer la datation de l'étage, la porte du Guichet étant une construction de type philippin, inscrite dans l'extension de l'enceinte au XIII^e siècle.

3.1.4. La reconstruction des étages

Jusqu'ici, nous ignorons jusqu'à quelle hauteur s'élevait le châtelet dans cet état, le niveau supérieur primitif n'étant pas connu. En effet, la base du premier étage montre les traces d'un incendie qui a fortement rubéfié le parement de deux tours et du corps de garde (US 1106). Peut-on rattacher cet événement à un épisode de l'histoire de Dinan ?

Plusieurs destructions violentes nous sont relatées par les historiens : la première en 1167 lorsqu'Henri II Plantagenêt incendie la ville en représailles de la révolte de Rolland. L'affrontement qui dure plusieurs années voit la destruction et la confiscation de Bécherel et Léhon et s'achève qu'une fois Rolland maté. Pour ce qui nous concerne, les traces de rubéfaction observées au premier étage ne peuvent correspondre à cet affrontement, le châtelet étant sans doute édifié après 1180.

La deuxième mention est datée de 1257. Là encore, c'est le duc, Jean 1^{er}, qui incendie la ville en guise de représailles. Cet événement pourrait tout à fait correspondre d'un point de vue chronologique, en regard du phasage mis en place. Si elle se vérifiait, la datation de 1257 permettrait de préciser le phasage relatif de l'ensemble.

Quoiqu'il en soit, le châtelet a subi de forts dommages. On ne sait s'il était en cours de travaux ou achevé mais, dans tous les cas, il s'avère nécessaire de (re) construire le premier étage. En effet, les maçonneries identifiées comme appartenant à la reconstruction et aux voûtes sont systématiquement exemptes de traces de rubéfaction (**Fig. 216**). De même, à l'extérieur, il a été mis en évidence un changement de mise en œuvre à peu près à la moitié du premier étage avec l'emploi de petits moellons (**Fig. 217**).

On ignore l'ampleur des dégâts causés mais on peut tout à fait envisager que l'étage existant ait pu s'effondrer entraînant une fissuration des dalles des voûtes du rez-de-chaussée lors de l'impact. Dès lors, on pourrait attribuer la consolidation des voûtes du rez-de-chaussée à ces travaux de reconstruction. Hormis la consolidation qui a pour effet de réduire les niches, les archères paraissent conservées telles quelles sans modification liée à une adaptation à l'artillerie (**Fig. 218**).

En plus des désordres observés sur les dalles de couverture, les tours et en particulier la tour orientale, semble avoir été comme soufflée entraînant un début d'éventrement de sa maçonnerie (**Fig. 219**).

Les travaux de reconstruction se distinguent des phases antérieures en employant une mise en œuvre différente de celle du châtelet primitif.

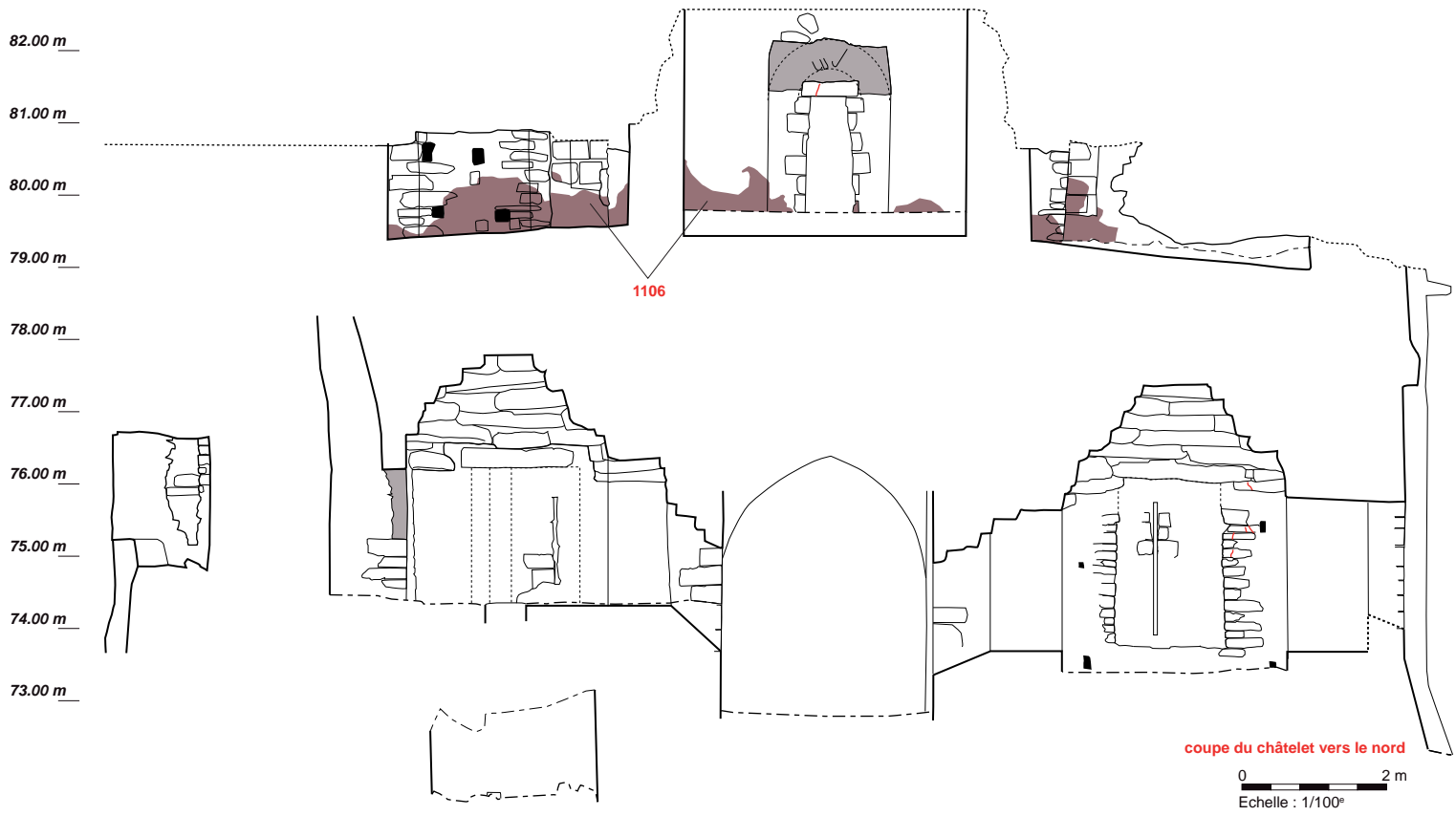


Fig. 216 Les parties touchées par l'incendie © E. Cadiou, Inrap

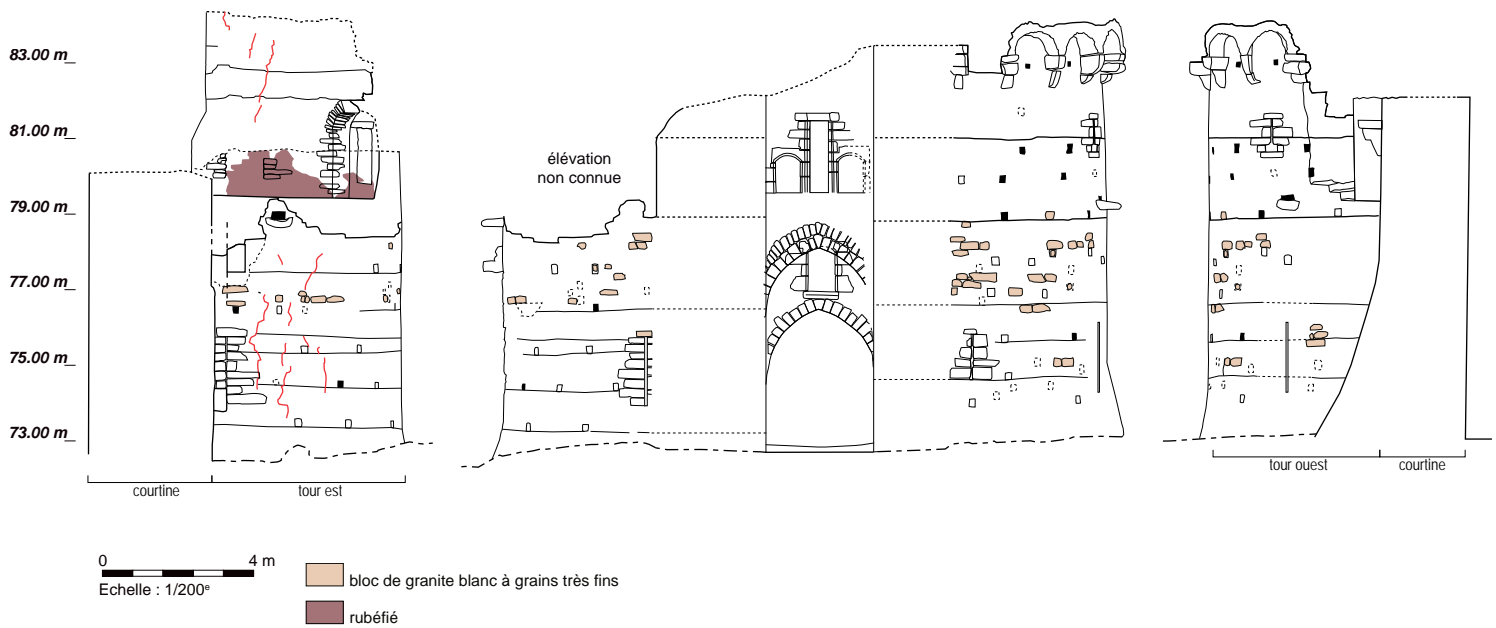


Fig. 217 Une différence de matériaux © E. Cadiou, Inrap

Fig. 218 Le phasage de construction

© E. Cadiou, Inrap

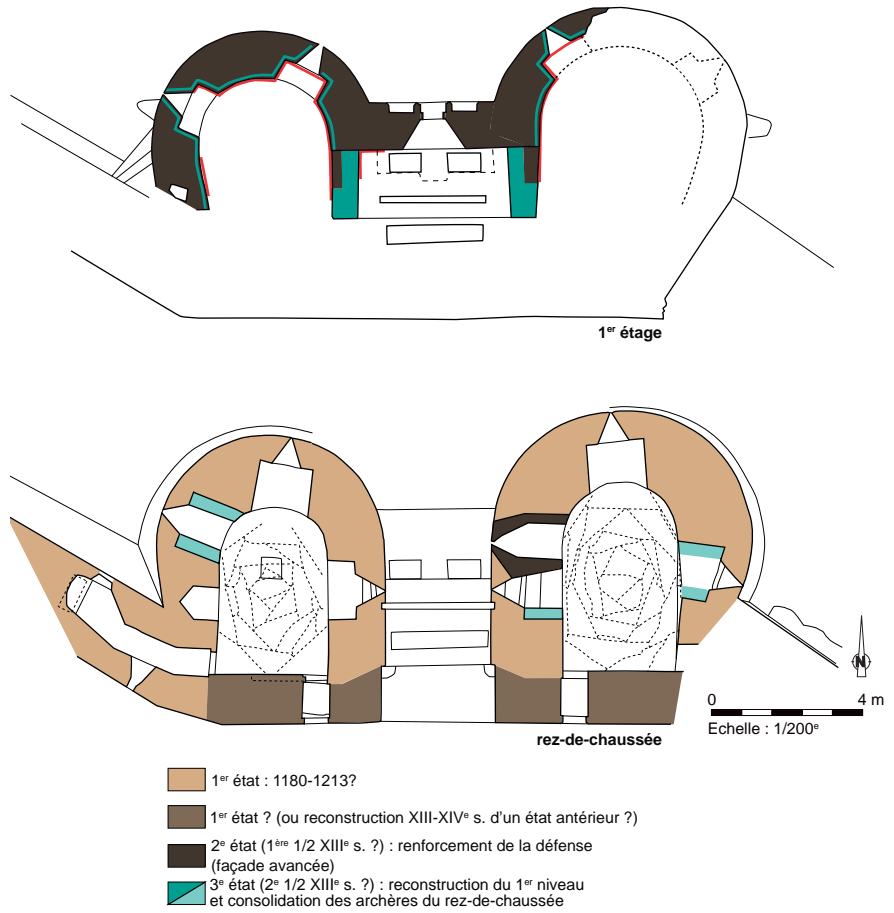


Fig. 219 Les désordres sur la tour orientale

© photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap

À l'intérieur, les archères, toujours à niche²¹, possèdent une embrasure couverte par un linteau et une niche en plein-cintre. À l'extérieur, le parement est chaîné au couronnement matérialisé par des mâchicoulis sur arc. Pour J. Mesqui, de façon générale, « *les ceintures de mâchicoulis sur consoles semblent donc s'être introduites, en lieu et place des hourdages continus, au cours de la première moitié du XIV^e siècle; mais il faudra des études bien plus détaillées que celles existant aujourd'hui pour en évaluer exactement l'évolution* » (Mesqui 1991, p. 338).

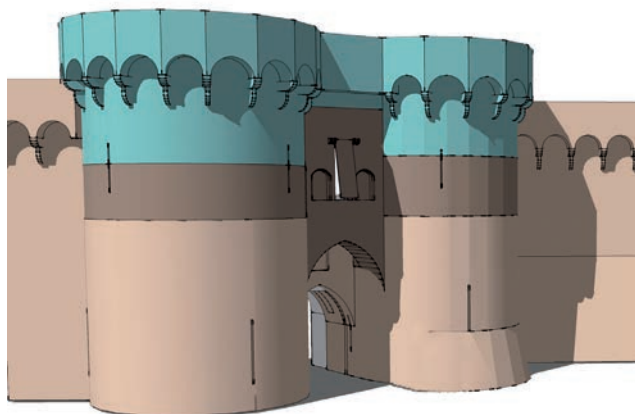


Fig. 220 Proposition de restitution de la reconstruction de l'étage © E. Cadiou, Inrap

On peut penser également que, suite à une destruction du sommet des tours, on reconstruisait en réemployant les matériaux, notamment les grosses pierres abruptes servant de consoles. Au vu du peu de vestiges et de comparaison possible sur le reste de l'enceinte, il est difficile d'aller plus loin dans une datation fine de l'ensemble que nous situons à partir de la moitié du XIII^e siècle (sous réserve de dater l'incendie de 1257) jusqu'au début du XIV^e siècle (Fig. 220).

Cette ligne de mâchicoulis, très caractéristique des parties les plus anciennes de l'enceinte, s'amorce sur le sommet de la courtine vers la tour Beaumanoir. On la retrouve également au niveau de la porte du Jerzual où les arcs sont portés par des consoles plus travaillées à triple ressaut (Fig. 221, Fig. 222, Fig. 223). Les représentations plus anciennes de l'enceinte la figurent jusqu'à la tour Sainte-Catherine (Fig. 224), près de la tour Neuve (Fig. 225) et aux abords du château (Fig. 226). Dans ces parties les plus brutes où les consoles sont issues de blocs grossièrement taillés, une analogie est à faire avec la portion d'enceinte du Mont-Saint-Michel (50) attribuée au XIII^e siècle, édifiée à partir de 1256 (Fig. 227).

Fig. 221 Les mâchicoulis de la porte du Jerzual © E. Cadiou, Inrap

Les arcs portent sur une série de trois consoles taillées de façon régulière. Il en est de même pour les mâchicoulis de la courtine filant vers l'ouest. En revanche, on observe à l'est, au contact de la tour, un arc ancien encore en place portant sur de gros blocs à peine dégrossis comme ceux de la porte Saint-Malo, et situé plus bas que la ligne de mâchicoulis postérieure.



21 La base des archères est liée à la phase précédente. Avec la reconstruction, on reprend le plan existant que l'on adapte seulement dans les parties supérieures.



Fig. 222 «Porte du Gersual» de F.-A. du Petit-Bois, dans Album de Dinan, 1807 © coll. Bibliothèque Municipale de Dinan

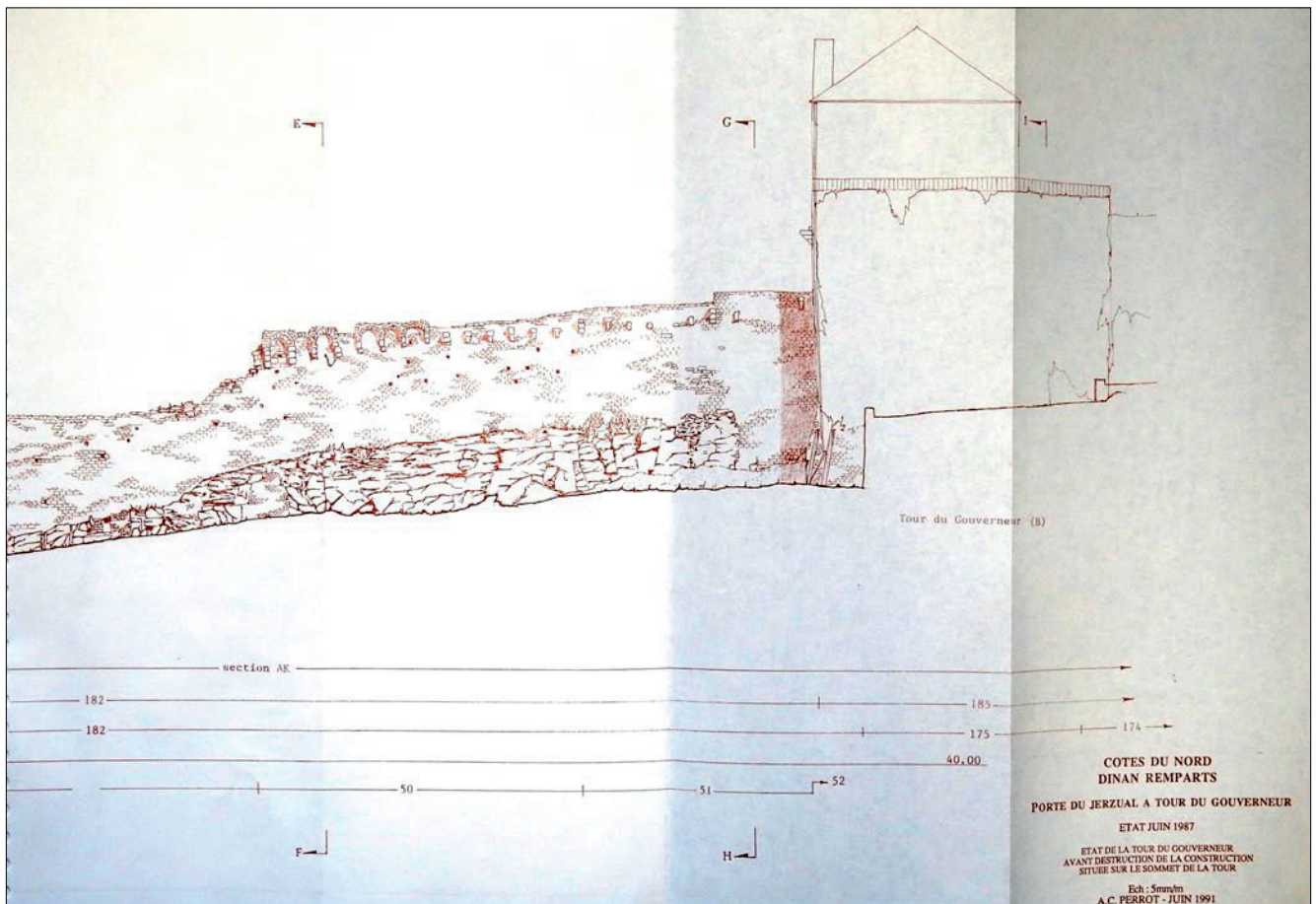
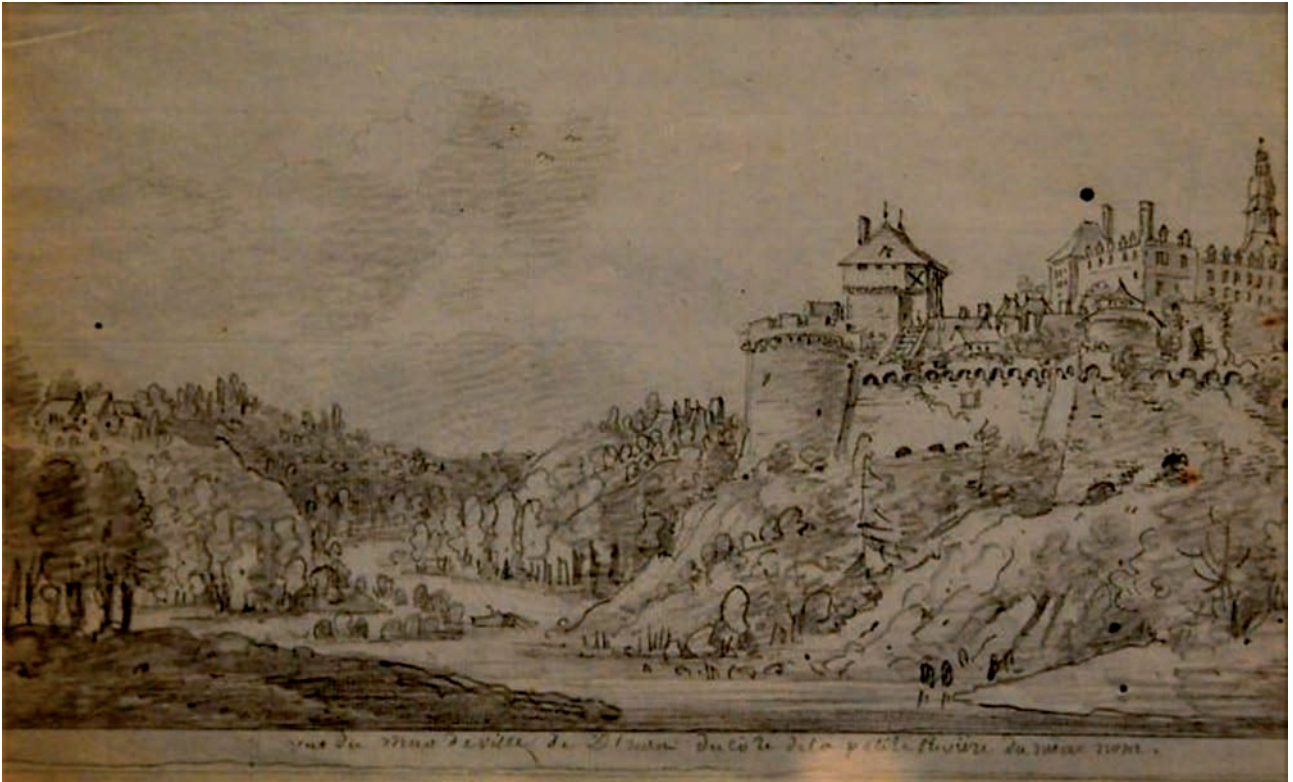


Fig. 223 Relevé de la courtine Jerzual-Gouverneur avant restauration © ACMH A.-C. Perrot



Attention toutefois à la justesse de la représentation, le tracé des remparts présente en effet un retour non représenté sur les plans.

Fig. 224 «Vue du mur de la ville de Dinan du côté de la petite rivière du même nom» © L. F. Cassas, 1776, Musée de Dinan



Fig. 225 Les mâchicoulis sur la courtine de la tour Neuve : «rampart Dugueclin Nord», F. A. du Petit-Bois, dans *Album de Dinan*, 1807 © coll. Bibliothèque Municipale de Dinan



Fig. 226 Vue du château de Dinan, L.-F. Cassas, 1776 © Musée de Dinan



Fig. 227 Les consoles de l'enceinte édifiée à partir de 1256 au Mont-Saint-Michel (50) © L. Arnaud, Inrap

3.1.5. La reconstruction du mur de gorge

Si le mur de gorge est reconstruit après le châtelet en remplacement d'une courtine primitive, comme nous l'évoquions plus haut, c'est peut-être pendant ces travaux. La porte 1050, dont le couvrement en plein-cintre met en œuvre des petits claveaux taillés, doublés d'un arc de décharge en petits moellons, pourrait être attribuée au XIII^e siècle. On trouve un exemple de mise en œuvre similaire au moulin pendu de Champtoceaux (49) pour cette période (Fig. 228). Plus près, c'est le type de couvrement mis en place pour la baie à coussièges située au premier étage de la tour de la Chapelle au château de la Hunaudaye en Plédéliac (22) (Fig. 229).

Mais l'analogie peut être faite également avec des ouvrages attribués au XIV^e siècle : au château de la Roche-Goyon (22) avec l'archère du rez-de-chaussée de la tour maîtresse édifiée dans le deuxième quart du XIV^e siècle (Fig. 230) ; au manoir des Fossés (22) attribué au milieu du XIV^e siècle (Fig. 231).

Pour une comparaison plus rapprochée, le couvrement peut s'apparenter aux deux arcades supérieures de la porte du Jerzual. Pour S. Gesret, la tour-porte est un édifice du XIV^e siècle (Gesret 1998a, p. 155), datation que l'on peut circonscrire avant 1350 si l'on considère que le pont-levis à flèche est ajouté à partir de cette date. Néanmoins, la porte semble issue de deux ouvrages distincts (Fig. 233) et, en l'absence d'étude archéologique, il reste difficile de préciser à quelles parties appartiennent les arcades du premier étage.

Assimilée à des ouvrages des XIII^e et XIV^e, voire du XV^e siècle (Fig. 232), la comparaison peut aider à la datation. Néanmoins, il est nécessaire de rester prudent car la reconstruction du mur de gorge ne s'appuie que sur la typologie du couvrement de la porte, or ce type d'arc est relativement répandu. Les deux portes d'accès au châtelet, hormis l'utilisation de blocs en réemploi (linteau de la porte ouest), ne donnent pas plus d'indices chronologiques.

Fig. 228 Le moulin-pendu de Champtoceaux (49)

© Monumentum



Une partie serait du XIII^e siècle, cependant une analyse dendrochronologique a également livré la date de 1384-85.



Fig. 229 La baie du premier étage, tour de la Chapelle (XIII^e siècle), château de la Hunaudaye en Plédéliac (22) © E. Cadiou, Inrap

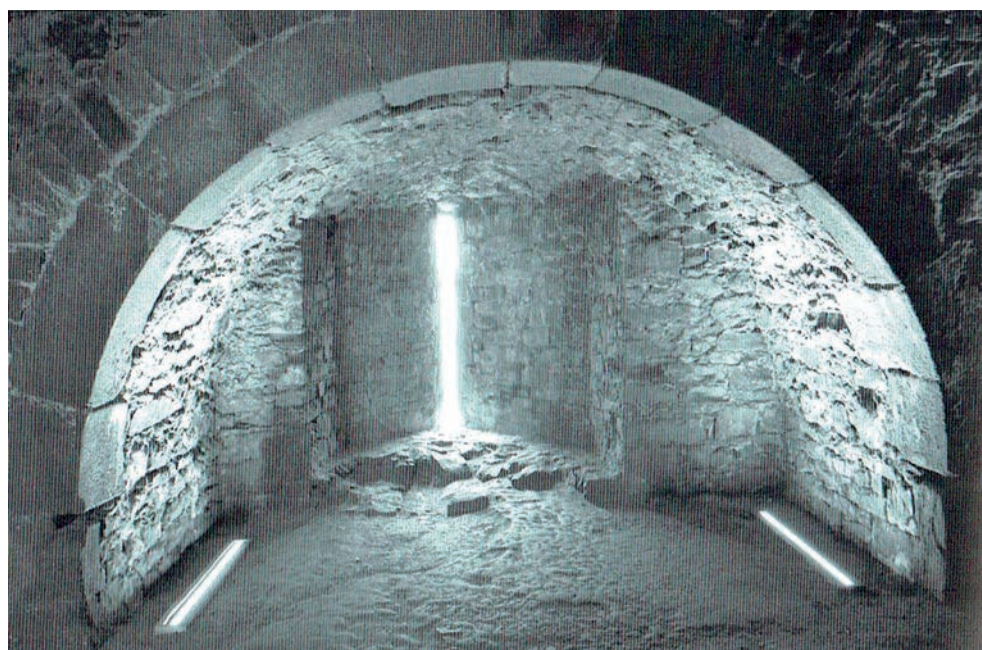


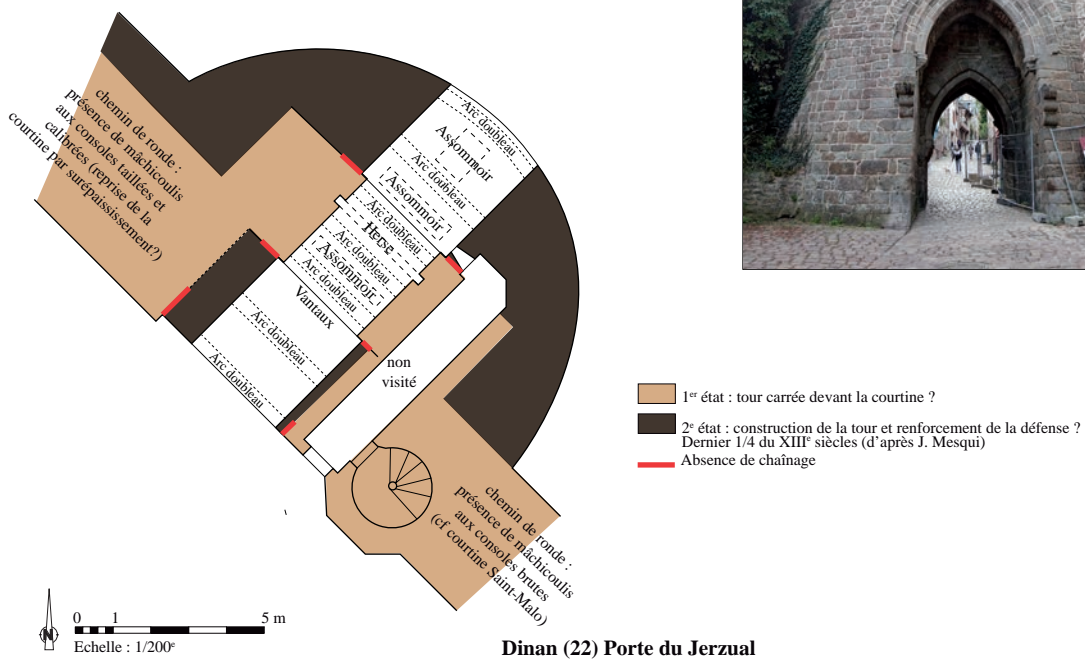
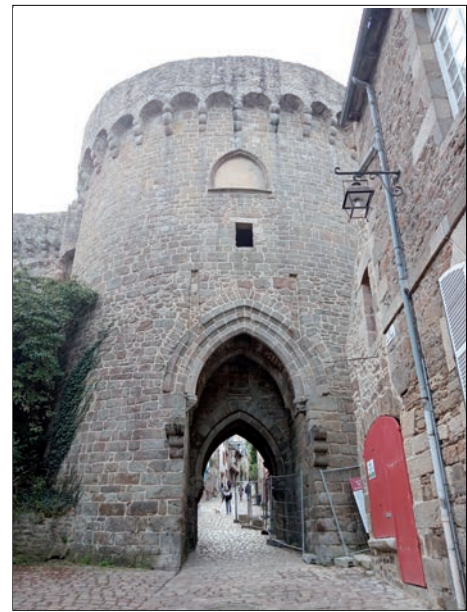
Fig. 230 L'archère du rez-de-chaussée de la tour maîtresse de la Roche-Goyon au Cap-Fréhel (22), extrait de AMIOT (C.).
— Le Fort La Latte anciennement Roche-Goyon, dans *Monuments des Côtes-d'Armor*, Le « Beau Moyen Âge », Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 97-110, p. 102



Fig. 231 L'arc en plein-cintre doublé d'un arc de décharge : manoir des Fossés à Plélan-le-Petit (22) (cliché internet)



Fig. 232 Le couvrement des passe-plats au château de la Roche-Jagu à Ploezal (22) extrait de RIOULT (J.-J.). — Le château de la Roche-Jagu (commune de Ploezal), dans *Monuments des Côtes-d'Armor*, Le « Beau Moyen Âge », Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 131-155, p. 136



Dinan (22) Porte du Jerzual

Il existe plusieurs états manifestes de la porte, l'analyse est donc à prendre avec prudence.

Fig. 233 La porte du Jerzual © E. Cadiou, Inrap

3.1.6. La construction de l'avant-corps

Suite à la reconstruction des parties supérieures, le châtelet fait de nouveau l'objet de travaux avec la construction d'un avant-corps muni d'un pont-levis à flèches (Fig. 234). Ce système apparaît à partir de 1350 ce qui offre un *Terminus Post Quem* pour l'édification de cet ouvrage qui est régulièrement attribué au XV^e siècle (Gesret 1998a, p. 91). Un des éléments discriminants pour avancer cette datation est la présence d'une canonnière dans le corps central : « cette casemate aboutit sur une fente de tir cruciforme, solidaire d'un orifice rectangulaire ouvert au ras du sol. Haut de 0,75 m et large de 0,25 m, cet orifice devait permettre l'usage de différentes armes, selon qu'elles soient posées au sol sur un affût fixe, ou servies plus haut, pour un tir en plongée notamment. De façon générale, les canonnières à orifice quadrangulaire sont assez répandues en Bretagne, où elles tendent à se développer à partir des années 1450 (Mesqui 1993, p. 314). L'archère-canonnière en bêche de la porte Saint-Malo rappelle notamment certaines des ouvertures présentes au château de Tonquédec, dans les années 1470 (Barre du Nanteuil, 191, p. 66). En l'état, la construction de l'avant-corps semble ainsi pouvoir être datée des années 1450-1470 » (Dufeil 2021, p. 262). En l'état, la canonnière d'origine est difficilement identifiable, ayant fait l'objet d'un bûchement plus tardif. On devine cependant les joues de l'ouverture de tir et on peut estimer qu'il s'agit d'un trou carré de 0,23 m de côté. (Fig. 235 et Fig. 236).

Si on tente une datation en regard de cette ouverture, il faut dès lors restituer la forme d'origine de la canonnière (Fig. 237). Le croisillon, ce dispositif d'aide à la visée, apparaît à Coudray-Salbart dans le premier tiers du XIII^e siècle et se diffuse jusqu'au XIV^e siècle par la suite (Mesqui 2000, p. 82). J. Mesqui précise par ailleurs que ce modèle, d'origine plantagenèse, se diffuse au cours des XIII^e et XIV^e siècles vers le sud-ouest pour atteindre la vallée du Rhône au début du XV^e siècle. « Ailleurs, les croisillons restèrent d'usage relativement marginal [...] La transition se fit de façon continue avec l'archère-canonnière cruciforme, qui fit son apparition dès le début du XV^e siècle à partir du Nord de la France » (Mesqui 1991, p. 292).

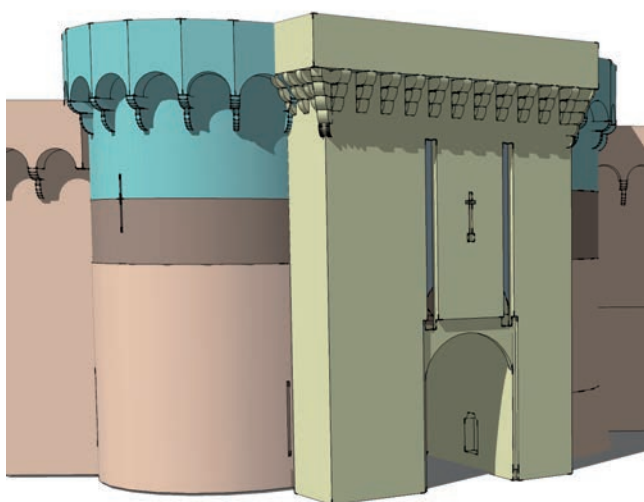


Fig. 234 Proposition de restitution de l'avant-corps

© E. Cadiou, Inrap

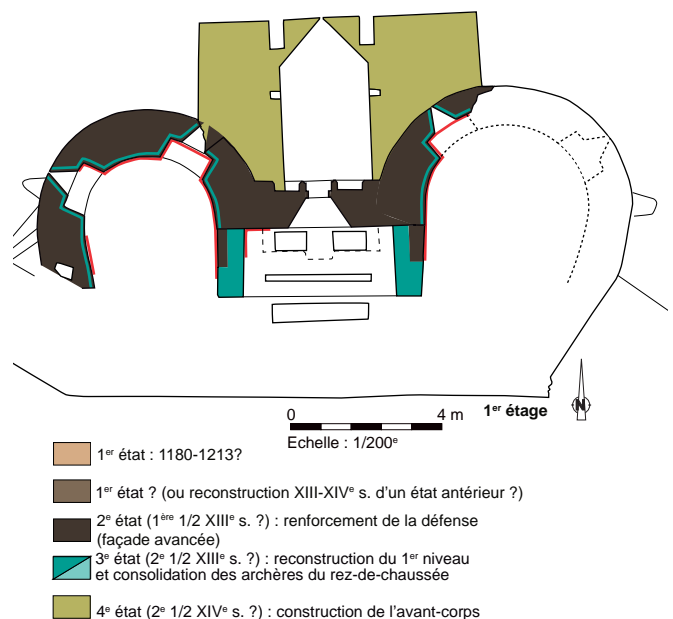


Fig. 235 Le plan de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap

Fig. 236 L'aménagement d'une canonnière dans l'archère à croisillon © E. Cadiou, Inrap

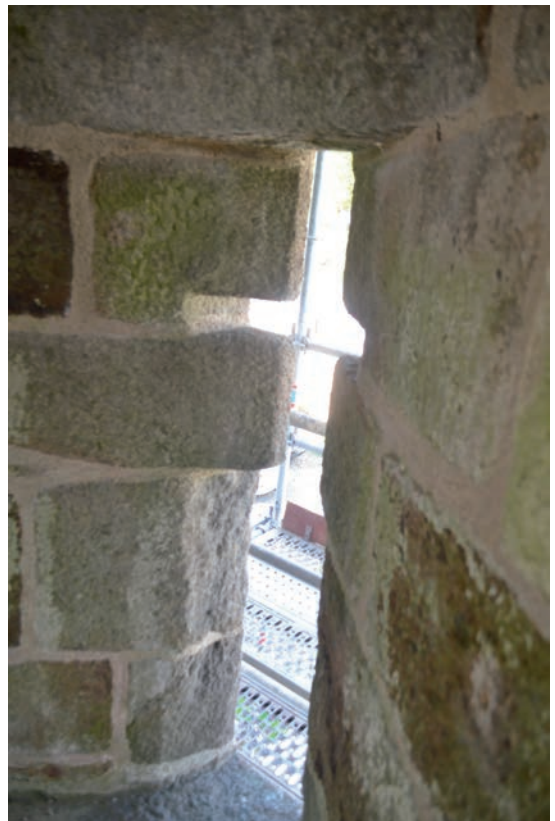
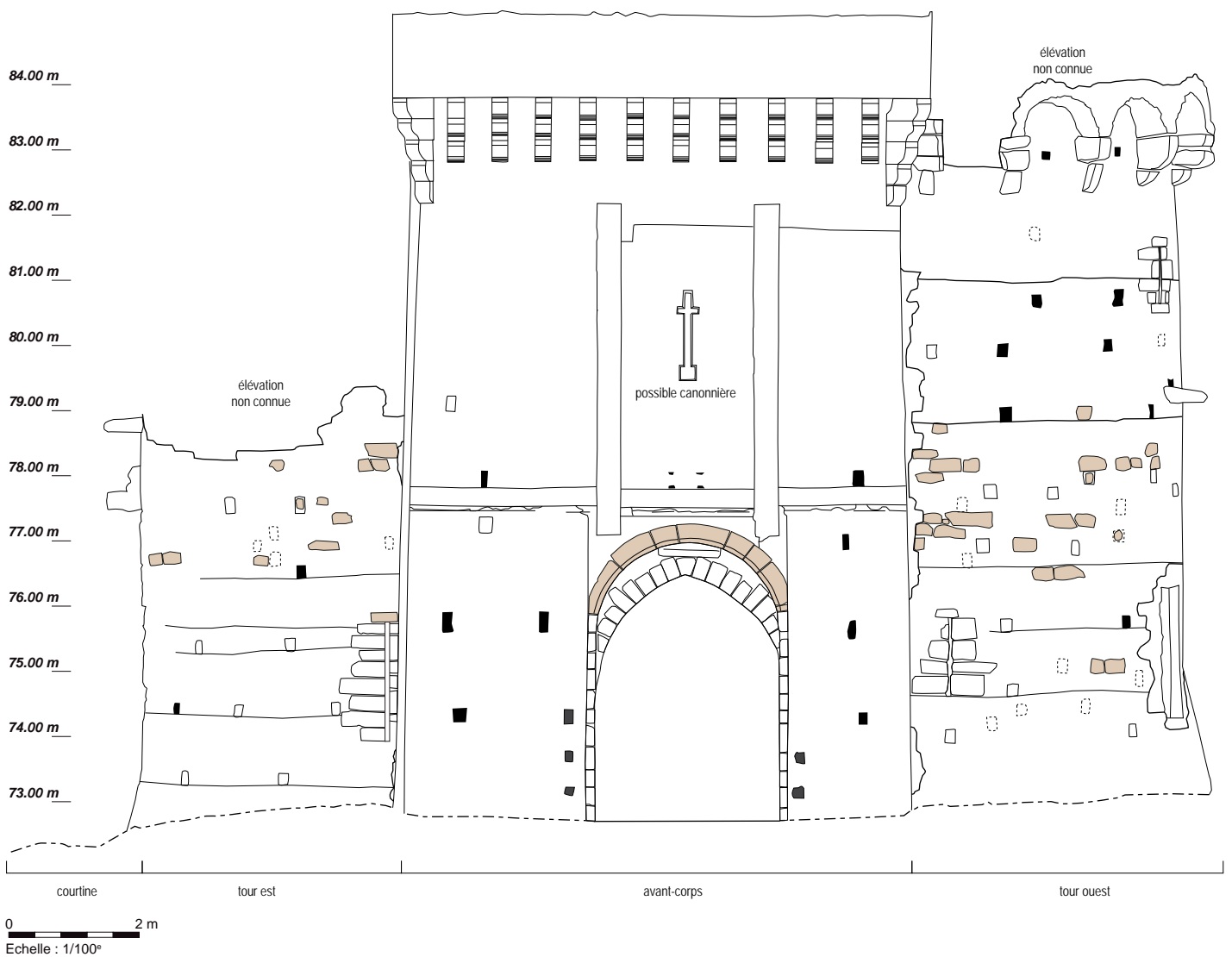


Fig. 237 La façade de l'avant-corps dans son état d'origine © E. Cadiou, Inrap



La présence d'un croisillon sur l'avant-corps est par conséquent un exemple relativement isolé de ce type de dispositif en Bretagne. On en trouve un autre exemple sur le manoir des Fossés à Plélan-le-Petit (22), édifice situé à 16 km, relevant des Montafilant et datant du milieu du XIV^e siècle (Fig. 238).

Fig. 238 Les archères à croisillon du manoir des Fossés à Plélan-le-Petit (22) (cliché internet)



Cette petite ouverture pourrait ainsi permettre de revoir la datation de l'ouvrage avancé au milieu du XIV^e siècle au plus tôt.

En plus de s'adapter à l'évolution de l'artillerie, la construction de l'avant-corps paraît motivée par deux raisons. La première est la mise en place d'un pont-levis à flèches, la seconde est son rôle pour contrebuter les tours qui ont souffert lors d'une destruction précédente.

On remarque en effet que l'avant-corps permet de retenir la poussée du châtelet : les jambages de l'archère frontale de la tour orientale ne sont ainsi pas au même nu, celle maintenue par l'avant-corps est restée en place, la seconde a basculé légèrement (Fig. 239). Cette fonction qui a dû se faire pressentir urgemment explique pourquoi l'avant-corps est asymétrique : il épouse les deux tours préexistantes et leurs poussées respectives (Fig. 240).

La construction d'un avant-corps est chose courante pour adapter un châtelet préexistant. C'est le cas à Largouët (56) avec un avant-corps attribué tantôt au XIV^e siècle, tantôt au XV^e siècle, à Champtocé-sur-Loire (49) au XV^e siècle, à Tiffauges au XIV^e siècle (datation revue par J. Mesqui entre 1420 et 1440). Le modèle est récurrent assez tardivement : à Guérande (44), la porte de Saillé, dont la première mention remonte au tout début du XVI^e siècle, est très similaire (Fig. 241).

La typologie du pont-levis, hormis l'absence de porte piétonne, reste très classique. On la retrouve au XV^e siècle au château de la Hunaudaye (22), aux Portes Mordelaises à Rennes (35), à la porte du Roy au Mont-Saint-Michel (50), ouvrages datés par les textes, respectivement de 1448-1450²² et de 1475 (Fig. 242).

²² Le châtelet des Portes Mordelaises est construit de 1448 à 1454, le gros œuvre est édifié entre 1448 et 1450.

C'est donc l'archère à croisillon qui permet d'affiner la datation au milieu du XIV^e siècle au plus tôt, datation que l'on peut circonscrire de façon raisonnable entre le milieu du XIV^e siècle et le milieu du XV^e siècle.

Fig. 239 L'archère frontale 1040 dont le jambage oriental a légèrement basculé © E. Cadiou, Inrap

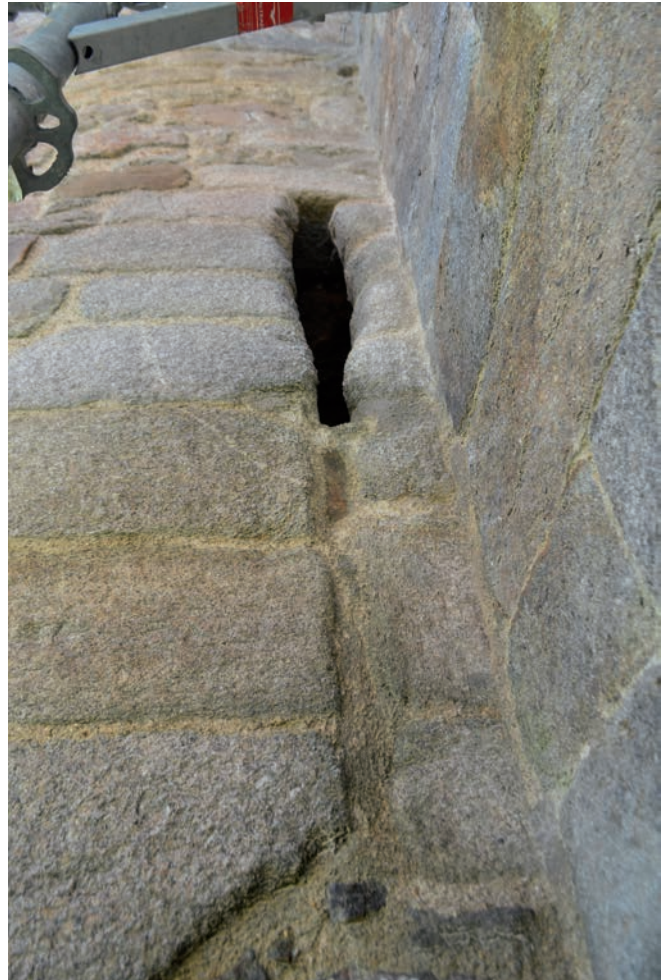
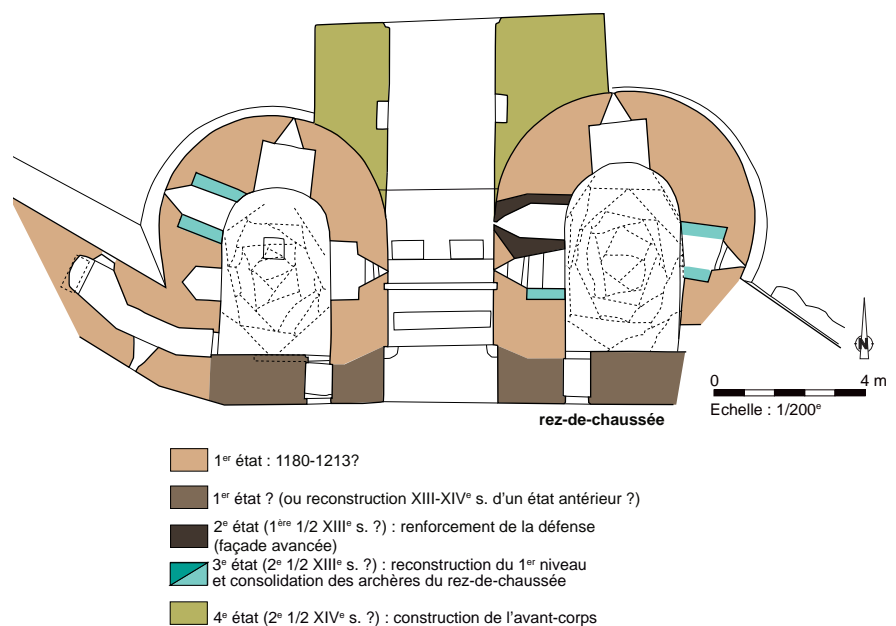


Fig. 240 Plan du rez-de-chaussée de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap



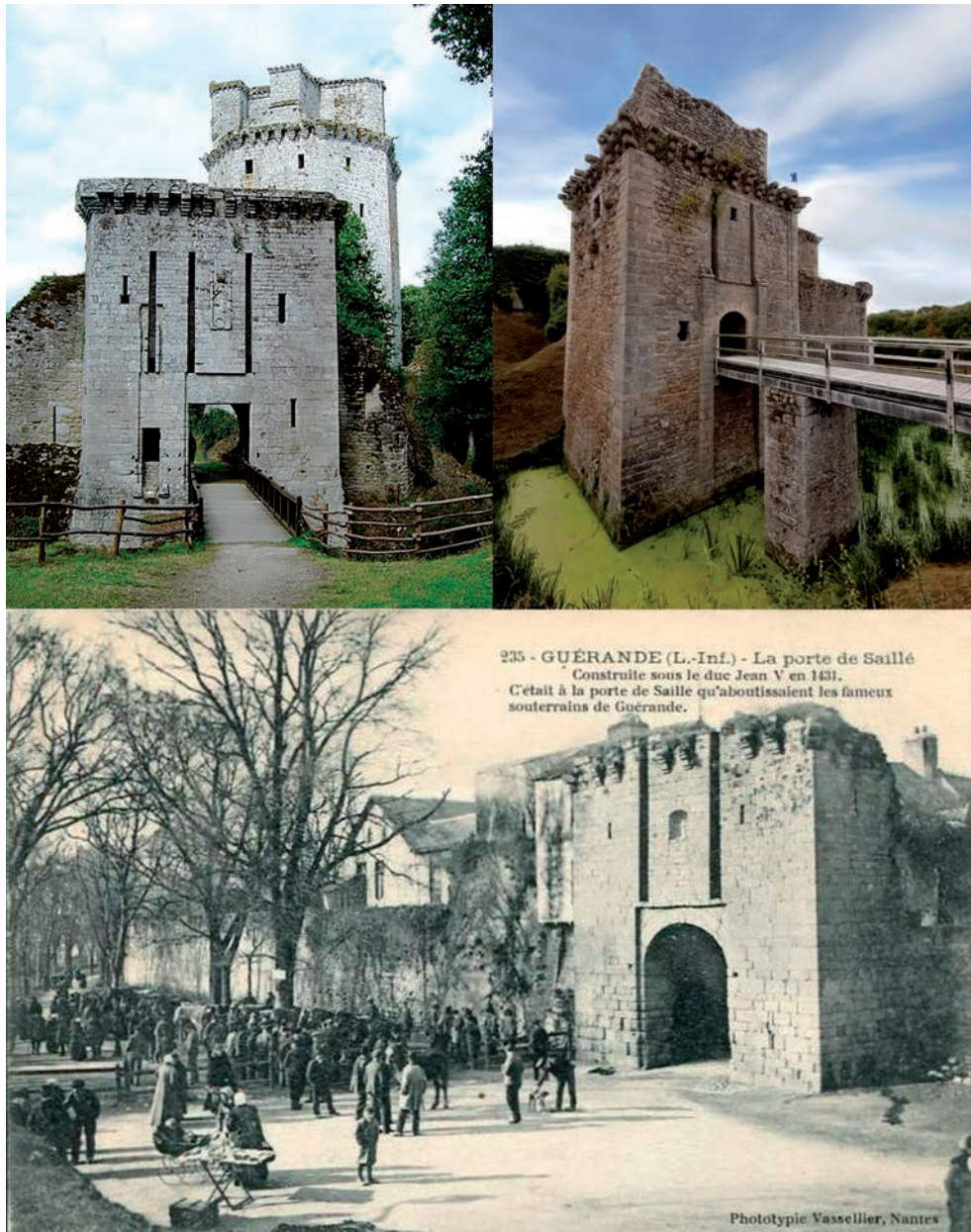


Fig. 241 Quelques exemples d'avant-corps : Largouët à Elven (56) (XIV^e ou XV^e siècle), Tiffauges (85) (XIV^e siècle mai datation revue par J. Mesqui entre 1420 et 1440), Guérande (44), la porte de Saillé, première mention tout début du XVI^e siècle



Fig. 242 Les ponts-levis à bascule : château de la Hunaudaye en Plédéliac (22), les Portes Mordelaises à Rennes (35), la porte du Roy au Mont-Saint-Michel (50) © clichés E. Cadiou, Inrap (sauf la carte postale ancienne)

3.1.7. L'adaptation à l'artillerie : une évolution en deux temps

La construction de l'avant-corps participe, nous l'avons vu, à adapter un châtelet archaïque à l'aube du XV^e siècle. Ce n'est pas la seule modification apportée.

L'adaptation aux armes lourdes

La porte Saint-Malo ne fait pas figure d'exception et, comme la plupart des fortifications, elle fait l'objet de travaux pour adapter ses ouvertures de tir au progrès de l'artillerie.

Certaines fentes d'archères sont ainsi élargies à leur base. C'est le cas, au rez-de-chaussée de la tour orientale, de l'archère frontale 1040 qui est agrandie (US 1041)²³. C'est aussi le cas pour la canonnière de l'ouverture à croisillon de l'avant-corps (US 1033) qui est également élargie en bêche lors d'un bûchement postérieur (US 1034) (**Fig. 243** et **Fig. 244**).

Ces différentes ouvertures opérées à la base des fentes existantes sont dédiées aux armes lourdes, posées au sol ou sur un affût. Au portail Saint-Malo, deux ouvertures au moins sont donc modifiées.

De façon générale, les canonnières bretonnes sont dédiées dans un premier temps aux armes semi-portable comme les couleuvrines, portées sur un affût de bois ou une allège. Ce type de canonnière est représenté à Suscinio (56) vers 1430, à Rennes (35) en 1448-50 aux Portes Mordelaises, mais également au château de la Hunaudaye (22) dans les tours de la Glacière, seigneuriale et militaire. Il s'agit d'ouvrages conçus pour l'occasion (*supra* **Fig. 245**).

²³ C'est peut-être à cette occasion que l'on construit les murs de soutènement en soutien aux voûtes (1076). La mise en œuvre diffère effectivement des autres réductions d'archères.

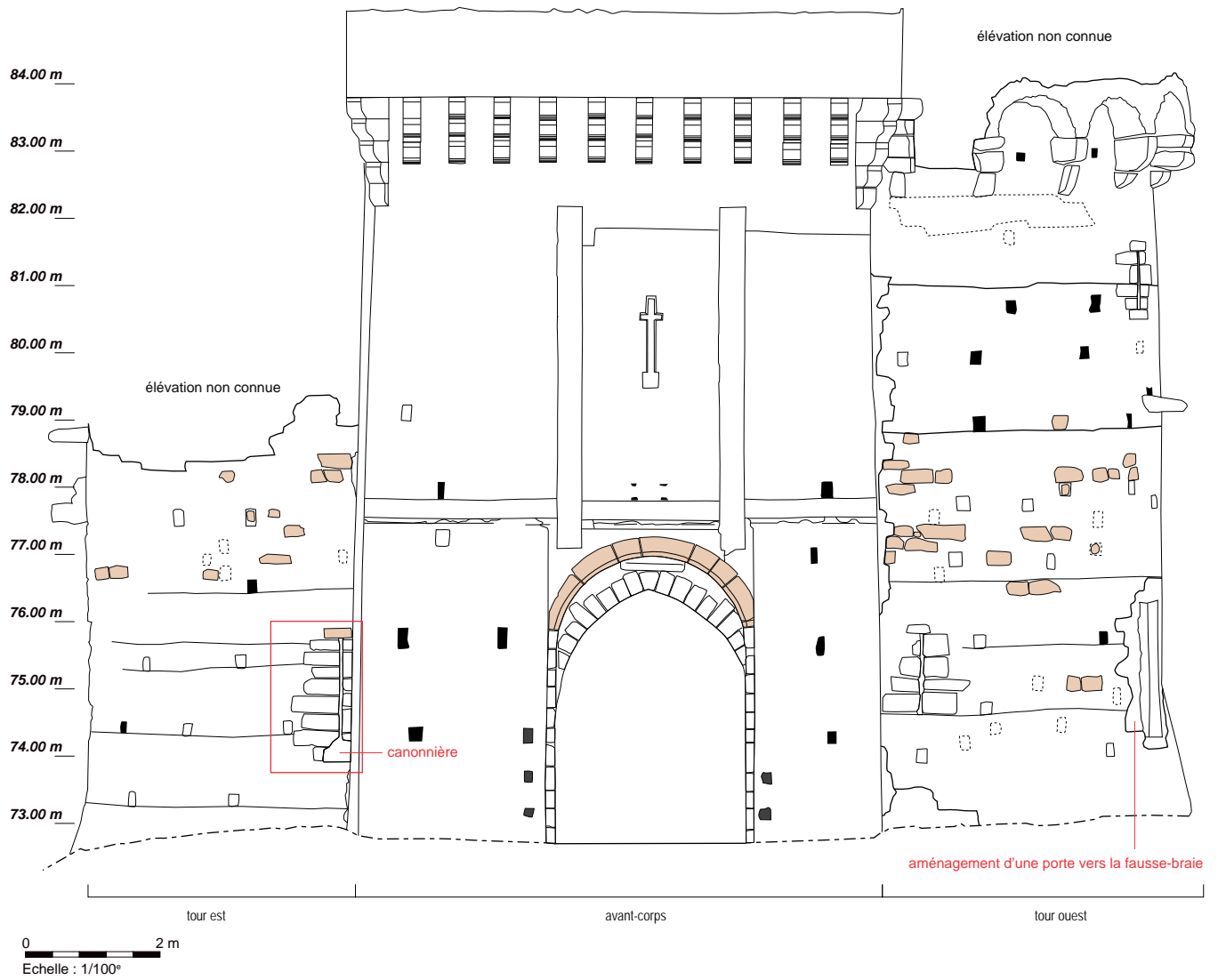


Fig. 243 La transformation des archères en canonnière © E. Cadiou, Inrap

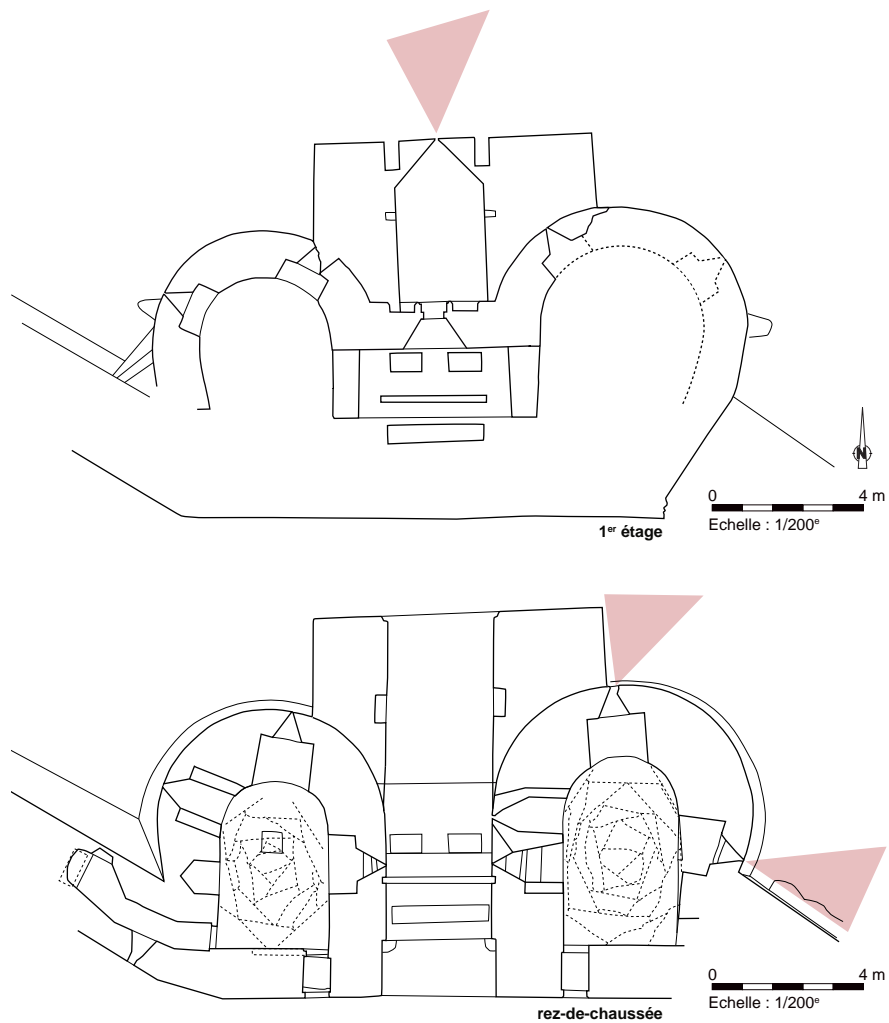
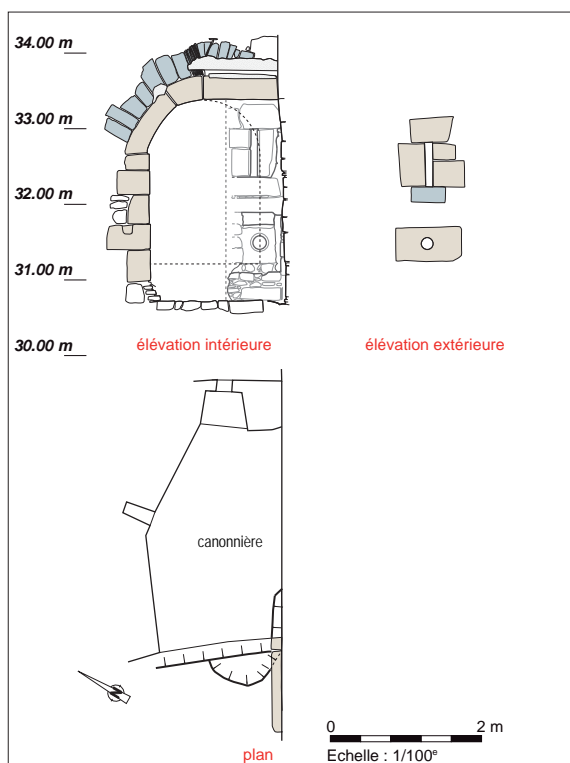


Fig. 244 Le plan de feu © E. Cadiou, Inrap



Les Portes Mordelaises, Rennes (35), tour est, rdc, 1448-1452



Château de la Hunaudaye, Plédéliac (22), tour de la Glacière, XV^e siècle

Fig. 245 Quelques exemples de canonnières du milieu du XV^e siècle © E. Cadiou, Inrap

En parallèle, on utilise également des armes de petits calibres comme les faucons ou les bâtons à feu. C'est le cas à Dinan et pour cause, il faut s'adapter à un ouvrage existant : lors du grand inventaire de l'artillerie de Bretagne établi sur ordre de Charles VIII en 1495, on mentionne : « *au portail de Saint-Maslo, une coulleuvrine de fonte nommée la Verrotière, garnye de deux boetes, le tout du poix de VI^{xx} Ib [...] ung petit faulcon de fonte sans boetes [et] ung faulcon de fonte à gueulle de serpent, garny d'une boete, du poix le tout de LXX Ib* » (ADLA, E216-13 ; Dufeil 2020b, p. 134).

Malgré la transformation des archères en canonnière, le vieux châtelet reste très vulnérable et ne peut être aménagé en véritable tour d'artillerie.

On peut attribuer ces travaux au règne de François 1^{er} (1442-1450) ou à celui de Pierre II (1450-1457) plutôt qu'à celui de François II. En effet, probablement vers le milieu du XV^e siècle, des travaux importants de remise en état sont effectués. On construit ainsi les tours Saint-Julien et Lesquen ou encore la porte de l'Hôtellerie. Par comparaison, la porte de l'Hôtellerie est très proche du point de vue typologique du châtelet des Portes Mordelaises à Rennes reconstruit entre 1448 et 1454. Rien ne dit cependant que l'ensemble de ces interventions soient rigoureusement synchrones. Cependant, ces ouvrages se distinguent nettement de ceux construits à partir de 1476.

En parallèle, les courtines sont réparées jusqu'au niveau du chemin de ronde, on construit des boulevards et des fausses-braies (Fig. 246). C'est probablement de cette période que date la fausse-braie continue entre la porte Saint-Malo et la porte de l'Hôtellerie. Il paraît évident que les fronts nord et ouest sont plus vulnérables du point de vue topographique. D'autre part, l'analyse rapide du flanc oriental de la tour Beaumanoir (postérieure) semble chaînée à la fausse-braie qui lui est, sinon contemporaine, du moins antérieure mais en aucun cas postérieure (Fig. 247).

On serait donc tenté d'attribuer l'adaptation du châtelet de la porte Saint-Malo à l'initiative de François 1^{er} ou de Pierre II.

Ce n'est que dans un second temps que l'on édifie les tours à canons à partir de 1476, sous François II (1458-1488) : « *réparation et fortification avec si autres choses sont de nécessité à faire pour le bien et emparement de ladite ville, tant en douves, fossez, moenneaux, tours, murailles, artillerie, vitaille, pouldres et aultres choses...* » (Fig. 248). Ces ouvrages sont très caractéristiques : un plan en fer à cheval, des murs massifs et une batterie de canonnières sur plusieurs niveaux. Il s'agit des tours Beaumanoir, du Gouverneur, Penthievre, Coëtquen et du Connétable (Fig. 249). Dinan n'est pas la seule ville impactée par des travaux importants de fortification à la fin du XV^e siècle. Le climat est tendu et la fin du siècle est marquée par les guerres franco-bretonnes. À Rennes (35), par exemple, on renforce l'enceinte par des boulevards d'artillerie au-devant des portes à partir des années 1464. L'ajout d'une ligne de défense supplémentaire permet de conserver en l'état l'enceinte, certes probablement déjà désuète en terme de défense, mais qui a le mérite de créer une première protection. Il aurait sans doute été moins judicieux d'abattre les tours, à peine construites²⁴, pour édifier de véritables tours d'artillerie.

À Dinan, il est plus que probable que les tours d'artillerie viennent en remplacement de tours médiévales jugées trop archaïques. En revanche, en ce qui concerne les portes, et en l'occurrence la porte Saint-Malo, elles ne semblent pas affectées par ces travaux, mais font peut-être l'objet

24 L'enceinte urbaine de Rennes s'est étendue par deux fois au cours du XV^e siècle.



Le plan de la fausse-braie est indiqué.

Fig. 246 Plan de Dinan relatif à l'état des réparations les plus urgentes à y faire, par S. Garengreau, 1693. (ADIV, C 492)



Fig. 247 La fausse-braie Beaumanoir © E. Cadiou, Inrap

- A porte Saint-Malo
- B tour du Gouverneur (des Clés ou du Bignon)
- C porte du Jerzual
- D tour Sainte-Catherine (XVII^e s. tour du Petit-Rempart)
- E poterne Cardinal (XVII^e s. : corps de garde)
- F tourelle Sainte-Catherine (démolie en 1783-85)
- G tourelle du Bois-Harouard (1 étage voûté, 21 m de diamètre)
- H tour Longue ou Casse-Cou
- I tour Penthièvre
- J porte Saint-Louis
- K tour Coëtquen
- L porte du Guichet
- M donjon
- N casemate
- O tour du Connétable
- P tour de Beaufort
- Q porte de l'Hôtellerie (ou de Brest)
- R tour carrée
- S tour Saint-Julien
- T tour de Lesquen
- U tour Neuve
- V tour Beaumanoir
- W porte Saint-Sébastien (démolie en 1771)
- X le Grand-Fort (XVI^e s.)
- Y le Petit-Fort (entre 1585 et 1598, Mercoeur)
- Z fortin (XVI^e s.)

- 1 rue de l'École
- 2 rue du Bignon
- 3 prolongement rue du Bignon (découvert en 1866?)
- 4 Grande-Rue (mentionnée dès 1123)

- 1^{er} état de l'enceinte : 1180-1213 ?
- 2^e état (1^{ère} 1/2 XIII^e s. ?) : renforcement de la défense (façade avancée)
- 3^e état (2^e 1/2 XIII^e s., post 1257 ?) : reconstruction du 1^{er} niveau (moitié supérieure et voûte) et consolidation des archères du rez-de-chaussée
- 4^e état (2^e 1/2 XIV^e s. ?) : construction de l'avant-corps
- 5^e état (mi XV^e s. ?) : adaptation à l'artillerie + création d'une porte (en lien avec la fausse braie?)
- 6^e état (1476-80) : tours d'artillerie



Fig. 248 Le plan des fortifications au milieu et à la fin du XV^e siècle, sans échelle © E. Cadiou, Inrap

- A porte Saint-Malo
- B tour du Gouverneur (des Clés ou du Bignon)
- C porte du Jerzual
- D tour Sainte-Catherine (XVII^e s. tour du Petit-Rempart)
- E poterne Cardinal (XVII^e s. : corps de garde)
- F tourelle Sainte-Catherine (démolie en 1783-85)
- G tourelle du Bois-Harouard (1 étage voûté, 21 m de diamètre)
- H tour Longue ou Casse-Cou
- I tour Penthièvre
- J porte Saint-Louis
- K tour Coëtquen
- L porte du Guichet
- M donjon
- N casemate
- O tour du Connétable
- P tour de Beaufort
- Q porte de l'Hôtellerie (ou de Brest)
- R tour carrée
- S tour Saint-Julien
- T tour de Lesquen
- U tour Neuve
- V tour Beaumanoir
- W porte Saint-Sébastien (démolie en 1771)
- X le Grand-Fort (XVI^e s.)
- Y le Petit-Fort (entre 1585 et 1598, Mercoeur)
- Z fortin (XVI^e s.)

- 1 rue de l'École
- 2 rue du Bignon
- 3 prolongement rue du Bignon (découvert en 1866?)
- 4 Grande-Rue (mentionnée dès 1123)

- 1^{er} état de l'enceinte : 1180-1213 ?
- 2^e état (1^{ère} 1/2 XIII^e s. ?) : renforcement de la défense (façade avancée)
- 3^e état (2^e 1/2 XIII^e s., post 1257 ?) : reconstruction du 1^{er} niveau (moitié supérieure et voûte) et consolidation des archères du rez-de-chaussée
- 4^e état (2^e 1/2 XIV^e s. ?) : construction de l'avant-corps
- 5^e état (mi XV^e s. ?) : adaptation à l'artillerie + création d'une porte (en lien avec la fausse braie?)
- 6^e état (1476-80) : tours d'artillerie

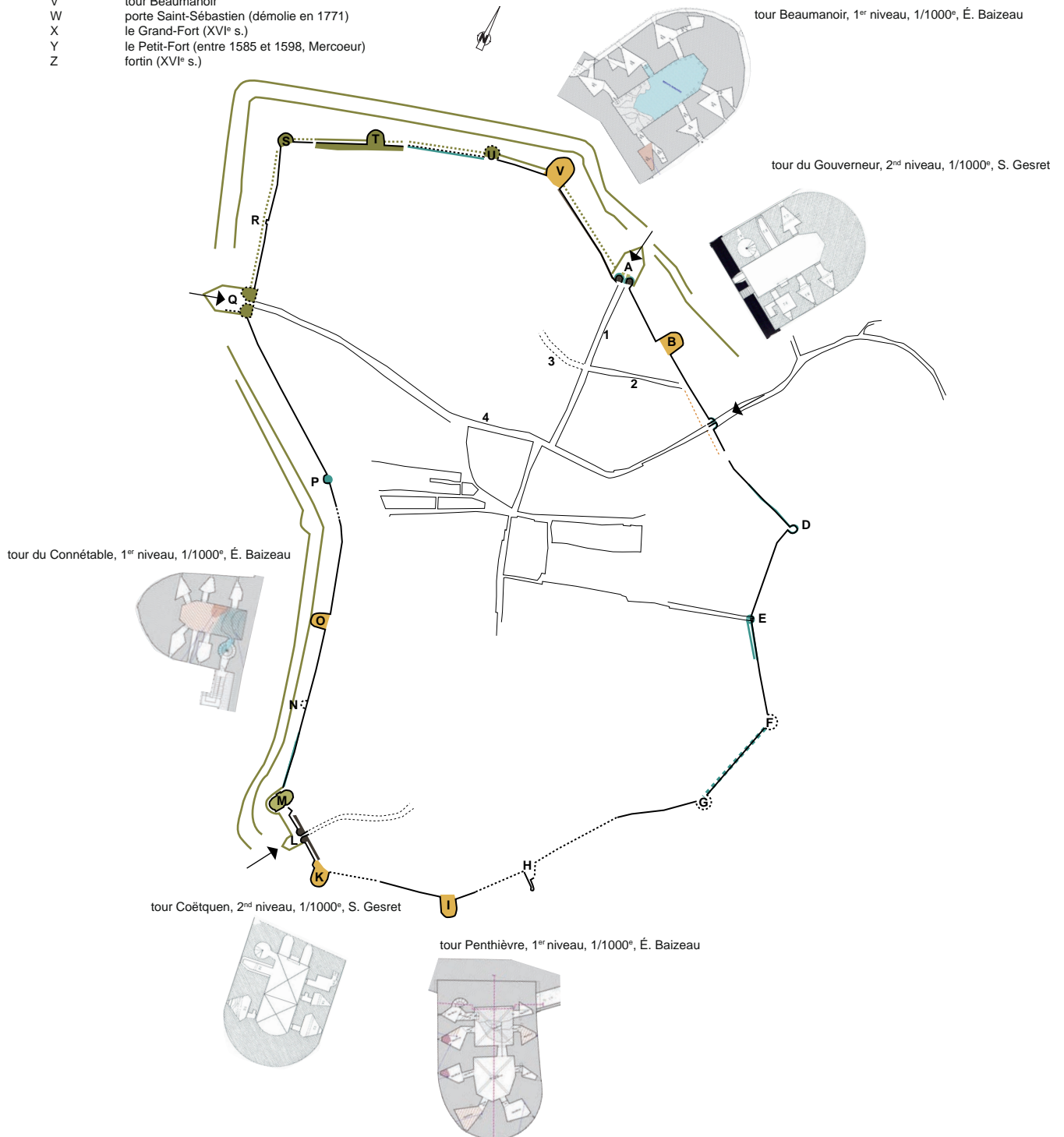


Fig. 249 Les tours à canon, sans échelle © E. Cadiou, Inrap, d'après des plans de S. Gesret et É. Baizeau

de protections avancées comme à Rennes. Du point topographique, géographique et urbanistique, Dinan est une ville où la circulation est difficile, encore de nos jours malgré le percement de plusieurs rues. On peut imaginer que reconstruire une des quatre portes de la ville eut été un vrai calvaire au XV^e siècle, d'autant plus en période de conflit.

L'adaptation aux armes épaulées

Les armes lourdes du milieu du XV^e siècle ont rapidement été abandonnées au profit d'armes plus légères, épaulables. Ainsi, les tours font l'objet d'une nouvelle adaptation. Au rez-de-chaussée de la tour orientale, l'ancienne archère frontale, transformée en canonnière est de nouveau modifiée : un muret d'allège vient occulter la bouche à feu (US 1124). Son appui est très érodé (Fig. 250). En parallèle, l'archère située sur le flanc oriental (US 1046) est également modifiée par l'élargissement de la fente dans sa partie supérieure (US 1047), élargissement certainement synchrone du muret d'allège qui est ajouté au-devant de l'ancienne archère (US 1123) (Fig. 251). Dans le passage, l'archère 1073 est élargie à sa base (US 1164), sa voisine (US 1075) est rehaussée à sa base (US 1165) et dans sa partie supérieure (US 1166). C'est également le cas pour l'archère frontale de la tour ouest (US 1028). La partie supérieure de la fente a été élargie (Fig. 252). Cependant, une restauration dans le deuxième quart du XX^e siècle a restitué la fente d'origine (US 1029) et nous n'avons donc plus d'informations sur cette transformation. Il peut aussi bien s'agir d'une simple baie ouvrant sur le boulevard. En revanche, à l'étage, l'ancienne archère 1021 voit sa base élargie très certainement en lien avec la construction de l'allège 1126 (Fig. 253). Cependant, l'ouverture de tir a, depuis, été réduite lors d'une restauration dans la seconde moitié du XX^e siècle (US 1022).

Fig. 250 L'archère 1040 : ajout du muret d'appui pour armes épaulées © E. Cadiou, Inrap

On note que l'appui est érodé.



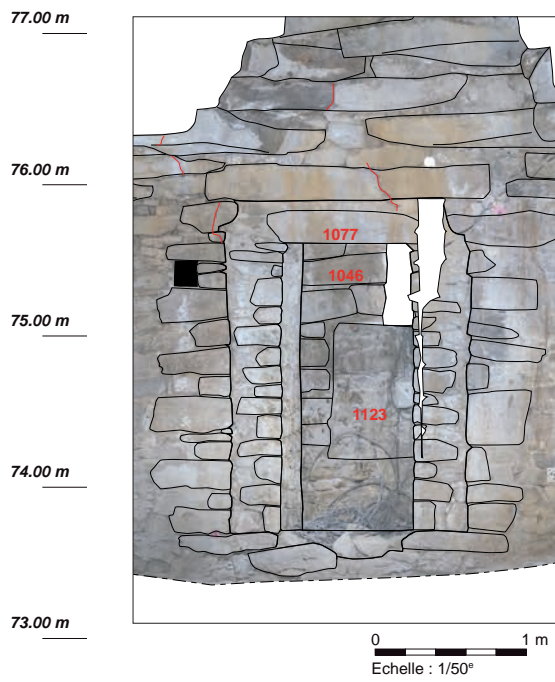


Fig. 251 L'archère 1046 : ajout du muret d'appui pour armes épaulées © Photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap.



Fig. 252 L'archère frontale de la tour ouest agrandie avant la restauration de 1926-27 © G. Estève (MAP, 1996-025-0242)



Fig. 253 L'élargissement de l'archère 1021 à l'étage de la tour ouest (MAP, 0081-022-0013)

C'est peut-être à cette époque également qu'on ajoute la bouche à feu 1065 au rez-de-chaussée de la tour ouest.

Il s'agit d'une petite bouche à feu sans visée où s'effectue très certainement un tir à l'aveugle, sans doute à la mitraille. D'ailleurs, le tableau nord de la niche possède une petite cavité dans laquelle était logé un amas de maillons de chaîne en fer identifié comme réserve de munitions (US 1070) (Fig. 254).

Fig. 254 L'ouverture de tir à la mitraille (US 1065) © E. Cadiou, Inrap



Les deux types d'armes peuvent être utilisés de façon synchrone. C'est le cas pour d'autres sites : « on voit une autre preuve de cette adaptation des canonnières aux armes épaulées : il s'agit des canonnières mixtes, dotées de deux orifices, l'un bas, l'autre à hauteur d'épaule, souvent de moindre diamètre. [...] Il n'est pas improbable que les canonnières à fente cruciforme aient eu la même origine ; on juge ainsi du caractère relativement souple que dut avoir l'utilisation de ces canonnières, susceptibles de recevoir des armes posées au sol, peu maniables, et des armes épaulées. La grande difficulté d'appréciation, en ce domaine, résulte cependant du fait que le percement du second orifice, ou du croisillon horizontal, put être largement postérieur à la canonnière originelle » (Mesqui 1991, p. 312-313).

En ce qui concerne la porte Saint-Malo, nous pouvons affirmer que l'utilisation des armes épaulées est bien postérieure à celle du canon, preuves en sont les murets d'allège qui condamnent les canonnières reperçées.

Dans cette optique, de quand peut-on dater ces travaux ? Suite à la grande phase de fortification de la toute fin du XV^e siècle, il ne semble pas y avoir d'intervention sur l'enceinte avant l'arrivée de Mercœur (1589-1598) en 1582 comme gouverneur de Bretagne. Chef de la Ligue et aidé de Saint-Laurent d'Avaugour, il condamne les anciennes portes du Guichet et du Jerzual, complète les ouvrages avancés par l'ajout de boulevards et demi-lunes et, afin de se constituer un réduit parfaitement protégé, il aménage une galerie avec ouvertures de tir à l'arrière du donjon isolé, connu sous le nom du « souterrain Mercœur » (Fig. 255).

Ainsi, on pourrait tout à fait attribuer la modification des ouvertures de tir pour des armes de petit calibre aux guerres de la ligue (1588-1598).

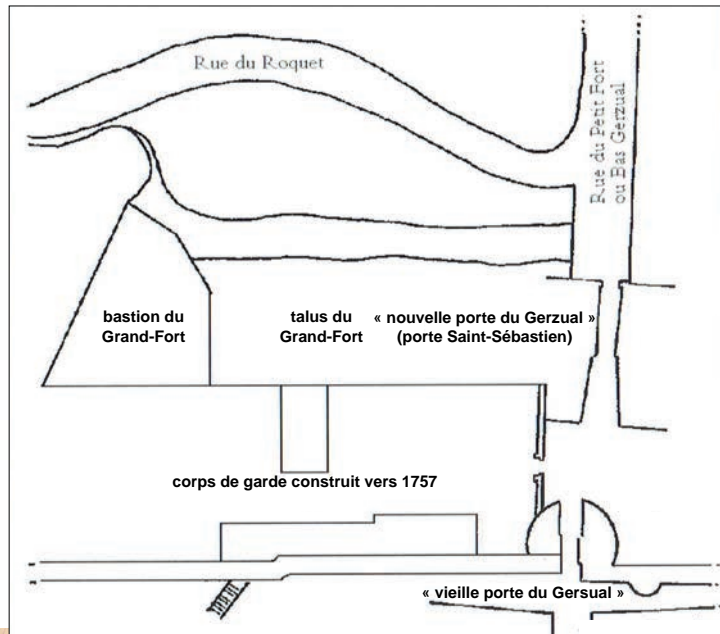
Certes, les armes épaulées apparaissent bien avant, dès le XV^e siècle, et avec elles, les modifications des ouvertures de tir dans les fortifications comme l'indique J. Mesqui : « *L'accélération de ce processus se traduit dans une fortification comme celle de Saint-Fargeau bien datée par Nicolas FAUCHERRE des années 1470, puis dans la série de fortifications du règne de Louis XI. Dans tous ces exemples, on voit réapparaître, de facto, la notion de fenêtre de tir qui existait au temps des archères : le bâton à feu, désormais arquebuse, devenait une arme maniable, épaulable et ajustable comme l'avaient été l'arc et l'arbalète* » (Mesqui 1991, p. 313). Néanmoins, pour la porte Saint-Malo, et plus généralement Dinan, la succession des interventions sur l'enceinte ne permet pas d'établir avec certitude que les armes épaulées sont usitées aussi tôt alors même que l'on vient de procéder à des adaptations pour le canon. Bien au contraire, elles paraissent plus vraisemblablement en lien avec les conflits modernes et notamment la Ligue.

C'est peut-être à cette époque, voire déjà dès la fin du XV^e siècle que l'on modifie les accès du châtelet. La tour ouest notamment est affectée : la porte située dans le mur de gorge (US 1054) est en partie bouchée et transformée en fenêtre comportant une grille (US 1055). L'accès se fait désormais par la porte 1023 depuis la fausse-braie. C'est peut-être également à cette période que sont percées les deux portes dans le cul-de-basse-fosse permettant de créer une liaison entre le boulevard et la ville (US 1056 et 1119) (Fig. 256). Par la suite, on condamne peut-être aussi les archères devenues un point de faiblesse : ainsi, après avoir été modifiée, l'archère 1073 de la tour orientale est condamnée par la maçonnerie 1125.

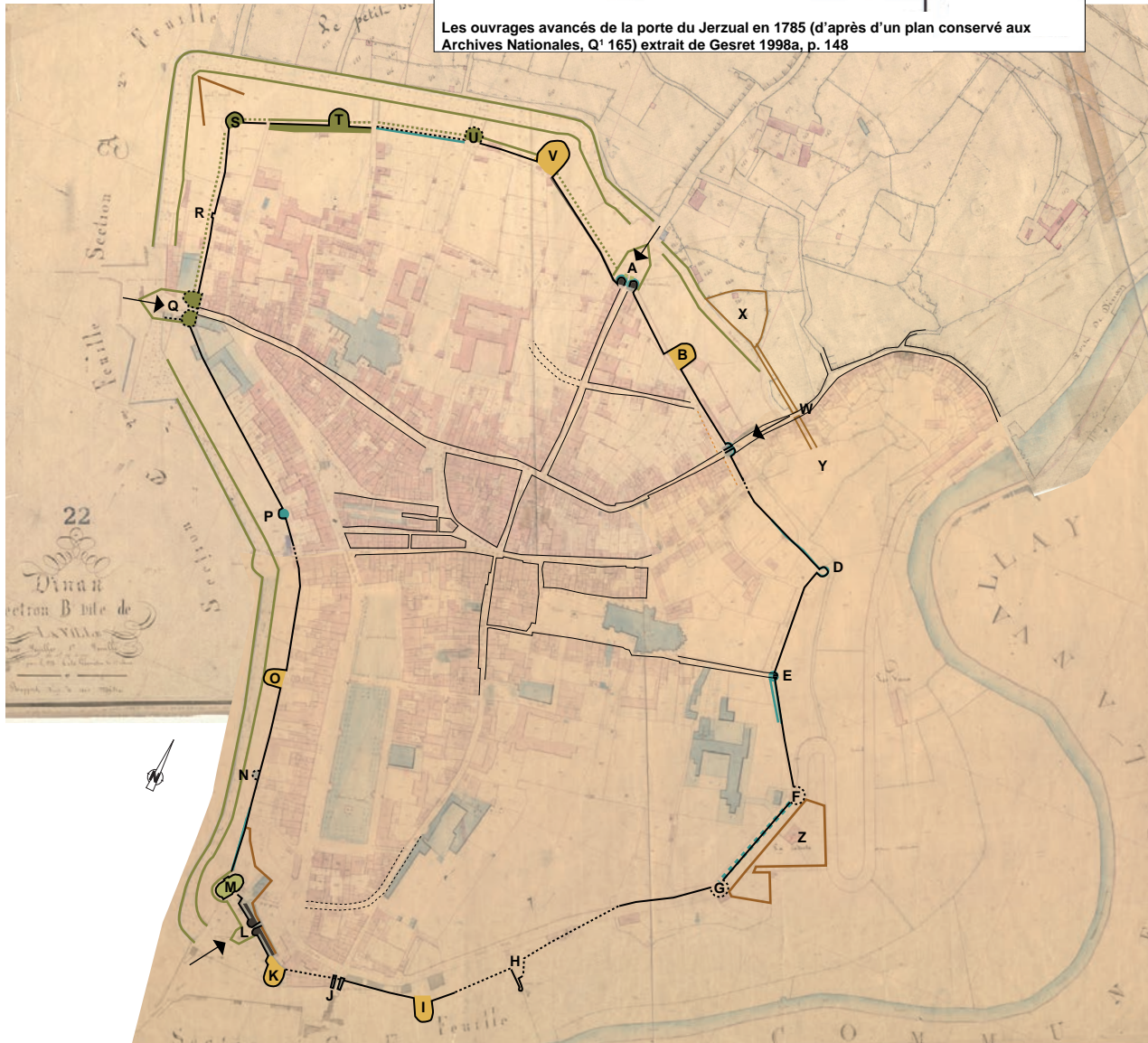
S. Gesret rappelle l'organisation de la garnison mise en place au tout début du XVI^e siècle : « *chaque porte est placée sous la responsabilité d'un « quartenier », lequel a également sous sa surveillance une « quarte partye de la closture et muraille », soit un quart du périmètre fortifié. Chacun des « quatre quarteniers » commande des « dixainiers », c'est-à-dire des « gens estantz destynés a faire le guect chacune nuict (et) ayans charge chacun de dix hommes ». La charge du quarte,ier était très lourde, son titulaire devant « fermer au soir et oupvrir le matin les fermetures » des portes, assister au guet « tant de nuict que de jour », « contrôler touschant leur équipaige et bastons » les dixainiers, mettre ces derniers « en ordre en forme de guect » et leur communiquer « le mot dicceluy guect », lequel il devait aller chercher chez le capitaine » (Gesret 1993, p. 36 ; Monier 1977, p. 180-182).*

Au tout début du XVI^e siècle, le quartenier en charge de la porte Saint-Malo se nomme François Macé (Gesret 1993, p. 36).

- A porte Saint-Malo
- B tour du Gouverneur (des Clés ou du Bignon)
- C porte du Jerzual
- D tour Sainte-Catherine (XVII^e s. tour du Petit-Rempart)
- E poterne Cardinal (XVII^e s. : corps de garde)
- F tourelle Sainte-Catherine (démolie en 1783-85)
- G tourelle du Bois-Harouard (1 étage voûté, 21 m de diamètre)
- H tour Longue ou Casse-Cou
- I tour Penthièvre
- J porte Saint-Louis
- K tour Coëtquen
- L porte du Guichet
- M donjon
- N casemate
- O tour du Connétable
- P tour de Beaufort
- Q porte de l'Hôtellerie (ou de Brest)
- R tour carrée
- S tour Saint-Julien
- T tour de Lesquen
- U tour Neuve
- V tour Beaumanoir
- W porte Saint-Sébastien (démolie en 1771)
- X le Grand-Fort (XVI^e s.)
- Y le Petit-Fort (entre 1585 et 1598, Mercoeur)
- Z fortin (XVI^e s.)



Les ouvrages avancés de la porte du Jerzual en 1785 (d'après d'un plan conservé aux Archives Nationales, Q' 165) extrait de Gesret 1998a, p. 148



- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1^{er} état de l'enceinte : 1180-1213 ? 2^e état (1^{ère} 1/2 XIII^e s. ?) : renforcement de la défense (façade avancée) 3^e état (2^e 1/2 XIII^e s., post 1257 ?) : reconstruction du 1^{er} niveau (moitié supérieure et voûte) et consolidation des archères du rez-de-chaussée 4^e état (2^e 1/2 XIV^e s. ou début du XV^e s. ?) : construction de l'avant-corps | <ul style="list-style-type: none"> 5^e état (mi XV^e s. ?) : adaptation à l'artillerie + création d'une porte (en lien avec la fausse braie?) 6^e état (1476-80) : tours d'artillerie 7^e état (fin XVI^e s.) : guerre de la Ligue (Mercoeur) 8^e état (XVII^e s.) |
|---|--|

Fig. 255 Les ouvrages de Mercoeur, sans échelle © E. Cadiou, Inrap

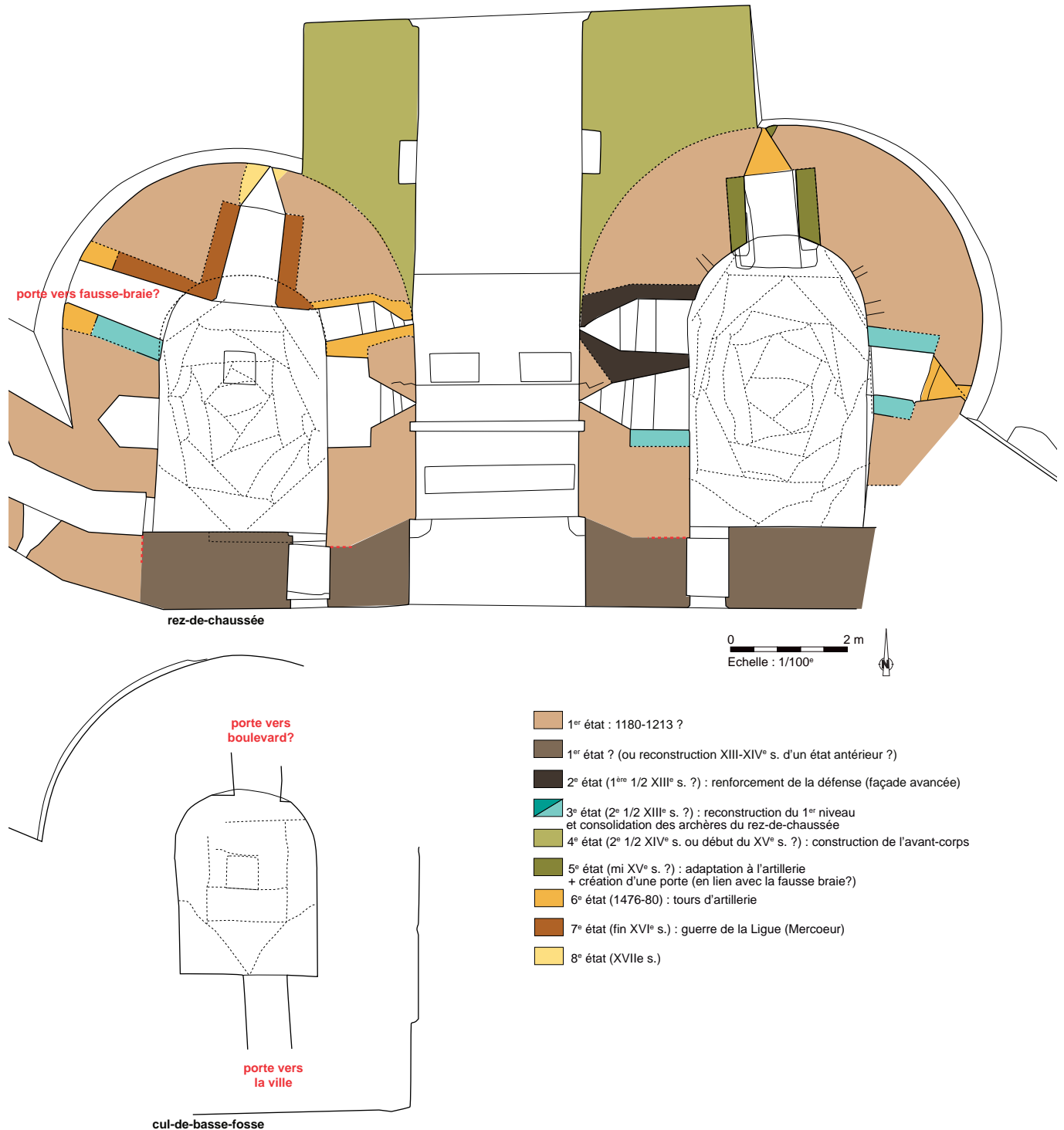


Fig. 256 Les modifications des circulations © E. Cadiou, Inrap

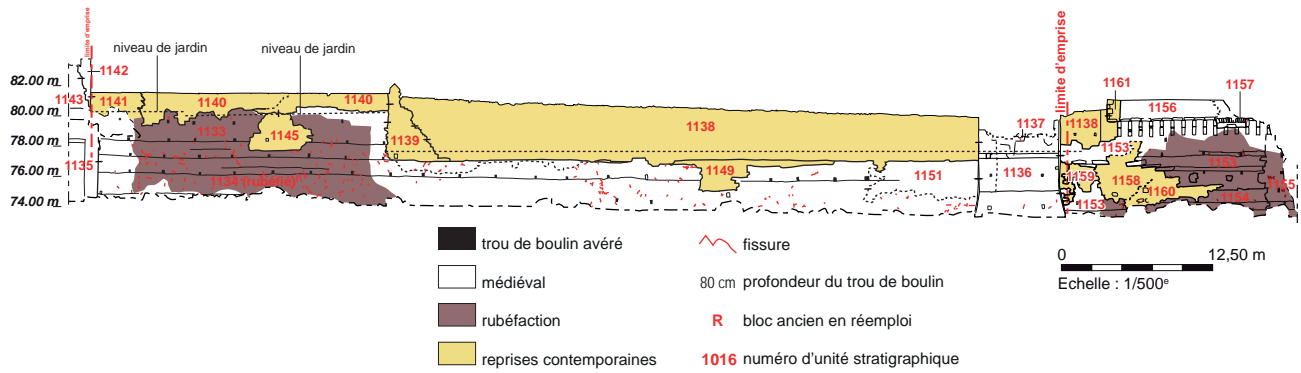


Fig. 257 Les vestiges de courtine médiévale entre la tour Saint-Julien et la porte de l'Hôtelierie © E. Cadiou, Inrap



Fig. 258 Le vestige de canonnière © E. Cadiou, Inrap

3.2. La courtine entre la tour Saint-Julien et la porte de L'Hôtellerie

3.2.1. La construction

La partie de la courtine Saint-Julien-Hôtellerie située dans l'emprise archéologique est très homogène et résulte d'une seule phase de construction si on excepte les reprises récentes ou post-médiévales (Fig. 257).

En l'absence d'éléments significatifs, et du fait que la portion étudiée soit déconnectée du reste de l'étude, la datation en est très difficile. Le seul élément qui peut donner un *Terminus Post Quem* à partir des années 1450 est la bouche à feu (US 1137) (Fig. 258). Malheureusement, la tour est trop dérasée pour affirmer avec certitude que la canonnière est d'origine et ne résulte pas d'une transformation ultérieure. C'est également l'avis de S. Gesret pour qui le bloc, malgré le fait qu'il soit bien centré sur la face principale, semble être en réemploi (Gesret 1998a, p. 206). La présence même de la tour carrée au milieu d'un linéaire de courtine aurait tendance à orienter la datation vers une période plus reculée. La tour du Cadran à Fougères « dont la datation varie beaucoup d'un auteur à l'autre (fin XIV^e-XVI^e siècle), serait plutôt selon certaines études récentes une tour-latrine de la fin du XIV^e siècle ou du début du siècle suivant » (Bachelier 2014a, p. 52) (Fig. 259) ;

La mise en œuvre singulière pourrait être un élément chronologique discriminant, cependant les constructions analogues sont rares. Une comparaison peut être faite avec l'enceinte de Lamballe (22) pour laquelle « un devis du 9 janvier 1417 rapporte que des travaux importants sont entrepris pour un montant de 876 livres et 7 sous. Le chantier opère sur le château et l'enceinte urbaine. Ce sont cependant les tours qui encadrent le portail du château qui font l'objet principal des travaux. Elles doivent être rehaussées initialement de 18 pieds (environ 6 mètres), mais seront finalement élevées de 24 pieds (environ 8 mètres) (en note : AD22, 1 E 79, comptes de 1387 à 1423, de 1419 à 1420) » (Herviaux 2011, p. 126). Des vestiges des anciennes courtines subsistent. Si le pan de courtine ouest dont il est fait mention existe déjà en 1417, c'est qu'il est antérieur au tout début du XV^e siècle. Nous trouvons également une mise en œuvre très proche sur la base de la tour de la Chapelle au château de la Hunaudaye en Plédéliac (22), tour datée du XIII^e siècle (Fig. 260) : « L'appareil d'origine, irrégulier, mal assisé, est composé d'un assemblage de gros moellons arrondis et de petits modules de calage assez caractéristiques des parements anciens (en note : cet appareil rappelle celui de la tour de la Roche-Maurice ou de l'extrémité sud de l'enceinte de Josselin) » (Amiot 2017, p. 114-115).

La typologie des mâchicoulis de la partie de courtine au sud, hors emprise, semble indiquer quant à elle une datation antérieure au XV^e siècle mais là encore, il est difficile de l'affirmer. Ce ne sont plus des blocs grossiers, à peine équarris, support d'arcs attribués au XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle, mais ce ne sont pas non plus les consoles caractéristiques du XV^e siècle, à triple ressaut, parfaitement taillées et mises en œuvre (Fig. 261).

Pour S. Gesret, ce type de mâchicoulis « à double ressaut en quart-de-rond seulement » sont attribuables au XIV^e siècle (Gesret 1998a, p. 208). En l'état, il est donc hasardeux de se prononcer sur une datation arrêtée.



Fig. 259 Des exemples de tours carrées (non datées) : Vitré (35), le château (façade ouest); plan du château de Vitré en 1880 «journal historique de Vitré, ou documents et notes pour servir à l'histoire de cette ville accompagnés de nombreuses listes, de plans, etc.»; tour du Cadran à Fougères (35).



Fig. 260 Une mise en œuvre similaire à Lamballe (22) (extrait de HERVIAUX (G.). — Le château de Lamballe, dans *Enceintes médiévales dans le Grand Ouest*, projet collectif de recherches sous la dir. de J. Matrineau. Nantes : DRAC Pays de la Loire, SRA, 2011, p. 124-130, p. 129) et au château de la Hunaudaye en Plédéliac (22), tour de la Chapelle (XIIIe siècle) © E. Cadiou

- A porte Saint-Malo
- B tour du Gouverneur (des Clés ou du Bignon)
- C porte du Jerzual
- D tour Sainte-Catherine (XVII^e s. tour du Petit-Rempart)
- E poterne Cardinal (XVII^e s. : corps de garde)
- F tourelle Sainte-Catherine (démolie en 1783-85)
- G tourelle du Bois-Harouard (1 étage voûté, 21 m de diamètre)
- H tour Longue ou Casse-Cou
- I tour Penthièvre
- J porte Saint-Louis
- K tour Coëtquen
- L porte du Guichet
- M donjon
- N casemate
- O tour du Connétable
- P tour de Beaufort
- Q porte de l'Hôtellerie (ou de Brest)
- R tour carrée
- S tour Saint-Julien
- T tour de Lesquen
- U tour Neuve
- V tour Beaumanoir
- W porte Saint-Sébastien (démolie en 1771)
- X le Grand-Fort (XVI^e s.)
- Y le Petit-Fort (entre 1585 et 1598, Mercoeur)
- Z fortin (XVI^e s.)

- 1 rue de l'École
- 2 rue du Bignon
- 3 prolongement rue du Bignon (découvert en 1866?)
- 4 Grande-Rue (mentionnée dès 1123)

- 1^{er} état : mâchicoulis sur arc avec console de granite à peine dégrossie
- 2^e état : mâchicoulis avec dalle à double corbeau à un quart de rond
- 3^e état : mâchicoulis sur trois corbeaux taillés (avec ou sans listel, bretons ou non)
- absence de couronnement

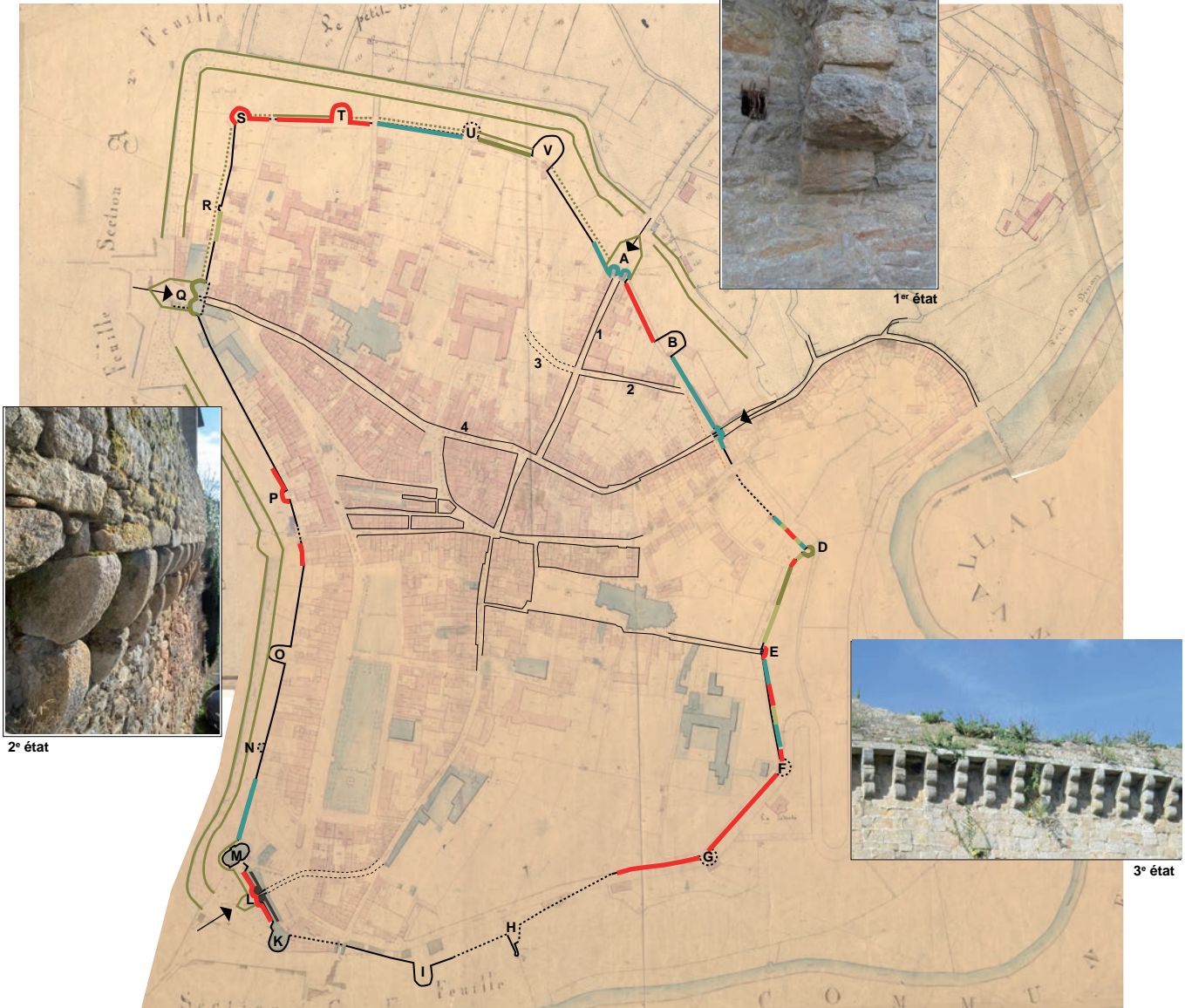


Fig. 261 Les types de mâchicoulis, sans échelle © E. Cadiou, Inrap

3.2.2. Un évènement violent



Ce qui est certain, c'est que cette courtine a subi le feu à deux endroits sur 17,00 m à chaque fois, de façon suffisamment prolongée pour que la surface brûlée soit très importante, et ait provoqué l'éclatement de blocs, et une certaine dislocation du parement (Fig. 262). Quel évènement peut-on ainsi rattacher à ce sinistre ?

Possiblement aux guerres de Succession (1341-1364). La ville, partisane de Charles de Blois, est assiégée à plusieurs reprises, tout d'abord en 1341 (Gesret 1998a, p. 30), puis en décembre 1344, « une armée d'Édouard III d'Angleterre (alliée à Jean de Montfort depuis le 24 septembre 1341), placée sous les ordres du comte de Salisbury, assiège puis procède au pillage de la ville avant de l'incendier », une nouvelle fois en 1357 par le duc de Lancastre. Enfin, elle subit un siège en octobre 1364. Selon Froissart, ce serait suite à son refus de se rendre à Jean de Montfort, vainqueur du conflit.

La courtine Saint-Julien-porte de l'Hôtellerie est la seule, semble-t-il à avoir subi une rubéfaction aussi importante. Elle pourrait être mise en relation avec les guerres de Succession et plus particulièrement le siège d'un mois en 1364 mais il est difficile de l'affirmer.

Fig. 262 La rubéfaction du parement 1133

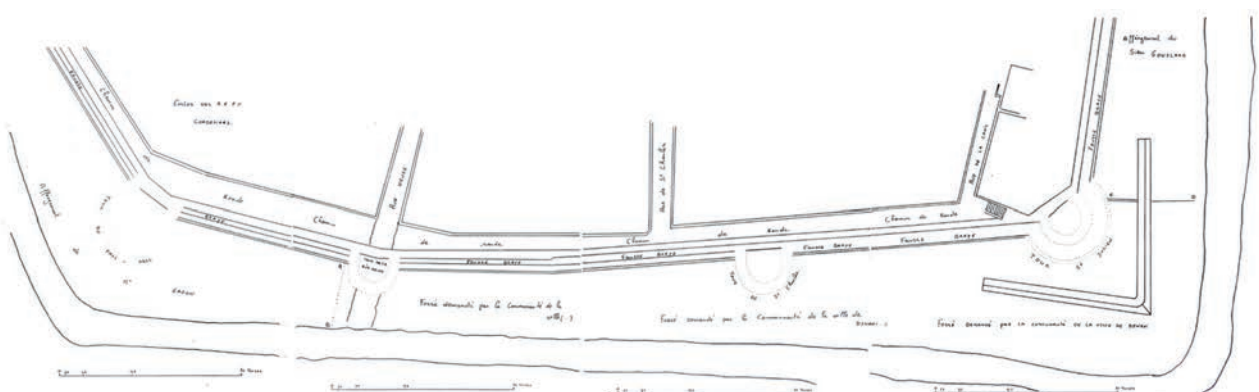
© E. Cadiou, Inrap

3.3. De l'enceinte médiévale à l'enceinte moderne

La fortification médiévale a été adaptée une première fois au milieu du XV^e siècle avec la construction de nouvelles tours dont Saint-Julien, Lesquen, et la tour Neuve sur le front nord. La porte de l'Hôtellerie est également construite à cette occasion et probablement aussi les fausse-braies et premiers ouvrages avancés.

Quelques années plus tard, sous François II, l'enceinte est dotée de cinq tours à canons. On préempte également une bande jouxtant l'intérieur des courtines pour y aménager une circulation intérieure : « le 30 novembre 1477, l'on prévoit d'abattre les maisons situées à moins de 8 pieds (env. 2 m 65) du mur d'enceinte, de façon que l'on puisse accéder rapidement en cas d'alerte aux postes de combat » (Gesret 1993, p. 33). Cette circulation est représentée dès 1693 par S. Garengneau. Elle relie la porte Saint-Malo à la porte de l'Hôtellerie. Elle est encore levée en 1786 par l'ingénieur des Ponts et chaussées Beaugrand (Fig. 263).

Fig. 263 Plan de la partie des murs de rempart, chemin de ronde, fausse-braye et fossé du Nord de la ville, par Beaugrand, ingénieur des Ponts et Chaussées, 15 avril 1786 © AN, N III CDN 35



Cet aménagement, puis le remparage et apport de terre végétale pour établir les jardins privatifs par la suite, ont bien souvent occultés les circulations primitives. Il en est ainsi du châtelet de Saint-Malo pour lequel il est difficile de renseigner les accès aux deux portes qui se retrouvent aujourd'hui surélevées par rapport au niveau de la rue.

L'enceinte fait de nouveau l'objet d'adaptations importantes pendant la Ligue. La galerie de contremine appelée le « souterrain Mercoeur » est aménagée de 1593 à 1597 alors que le vieux donjon est réduit en bastion. La tour Saint-Julien, la porte du Jerzual et l'escarpement oriental sont renforcés par des éperons.

Au XVII^e siècle, ce sont surtout les entrées de ville qui font l'objet de remaniements : la porte Saint-Louis est ainsi édifiée en 1620 en remplacement de la porte du Guichet qui sera condamnée en 1635 comme celle du Jerzual. Cette dernière est réouverte en 1642.

3.4. Le déclin des fortifications

3.4.1. Une ruine progressive

Selon le récit de Dubuisson-Aubenay, « *La muraille est toute de pierre, avec un très beau corridor intérieur (en note : malgré les afféagements, il en subsiste une portion entre la rue de la Garaye et la tour de l'Alloué (ou tour Beaumanoir) ou ailleurs sous le nom de Promenade de la duchesse Anne), terrassé en quelques endroits et partout éloigné des bastimens, entre lesquels il y a des jardinages et terrain, pour se retrancher* » (Croix 2006, p. 216). Il semble donc qu'au début du XVII^e siècle, au sortir des guerres de la Ligue, l'enceinte et les différents ouvrages de défense soient dans un état correct de conservation. En 1636, la ville ne possède plus que trois portes, Saint-Malo, L'Hôtellerie et la porte Saint-Louis tout juste édifiée en remplacement de celle du Guichet condamnée (1620) (Croix 2006, p. 214). La porte du Jerzual est également condamnée et ne sera réouverte que quelques années plus tard en 1642 (Barral y Altet, 1986, p. 84).

Hormis ces éléments, les fortifications ne font plus l'objet d'interventions au cours du XVII^e siècle. Les principales restructurations urbaines se concentrent en effet sur l'installation de couvents qui modifient profondément le parcellaire ancien : les Capucins qui s'installent au faubourg des Rouairies en 1614, suivis des Ursulines en 1621, des Dominicains ou Catherinettes en 1625 puis des Bénédictins en 1628 (Monier 1953, p. 17). L'hôpital général est installé, quant à lui, en 1685 (Fig. 264).

Et, pendant ce temps, les fortifications se sont progressivement dégradées. Il reste trois canons de fer sans munition, le reste de l'artillerie ayant été emportée vers une autre place forte en 1673 (Monier 1953, p. 39-40). Pourtant, le climat est particulièrement tendu avec l'Angleterre en cette fin du XVII^e siècle. En 1692, après la bataille de la Hougue, vingt-deux navires de Tourville viennent se réfugier dans l'embouchure de la Rance après avoir échappé aux anglais. En 1693, Saint-Malo est bombardé pendant trois jours par dix vaisseaux anglais puis de nouveau en 1695 par soixante-dix navires anglais et hollandais (Monier 1953, p. 39-40).

En 1693, le rapport établi par S. Garengneau en prévision « *d'un assaut possible* » souligne l'état de délabrement avancé de l'enceinte :

« Cette place estoit très fort avant l'usage du canon, étant close de murs, au-devant de partie desquels règne une fausse braye, sçavoir, depuis la porte de l'Hôtellerie (Brest) jusques à celle de St-Malo, revêtus de murs de maçonnerie percés de créneaux à 2 étages, le premier voûté en forme de corridor, un bon fossé sec et fort au-devant de ses murs, flanqués de bonnes tours, très bien bâties, et la plus part voûtées à 2 et 3 étages, et percées de créneaux et embrasures ; elle est commandée à la portée du canon, depuis le Donjon jusqu'à la porte de St-Malo.

Il est à remarquer qu'en toute cette partie de ville, le terrain du dedans est aussy haut et du même niveau que le dessus des murs de son enceinte qui sert de chemin des rondes et qu'il n'y a que le parapet au-dessus qui couvre. Il n'est pas possible d'empêcher ces commandements, mais il est aisé de leur opposer des batteries qui leur soient supérieure, ou de niveau, [...] et une platte-forme sur la tour du Connétable du niveau du dessus de la voûte, et aussy un parapet à l'entour et par le devant.

Fig. 264 Les couvents du XVII^e siècle

© E. Cadiou, Inrap



Cette place, bien loin d'avoir esté entretenue, depuis un tems, a non seulement esté négligée, mais ruynée et dégradée par un chacun; on a laissé faire des jardins sur toutes les tours, pour quoy on a raporté 3 à 4 pieds de terre sur les voûtes, puis planté des arbres dont les racines s'étant insinuées dans les joints des pierres les ont, en grossissant, séparées les unes des autres, et ces terres ayant retenu les eaux et bouché leur conduite, sont restées imbibées et ont endommagé et les voûtes et les murs, à quoy il est nécessaire de remédier incessamment, pour empêcher leur ruine totale, en rasant ces jardins et déblayant les terres affin de laisser le cours libre à l'eau.

Il n'y a point de canon dans cette place autres que 3 mauvaises pièces de fer, sans affûts, toutes celles de fonte, qu'il y avoit, en ayant esté enlevées il y a environ 20 ans, par ordre du Roy. On pourroit laisser les tours en l'état qu'elles sont, supprimer tousiours les jardins, et se servir de leurs plateformes comme elles ont esté faites, et des embrasures et créneaux de chaque étage, rétablissant seulement les parapets dégradés et faisant les joints des pierres qui couvrent ces voûtes, avec bon cyment; mais comme il y en a qui sont avantageusement scituées, principalement celles de Coaquin, du Connétable, du Bignon et des Sillons (Penthièvre), pouvant commander partout j'estime qu'elles ne devroient pas estre négligées mais au contraire accomoder leurs plateformes à l'usage du canon.

L'estat auquel est actuellement cette place demanderoit beaucoup de tems et de dépense pour y faire les ouvrages nécessaires, mais les plus pressés se peuvent réduire, [...], en se contentant de profiter des flancs des tours, y faisant les réparations et augmentations devant dittes, à refaire les brèches des murs, les parapets au-dessus et autres ruynés; refaire, aussy à neuf, tous les ponts dormants qui traversent les fossés dont la pluspart ont esté remplis de terre pour éviter l'entretien, les ponts-levis et leurs bascules, qui sont pourris et cassés, et de bonnes portes, toutes ces fermetures estant absolument de nulle valeur, le tout comme il sera expliqué ».

Sur une longueur de 83,00 m depuis la tour Saint-Julien, la courtine est dérasée. Le chemin de ronde n'est pas conservé. D'après le rapport de S. Garengéau, la disparition du couronnement est antérieure à 1693 puisqu'il indique qu'il est nécessaire de « rétablir ensuite, jusqu'à la tour St-Julien, le parapet, qui est tombé, en 240 pieds de long [73,15 m] et 6 pieds de haut [1,83 m], et y observer des créneaux²⁵ ». Ces travaux ont-ils été exécutés ? Correspondent-ils aux murets visibles aujourd'hui ? Probablement pas, ou en tout cas, ils ne possèdent pas les créneaux demandés.

Au sud de la porte Saint-Malo, il faut également « refaire le haut du parapet qui est ruiné sur 208 pieds de long [63,40 m] et 3 de haut [0,91 m] ». Hormis le parapet à refaire, il ne porte aucune indication sur l'état de ruine de la tour orientale. Il est donc possible que cette dernière était encore en élévation à la fin du XVII^e siècle (**Fig. 265**).

En 1703, on apprend que des réparations ont bien été entreprises sur cinq tours²⁶. L'état de la fortification reste alarmant : « le Maire (...) néglige de faire aucune réparations tant aux portes, corps de garde et remparts, qu'il y aura un peu plus de 20 toises du rempart qui s'ébouleront, sans compter que les portiers ne veulent plus loger aux portes, les maisons étant absolument découvertes ; les corps-de-garde sont en pareil état²⁷ » (Gesret 1993, p. 40).

25 AD 35 – C_FI_0492_01.

26 AD 35, C 492 : lettre de l'entrepreneur M. Mainguy, 1703.

27 Service Historique de l'Armée de Terre, A1 2456, pièce 128, lettre de M. de la Bretonnière 13 août 1713.

En novembre 1754, la herse est vendue, comme celles du Jerzual et de l'Hôtellerie²⁸ : « Ces herses de fer, immobiles depuis longtemps dans le haut de leurs coulisses et rongées de rouille, menaçaient de s'effondrer sur la tête des passants » (Monier 1853, p. 75).

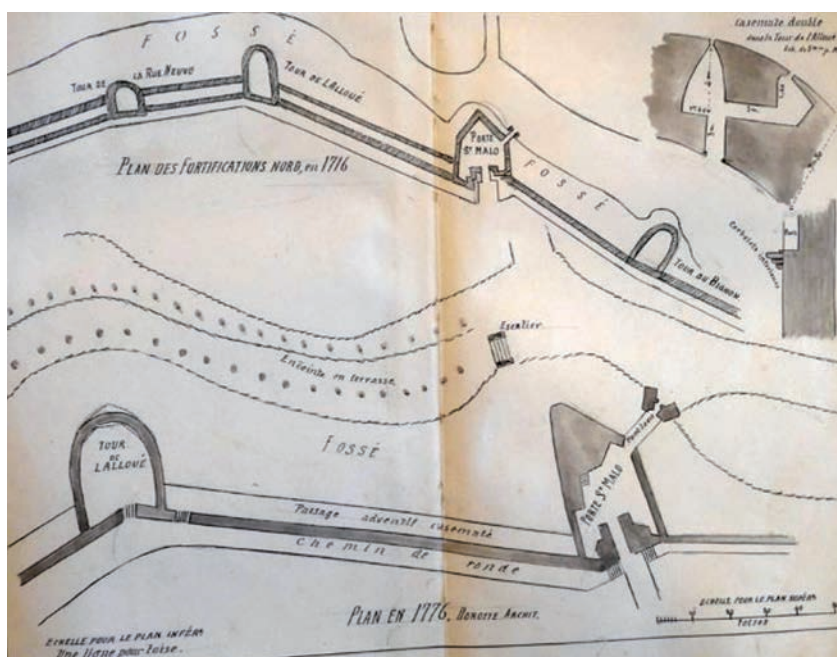
La ruine se met alors en place progressivement. Après plusieurs demandes des riverains de détruire le boulevard de Saint-Malo et de l'Hôtellerie, en 1760 puis en 1771, c'est finalement chose faite vers 1776 (Monier 1853, p. 75) mais aussi pour la porte avancée Saint-Sébastien (annuaire dinannais de 1832, p. 106). À cette date, il est encore figuré sur les plans (Fig. 266). L'ouvrage avancé de la porte du Guichet avait été détruit quelques années auparavant en 1763 (Monier 1977, p. 264).

Peu de temps après, en 1780, la courtine Saint-Malo-Beumanoir s'effondre vers les jardins. Une représentation de 1807 semble encore figurer une partie du mur ouest du boulevard, isolé derrière un mur de clôture récent (Fig. 267).

Fig. 265 Détail du plan dressé par S. Garegeau en 1693 (ADIV C492)



Fig. 266 Plan de la porte Saint-Malo par Dorotte, 1776 (Monier 1977, p. 227)



28 AD 35, C 1907 : 1754-55, le Chevalier Mazin, ingénieur du roi à Saint-Malo, commence par bloquer les herses de Saint-Malo, du Jerzual, et de l'Hôtellerie.

Fig. 267 « porte du Nord de Dinan » par F.-A. du Petit-Bois, 1807, dans Album de Dinan
© Bibliothèque Municipale de Dinan

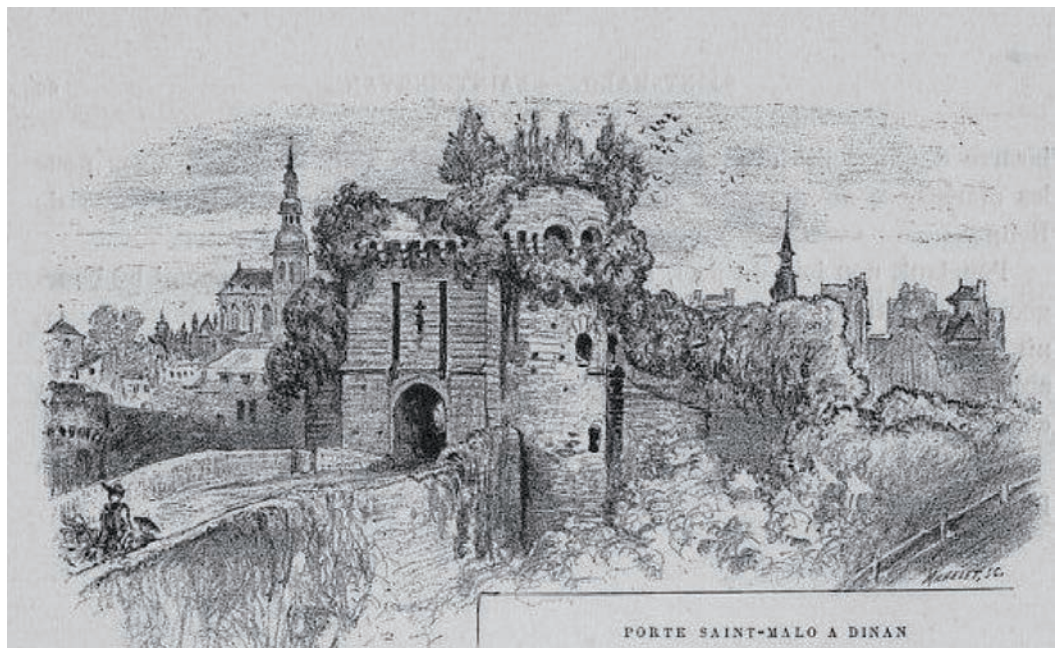


Sur cette illustration, on remarque l'absence de parapet au-dessus du châtelet. S. Garengéau signale en 1693 le mauvais état du parapet de la courtine au sud de la porte Saint-Malo, sans évoquer celui du châtelet, peut-être parce qu'il n'existe déjà plus. Il est cependant refait en 1815 (Monier 1853, p. 75) (Fig. 268).

Dès le début du XX^e siècle, les photographies montrent à quel point la végétation envahit la porte (Fig. 269). Trois cyprès trônent même sur la terrasse (Fig. 270).

Quant aux abords, « la courtine ébréchée, près de la porte, se retrouve dans le terrain autrefois dénommé Verger du Penthièvre et descend vers la grosse tour du Gouverneur, du Bignon ou des Clés » (Monier 1853, p. 75) (Fig. 271).

Fig. 268 La porte Saint-Malo en 1890, A. Robida, extrait de ROBIDA (A.). — La Vieille France : Bretagne. Péronnas : éd. de la Tour Gile, 1890 (rééd. 1998), p. 70



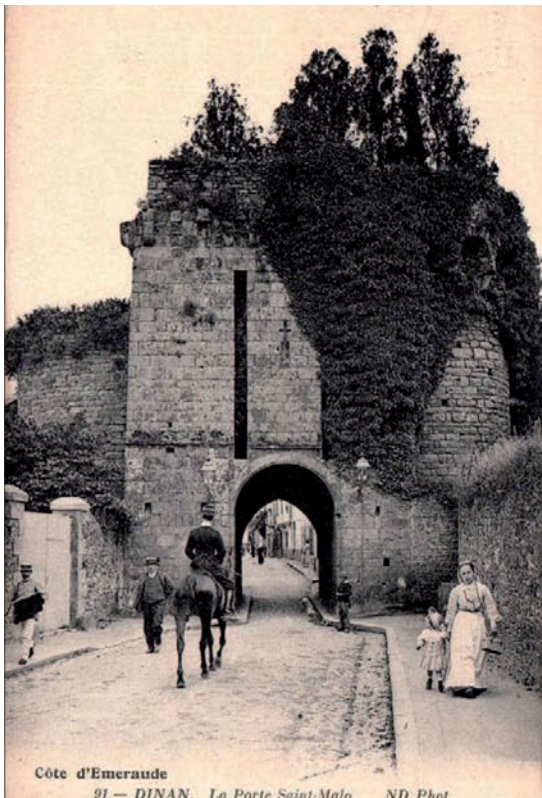


Fig. 269 Vue de la façade principale au début du XX^e siècle

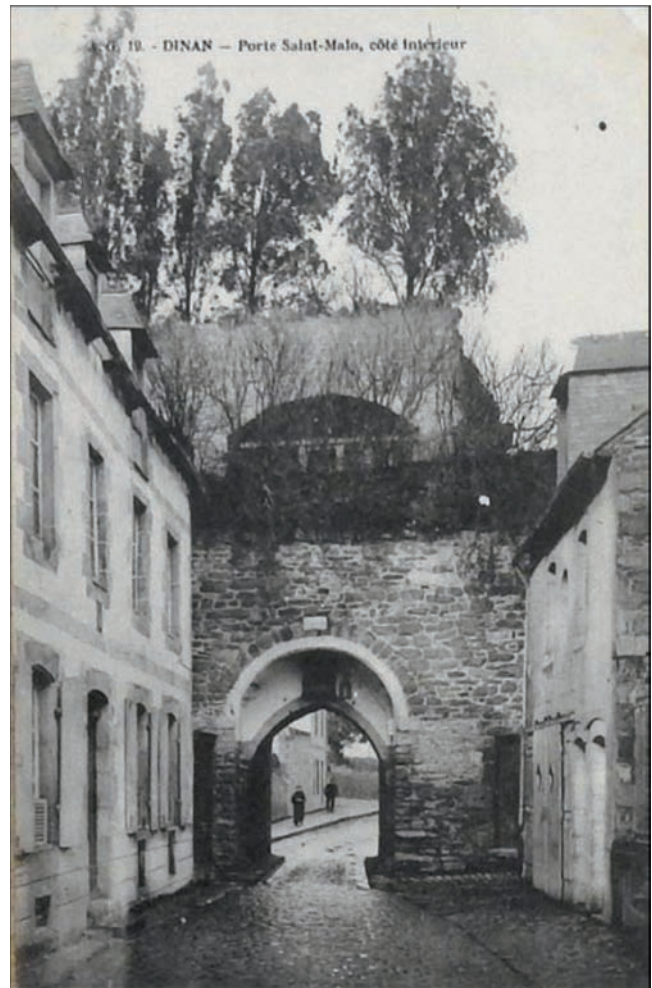


Fig. 270 Vue de la façade arrière et des cyprès au début du XX^e siècle

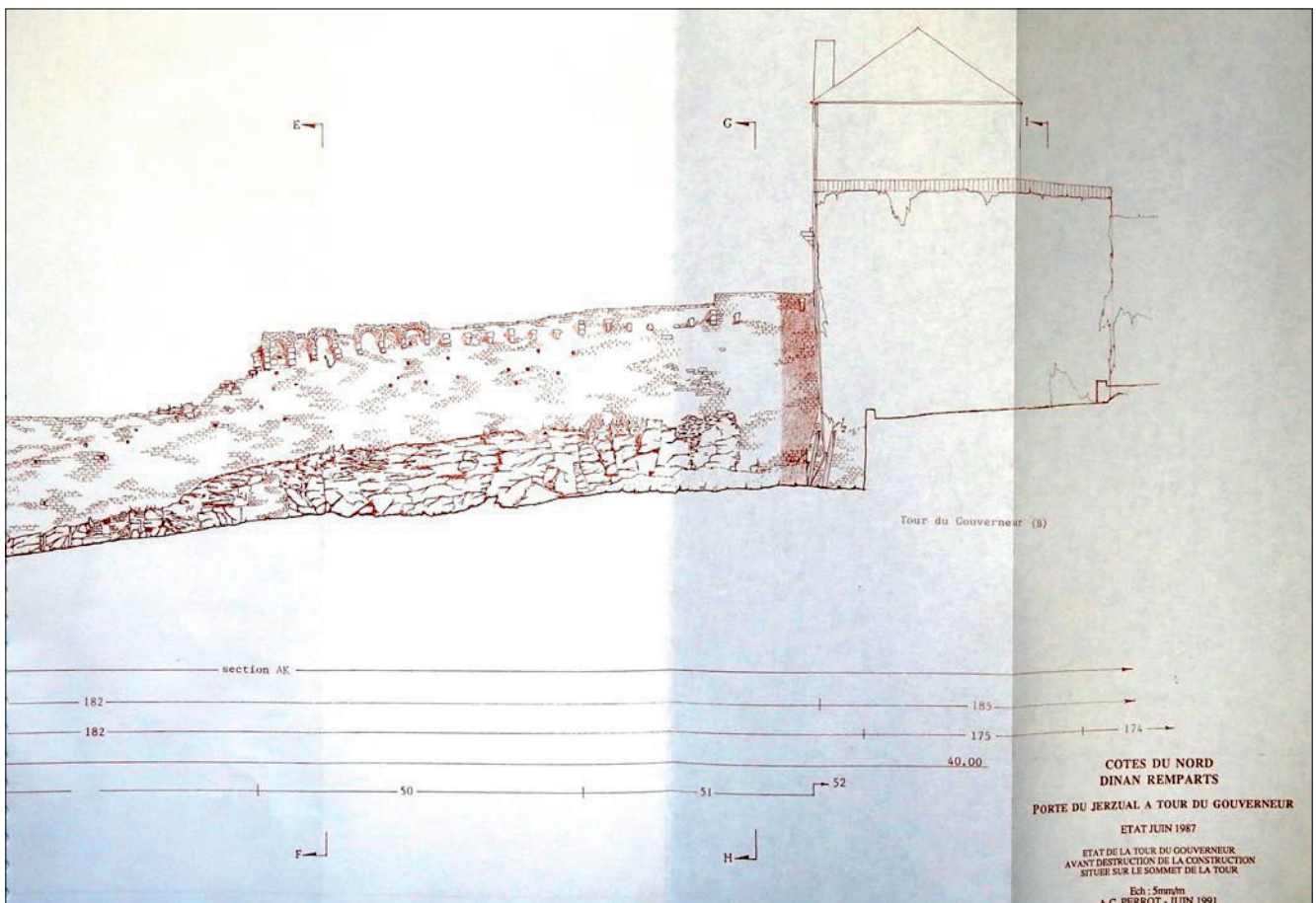


Fig. 271 Relevé de la courtine Jerzual-Gouverneur avant restauration © ACMH A. -C. Perrot

En 1768, « *une partie du parement du mur de cette ville dans l'intérieur près de la porte Saint-Malo (tombe) sur le mur d'un jardin de l'Hôpital* » (Gesret, p. 42).

Le front nord n'est pas le seul à être fortement dégradé : en 1759, à la porte de L'Hôtellerie, « *une grande partie du contremur joignant l'abreuvoir* » s'écroule dans le fossé (Gesret, p. 42). En 1788, une partie de la courtine orientale s'effondre.

Devant l'état de dégradation de l'enceinte urbaine, la ville demande la démolition de plusieurs ouvrages. C'est le cas des tours Saint-Julien, Saint-Charles (Lesquen) et de la tour Neuve. Malgré l'accord obtenu en 1789, le projet de démolition est avorté en raison de la Révolution.

Certaines parties sont alors réparées et entretenues de 1789 à 1799. En novembre 1793, l'enceinte paraît avoir retrouvé sa fonction : les murs sont restaurés, les portes closes et gardées. Quelques années plus tard, en 1815, on remonte les parapets et murs éventrés, notamment sur la courtine entre la tour Saint-Julien et la porte de L'Hôtellerie.

Pour autant, il est toujours question de détruire l'enceinte, une grande vente au profit de particuliers est même organisée en 1820 : « *soit pour se procurer les pierres de taille employées à former les consoles des mâchicoulis, soit pour abaisser la terrasse qui existe au-dessus des murs et la ramener au niveau de leurs jardins [...] Une enceinte murale sans créneaux ni mâchicoulis est comme un édifice sans entablement, comme une colonne sans chapiteau* » (A. de Caumont, *Lettres sur quelques monuments de Dinan*, Bulletin Monumental, t. VI, 1840, p. 244-248, p. 247).

Les demandes de démolition sont toujours d'actualité. Ainsi, la porte Saint-Malo fait de nouveau l'objet d'une demande de démolition en 1853, celle de L'Hôtellerie finit par être abattue en 1880.

En parallèle de la ruine progressive et de la démolition qui l'accompagne, certains ouvrages de l'enceinte sont détruits pour des raisons d'urbanisme et notamment pour le percement des rues (Fig. 272).

Déjà, dès 1745, plusieurs aménagements paysagés voient le jour. Les fossés entre la porte Saint-Louis et la porte de L'Hôtellerie sont transformés en promenade sous le nom de « Petits-Fossés » puis les « Grands-Fossés », au nord, sont aménagés à leur tour à la fin du siècle²⁹.

Le corridor installé en 1477 disparaît avec l'aménagement de jardins contre et sur la fortification. Des terrassements sont effectués en 1759, 1764, 1769 et 1787 (Hamon 1976, p. 54).

29 Annuaire dinannais de 1832, Dinan, p. 105 ; J. Le Sage, *Éphémérides dinannaises (1847-1850)*, Dinan, 1863, p. 68 ; F. Hamon, *Les fortifications dinannaises au XVIII^e siècle*, Mémoire de Maîtrise, Rennes II, 1976, p. 54, rapporte que des travaux de terrassements furent réalisés en 1759, 1764, 1769 et 1787.



Fig. 272 Le percement des rues à travers l'enceinte © E. Cadiou, Inrap

3.4.2. Les restaurations et changements de destination

L'enceinte urbaine figure sur la liste des Monuments Historiques dès le 8 octobre 1874 mais il faut attendre le 12 juillet 1886 pour qu'elle soit classée au titre des Monuments Historiques. Entre temps, nous l'avons vu, les démolitions ont continué à aller bon train. Les fossés et contrescarpes sont quant à eux classés en 1945.

A l'aube du XX^e siècle, l'état de conservation de la fortification est par conséquent assez inégal. Au cours des derniers siècles, certaines portions ont été privatisées, d'autres détruites, d'autres encore aménagées.

Avec la prise de conscience de ce patrimoine militaire, commencent les premières véritables restaurations (Fig. 273).

Fig. 273 Les restaurations © E. Cadiou, Inrap

Année	Localisation	Architecte	Objet
1905 et 1913-14	Donjon et plateforme de la tour de Coëtquen,		Restauration
1929	Porte Saint-Malo	Vorin	Restauration
1932	Porte du Guichet		Réouverture
1961-62 (prévu depuis 1959 mais repoussé)	Tour Beaumanoir	Sonnier, ACMH	Restauration
1964	entretiens non localisés		
1968	Courtine de la Duchesse Anne		Grosses réparations
1970	Partie sud-est		Grosses réparations
1972	Porte Saint-Louis et tour Saint-Charles (Lesquen)		Entretien
1977	Courtine Lesquen-Saint-Julien	D. Ronsseray, ACMH	Consolidation (reprise pour chaînage, raidisseur béton, parements moellons, contrefort face intérieure, reprise arrachement)
1978-82	La tour Coëtquen (devient musée)		Restauration
1982	Courtine Saint-Malo-Beaumanoir	P. Moinerie, ABF (entreprise Borsa)	
	Entretien (débroussaillage, reprise joints, refichage, blocage brèches, rocaillage)		
1982	Tour Longue		effondrement
1983, lancement opération Rempart			
Septembre 1990	Courtine Saint-Malo-Gouverneur	C. Perrot, ACMH	Restauration
1984 et 85	Poterne Sainte-Catherine		Curage et mise en sécurité
1987 à 1989	Tour du Connétable et courtine sud des Petits-Fossés		
	C. Perrot, ACMH	Entretien	
1988	Courtines du jardin anglais et de la Duchesse Anne	P. Moinerie, ABF	Entretien et remontage partie effondrée angle sud-est face au viaduc près escalier + reprise plus large pour liaisonnement
1989	Tour Sainte-Catherine, rue Michel et avenue du général de Gaulle		Risque effondrement
1990	Courtine Saint-Julien-L'Hôtellerie		Construction foyer des Piffaudais
1991	12 rue Michel		Travaux d'urgence
1991-1993	Tour du Gouverneur, chemin de ronde porte du Jerzual à la porte Saint-Malo		Restauration et ouverture au public
1991-1993	Porte de L'Hôtellerie, boulevard et fossé	Fouille	Parking souterrain hôtel de ville
octobre 1993	Courtine 14 rue Michel		effondrement
1993-94 :			
	Porte Saint-Malo		Restauration
1997-1998	Courtine 14 rue Michel	M.-S. de Ponthaud, ACMH	Restauration
2001	Partie sud de la courtine effondrée et de la tour Sainte-Catherine		Restauration (mise en place d'un drain sur cunette béton parallèle au parapet)
2004 à 2006	Poterne Cardinal		réouverture

4. Les mises en œuvre

La mise en œuvre générale de l'enceinte est très particulière, du moins différente selon les endroits. Elle s'adapte bien sûr à la topographie et peut être également la conséquence d'une chronologie de construction qu'il pourra être possible d'établir durant l'étude programmée.

Du point de vue de la topographie, il existe deux parties bien distinctes : la partie enserrant Dinan-sud construite sur la rupture de pente du terrain et dominant la vallée de la Rance ; l'enceinte de Dinan-nord se développant sur un terrain plat. Mais quelque soit le relief du terrain, on observe régulièrement tout au long du tracé un dénivelé important entre l'extérieur de la fortification et l'intérieur de la ville, phénomène qui peut traduire des modes constructifs distincts. En effet, à certains endroits, le parement arrière de la courtine est visible et indique que le niveau de sol naturel est au même niveau de part et d'autre de l'enceinte, à d'autres, les courtines semblent édifiées comme un mur de terrasse habillant un dénivelé important, sans doute plus ou moins aménagé, du rocher. Sur ces parties, le niveau de sol intra muros est en effet au niveau du chemin de ronde des courtines (Fig. 274). Or, si c'est sans doute en grande partie le cas sur le front sud, nous savons que ce n'est pas le type de mise en œuvre pour le front nord. Les plans anciens font état d'un chemin de ronde intérieur qui a totalement disparu aujourd'hui. Les textes mentionnent des apports de terre important, notamment pour l'aménagement des jardins mais on peut imaginer des remparages dès la Ligue voire dès le XV^e siècle. En réalité, la part entre un remblaiement massif intra-muros et le niveau du rocher naturel est inconnu.

A l'arrière de la courtine Saint-Julien-Hôtellerie, le rocher avait été trouvé 3,40 m plus bas lors de la fouille de 1990. Les trous de boulins traversants de la courtine Saint-Malo-Beumanoir semblent indiquer qu'il existe bien un parement à l'arrière et que des remblaiements importants ont été apportés.

Concernant le mode constructif à proprement parler, différentes mises en œuvre, très caractéristiques, sont observables sur le tracé. Elles concernent l'appareil, la forme des trous de boulins ainsi que la typologie des consoles de mâchicoulis. On peut y ajouter la chronologie de chantier avec la présence régulière d'harpes d'attente qui mettent en évidence des successions de pans de courtine verticaux. Dès lors, il nous paraît intéressant d'ébaucher un catalogue qui pourra s'alimenter au fur et à mesure de l'étude et permettra un comparatif rapide des différentes sections de l'enceinte. Pour ce faire, nous proposons des relevés en pierre à pierre sous forme d'échantillons représentatifs de 3 m par 3 m, au 1/100, portant le numéro d'unité stratigraphique qui renvoie à une fiche descriptive (mise en œuvre, matériaux, mortier, éléments typochronologiques liés : ouverture de tir, mâchicoulis, etc., datation supposée). Pour cette première année, le catalogue est par conséquent alimenté avec les courtines Saint-Malo-Beumanoir et Saint-Julien-Hôtellerie (Fig. 275).

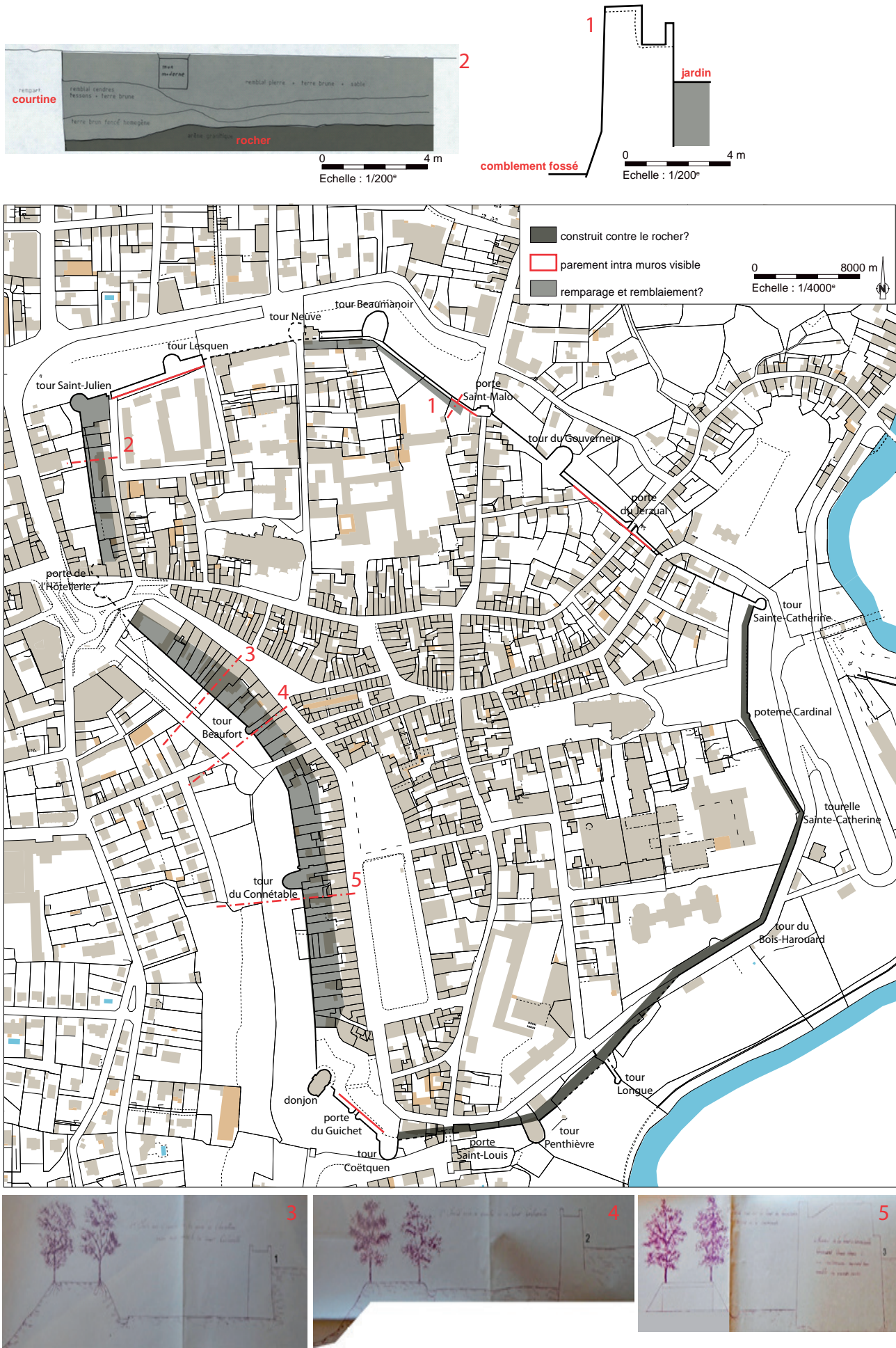


Fig. 274 L'enceinte et la topographie urbaine © E. Cadiou, Inrap

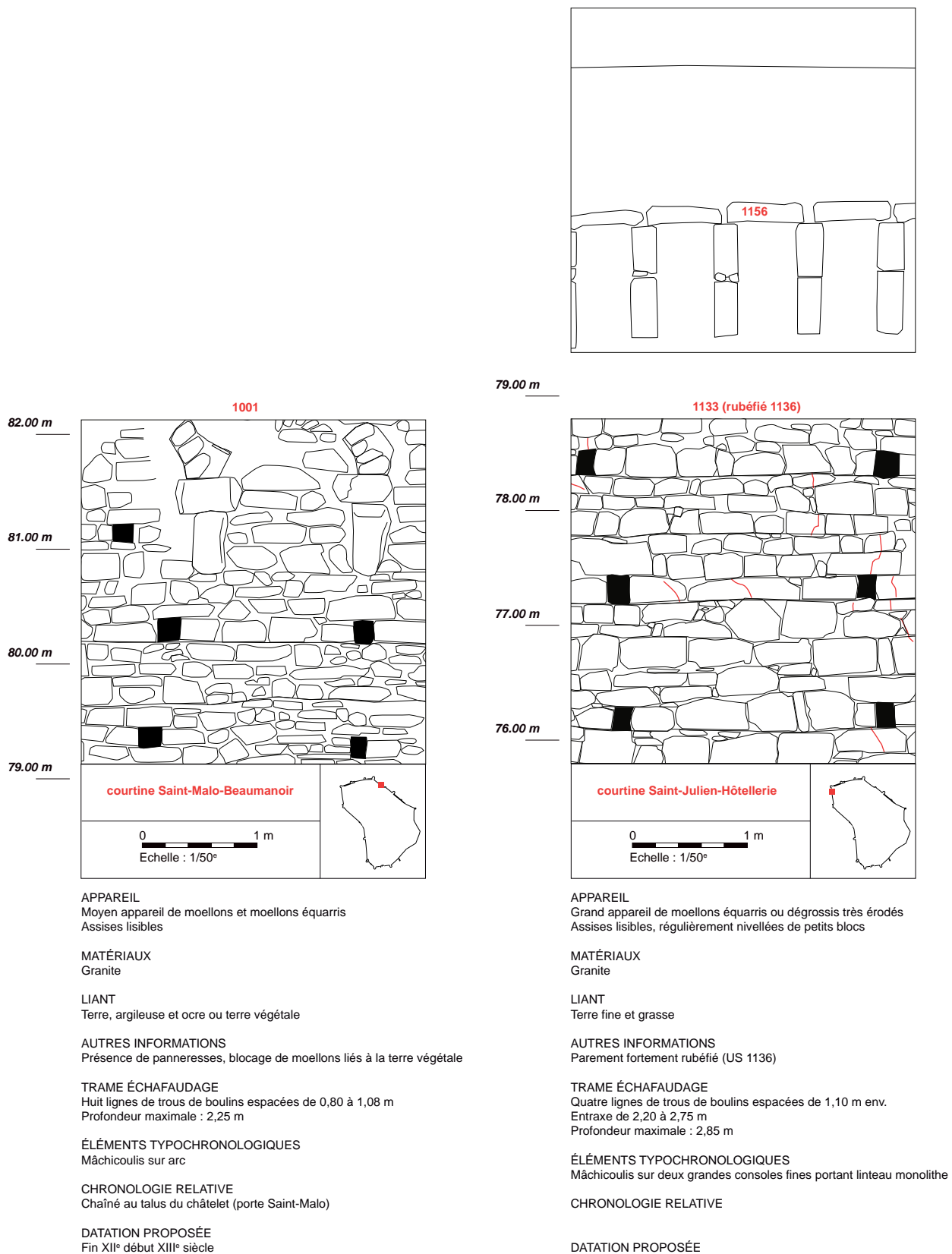


Fig. 275 Le catalogue de mise en œuvre © E. Cadiou, Inrap

5. Bilan et perspectives

L'étude de bâti menée en étroite collaboration avec l'architecte du patrimoine en charge de la restauration, Élodie Baizeau, et les équipes de maçons, entreprises Lefèvre et Grevet, a permis de renouveler la connaissance sur l'enceinte urbaine de Dinan. Malgré différentes analyses récentes (Gesret, Dufeil, entre autres), le fait de pouvoir réaliser une véritable étude archéologique en « fouillant » les maçonneries et en élaborant un phasage relatif issu de l'observation objective de la stratigraphie conduit à proposer une nouvelle chronologie de construction (Fig. 276).

La datation absolue reste toutefois délicate en l'absence d'éléments datants (charbons, bois, etc.), le mobilier céramique étant très peu abondant et souvent lié à des occupations récentes. La typo-chronologie a pu aider à circonscrire certains vestiges dans le temps, c'est le cas des ouvertures de tir adaptées au canon par exemple. En revanche, les courtines (Saint-Malo-Beaumanoir ou Saint-Julien-Hôtellerie) sont plus difficiles à caler dans le temps en raison du manque d'éléments typologiques (pas d'ouverture de tir, peu de mâchicoulis). Néanmoins, leur mise en œuvre, très caractéristique, est intégrée à un catalogue qui sera alimenté au fur et à mesure de la programmée et permettra de préciser la datation lorsque des organes défensifs y seront associés.

Concernant la porte Saint-Malo, elle matérialise à elle seule l'évolution de l'enceinte. L'analyse parcellaire et l'absence de chaînage entre le pan de courtine arrière et le châtelet nous portent à croire que la porte se situe sur le tracé du noyau primitif, le *castellum*, évoqué dans l'acte de partage de la seigneurie en 1123, la porte du Jerzual, en contrebas, étant quant à elle explicitement citée.

Afin de vérifier la localisation précise de la première enceinte, la poursuite du tracé de la rue du Bignon qui semble porter à confusion entre le texte de Le Gienble (1866) et l'étude documentaire, et de vérifier également la localisation de la tour qui appartiendrait à ce premier noyau, tour pour laquelle, il n'existe aucun élément factuel permettant de la situer spatialement, une prospection géophysique pourrait être envisagée dans la grande cour du couvent des Cordeliers (Fig. 277). Cette cour, située sur les anciens jardins du couvent, eux-même installés sur un quartier urbain antérieur à 1240, a finalement scellé les vestiges antérieurs au début du XIII^e siècle, liés au premier noyau fortifié, sans qu'ils aient été détruits par des aménagements postérieurs. Au regard des nouvelles questions soulevées par l'étude de bâti, la prospection pourrait donc éclaircir de nombreuses zones d'ombres.

Quoiqu'il en soit, cette enceinte primitive, probablement mixte (pierre et terre/bois), possède très certainement une porte sous l'actuelle porte Saint-Malo, ouvrant vers la paroisse du même nom et son église initiale.

Malgré le fait que tous les chercheurs s'accordent à dire que le châtelet est construit dans la seconde moitié du XIII^e siècle, nous pensons au contraire qu'il est édifié dans une fourchette comprise entre 1180 et 1213, en même temps que la courtine Saint-Malo-Beaumanoir. D'après ses différentes

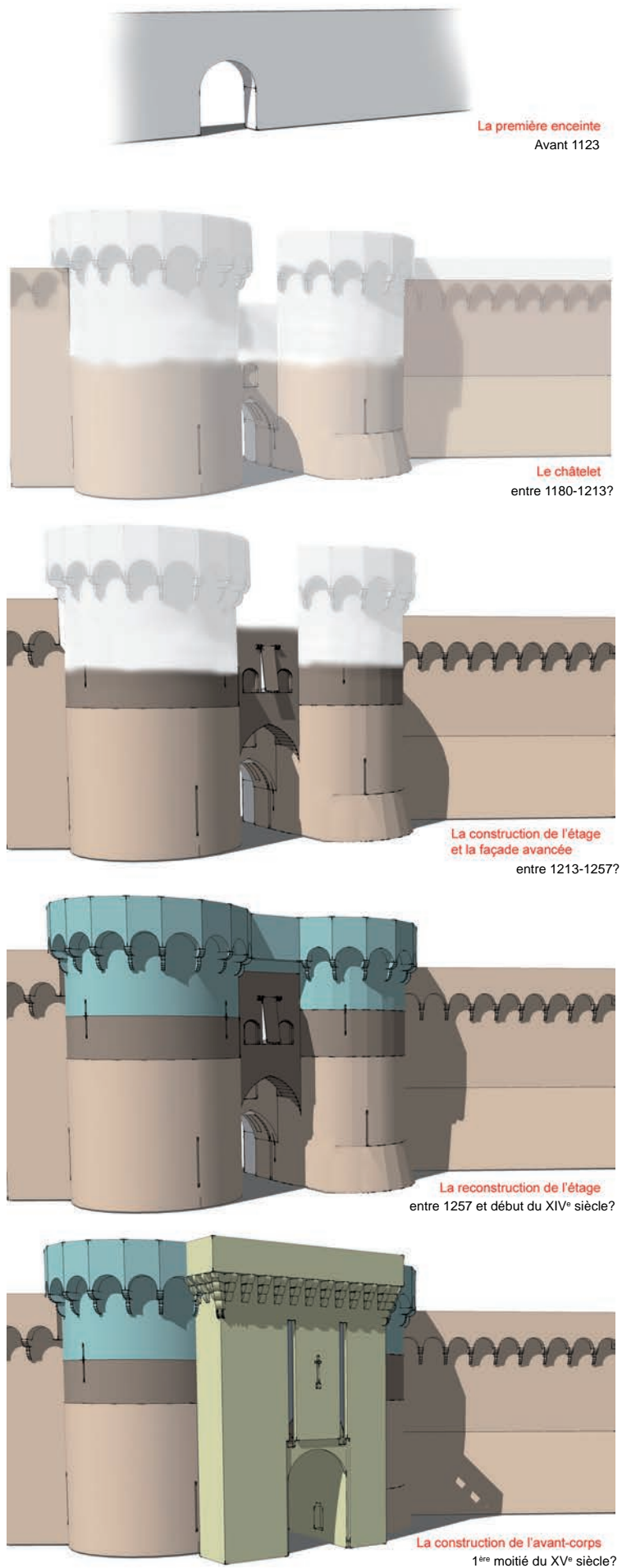


Fig. 276 L'évolution de la porte Saint-Malo © E. Cadiou, Inrap

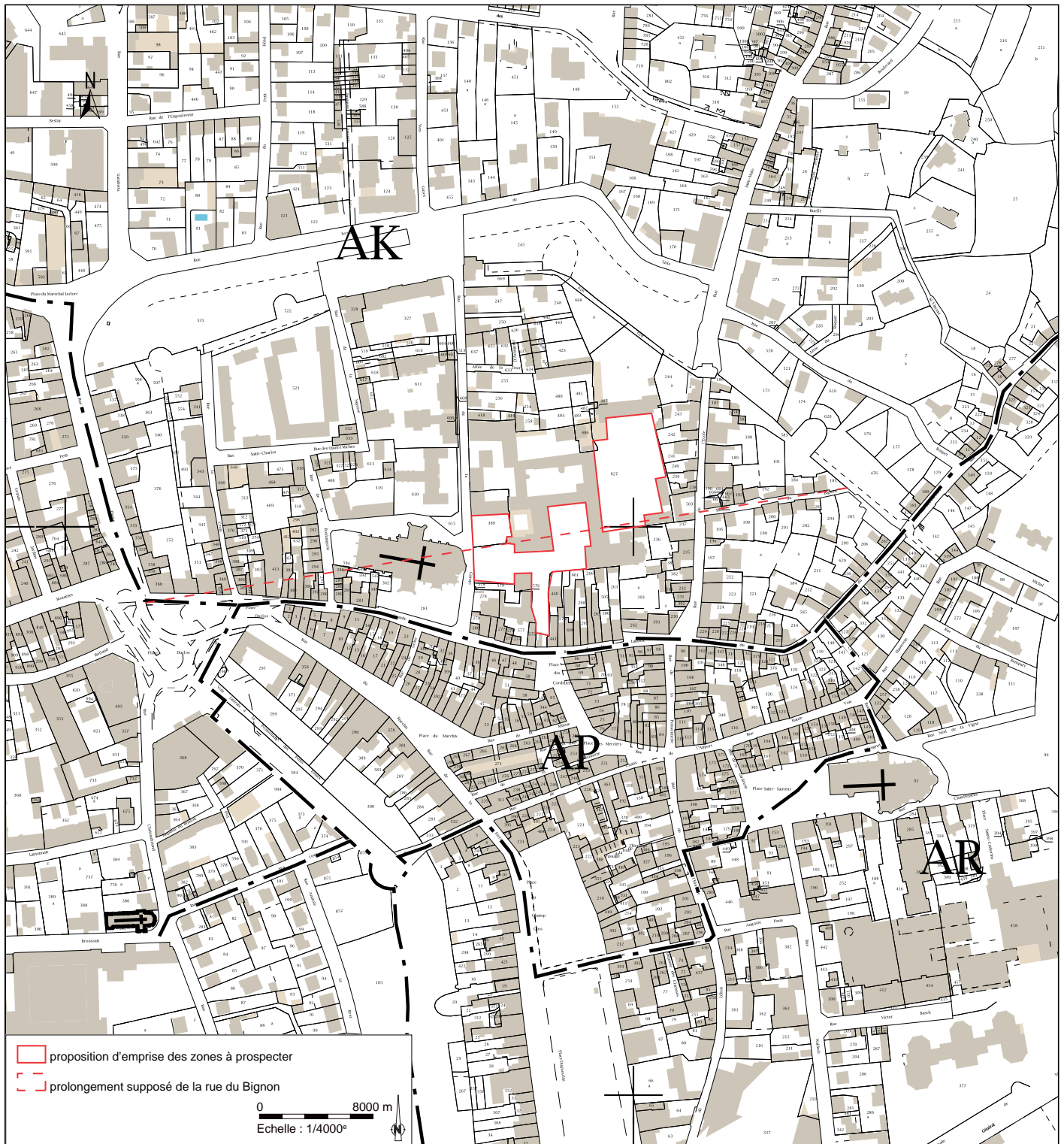


Fig. 277 Proposition de prospection géophysique dans la grande cour du couvent des Cordeliers © E. Cadiou

caractéristiques architecturales, et notamment la présence d'archères à niche dans des maçonneries peu épaisses, il représente un contre-exemple des fortifications du XIII^e siècle en Bretagne et semble constituer, au contraire, un *unicum*. Le traitement des voûtes en encorbellement, unique à notre connaissance dans l'architecture militaire, en est un témoin. En revanche, le châtelet présente des similitudes avec les châteaux de Château-sur-Epte et de Gisors construits par Henri II Plantagenêt à la fin du XII^e siècle. Ce ne serait pas étonnant qu'il soit également le commanditaire du châtelet de la porte Saint-Malo. Henri II est entré en Bretagne dès 1156, affaiblissant par la même occasion le duc Conan IV. Après maints aléas, le duché est gouverné par les Plantagenêt, plus spécifiquement Geoffroy, le fils du roi, qui s'adjoint les services d'un régisseur du duché en la personne de Rolland de Dinan. Rolland de Dinan-sud est ainsi sénéchal de 1174 à 1182-1183, tout comme ses successeurs Alain et Juhel de Mayenne.

Ces éléments formels et historiques sont par ailleurs corroborés par la chronologie relative. En effet, le châtelet comporte plusieurs phases de reconstruction dont certains vestiges offrent des *Terminus Ante Quem*.

L'étage du châtelet est en effet édifié dans un second temps : le plan est légèrement différent de celui du rez-de-chaussée, les archères également, les matériaux utilisés en parement extérieur emploie un granite blanc et, enfin, cet état est synchrone à la mise en place d'une façade avancée à l'étage qui met en œuvre un double mâchicoulis. Cette phase de travaux peut venir achever un châtelet antérieur non terminé ou faire suite à une destruction partielle, il est difficile de se prononcer.

De ce point de vue, il apparaît que l'enceinte de Dinan, depuis le noyau primitif mis en évidence par J. Mesqui jusqu'aux dernières modifications contemporaines, n'est jamais restée figée dans le temps. Il est probable que, pour asseoir sa mainmise sur le duché, et plus particulièrement sur Dinan, Henri II ait procédé à des adaptations de l'enceinte jugée archaïque du point de vue de la défense, projets probablement inaboutis ou en cours alors que le duché revient aux mains des Capétiens. Ainsi, les portes des villes, principal point faible dans la défense, pourraient avoir fait l'objet de ces premiers travaux. On peut imaginer une poursuite du projet, à l'avènement de Pierre de Dreux, qui adapte malgré tout l'architecture aux innovations récentes que le modèle philippin permet de diffuser rapidement sur tout le territoire.

Loin d'un projet bien ficelé et bien circonscrit dans le temps, cette vision d'une évolution permanente de la fortification semble plus en adéquation avec les observations de terrain, du moins pour les parties étudiées lors de la première année de programmée.

Dans tous les cas, après édification de l'étage, le châtelet subit une destruction matérialisée par une importante rubéfaction des maçonneries. On pourrait associer ces dégâts à la guerre civile de 1257 qui oppose les seigneurs bretons au duc Jean 1^{er}. Alain II d'Avaugour, seigneur de Dinan-sud, puis de Dinan-nord par sa femme, se révolte contre le duc qui fait alors incendier la ville.

Suite à ces représailles, on reconstruit le châtelet, du moins l'étage actuel en reprenant le plan existant. C'est probablement lors de ces travaux que l'on réduit également les grandes niches du rez-de-chaussée, l'effondrement de l'étage ayant certainement provoqué les fissurations des dalles des voûtes en encorbellement qu'il devient urgent de soutenir. Le couronnement du châtelet en mâchicoulis sur arc porté sur des consoles de granite irrégulières et à peine dégrossies permet d'attribuer ces travaux de reconstruction à la seconde moitié du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle au plus tard.

Les tours du châtelet ont souffert de la destruction occasionnée précédemment. Un avant-corps vient, par la suite, compléter les renforts de structure. Doté d'un pont-levis à bascule, l'avant-corps est édifié au moins après 1350. Il possède à l'étage une casemate avec une ouverture de tir à croisillon dotée d'une petite bouche à feu carrée à sa base ce qui permet de rajeunir la datation de l'avant-corps à la première moitié du XV^e siècle. Par la suite, la fente de tir a été élargie par une bêche.

Au milieu de ce siècle, le châtelet est adapté tant bien que mal à l'artillerie : les fentes des archères sont élargies pour le canon. Puis, ces aménagements sont abandonnés au profit de l'utilisation d'armes épaulées : on condamne les archères par un muret d'allège et on élargit la partie supérieure des fentes de tir. Ces travaux sont sans doute à mettre en lien avec les guerres de la Ligue, Dinan étant un des bastions du duc Mercoeur. À ce titre, la découverte d'une petite cache contenant des fragments de chaîne en fer peut constituer un témoin de réserve de mitraille.

Les derniers travaux mis en évidence sur le châtelet et sur les courtines concernent les interventions plus récentes d'entretien, réparations et restaurations.

Ce premier rapport qui se concentre sur deux parties déconnectées du front nord de l'enceinte urbaine permet de questionner également la ville et son évolution. Les découvertes et les observations sur le bâti contribuent à repenser l'analyse de la trame parcellaire. Il ne fait aucun doute que l'enceinte et la trame urbaine sont intimement liées et que leur étude est indissociable.

En 2023, le programme arrêté en octobre 2022 porte sur plusieurs tronçons (Fig. 278) :

- février 2023 : la tour Saint-Julien et ses départs de courtine ainsi que le jardin à son sommet ;
- avril 2023 : la courtine et la fausse-braie Lesquen
- mai 2023 : la courtine et la fausse-braie Beaumanoir
- novembre 2023 : la tour Lesquen

Dors et déjà, au moment où nous rendons le rapport 2022, l'étude de la tour Saint-Julien est réalisée. Et pour la suite, les aléas de chantier engendrent un décalage important du programme vers la fin d'année, voire 2024. En l'état, il ne nous est donc pas possible d'établir un programme définitif sur 2023, les travaux risquant d'évoluer encore sur les deux années à venir 2023-2024. Nous nous adapterons à ces contraintes.

Département : COTES D'ARMOR Commune : DINAN	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Pôle Topographique de Gestion Cadastre 4, rue Abbé Garnier BP 2254 22022 22022 SAINT BRIEUC tél. 021 96 01 42 42 -fax ptgc.cotes-darmor@dgfip.finances.gouv.fr
Section : AK Feuille : 000 AK 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/4000 Date d'édition : 23/07/2020 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	Cet extrait de plan vous est délivré par : <p style="text-align: center;">cadastre.gouv.fr</p>	

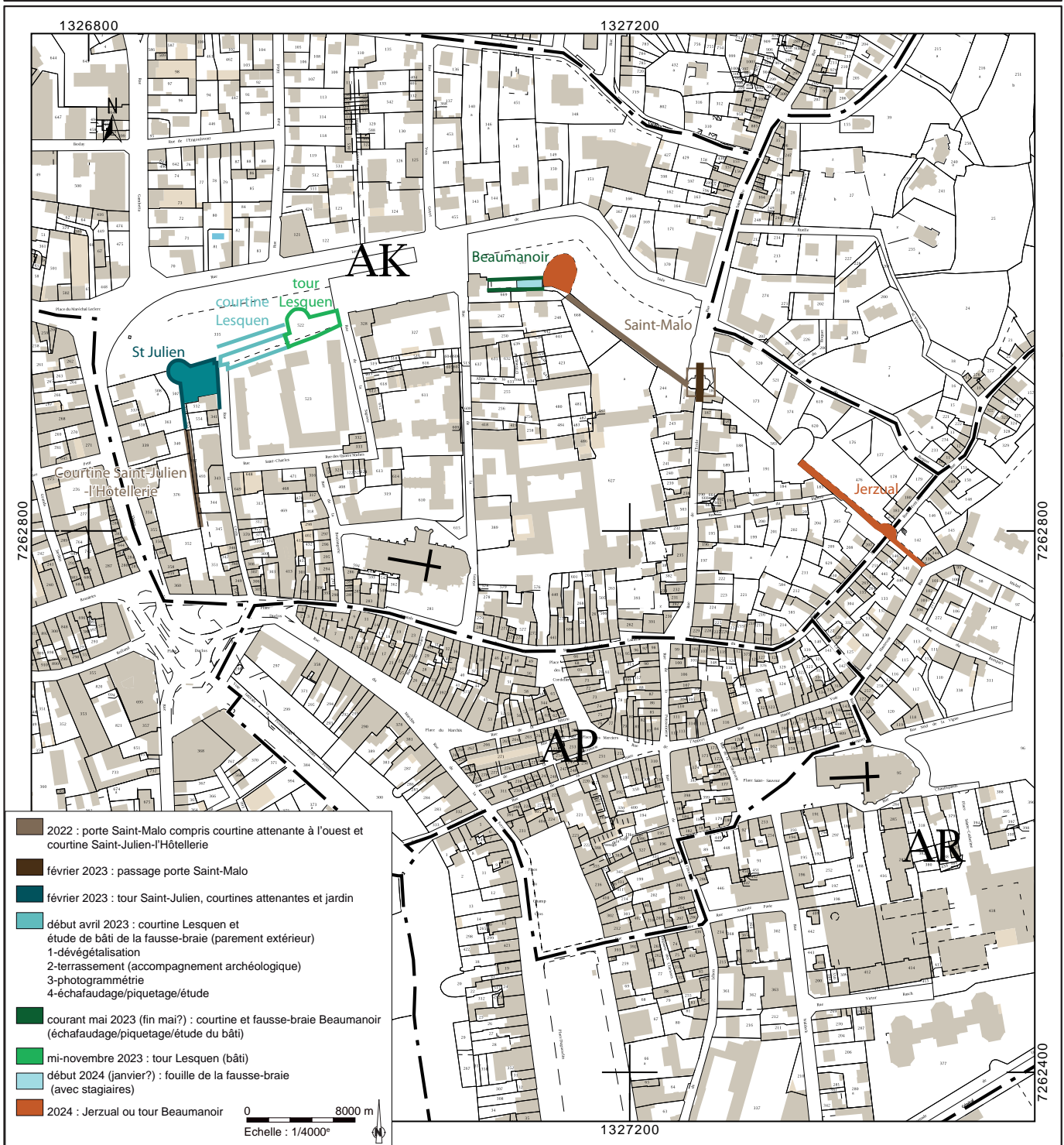


Fig. 278 Le programme 2023 © E. Cadiou, Inrap

Bibliographie

Amiot 1994

AMIOT (C.). — *Le château d'Aubigné et les châteaux à motte avec construction de pierre en Bretagne*, dans Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, 1994, p. 37-88

Amiot 2017a

AMIOT (C.). — Le Fort La Latte anciennement Roche-Goyon, dans *Monuments des Côtes d'Armor, Le « Beau Moyen Âge »*, Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 97-110

Amiot 2017b

AMIOT (C.). — Le château de la Hunaudaye (commune de Plédéliac), dans *Monuments des Côtes d'Armor, Le « Beau Moyen Âge »*, Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 111-130

Babin, Croix 2006 (rééd.)

BABIN (J.-B.), CROIX (A.) (dir.). — *La Bretagne d'après l'Itinéraire de monsieur Dubuisson-Aubenay*, Tomes 1 et 2 (1636). Rennes : Presses Universitaires de Rennes, rééd. 2006

Bachelier 2014a

BACHELIER (J.). — Le château médiéval de Fougères : un siècle de recherche, dans BACHELIER (J.) (textes réunis par). — *Cent ans d'histoire et d'archéologie en Pays de Fougères (1913-2013)*. Actes du colloque du Centenaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Fougères (14 septembre 2013), Fougères, Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Fougères, 2014, p. 9-54.

Bachelier 2014b

BACHELIER (J.). — Naissance et développement économique d'une ville castrale. Dinan aux XI^e-XIII^e s., dans LAFFONT (P.-Y.) (dir.). — *Les élites et leur résidence en Bretagne*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 209-233

Barral i Altet 1986

BARRAL I ALTET (X.). — L'enceinte urbaine de Dinan, dans VILBERT (L.-R.). *Dinan au Moyen Âge*, dans Le Pays de Dinan, 1986, p. 73-100

Barral i Altet 1988

BARRAL I ALTET (X.). — *Les archéologues du XIX^e s. explorent Dinan : Prosper Mérimée, Arcisse de Caumont et Alfred Ramé*, dans Le Pays de Dinan, t. VIII, 1988, p. 63-80

Barthélémy, Geslin de Bourgogne 1855-1879

BARTHÉLÉMY (de) (A.), GESLIN DE BOURGOGNE (J.). — *Anciens évêchés de Bretagne, histoire et monuments*. Saint-Brieuc/Paris, 6 t., 1855-1879

Bazouge 1879 (rééd.)

BAZOUGE (J.). — *Guide du voyageur dans la ville de Dinan et ses environs*. Dinan : J. Bazouge, rééd. 1879, 260 p.

Boccard 2017

BOCCARD (M.). — Dinan, l'église Saint-Sauveur, dans *Monuments des Côtes d'Armor, Le « Beau Moyen Âge »*, Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 207-221

Chédeville 1986

CHÉDEVILLE (A.). — Dinan au temps des seigneurs, des origines à 1283, dans VILBERT (L.-R.). *Dinan au Moyen Âge*, dans Le Pays de Dinan. Dinan, 1986, p. 15-30

Chédeville, Tonnerre 1987

CHÉDEVILLE (A.), TONNERRE (N.-Y.). — *La Bretagne féodale, XI-XIII^e siècle*. Rennes : ouest-France, 425 p.

Chédeville 1995

CHÉDEVILLE (A.). — La guerre des bourgs : concurrence châtelaine et patrimoine monastique dans l'ouest de la France, XI^e-XII^e siècles, dans *Campagnes médiévales, l'homme et son espace*. Paris : Publication de la Sorbonne, 1995, p. 501-512

Cornon 1950

CORNON (R.). — *Dinan, architecture militaire et civile*, Congrès archéologique de France, 1950, p. 172-189

Corvisier 1999

CORVISIER (C.). — *Les ouvrages de la première époque ducal et les renforcements du XV^e s. à l'enceinte de Dinan en Bretagne*, dans BLIECK (G.), CONTAMINE (P.), FAUCHERRE (N.) et MESQUI (J.) (dir.). *Les enceintes urbaines (XIII^e-XIV^e s.)*. Paris : CTHS, 1999, p. 33-51

Croix 2006

CROIX (A.) (dir.). — *La Bretagne d'après l'itinéraire de monsieur Dubuisson-Aubenay*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006, 1119 p.

Dom Morice 1746

DOM MORICE (H.). — *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*. Paris : Charles Osmont, 1742-1746, 3 vol.

Dubouchet 1894 (rééd. 1994)

DUBOUCHET (H.), DUBOUCHET (G.). — *Zigs-zags en Bretagne*. Éd. du Bastion, 1894 (rééd. 1994), p. 553

Dubuisson-Aubenay 1636 (rééd. 2000)

DUBUISSON-AUBENAY (N.). — *Itinéraire de Bretagne en 1636*, t. 1. Paris : éd. du Layeur, 1636 (rééd. 2000), 352 p.

Dufeil 2021

DUFEIL (M.). — *Les fortifications médiévales et modernes de Dinan (Côtes d'Armor) : état des connaissances historiques et archéologiques*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, n°37, 2021, p. 241-269

Faucherre 2019

FAUCHERRE (N.). — *Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI*. Chagny : éd. du centre de castellologie de Bourgogne, 2019, 450 p.

Geslin de Bourgogne 1870

GESLIN de BOURGOGNE (J.). — *Dinan, notes archéologiques et historiques*, dans *Bulletins et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes du Nord*, t. VIII, 1870, p. 19-34

Gesret 1998a

GESRET (S.). — *Les remparts de Dinan*. Guingamp : éd. de la Plomée, 1998, 386 p.

Gesret 1998b

GESRET (S.). — *Nouvelle approche des remparts de Dinan*, MSHAB, t.76, 1998, p. 27-52

Guillototel 1989

GUILLOTTEL (H.). — *Des vicomtes d'Alet aux vicomtes de Poudouvre*, dans MSHAASM, 1989, p. 201-215

Guinebaud 2011

GUINEBAUD (S.). — *Dinan : place forte de la Ligue (1585-1598)*, dans *Le Pays de Dinan*, t. XXXI, 2011, p. 93-111

Hayot 2017

HAYOT (D.). — *Le château de Léhon*, dans *Monuments des Côtes d'Armor, Le « Beau Moyen Âge »*, Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 85-95

Idrisi 1999 (rééd.)

IDRISI. — *La première géographie de l'Occident*. Paris : Flammarion, rééd. 1999, 516 p.

La Borderie 1887

LA BORDERIE (A.) (de). — *Fondation du prieuré Saint-Pern, Chartes inédites des XI^e et XII^e siècles*. Nantes, *Revue historique de l'Ouest*, tome III, 1887

La Borderie 1890

LA BORDERIE (A.) (de). — *Documents inédits sur l'histoire de la ville de Dinan*, dans *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. IV, 1890, p. 139-143

Le Corre 1999

LE CORRE (Y.). — *Le quartier de la Madeleine sous l'Ancien Régime*, dans *Le Pays de Dinan*, 1999

Leguay 1981

LEGUAY (J.-P.). — *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e s.* Paris : éd. Maloine, 1981, 406 p.

Lunven 2014

LUNVEN (A.). — *Du diocèse à la paroisse, Évêchés de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo (V^e-XIII^e siècle)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1994, 432 p.

Martineau, Bellanger 2017

MARTINEAU (J.), BELLANGER (P.). — *Le château de la Groulais à Blain*, dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*. Nantes, 2017, p. 95-128

Meazey 1997

MEAZEY (P.). — *Dinan au temps des seigneurs*. Guingamp : éd. de la Plomée, 1997, 192 p.

Mersier 1923

MERSIER (A.). — *Hourds et mâchicoulis*, dans *Bulletin Monumental*, t. 82, 1923, p. 117-129

Mesqui 1981

MESQUI (J.). — *La fortification des portes avant la Guerre de Cent ans*, dans *Archéologie Médiévale*, t. 11, 1981, p. 203-229

Mesqui 1991

MESQUI (J.). — *Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence, t. I : les organes de la défense*. Paris : Picard, 1991, 375 p.

Mesqui 1997

MESQUI (J.). — *Châteaux forts et fortifications en France*. Paris : Flammarion, 1997, 494 p.

Mesqui 2000

MESQUI (J.). — *Les tours à archères dans le domaine Plantagenêt français 1160-1205*, dans *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt, XII^e-XIV^e siècles*, Actes du Colloque international de Poitiers, 11-13 novembre 1994, Poitiers : Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 10, 2000, p. 77-88
www.persee.fr/doc/civme_1281-704x_2000_act_10_1_1004

Mesqui 2017

MESQUI (J.). — Les châteaux et la ville forte de Dinan, dans *Monuments des Côtes d'Armor*, *Le « Beau Moyen Âge »*, Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 53-84

Monier 1953

MONIER (M. E.). — *Dinan raconté dans ses rues*. Dinan : éd. des Amis du musée et de la Bibliothèque de Dinan, imprimerie Peigné, 1953, 112 p.

Monier 1977

MONIER (M.). — *Dinan mille ans d'histoire*. Dinan, 1968, rééd. 1977, 582 p.

Morvan 2009

MORVAN (F.). — *Les Règlements Des Conflits De Succession Dans La Noblesse Bretonne Au XIII^e siècle*, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* 116-2, 2009 : 7-53. Web.

Nieres

NIERES (C.). — *Les villes de Bretagne au XVIII^e siècle*, nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2004, 612 p.

Nodier et alii 1845-46

NODIER (C.), TAYLOR (J.), CAILLEUX (A.). — *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Paris : Gide fils, 1845-46

Pocquet du Haut-Jussé 1946

POCQUET du HAUT-JUSSÉ (B. A.). — *Les plantagenets et la Bretagne*, dans *Annales de Bretagne*, t. 53, n^o2, 1946, p. 1-27

Rioult 2017

RIOULT (J.-J.). — Le château de la Roche-Jagu (commune de Ploezal), dans *Monuments des Côtes d'Armor*, *Le « Beau Moyen Âge »*, Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 131-155

Robida 1890 (rééd. 1998)

ROBIDA (A.). — *La Vieille France : Bretagne*. Péronnas : éd. de la Tour Gile, 1890 (rééd. 1998), 337 p.

Ronsseray 1986

RONSSERAY (D.). — *Les remparts de Dinan*, dans *Monuments historiques*, n^o146, 1986, p. 97-112

Soleil, Quaghebeur 2010

SOLEIL (S.), QUAGHEBEUR (J.) (sous la dir.). — *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010, 747 p.

Urvoy 1959

URVOY (J.). — *Dinan, ville féodale*. Dinan : imprimerie Peigné, 1959, 171 p.

Études préalables et diverses notes**Baizeau 2018**

BAIZEAU (E.). — Étude diagnostic pour l'entretien et la restauration de l'enceinte urbaine de Dinan, 2018, 218 p.

Le Giemble 1866

LE GIEMBLE (abbé). — *Les sires de Dinan : chroniques de Dinan sous ses seigneurs particuliers (1031-1341)*, manuscrit, Bibliothèque municipale de Dinan, cote 39.750, 1866.

Rapports de recherches archéologiques**Beuchet 2004**

BEUCHET (L.). — *Château du Guildo, fouille programmée triennale 2001-2003, Créhen (Côtes d'Armor) : fouille programmée triennale : rapport de fouilles*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2004, 201 p.

Cadiou 2021

CADIOU (E.). — *Dinan, 3 place des Merciers, maison de la mère Pourcel, Bretagne (Côtes d'Armor)*, rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2021, 217 p.

Cadiou 2022

CADIOU (E.). — *Rennes, rue des Portes Mordelaises, diagnostic 2022-2022, Bretagne (Ille-et-Vilaine)*, rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2022, 327 p.

Dufeil 2020a

DUFEIL (M.). — *La porte Saint-Malo de Dinan (Côtes d'Armor)*, rapport de prospection thématique, SRA Bretagne, 2020, 198 p.

Herviaux 2011

HERVIAUX (G.). — Le château de Lamballe, dans *Enceintes médiévales dans le Grand Ouest*, projet collectif de recherches sous la dir. de J. Matrineau. Nantes : DRAC Pays de la Loire, SRA, 2011, p. 124-130.

Lecampion 2015

LECAMPION (F.). — *Dinan (22), Un aperçu de l'occupation de la Haute-Cour (XVI^e-XVIII^e siècles)*, rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2015, 92 p.

Lecampion 2016

LECAMPION (F.). — *DINAN (22). Place Duclos, rue de la Garaye, rue Thiers, porte de Saint-Malo et rue de l'école*, rapport de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2016, 61 p.

Lecampion 2017

LECAMPION (F.). — *Dinan (22), Cour d'honneur du château*, rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2017, 67 p.

Lecampion 2019

LECAMPION (F.). — *Haute-Cour du château, Dinan (Côtes d'Armor)*, rapport de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap, 2019, 111 p.

Martineau 2011

MARTINEAU (J.) (sous la dir.). — *Enceintes médiévales dans le Grand Ouest*, projet collectif de recherches. Nantes : DRAC Pays de la Loire, SRA, 2011, 177 p.

Martineau, Meuret 2015

MARTINEAU (J.), MEURET (J.-C.). — *Marcellé-Robert, Ille-et-Vilaine, Bretagne, le château (EA 35-165-0023)*, rapport de prospection-thématique, avec la collaboration du CERAPAR, du CNPAO, de l'Inrap et de Pierre Tressos, 2015, 95 p.

Ménez 1990

MÉNEZ (Y.). — *DINAN (22). 23 à 29 rue de la Croix*, rapport de sondage, 1990

Ménez 1991

MÉNEZ (Y.). — *Dinan (22), Place Duclos sur l'emplacement de la porte de Brest*, rapport de sondages, 1991

Ménez 1993

MÉNEZ (Y.). — *Dinan (22), Place Duclos, 2e intervention sur le fond de la douve porte de Brest*, rapport de sondages, 1993

Millet 2018

MILLET (M.). — *12 quai Duguay-Trouin, Rennes (Ille-et-Vilaine)*, rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2018, 104 p.

Travaux universitaires**Amiot 1999**

AMIOT (C.). — *Lignages et châteaux en Bretagne avant 1350*, thèse de doctorat (sous la dir. De A. Chédeville), université de Rennes 2, 1999,

Dufeil 2020b

DUFEIL (M.). — *L'enceinte urbaine de Dinan (XIII^e-XVII^e s.)*, mémoire de master 2 (sous la dir. de P.-Y. Laffont et E. Cadiou-[Esnault]), université de Rennes 2, 3 vol., 2020, 217 p., 191 p. et 26 p.

Gesret 1990

GESRET (S.). — *Les portes de Dinan*, mémoire de maîtrise, université de Rennes 2, 2 vol., 1990

Gesret 1993

GESRET (S.). — *Les tours de Dinan*, mémoire de DEA, université de Rennes 2, 2 vol. 1993

Hamon 1976

HAMON (F.). — *Les fortifications de Dinan au XVIII^e s.*, mémoire de maîtrise, université de Haute-Bretagne, Institut armoricain de recherches historiques, 1976, 119 p.

Hayot 2015

HAYOT (D.). — *L'architecture fortifiée capétienne au XIII^e siècle (1180-1270)*, thèse de doctorat (sous la dir. de D. Sandron), université de Paris IV-Sorbonne, 2015

Ronsseray 2004

RONSSERAY (S.). — *L'encadrement seigneurial dans la châtellenie de Dinan du XI^e au XIII^e siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de D. Pichot, université de Rennes 2, Rennes, 2004, 214 p.

Stéphanth 1947

STÉPHANT (J.). — *Dinan, étude de géographie urbaine*, mémoire de DES, université de Haute-Bretagne, 1947, 189 p.

Table des illustrations

- 30 **Fig. 1** Vue aérienne de l'enceinte urbaine au niveau de la porte Saint-Malo, 1948 © fonds Henrard
- 32 **Fig. 2** Localisation des interventions récentes © E. Cadiou, Inrap
- 33 **Fig. 3** Localisation des interventions archéologiques © E. Cadiou, Inrap
- 34 **Fig. 4** Plan de Dinan relatif à l'état des réparations les plus urgentes à y faire, par S. Garengreau, 1693 (ADIV, C 492), sans échelle
- 34 **Fig. 5** Le cadastre napoléonien, 1811 (AD 22, 3 P 55/3), sans échelle
- 35 **Fig. 6** Le cadastre napoléonien, 1843 (AD 22, 3 P 55/5), sans échelle
- 37 **Fig. 7** Plan des interventions archéologiques 2022 © E. Cadiou, Inrap
- 39 **Fig. 8** Le château de Dinan sur la tapisserie de Bayeux (musée de Bayeux)
- 41 **Fig. 9** Les paroisses Saint-Malo, Saint-Sauveur et le prieuré Sainte-Madeleine-du-Pont, sans échelle © E. Cadiou, Inrap
- 44 **Fig. 10** Proposition de restitution des deux seigneuries et les deux paroisses, adaptées d'après J. Mesqui, sans échelle © E. Cadiou, Inrap
- 45 **Fig. 11** L'esquisse d'une première enceinte, sans échelle © J. Mesqui
- 47 **Fig. 12** Le château de Léhon
- © J. Fouquet et les fiefs des Dinan d'après S. Ronsseray : RONSSERAY (S.). — *L'encadrement seigneurial dans la châtellenie de Dinan du XI^e au XIII^e siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de D. Pichot, université de Rennes 2, Rennes, 2004, p. 10 et 12; plan de Bécherel (35) issu de BANÉAT (P.). — *Le département d'Ille-et-Vilaine*, t. 1. Quimper : Éditions Régionales de l'Ouest, 1994, p. 129; cadastre napoléonien de Plouasne, 1833, section D3 extrait de SOLEIL (S.), QUAGHEBEUR (J.) (sous la dir.). — *Le pouvoir et la foi au Moyen Age*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 480.
- 48 **Fig. 13** Plan de la ville de Rennes aux XI-XII^e siècles © P. Poilpré, Inrap extrait de MILLET (M.). — *12, quai Duguay-Trouin, Rennes (Ille-et-Vilaine)*, rapport de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap, 2018, p. 73
- 51 **Fig. 14** Généalogie des seigneurs de Dinan © E. Cadiou, Inrap
- 52 **Fig. 15** La porte du Guichet © E. Cadiou, Inrap
- 53 **Fig. 16** La porte du Jerzual © E. Cadiou, Inrap
- 54 **Fig. 17** Les ouvrages du milieu du XV^e siècle et de 1476-80 sur fond de cadastre napoléonien 1843, sans échelle © E. Cadiou, Inrap
- 55 **Fig. 18** La porte de l'Hôtellerie dans la seconde moitié du XIX^e siècle © M. Birket Foster
- 55 **Fig. 19** La fausse-braie © E. Cadiou, Inrap
- 56 **Fig. 20** Les tours à canon, sans échelle © E. Cadiou, Inrap, d'après des plans de S. Gesret et É. Baizeau
- 58 **Fig. 21** Les ouvrages de la fin du XVI^e siècle sur fond de cadastre napoléonien 1843, sans échelle © E. Cadiou, Inrap.
- 59 **Fig. 22** Le souterrain Mercoeur © E. Cadiou, Inrap
- 59 **Fig. 23** Restitution de la porte Saint-Louis d'après Y. Lecoq, architecte du patrimoine © pays de Dinan
- 60 **Fig. 24** Plan de Dinan relatif à l'état des réparations les plus urgentes à y faire, par S. Garengreau, 1693. (ADIV, C 492), sans échelle
- 62 **Fig. 25** « *Vue du mur de la ville de Dinan du côté de la petite rivière du même nom* », L.-F. Cassas, 1776 © Musée de Dinan
- 63 **Fig. 26** Vues de Dinan gravées par Skelton d'après C. Rauch, 1838
- 63 **Fig. 27** « *Le port de Dinan* » © G. Clarkson Stanfield, 1871
- 64 **Fig. 28** Vue générale de l'enceinte depuis le port © anonyme
- 64 **Fig. 29** Vue du château de Dinan, L.-F. Cassas, 1776 © Musée de Dinan
- 65 **Fig. 30** Vue de Dinan © F. A. du Petit-Bois, 1807, extrait de MONTÉCOT (C.). — *La Fontaine des Eaux minérales de Dinan*, 2012
- 65 **Fig. 31** Le château vers 1830 © P. Hawke
- 66 **Fig. 32** Les effondrements de courtines © E. Cadiou, Inrap
- 67 **Fig. 33** Les voûtes fissurées dans la tour orientale © E. Cadiou, Inrap
- 67 **Fig. 34** Le rejointoiement de 1993-94 © E. Cadiou Inrap
- 68 **Fig. 35** Les échafaudages sur la courtine Saint-Malo-Beaumanoir © E. Cadiou, Inrap
- 73 **Fig. 36** La porte Saint-Malo au début du XX^e siècle
- 74 **Fig. 37** Élévation de la tour ouest, côté ouest © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 75 **Fig. 38** Détail des trous de boulines, profondeur mesurée © E. Cadiou, Inrap
- 77 **Fig. 39** La façade extérieure du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 78 **Fig. 40** L'exutoire ouest © E. Cadiou, Inrap
- 78 **Fig. 41** La reprise 1030 liée à l'ancrage de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap
- 78 **Fig. 42** La porte 1023 © E. Cadiou, Inrap
- 78 **Fig. 43** La reprise de l'archère frontale © E. Cadiou, Inrap
- 78 **Fig. 44** La reprise de l'archère 1021 (US 1022) © E. Cadiou, Inrap
- 79 **Fig. 45** Élévation de la tour est, côté est © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 80 **Fig. 46** Détail des trous de boulines, profondeur mesurée © E. Cadiou, Inrap
- 81 **Fig. 47** L'archère 1046 © E. Cadiou, Inrap
- 81 **Fig. 48** L'archère frontale 1040 © E. Cadiou, Inrap
- 81 **Fig. 49** L'exutoire de la tour orientale © E. Cadiou, Inrap

- 82 **Fig. 50** L'ancien conduit de latrine © E. Cadiou, Inrap
- 82 **Fig. 51** L'arrachement courtine © E. Cadiou, Inrap
- 83 **Fig. 52** Le conduit de latrine restauré © E. Cadiou, Inrap
- 84 **Fig. 53** La façade extérieure du châtelet © E. Cadiou, Inrap
- 85 **Fig. 54** L'archère à croisillon © E. Cadiou, Inrap
- 85 **Fig. 55** L'aménagement d'une canonnière © E. Cadiou, Inrap
- 86 **Fig. 56** La différence de nu sur la façade de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap
- 86 **Fig. 57** Vue générale des consoles © E. Cadiou, Inrap
- 87 **Fig. 58** Le diagramme stratigraphique de la porte Saint-Malo © E. Cadiou, Inrap
- 88 **Fig. 59** Élévation de la façade arrière du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 89 **Fig. 60** Le premier bloc du jambage ouest de la porte 1051 © E. Cadiou, Inrap
- 89 **Fig. 61** Le linteau de la porte conduisant au cul-de-basse-fosse © E. Cadiou, Inrap
- 91 **Fig. 62** Le mur ouest du passage © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 92 **Fig. 63** Le mur est du passage © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 93 **Fig. 64** Les claveaux de l'arc 1050 non chaînés à la voûte © E. Cadiou
- 93 **Fig. 65** Un harpage de force? © E. Cadiou, Inrap
- 93 **Fig. 66** La relation entre le mur de gorge 1049 et la porte 1036 © E. Cadiou, Inrap
- 93 **Fig. 67** L'assommoir et la herse de la porte 1036 © E. Cadiou, Inrap
- 94 **Fig. 68** L'arc 1036 remonté (US 1116) © E. Cadiou, Inrap
- 94 **Fig. 69** Restitution des vantaux ouverts © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 95 **Fig. 70** La niche 1037 © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 95 **Fig. 71** La niche 1037 © E. Cadiou, Inrap
- 95 **Fig. 72** Le liant de la niche 1037 © E. Cadiou, Inrap
- 96 **Fig. 73** La façade 1094 ajoutée © E. Cadiou, Inrap
- 96 **Fig. 74** Le bûchement de la première façade du châtelet pour intégrer la façade avancée © E. Cadiou, Inrap
- 97 **Fig. 75** Plan du cul-de-basse-fosse © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 97 **Fig. 76** Les assommoirs de la voûte de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap
- 98 **Fig. 77** Plan du rez-de-chaussée © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 99 **Fig. 78** Détail de la voûte du rez-de-chaussée © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 100 **Fig. 79** La porte 1054 : chaînage des pierres d'encadrement extérieur avec le tableau © E. Cadiou, Inrap
- 100 **Fig. 80** La feuillure intérieure sur le tableau ouest © E. Cadiou, Inrap
- 100 **Fig. 81** La feuillure ouest côté depuis l'intérieur de la tour © E. Cadiou, Inrap
- 101 **Fig. 82** L'absence de liaison de la porte 1054 avec la tour ouest © E. Cadiou, Inrap
- 101 **Fig. 83** L'absence de liaison de la porte 1069 avec la tour ouest © E. Cadiou, Inrap
- 101 **Fig. 84** Le parement intérieur sud du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 102 **Fig. 85** Le parement intérieur ouest de la tour ouest © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 103 **Fig. 86** Le siège de latrine © E. Cadiou, Inrap
- 103 **Fig. 87** La cheminée © E. Cadiou, Inrap
- 104 **Fig. 88** Le parement intérieur est de la tour ouest © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 104 **Fig. 89** L'archère 1066 © E. Cadiou, Inrap
- 105 **Fig. 90** L'archère 1066 © E. Cadiou, Inrap
- 106 **Fig. 91** Le parement intérieur nord du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 107 **Fig. 92** L'embrasure de l'archère frontale 1028 © E. Cadiou, Inrap
- 107 **Fig. 93** La reprise de l'encadrement (US 1029) © E. Cadiou, Inrap
- 107 **Fig. 94** Le mur de soutènement qui réduit l'archère 1122 © E. Cadiou, Inrap
- 108 **Fig. 95** Le détail des mortiers dans l'archère 1122 (mur de soutènement sud) © E. Cadiou, Inrap
- 108 **Fig. 96** Le détail des mortiers dans l'archère 1122 (mur de soutènement nord) © E. Cadiou, Inrap
- 109 **Fig. 97** L'ouverture de tir 1065 © E. Cadiou, Inrap
- 109 **Fig. 98** Vue générale de la tour ouest © E. Cadiou, Inrap
- 109 **Fig. 99** Plan du rez-de-chaussée © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 109 **Fig. 100** La chaîne en fer © F. Labaune-Jean, Inrap
- 110 **Fig. 101** L'absence de chaînage de la porte 1051 avec la tour est © E. Cadiou, Inrap
- 110 **Fig. 102** Le décaissement de la porte 1051 © E. Cadiou, Inrap
- 111 **Fig. 103** Vue générale de la tour est © E. Cadiou, Inrap
- 111 **Fig. 104** Le parement intérieur est de la tour est © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 111 **Fig. 105** Vue générale de l'archère 1046 © E. Cadiou, Inrap
- 112 **Fig. 106** Vue générale de l'archère 1040 © E. Cadiou, Inrap
- 112 **Fig. 107** La pierre d'appui usée © E. Cadiou, Inrap
- 113 **Fig. 108** Le parement intérieur ouest de la tour est © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 113 **Fig. 109** Vue générale de l'archère 1073 © E. Cadiou, Inrap

- 113 **Fig. 110** L'archère 1073 © E. Cadiou, Inrap
- 114 **Fig. 111** Vue générale de l'archère 1075 © E. Cadiou, Inrap
- 114 **Fig. 112** L'archère 1075 © photogrammétrie Virtual Archéo, relevé F. Lecampion, E. Cadiou, DAO E. Cadiou, Inrap
- 115 **Fig. 113** Détail de la voûte du rez-de-chaussée © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 115 **Fig. 114** Vue générale des dalles fissurées © E. Cadiou, Inrap
- 116 **Fig. 115** Le plan du premier étage © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 117 **Fig. 116** Le parement intérieur ouest de la tour ouest © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 118 **Fig. 117** Le parement intérieur nord du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 119 **Fig. 118** Vue générale de l'archère 1021 © E. Cadiou, Inrap
- 119 **Fig. 119** Vue générale de l'archère 1099 © E. Cadiou, Inrap
- 120 **Fig. 120** Le parement intérieur est de la tour ouest © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 120 **Fig. 121** La zone rubéfiée en pied de mur © E. Cadiou, Inrap
- 121 **Fig. 122** Vue générale de la tour ouest © E. Cadiou, Inrap
- 122 **Fig. 123** Le parement intérieur ouest de la tour est © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 123 **Fig. 124** Vue générale de l'archère © E. Cadiou, Inrap
- 123 **Fig. 125** La zone rubéfiée en pied de mur © E. Cadiou, Inrap
- 124 **Fig. 126** Vue générale de la tour est © E. Cadiou, Inrap
- 125 **Fig. 127** Le parement intérieur nord du châtelet © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 125 **Fig. 128** Le chaînage du mur 1094 et de la baie 1096 © E. Cadiou, Inrap
- 125 **Fig. 129** Le bûchement de la baie 1096 © E. Cadiou, Inrap
- 126 **Fig. 130** Les corbeaux de la huchette © E. Cadiou, Inrap
- 126 **Fig. 131** La façade avancée : la baie encadrée par les deux niches © E. Cadiou, Inrap
- 127 **Fig. 132** L'archère à croisillon © E. Cadiou, Inrap
- 128 **Fig. 133** L'escalier vers la terrasse © E. Cadiou, Inrap
- 128 **Fig. 134** L'escalier neuf menant au chemin de ronde © E. Cadiou, Inrap
- 129 **Fig. 135** Le phasage relatif © E. Cadiou, Inrap
- 131 **Fig. 136** La courtine Saint-Malo-Beumanoir © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 133 **Fig. 137** Vue générale du parement médiéval 1001 © E. Cadiou, Inrap
- 133 **Fig. 138** Le blocage mettant en œuvre les panneresses © E. Cadiou, Inrap
- 133 **Fig. 139** Le parement 1001b © E. Cadiou, Inrap
- 134 **Fig. 140** Le trou de boulin conservé dans le blocage © E. Cadiou, Inrap
- 134 **Fig. 141** Le parement 1001f © E. Cadiou, Inrap
- 135 **Fig. 142** La tour Beaumanoir qui s'appuie sur le parement de la courtine © E. Cadiou, Inrap
- 135 **Fig. 143** Le chaînage de la courtine et de la tour ouest du châtelet © E. Cadiou, Inrap
- 136 **Fig. 144** La coupe sur la courtine © photogrammétrie Virtual Archéo, relevé F. Lecampion, E. Cadiou, DAO E. Cadiou, Inrap
- 137 **Fig. 145** Les trames d'échafaudage et les trous de boulins © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 138 **Fig. 146** Vue générale des mâchicoulis sur arcs et leurs consoles © E. Cadiou, Inrap
- 139 **Fig. 147** Le bûchement des abouts de consoles pour l'aménagement du chemin © E. Cadiou, Inrap
- 139 **Fig. 148** Le parement d'habillage suite à l'arrachement de la courtine © E. Cadiou, Inrap
- 139 **Fig. 149** Vue générale du chemin © E. Cadiou, Inrap
- 140 **Fig. 150** L'escalier du chemin © E. Cadiou, Inrap
- 140 **Fig. 151** Coupe sur la courtine © E. Cadiou, F. Lecampion, Inrap
- 141 **Fig. 152** Le parement arrière de la courtine : des os sont fichés dans le mur au niveau du jardin © E. Cadiou, Inrap
- 141 **Fig. 153** Vue générale après dépose du muret 1012 qui révèle la présence du blocage médiéval à l'arrière © E. Cadiou, Inrap
- 142 **Fig. 154** La reprise de parement 1004 © E. Cadiou, Inrap
- 142 **Fig. 155** La reprise 1005 © E. Cadiou, Inrap
- 143 **Fig. 156** La reprise 1006 © E. Cadiou, Inrap
- 143 **Fig. 157** La reprise 1007 © E. Cadiou, Inrap
- 144 **Fig. 158** Les reprises 1008 et 1009 © E. Cadiou, Inrap
- 145 **Fig. 159** Le muret de clôture séparatif © E. Cadiou, Inrap
- 145 **Fig. 160** La maison 1011 © E. Cadiou, Inrap
- 147 **Fig. 161** Le diagramme stratigraphique de la courtine Saint-Malo-Beumanoir © E. Cadiou, Inrap
- 148 **Fig. 162** La courtine Saint-Julien-Hôtellerie © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 149 **Fig. 163** Vue générale du parement médiéval 1133 © E. Cadiou, Inrap
- 150 **Fig. 164** Le contrefort 1165 qui s'appuie sur la courtine 1133 © E. Cadiou, Inrap
- 150 **Fig. 165** Le chaînage de la courtine 1133 et de la tour carrée 1136 © E. Cadiou, Inrap
- 151 **Fig. 166** Le vestige de canonnière © E. Cadiou, Inrap
- 151 **Fig. 167** L'intérieur de la tour carrée © E. Cadiou, Inrap
- 152 **Fig. 168** Le chaînage de la tour carrée et de la courtine 1153 © E. Cadiou, Inrap
- 152 **Fig. 169** Les mâchicoulis © E. Cadiou, Inrap

- 153 **Fig. 170** Une autre typologie de consoles masquée par la végétation © E. Cadiou, Inrap
- 153 **Fig. 171** La harpe © E. Cadiou, Inrap
- 154 **Fig. 172** La rubéfaction du parement 1133 © E. Cadiou, Inrap
- 155 **Fig. 173** L'ancien atelier de menuiserie © Dinan, service urbanisme (demande de permis de construire pour le foyer des Piffaudais, 1989
- 155 **Fig. 174** Extrait du cadastre napoléonien, 1843 (AD 22, 3 P 55/5), sans échelle
- 156 **Fig. 175** Le muret de jardin 1140 © E. Cadiou, Inrap
- 157 **Fig. 176** Le cadastre de 1989 et une photographie aérienne de 1988 (Source IGN (IGNF_PVA_1-0_1988-09-07_C92PHQ8451_1988_CDP9284_7259)
- 158 **Fig. 177** Le retour du mur 1138 dans la tour carrée 1136 © E. Cadiou, Inrap
- 159 **Fig. 178** Le diagramme stratigraphique de la courtine Saint-Julien-Hôtellerie © E. Cadiou, Inrap
- 162 **Fig. 179** Hypothèse de restitution d'un premier mur de clôture, sans échelle © E. Cadiou, Inrap
- 163 **Fig. 180** L'inclinaison de la porte Saint-Malo dans le parcellaire © E. Cadiou, Inrap
- 163 **Fig. 181** Quelques exemples de chicane © E. Cadiou, Inrap
- 165 **Fig. 182** L'esquisse d'une première enceinte, sans échelle © J. Mesqui
- 166 **Fig. 183** L'esquisse de la première enceinte © M. Dufeil
- 167 **Fig. 184** Cadastre napoléonien de 1811 (AD 22, 3 P 55/3), sans échelle
- 167 **Fig. 185** Cadastre napoléonien de 1843 (AD 22, 3 P 55/5), sans échelle
- 168 **Fig. 186** Plan de Dinan de L. Martignac, 1880
- 169 **Fig. 187** Proposition de restitution de la porte Saint-Malo sur un ancien tracé défensif © E. Cadiou, Inrap
- 170 **Fig. 188** Un exemple synchrone : Livré sur Changeon (35) © E. Cadiou, P. Poilpré, Inrap
- 171 **Fig. 189** Proposition de restitution des Portes Mordelaises à Rennes (35) vers le XII^e siècle © E. Cadiou, Inrap
- 173 **Fig. 190** Proposition de restitution en plan du premier état du châtelet © E. Cadiou, Inrap
- 174 **Fig. 191** Les archères © E. Cadiou, Inrap
- 175 **Fig. 192** Proposition de restitution en coupe du premier état du châtelet © E. Cadiou, Inrap
- 176 **Fig. 193** Tableau descriptif des archères © E. Cadiou, Inrap
- 177 **Fig. 194** Proposition de restitution du premier état du châtelet © E. Cadiou, Inrap
- 178 **Fig. 195** La trame d'échafaudage du châtelet et de la courtine © E. Cadiou, Inrap
- 178 **Fig. 196** Les affleurements de grandes dalles de granite © E. Cadiou, Inrap
- 179 **Fig. 197** Proposition de restitution du premier état du châtelet © E. Cadiou, Inrap
- 181 **Fig. 198** Les phasages de construction selon différents auteurs © S. Gesret, M. Dufeil et E. Cadiou, Inrap
- 182 **Fig. 199** Carte de localisation des sites comparés © E. Cadiou, Inrap sur fond de carte Géoportail
- 183 **Fig. 200** Les archères du château du Guildo à Créhen (22) © L. Beuchet, Inrap
- 184 **Fig. 201** Château de la Hunaudaye en Plédéliac (22), tour de la chapelle (XIII^e siècle) © Relevé P. Leblanc, Inrap, DAO et cliché E. Cadiou
- 185 **Fig. 202** Plan de la motte et de l'enceinte à plan centré du château de Marcellé-Robert (35) © J. Martineau, CNPAO, extrait de MARTINEAU (J.), MEURET (J.-C.). — *Marcillé-Robert, Ille-et-Vilaine, Bretagne, le château (EA 35-165-0023)*, rapport de prospection-thématique, avec la collaboration du CERAPAR, du CNPAO, de l'Inrap et de Pierre Tressos, 2015, p. 29
- 186 **Fig. 203** Restitution du Château de Champtocé (49) dans son état du XIII^e siècle © E. Litoux, SADML, extrait de LITOUX (E.). — *Château de Champtocé-sur-Loire (49) dans* MARTINEAU (J.) (sous la dir.). — *Enceintes médiévales dans le Grand Ouest, projet collectif de recherches*. Nantes : DRAC Pays de la Loire, SRA, 2011, p. 86.
- 187 **Fig. 204** Archères de la tour de la Bridole à Vitré, XIII^e siècle © Wikimedia Commons
- 188 **Fig. 205** Château de Léhon (22), chronologie simplifiée © D. Hayot
- 189 **Fig. 206** Plan du rez-de-chaussée de la tour maîtresse de la Roche-Goyon au Cap Fréhel (22) © C. Amiot extrait de AMIOT (C.). — *Le Fort La Latte anciennement Roche-Goyon*, dans *Monuments des Côtes-d'Armor*, Le «Beau Moyen Âge», Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 100.
- 190 **Fig. 207** Les archères à embrasure © E. Cadiou, Inrap
- 191 **Fig. 208** Tableau de classification des archères selon J. Mesqui
- 192 **Fig. 209** Archères à niche, tour du diable, Gisors (27) © Dendrotech; Archère à niche de Château-sur-Epte (27) © D. Faure
- 195 **Fig. 210** Le plan de l'étage lors de sa construction © E. Cadiou, Inrap
- 196 **Fig. 211** Proposition de restitution en coupe du second état du châtelet © E. Cadiou, Inrap
- 196 **Fig. 212** Proposition de restitution en façade du second état du châtelet © E. Cadiou, Inrap
- 197 **Fig. 213** Les portes du Jerzual et du Guichet en plan © E. Cadiou, Inrap
- 198 **Fig. 214** La porte guichet © E. Cadiou, Inrap
- 198 **Fig. 215** Proposition de restitution du châtelet lors de la construction de l'étage et de la façade avancée © E. Cadiou, Inrap
- 200 **Fig. 216** Les parties touchées par l'incendie © E. Cadiou, Inrap
- 200 **Fig. 217** Une différence de matériaux © E. Cadiou, Inrap
- 201 **Fig. 218** Le phasage de construction © E. Cadiou, Inrap
- 201 **Fig. 219** Les désordres sur la tour orientale © photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap
- 202 **Fig. 220** Proposition de restitution de la reconstruction de l'étage © E. Cadiou, Inrap
- 202 **Fig. 221** Les mâchicoulis de la porte du Jerzual © E. Cadiou, Inrap
- 203 **Fig. 222** «Porte du Gersual» de F. -A. du Petit-Bois, dans *Album de Dinan*, 1807 © coll. Bibliothèque Municipale de Dinan
- 203 **Fig. 223** Relevé de la courtine Jerzual-Gouverneur avant restauration © ACMH A. -C. Perrot
- 204 **Fig. 224** «Vue du mur de la ville de Dinan du côté de la petite rivière du même nom» © L. -F. Cassas, 1776, Musée de Dinan
- 204 **Fig. 225** Les mâchicoulis sur la courtine de la tour Neuve : «rampart Dugueclin Nord», F. -A. du Petit-Bois, dans *Album de Dinan*, 1807 © coll. Bibliothèque Municipale de Dinan
- 205 **Fig. 226** Vue du château de Dinan, L.-F. Cassas, 1776 © Musée de Dinan

- 205 **Fig. 227** Les consoles de l'enceinte édifiée à partir de 1256 au Mont-Saint-Michel (50) © L. Arnaud, Inrap
- 206 **Fig. 228** Le moulin-pendu de Champtoceaux (49) © Monumentum
- 207 **Fig. 229** La baie du premier étage, tour de la Chapelle (XIII^e siècle), château de la Hunaudaye en Plédéliac (22) © E. Cadiou, Inrap
- 207 **Fig. 230** L'archère du rez-de-chaussée de la tour maîtresse de la Roche-Goyon au Cap-Fréhel (22), extrait de AMIOT (C.). — Le Fort La Latte anciennement Roche-Goyon, dans *Monuments des Côtes-d'Armor*, Le « Beau Moyen Âge », Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 97-110, p. 102
- 208 **Fig. 231** L'arc en plein-cintre doublé d'un arc de décharge : manoir des Fossés à Plélan-le-Petit (22) (cliché internet)
- 208 **Fig. 232** Le couvrement des passe-plats au château de la Roche-Jagu à Ploezal (22) extrait de RIOULT (J.-J.). — Le château de la Roche-Jagu (commune de Ploezal), dans *Monuments des Côtes-d'Armor*, Le « Beau Moyen Âge », Congrès archéologique de France, 173^e session, 2017, p. 131-155, p. 136
- 209 **Fig. 233** La porte du Jerzual © E. Cadiou, Inrap
- 210 **Fig. 234** Proposition de restitution de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap
- 210 **Fig. 235** Le plan de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap
- 211 **Fig. 236** L'aménagement d'une canonnière dans l'archère à croisillon © E. Cadiou, Inrap
- 211 **Fig. 237** La façade de l'avant-corps dans son état d'origine © E. Cadiou, Inrap
- 212 **Fig. 238** Les archères à croisillon du manoir des Fossés à Plélan-le-Petit (22) (cliché internet)
- 213 **Fig. 239** L'archère frontale 1040 dont le jambage oriental a légèrement basculé © E. Cadiou, Inrap
- 213 **Fig. 240** Plan du rez-de-chaussée de l'avant-corps © E. Cadiou, Inrap
- 214 **Fig. 241** Quelques exemples d'avant-corps : Largouët à Elven (56) (XIV^e ou XV^e siècle), Tiffauges (85) (XIV^e siècle mai datation revue par J. Mesqui entre 1420 et 1440), Guérande (44), la porte de Saillé, première mention tout début du XVI^e siècle
- 215 **Fig. 242** Les ponts-levis à bascule : château de la Hunaudaye en Plédéliac (22), les Portes Mordelaises à Rennes (35), la porte du Roy au Mont-Saint-Michel (50) © clichés E. Cadiou, Inrap (sauf la carte postale ancienne)
- 216 **Fig. 243** La transformation des archères en canonnière © E. Cadiou, Inrap
- 217 **Fig. 244** Le plan de feu © E. Cadiou, Inrap
- 217 **Fig. 245** Quelques exemples de canonnières du milieu du XV^e siècle © E. Cadiou, Inrap
- 219 **Fig. 246** Plan de Dinan relatif à l'état des réparations les plus urgentes à y faire, par S. Garengéau, 1693. (ADIV, C 492)
- 219 **Fig. 247** La fausse-braie Beaumanoir © E. Cadiou, Inrap
- 220 **Fig. 248** Le plan des fortifications au milieu et à la fin du XV^e siècle, sans échelle © E. Cadiou, Inrap
- 221 **Fig. 249** Les tours à canon, sans échelle © E. Cadiou, Inrap, d'après des plans de S. Gesret et É. Baizeau
- 222 **Fig. 250** L'archère 1040 : ajout du muret d'appui pour armes épaulées © E. Cadiou, Inrap
- 223 **Fig. 251** L'archère 1046 : ajout du muret d'appui pour armes épaulées © Photogrammétrie Virtual Archéo, DAO E. Cadiou, Inrap.
- 223 **Fig. 252** L'archère frontale de la tour ouest agrandie avant la restauration de 1926-27 © G. Estève (MAP, 1996-025-0242)
- 223 **Fig. 253** L'élargissement de l'archère 1021 à l'étage de la tour ouest (MAP, 0081-022-0013)
- 224 **Fig. 254** L'ouverture de tir à la mitraille (US 1065) © E. Cadiou, Inrap
- 226 **Fig. 255** Les ouvrages de Mercoeur, sans échelle © E. Cadiou, Inrap
- 227 **Fig. 256** Les modifications des circulations © E. Cadiou, Inrap
- 228 **Fig. 257** Les vestiges de courtine médiévale entre la tour Saint-Julien et la porte de l'Hôtellerie © E. Cadiou, Inrap
- 228 **Fig. 258** Le vestige de canonnière © E. Cadiou, Inrap
- 230 **Fig. 259** Des exemples de tours carrées (non datées) : Vitré (35), le château (façade ouest); plan du château de Vitré en 1880 « *journal historique de Vitré, ou documents et notes pour servir à l'histoire de cette ville accompagnés de nombreuses listes, de plans, etc.* »; tour du Cadran à Fougères (35).
- 231 **Fig. 260** Une mise en œuvre similaire à Lamballe (22) (extrait de HERVIAUX (G.). — Le château de Lamballe, dans *Enceintes médiévales dans le Grand Ouest*, projet collectif de recherches sous la dir. de J. Matriveau. Nantes : DRAC Pays de la Loire, SRA, 2011, p. 124-130, p. 129) et au château de la Hunaudaye en Plédéliac (22), tour de la Chapelle (XIII^e siècle) © E. Cadiou
- 232 **Fig. 261** Les types de mâchicoulis, sans échelle © E. Cadiou, Inrap
- 233 **Fig. 262** La rubéfaction du parement 1133 © E. Cadiou, Inrap
- 233 **Fig. 263** Plan de la partie des murs de rempart, chemin de ronde, fausse-braye et fossé du Nord de la ville, par Beaugrand, ingénieur des Ponts et Chaussées, 15 avril 1786 © AN, N III CDN 35
- 235 **Fig. 264** Les couvents du XVII^e siècle © E. Cadiou, Inrap
- 237 **Fig. 265** Détail du plan dressé par S. Garengéau en 1693 (ADIV C492)
- 237 **Fig. 266** Plan de la porte Saint-Malo par Dorotte, 1776 (Monier 1977, p. 227)
- 238 **Fig. 267** « porte du Nord de Dinan » par F.-A. du Petit-Bois, 1807, dans Album de Dinan © Bibliothèque Municipale de Dinan
- 238 **Fig. 268** La porte Saint-Malo en 1890, A. Robida, extrait de ROBIDA (A.). — *La Vieille France : Bretagne*. Péronnas : éd. de la Tour Gile, 1890 (rééd. 1998), p. 70
- 239 **Fig. 269** Vue de la façade principale au début du XX^e siècle
- 239 **Fig. 270** Vue de la façade arrière et des cyprès au début du XX^e siècle
- 239 **Fig. 271** Relevé de la courtine Jerzual-Gouverneur avant restauration © ACMH A. -C. Perrot
- 241 **Fig. 272** Le percement des rues à travers l'enceinte © E. Cadiou, Inrap
- 242 **Fig. 273** Les restaurations © E. Cadiou, Inrap
- 244 **Fig. 274** L'enceinte et la topographie urbaine © E. Cadiou, Inrap
- 245 **Fig. 275** Le catalogue de mise en œuvre © E. Cadiou, Inrap
- 247 **Fig. 276** L'évolution de la porte Saint-Malo © E. Cadiou, Inrap

-
- 248** **Fig. 277** Proposition de prospection géophysique dans la grande cour du couvent des Cordeliers © E. Cadiou
- 251** **Fig. 278** Le programme 2023 © E. Cadiou, Inrap

Annexe 1. Étude documentaire et historique, P. Poilpré, Inrap

Recherche documentaire et historique à l'appui des observations archéologiques faites sur les remparts de Dinan : une première approche

Les remparts de Dinan ont déjà fait l'objet de recherches historiques importantes ; on pense en particulier et pour ne citer que les plus récents, qui sont aussi les plus avancés, aux travaux de l'historien Stéphane Gesret et du castellologue Jean Mesqui, travaux qui viennent d'être largement repris et utilement prolongés dans le cadre d'un mémoire de master en archéologie par Mickaël Dufeil. Il n'est donc pas question ici de refaire l'historique de ces remparts. L'objectif de l'étude qui nous a été confiée est d'accompagner l'opération archéologique en tentant de répondre plus spécifiquement aux besoins documentaires qui se présenteraient et aux questions que celle-ci pourrait soulever. C'est donc un travail qui se fera par étape, au fur et à mesure de l'avancée de l'opération ; et les lignes qui suivent ne constituent de fait que la première étape, une entrée en matière en quelque sorte.

A1.1 Mise en place de l'étude

Signalons d'abord que pour cette première étape, seule la moitié nord des remparts de la ville – de l'ancienne porte de Brest à celle de Jerzual – a été considérée.

Dans un premier temps, pour contribuer à l'interprétation des observations archéologiques, il a semblé nécessaire de s'intéresser aux travaux récents afin d'identifier les phases de réfection qui pourraient nous empêcher de percevoir l'état antérieur des différentes constructions. Les remparts étant protégés au titre des Monuments historiques, c'est donc dans les fonds de l'institution en charge de la conservation de ses archives, la Médiathèque du patrimoine et de la photographie, la MPP, que la recherche s'est portée. Un intérêt tout particulier devait être accordé aux éventuelles photographies prises au cours ou en amont des travaux effectués.

A1.1.1 Les données de la MPP

Dans les fonds de la MPP, les archives concernant les travaux liés aux remparts de Dinan se retrouvent sous deux cotes, l'une spécifiquement consacrée à la restauration de cet ensemble (E/81/22/13-117), l'autre rassemblant des dossiers de réparations effectuées dans les Côtes-d'Armor (80/57/02) dans laquelle une seule liasse, sur les 266, porte sur les remparts de la ville. Ces deux cotes ont bien sûr été dépouillées. Par ailleurs, la MPP consacre un dossier spécifiquement photographique aux édifices protégés au titre des Monuments historiques du département des Côtes-d'Armor (J/84/22/1002), dans lequel la fortification dinannaise est évidemment bien représentée.

Malheureusement, les informations récoltées dans ces différentes séries se sont révélées finalement assez modestes et/ou difficilement exploitables. D'abord, une grande partie de la documentation provient du traitement des demandes de permis de construire à proximité des remparts ; et donc ne concerne pas directement les remparts. Ensuite, les documents sont essentiellement comptables et administratifs ; les données sur les travaux sont rares et peu précises (Fig. 1).

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

TRAVAUX DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

BEAUX-ARTS

AUTEUR DU DEVIS : *Verrier*

DÉPARTEMENT : *Côte d'Or*

LOCALITÉ : *Genay*

EDIFICE : *Porte d'Etat*

MONTANT DU DEVIS : *508,55*

DEVIS DESCRIPTIF ET ESTIMATIF

Travaux à exécuter en vue de *la consolidation et de la pose des murs*

Le titre concis doit être consacré l'objet des travaux à entreprendre et les parties de l'édifice ou de ses débris affectés.

ARTICLES	DESIGNATION DES TRAVAUX	QUANTITES	PRIX	SOMMES
N°	CHAPITRE			
1	Recherches et sondages de reconnaissance			400
2	Repiquetage de la surface au mortier de chaux hydraulique blanche et sable de rivière	400	10	4000
3	Solifortages de murs	100	7	700
4	Rebriques de maçonnerie en et autres parties malades de mortier de chaux et ciment au-dessus	2500	10	25000
A reporter				508,55

* Quand le devis comprend plusieurs chapitres, l'architecte donne levement en tête de chaque chapitre l'objet des ouvrages prévus et la partie de l'édifice qu'ils concernent. Les articles de devis doivent être numérotés chapitre par chapitre.

Fig. 1 Exemple de document conservé à la MPP (E/81/22-117) © Inrap, Pierre Poilpré

Nous recensons ici ces informations, en les classant chronologiquement, ordre qui – c'est un hasard – nous fait suivre les remparts d'est en ouest :

Porte du Jerzual 1910 (E/81/22-117)

- Devis de 1910-1911 pour la « réfection de la plateforme de la tour et divers travaux de consolidation » : 6 379,17 F sans précision
- Rapport du 08/03/1910 où il est question de l'infiltration des eaux de pluie et de la nécessité de recouvrir en ciment armé la plateforme et de poser des descentes

Porte Saint-Malo 1926-1929 (E/81/22-117)

- Devis de 3 085 F pour : désherbage, rejointoiement, échafaudages, reprises de maçonnerie
- Objets des travaux 1927-1929 : marché
- Devis de 18 387,60 F pour : désherbage, reprises de maçonnerie, bouchement d'une fenêtre, fourniture et pose de deux portes en chêne, ferrures, peintures, fourniture et pose de dalles de granit, taille de pierre, enlèvement d'arbres, échafaudages
- Rapport du 23/11/1927 où il est stipulé que le rejointoiement n'est pas nécessaire partout
- Rapport du 08/11/1926 qui préconise « un désherbage général, un rejointoiement complet et d'établir une chape en ciment, grillagée sur le dessus des tours et de la terrasse »
- 2 cartes postales anciennes pour illustrer le propos...
- Rapport du 26/09/1926 où il est fait état de la dégradation du monument et où il est fait plusieurs préconisations (désherbage, rejointoiement, bouchement d'une fenêtre, démolition d'un mur de jardin appuyé sur l'une des tours...)

Porte Saint-Malo 1926-1929 (80/57/02)

- Autorisation du 18/03/1929 pour « l'exécution intégrale » des travaux
- Lettre du 23/11/1927 qui estime que le devis de 31 670 F peut être réévalué à 10 000 F avec profondeur du nouveau mortier
- Même lettre que précédemment du 08/11/1926

Porte Saint-Malo 1931 (E/81/22-117)

- Devis sans précision

Porte Saint-Malo 1931-1932 (80/57/02)

- Autorisation du 20/09/1932 au 12/12/1932 d'entreprendre des travaux de « reprises de maçonnerie, désherbage, jointoiement, galetage du dessus des murs »
- Approbation de la « démolition d'un vieux mur qui aboutissait dans l'une des tours » = 5 031,53 F

Tour Beaumanoir 1961 (E/81/22-117)

- Soumission 09/11/1961 : travaux évalués à 48 500 F (nouveaux)
- Bordereau de prix complémentaire : type de granit...
- Bordereau de prix complémentaire : rejointoiement sur pierre de taille (largeur, profondeur...)

Ouest de la tour de Lesquen 1977 (E/81/22-117)

- Devis du 25/01/1977 pour 431 922,87 F
- Devis qui comprend : échafaudages (dépose et repose), location de bois pour étaieage, rejointoiement, injection de mortier, refouillement en dur (retours d'équerre, chaînages horizontaux...)...

Quant au dossier iconographique, il ne contient que neuf clichés concernant le tracé nord de l'enceinte, celui qui nous occupe ici : 6 pour la porte du Jerzual (n° 15r005419, 43le00715, dnx07201, hf01055b, mh0093624, mh0093629), 3 pour celle de Saint-Malo (n° 07105492, mh0093626, nrm00542). Il s'agit de vues prises par des photographes, avec un souci plus esthétique que pratique. Nous les détaillons dans l'inventaire présenté ci-après.

Notons que les dossiers d'archives ne contiennent pas de photographie des travaux, et que les très rares images que l'on y trouve sont des cartes postales anciennes connues par ailleurs. À signaler toutefois un cliché inédit de la tour occidentale de la porte de Saint-Malo repéré dans une liasse ne concernant même pas directement l'ouvrage mais la construction d'un immeuble à ses abords (E/81/22/13-117, liasse 2-3)... Là encore, se reporter à l'inventaire.

A1.1.2 Constitution d'un référentiel iconographique

La collecte photographique à la MPP s'est donc finalement révélée assez faible. Cependant, afin de contextualiser les quelques clichés recueillis, et puisqu'une telle donnée semblait pouvoir être porteuse d'informations utiles, nous avons entrepris de rassembler la totalité des prises de vue anciennes (XIX^e et début XX^e siècle) – photographiques essentiellement, mais également peintes ou dessinées – des remparts de Dinan, toujours dans leur partie nord.

C'est un ensemble assez conséquent qui a été ainsi constitué puisque constitué d'une centaine environ d'unités. La collecte s'est faite dans les différents ouvrages publiés¹, mais aussi et surtout dans les fonds d'archives, MPP donc, musée de Bretagne, archives départementales des Côtes-d'Armor, mais aussi et plus curieusement, musée de l'Armée ou musée du quai Branly. Et ce notamment *via* les différents moteurs de recherche (Mérimée, RMN, sites dédiés, etc.). Le tout a été complété par une exploration du net (sites de collectionneurs, de vente, etc.).

Chaque image collectée a été analysée afin de la dater le plus précisément possible, car – et l'écueil est vite apparu – les fourchettes chronologiques données par les différentes institutions et/ou auteurs sont généralement approximatives et, en réalité, bien souvent inexactes. C'est la constitution de ce corpus complètement inédit qui a permis cet exercice.

L'ensemble a donc été classé chronologiquement et en fonction des parties de l'ouvrage. À noter que n'ont été retenues uniquement les vues suffisamment rapprochées pour avoir un intérêt archéologique (*cf.* l'inventaire iconographique ci-joint). À chaque fichier a été attribué un nom permettant de faciliter la consultation du corpus. Ce nom est constitué d'une lettre correspondant à la partie du rempart (nous avons repris les lettres du plan de 1693 afin de ne pas multiplier les systèmes de notation). Puis d'une seconde lettre qui est un « e » ou un « i » ; « e » pour l'*extramuros* et « i » pour l'*intramuros*. Et enfin un nombre de 1 à n relatif à l'ordre chronologique (1 est le plus ancien).

Pour notre partie du rempart, nous avons donc les différents ouvrages suivants (les tours Saint-Julien, de Lesquen, et du Gouverneur ne sont pas représentées) :

porte de Brest = J

tour Beaumanoir = N

porte Saint-Malo = O

porte du Jerzual = Q

Et par exemple : la 8^e image de la partie *extramuros* de la porte Saint-Malo se nomme : Oe8.

¹ En particulier ceux, destinés au grand public, qui accordent une place importante à l'iconographie. Citons notamment Vilbert, Malherbe 1976, Hamoniaux 1995, Lamour 2017, Martin 2020.

A1.1.3 Constitution d'un support cartographique

Enfin, il nous a semblé nécessaire de compléter cette entrée en matière par la mise en place d'un support cartographique, fiable et porteur d'informations. C'est la raison pour laquelle, nous avons entrepris de géoréférencer et vectoriser le cadastre napoléonien de la ville et de ses environs – nous concentrant pour l'heure que sur la moitié nord des remparts, seule cette partie de la ville a aujourd'hui été vectorisée. À noter que s'il existe pour Dinan un cadastre dressé dès 1811, c'est celui de 1843, le second, que nous avons dû utiliser (AD22, 3 P 55/3 et 3 P 55/5). Le premier cadastre, comme c'est souvent le cas pour ces tentatives précoces, est d'une représentation trop approximative pour être convenablement géoréférencé.

Chaque portion ancienne de la zone étudiée – chaque parcelle – est donc dorénavant correctement située spatialement, mais est également reliée à une table attributaire qui permet de lui associer une infinité d'informations, à commencer par celles figurant dans les états de section (Fig. 2).

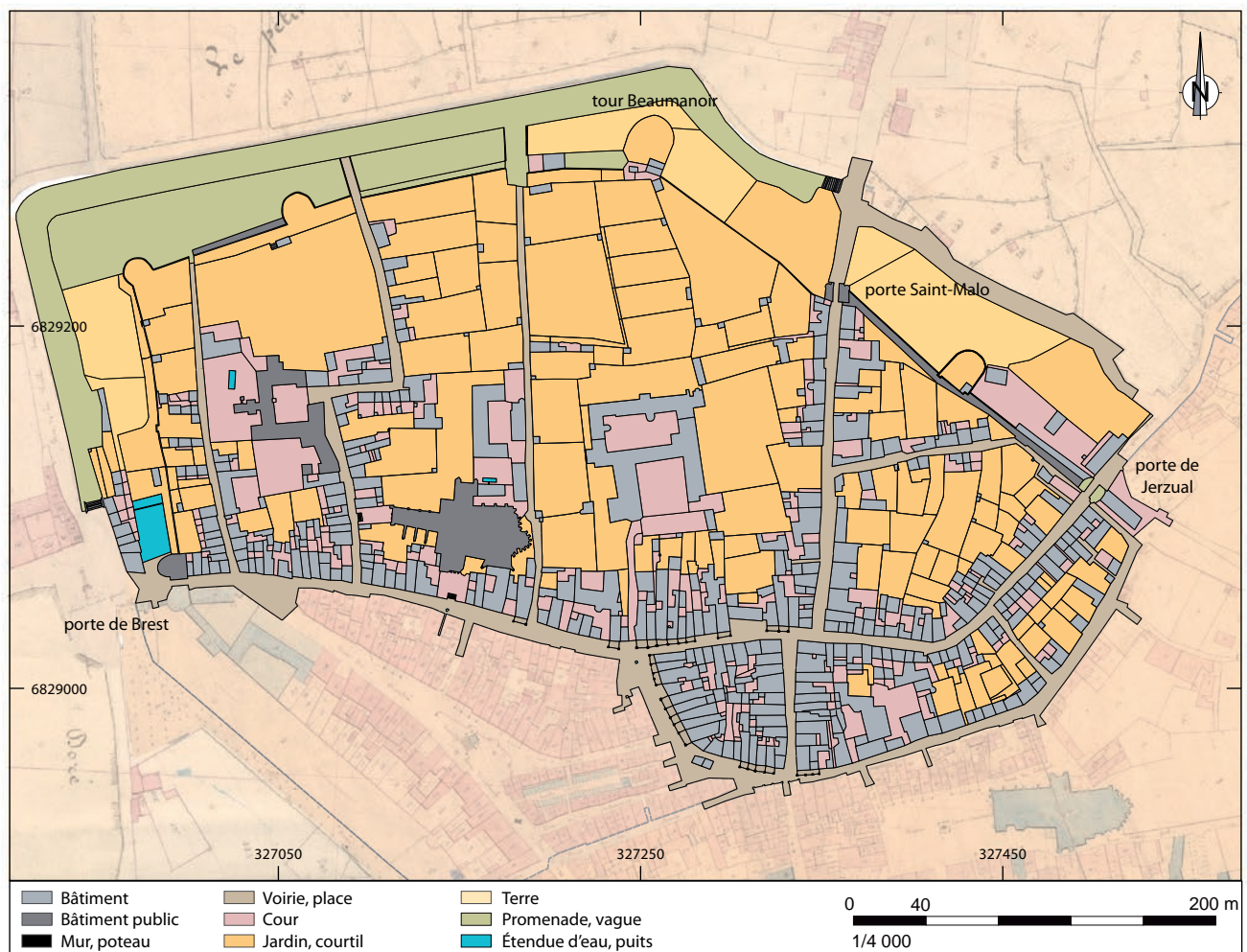


Fig. 2 Géoréférencement et vectorisation du cadastre napoléonien de la moitié nord de Dinan © Inrap, Pierre Poilpré

L'établissement de cette cartographie répond à au moins deux objectifs. D'abord, les informations concernant l'enceinte que peuvent fournir les archives sont susceptibles de provenir des parcelles adjacentes à l'ouvrage ; il faut donc pouvoir localiser précisément celles-ci, à la fois dans le temps et dans l'espace. Un travail sur le parcellaire, notamment régressif, est donc nécessaire et ne peut s'effectuer convenablement qu'à partir de ce type d'outil. Ensuite, et la chose est liée, c'est un support indispensable pour mener une réflexion globale sur l'organisation générale de la ville et donc de ses remparts.

Cette approche cartographique ne se limite bien sûr pas à cette numérisation du cadastre ancien. C'est la confrontation des données, et notamment avec celle d'un MNT précis, d'un pas de 1 m, qui permettra de mieux comprendre l'organisation et l'implantation des remparts (Fig. 3).

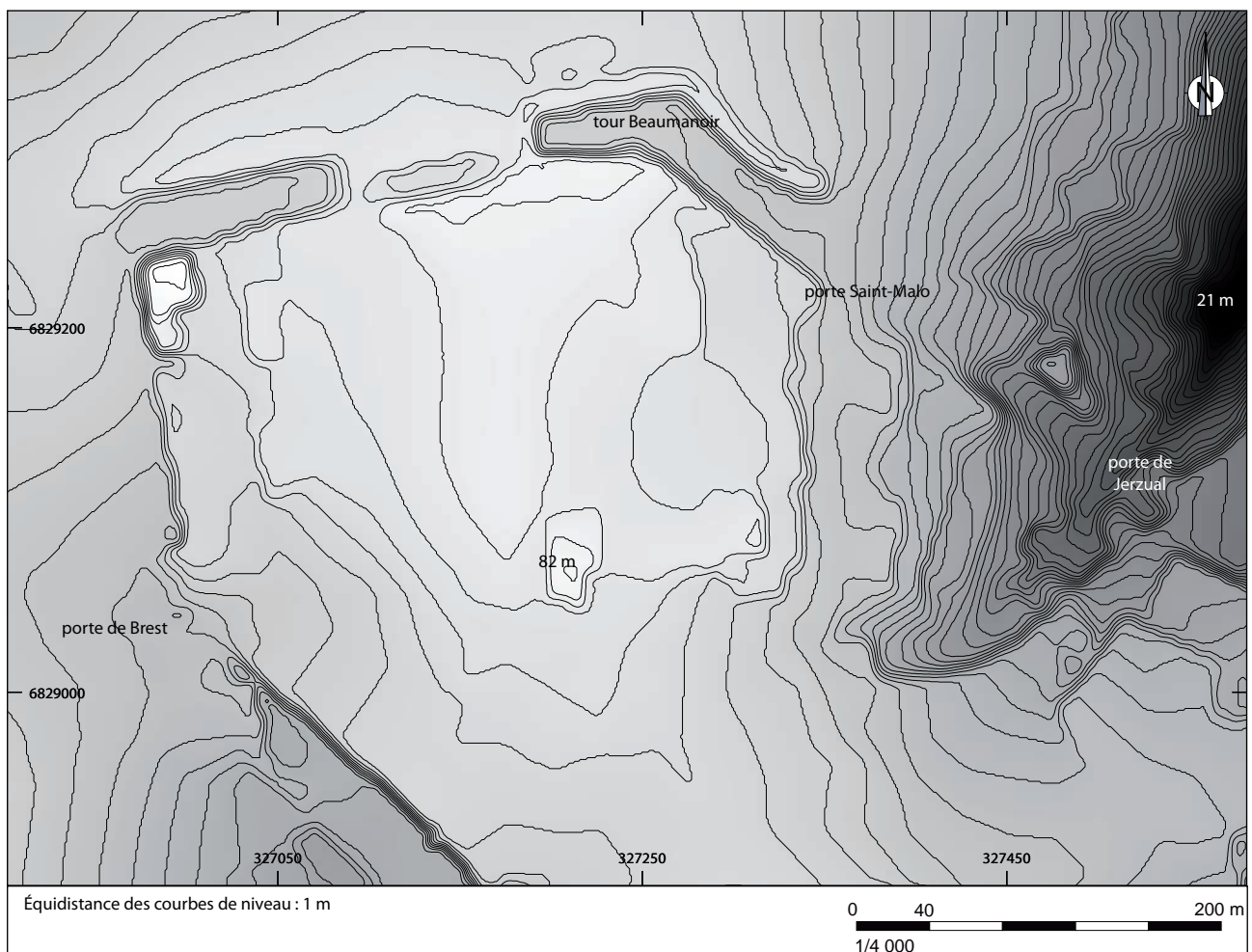


Fig. 3 Relief de la moitié nord de Dinan © Inrap, Pierre Poilpré

A1.2 Travaux à prévoir

A1.2.1 Présentation

Cette première année voit donc la mise en place d'outils destinés à servir les recherches à venir. Ces recherches, compte tenu des travaux poussés déjà réalisés, pourront porter sur des sources qui ont été peu exploitées jusqu'à présent, terriers et aveux notamment, et s'ancrer dans une réflexion plus globale sur l'organisation générale de la ville et l'aménagement de ses remparts. Mais elles s'attacheront surtout à tenter de répondre aux questions spécifiques posées par les différentes opérations archéologiques. On peut d'ores et déjà, avant même d'avoir pu commencer à mettre en œuvre ces recherches, évoquer cette démarche avec l'une des questions importantes soulevées par l'opération réalisée sur la porte Saint-Malo, celle de l'éventuelle première enceinte urbaine.

A1.2.2 La question de la première enceinte et la porte de Saint-Malo, une recherche à approfondir

C'est grâce aux travaux du castellogue J. Mesqui que la question d'une première enceinte urbaine, au tracé totalement indépendant de celle que nous connaissons aujourd'hui et enserrant un espace beaucoup plus réduit que cette dernière, s'est fait jour il y a quelques années² (Mesqui 2015). Le chercheur a en effet mis en évidence sur le cadastre ancien de la ville « le tracé fossile d'une enceinte ovalaire » (actuelles places des Cordeliers et des Merciers, et rue de l'Apport, avec un possible pendant au sud de la porte Saint-Malo), enceinte qui se développerait de part et d'autre de la grande voie mentionnée lors du partage de 1123-24 (actuelles rues du Jerzual, de la Lainerie, et Grand Rue), et tracé qui délimitait encore les deux paroisses modernes dinannaises qu'il parvient à restituer (p. 58, 59, Fig. 4). J. Mesqui conclut qu'avant 1123, le *castellum* de Dinan était constitué, en plus d'un château primitif qu'il situe à l'emplacement de la sous-préfecture, d'une agglomération enclose centrée sur un axe majeur est-ouest. Par ailleurs, il rappelle la découverte faite en 1866 des vestiges d'une tour maçonnée « à l'angle nord du jardin de l'ancien couvent » des Cordeliers, découverte seulement rapportée par un professeur de cette institution, l'abbé Le Gienble dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Dinan (p. 58). Il montre aussi que la légende qui veut que ce couvent soit implanté à l'emplacement de l'ancien palais des seigneurs de Dinan-nord, légende qui s'est nourrie de la trouvaille archéologique, était infondée. J. Mesqui remarque pour finir que ces vestiges, qui semblent bien être ceux d'une fortification, pourraient en revanche, étant leur position que l'auteur ne fixe toutefois pas précisément, appartenir à l'ancienne enceinte qu'il vient d'identifier (Fig. 4).

Sans même considérer ce dernier point, celui d'une éventuelle tour d'enceinte, dont l'auteur ne fait d'ailleurs pas un argument, l'hypothèse de J. Mesqui apparaît tout à fait cohérente et même très convaincante. On peut d'ailleurs ajouter à son crédit que l'enceinte ainsi reconstituée ne se développe pas uniquement de part et d'autre de l'axe est-ouest que l'on sait ancien, mais également de part et d'autre d'un axe nord-sud (actuelles rues de la Poissonnerie et de l'École) qui paraît, lui aussi, avoir été établi très tôt puisqu'il fait la jonction entre les deux voies romaines qui encadrent le territoire de Dinan, celles de Corseul à Avranches et de Corseul au Mans, ralliant cette dernière au pied de la vieille et emblématique forteresse de Léhon. Selon un modèle idéal, ce noyau primitif se serait développé autour d'un carrefour structurant.

² L'idée semblait toutefois déjà en germe chez l'architecte Dominique Ronsseray en 1986 (Ronsseray 1986, p. 98).

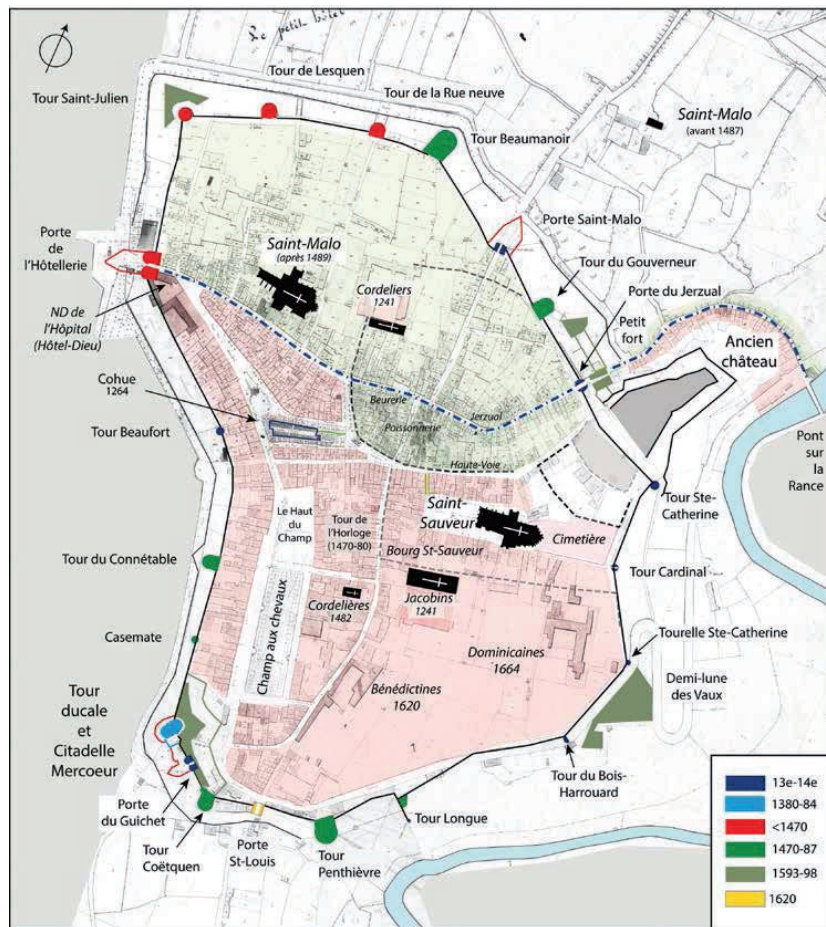


Fig. 4 « Plan cadastral de 1843 interprété » par J. Mesqui en 2016 (Mesqui 2016, fig. 3, p. 56)

Cette hypothèse de J. Mesqui est d'ailleurs reprise telle quel par M. Dufeil dans son récent mémoire et dans l'article qu'il en a tiré (Dufeil 2020, Dufeil 2021). L'étudiant offre en sus une retranscription du texte de l'abbé Le Giemble, si précieuse que nous la citons à notre tour (Dufeil 2020, p. 43) :

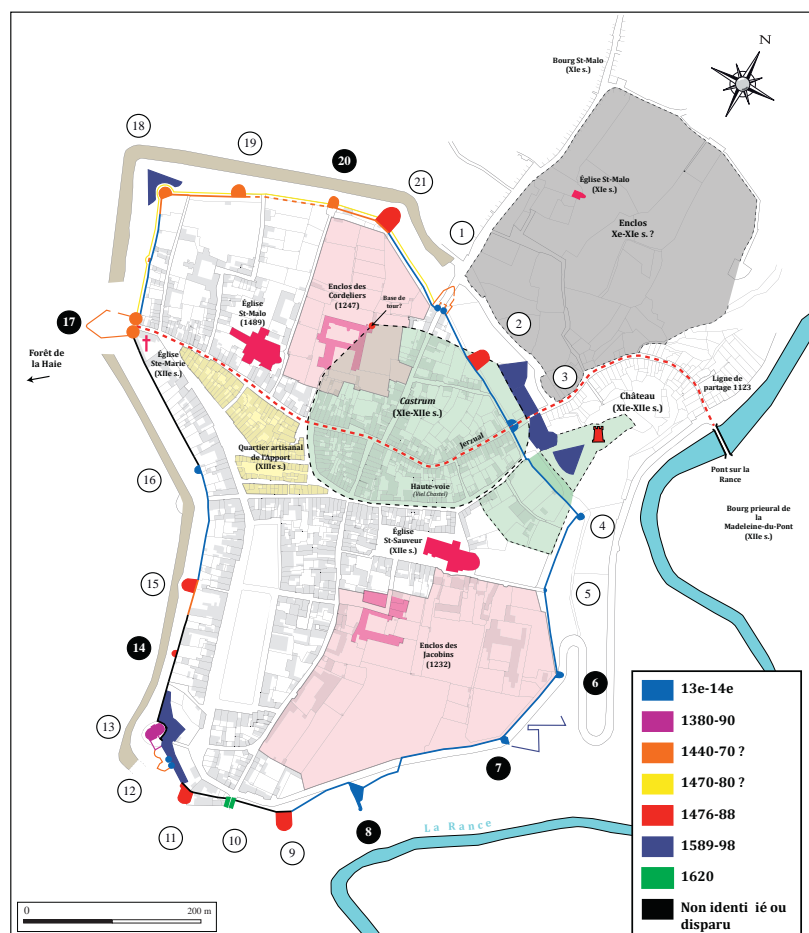
On a fait cependant, en 1866, trois découvertes qui peuvent avoir quelque importance.

1° - à l'angle nord du Petit-Séminaire, non loin de la porte St-Malo, on a démolie une tour carrée, dont les murs avaient plus de six pieds d'épaisseur. Les matériaux de cette construction extrêmement solide avaient presque tous servi à un autre usage : pierres tombales en grand nombre, meneaux, tronçons de colonnes, chapiteaux, statues de saints en pierre et en tuffeau, etc., tous ces débris étaient comme noyés dans un ciment si tenace, qu'on ne pouvait détacher le moindre fragment sans employer la mine.

2° - en enlevant les terres du jardin ménager, pour établir la nouvelle entrée du Petit-Séminaire, on découvrit une rue parfaitement marquée. Des deux côtés, les murs des maisons avaient près d'un mètre de hauteur. Cette rue était le prolongement de celle du Bignon ; elle coupait obliquement le jardin des Cordeliers et se dirigeait vers la tour dont j'ai parlé plus haut. Sous ce fortin, qui fut sans doute élevé à la hâte après le désastre de 1344, on trouva les fondements d'une très grande tour ronde : c'est tout ce que j'ai vu de l'ancien château.

Pour bien comprendre cet extrait il faut savoir qu'à cette époque, en 1866, l'ancien couvent des Cordeliers est occupé par le séminaire de Dinan. Grâce aux informations qu'il contient, M. Dufeil parvient à situer l'emplacement de la découverte. Il n'explicite pas sa démarche mais figure cet emplacement dans l'une des cartes de son article (Fig. 5), et indique dans son mémoire

Fig. 5 « Plan cadastral de 1843 interprété » par M. Dufeil en 2021 (Dufeil 2021, fig. 2, p. 244)



que « [b]ien qu'il convienne de rester prudent, les indications de l'abbé semblent recoller avec les indices topographiques mis en évidence par J. Mesqui » (*loc. cit.*). En fait, on peut, sans le trahir, nous semble-t-il, reconstituer son cheminement qui apparaît des plus logiques. Soyons donc plus disert que lui. L'emplacement en question est dit situé « à l'angle nord du Petit-Séminaire, non loin de la porte St-Malo » ; c'est donc logiquement vers le nord-est des bâtiments de l'ancien couvent qu'il convient de le chercher. Par ailleurs, la découverte intervient à l'occasion de la *démolition* d'une « tour carrée », tour qui existait donc toujours avant 1866. Or, on observe sur le cadastre napoléonien de 1843, accolé à l'angle nord-est de l'ensemble conventuel, un petit bâtiment rectangulaire, presque carré. Cette construction n'existe plus aujourd'hui et paraît même avoir déjà disparu en 1880 lors de l'établissement du plan urbain par Martignac (BNF, GE D-4480) ; elle aurait donc été supprimée entre 1843 et 1880. Bref, position, forme, et chronologie, tout concorde pour placer ici la trouvaille.

Cependant, E. Cadiou suggère que la porte Saint-Malo a pu participer de cette première enceinte et propose donc de décaler vers le nord le tracé de celle-ci dans cette partie-là de la ville. Cela l'amène à s'interroger sur la localisation de la découverte de 1866, et, avec une argumentation qui peut tout à fait s'entendre, elle avance que celle-ci pourrait être différente de celle jusqu'ici retenue. Les vestiges mis au jour pourraient ainsi tout aussi bien s'être trouvés au nord-ouest des bâtiments conventuels et détachés d'eux. Le texte de l'abbé Le Giemble est en effet suffisamment équivoque pour être diversement interprété. Et c'est là l'un des sujets que nous aurons à traiter, à savoir retrouver très précisément l'endroit de la découverte. Cela passera par une exploration de différents fonds, à commencer bien sûr par celui des Cordeliers de Dinan (AD22, H 440) et ceux du Petit Séminaire (AD22, 1 T 297 et 1 Z 210-211). Cela passera aussi sans doute par un exercice de topographie historique, associant travail sur les textes (en particulier les aveux), sur le parcellaire ancien, la microtoponymie, etc.

Si cette recherche reste à être menée, on peut toutefois d'ores et déjà, grâce à notre support cartographique, formuler quelques observations d'ordre uniquement morphologique. D'abord sur le tracé de l'éventuelle enceinte vers le nord. Si J. Mesqui appuie bien dans cette direction sa proposition sur une ancienne limite parcellaire légèrement courbe, il faut remarquer que cette limite participe d'un ensemble morphologique qui se développe au nord de celle-ci (fig. 6). Au point que, si l'on devait retenir l'hypothèse d'une enceinte primitive dans cette zone, son tracé pourrait tout aussi bien être porté 15 voire 30 m plus au nord que ne le propose le chercheur. Or l'option la plus septentrionale coïnciderait fort bien avec un parcours de l'enceinte passant par la porte Saint-Malo.

Ensuite, sur le tracé de la voirie découverte elle aussi lors des travaux de 1866, aspect qui pourrait avoir une grande importance. Le Giemble nous dit qu'une rue a été mise au jour dans le terrain des Cordeliers, rue qui « était le prolongement de celle du Bignon ». Nous croyons volontiers l'abbé sur ce point car, avant même d'avoir connaissance de l'existence de cette ancienne découverte, nous avons déjà perçu que cette rue du Bignon devait s'être développée par le passé bien au-delà de son actuelle extrémité occidentale qui s'ouvre sur la rue de l'École. Si nous pensons dès alors qu'elle se prolongeait dans cette direction, c'est qu'on trouve de ce côté ouest deux limites parcellaires qui possèdent strictement le même axe que la rue (Fig. 6). Cette parfaite iso-axialité nous conduit jusqu'à l'église Saint-Malo que l'on sait être construite au XV^e siècle ; dans l'intervalle, les bâtiments conventuels des Cordeliers paraissent avoir effacé le souvenir de cette voirie. Et il conviendra même de se demander si cette extension

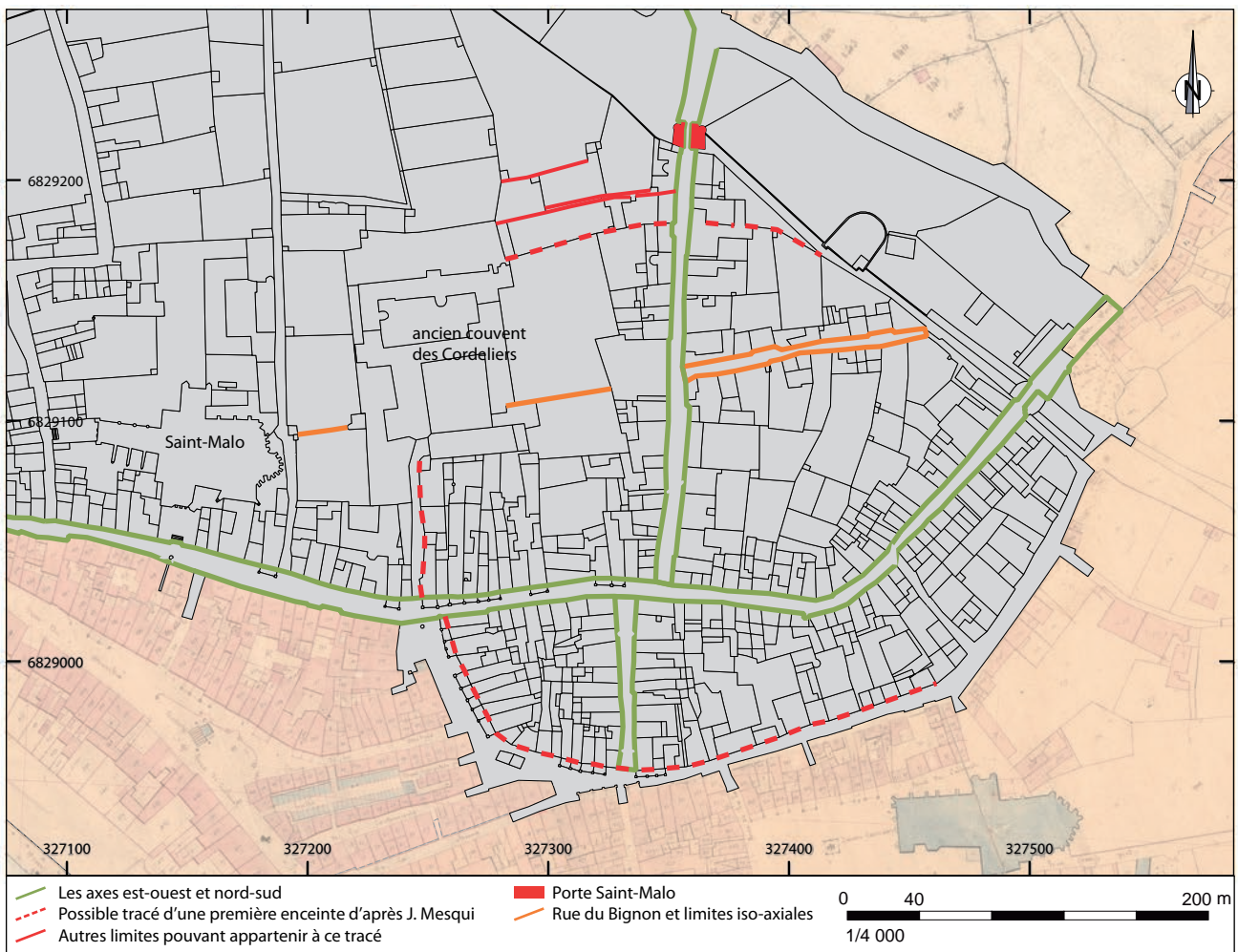


Fig. 6 Remarques morphologiques sur le cadastre napoléonien © Inrap, Pierre Poilpré

ne fut pas encore plus large. On ne peut s'empêcher de remarquer en effet que le tronçon viaire que nous reconstituons trouve encore une autre iso-axialité beaucoup plus loin vers l'ouest, dans le tracé *extramuros* de la grande voie médiévale (Fig. 7). Et que vers l'est, le tracé de la rue du Bignon pourrait apparaître comme « coupé » par celui de l'enceinte du XIII^e siècle (Fig. 6). Quoiqu'il en soit, la présence de cette rue qui n'était manifestement pas qu'une simple sente puisqu'elle était « parfaitement marquée » et que sur ses « deux côtés, les murs des maisons avaient près d'un mètre de hauteur », doit probablement être davantage prise en compte dans la perception que l'on a de la ville primitive. Par ailleurs, elle interroge la fiabilité du témoignage de Le Giemble ou, du moins, la lecture que l'on en fait, puisque, selon lui, cette rue se dirigeait vers la fameuse tour, tour qui dès lors peut difficilement se trouver au nord du couvent.

Bref, il semble tout à fait nécessaire d'éclaircir cette question et de localiser la trouvaille de 1866. On gardera à l'esprit que la configuration de la ville primitive pouvait être assez différente de celle de l'époque moderne, et que l'installation et/ou le développement du couvent pourraient – ce qui ne serait pas très surprenant – avoir oblitéré tout un pan de ce premier tissu urbain : rue, voire quartier, et peut-être enceinte.



Fig. 7 Contextualisation des remarques morphologiques © Inrap, Pierre Poilpré

Bibliographie

Dufeil 2020 : DUFEIL (M.). – *L'enceinte urbaine de Dinan (XIII^e-XVII^e s.)*. Mémoire de master 2 : Archéologie : Rennes 2, 2020. 3 vol. (217 p., 191 p., 26 p.).

Dufeil 2021 : DUFEIL (M.). – Les fortifications médiévales et modernes de Dinan (Côtes-d'Armor) : état des connaissances historiques et archéologiques. *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 37, 2021, p. 241-269.

Gwennic, Carembat : GWENNIC (J.), CAREMBAT (L.). – *Dinan : un souvenir, 21 phototypies avec légendes ; dessins de Carembat et Jos Gwennic*. Dinan : La Vieille maison, s. d.

Hamoniaux 1995 : HAMONIAUX (J.). – *Dinan*. Rennes : A. Sutton, 1995. 1128 p. (Mémoire en images).

Lamour 2017 : LAMOUR (A.). – *Dinan au début du XX^e siècle*. Tours : Sutton, 2017. 128 p. (Mémoire en images).

Martin 2020 : MARTIN (C.). – *Dinan un amour de ville*. Combourg : Cercle culturel Rance-Linon, 2020. 311 p.

Mesqui 2015 : MESQUI (J.). – Les châteaux et la ville forte de Dinan. In : GALLET (Y.), HÉBER-SUFFRIN (F.), VERGNOLLE (É) dir. – *Monuments des Côtes-d'Armor : le « Beau Moyen Âge »*. Paris : Société française d'archéologie, 2015, p. 53-84.

Montécot 2011 : MONTÉCOT (C.). – *La Fontaine-des-Eaux minérales de Dinan : la féerie de l'Argental*. Lanvallay : La griffe du temps, 2011. 413 p.

Ronsseray 1986 : RONSSERAY (D.). – Les remparts de Dinan. *Monuments historiques*, n° 146, 1986, p. 97-112.

Vilbert, Malherbe 1976 : VILBERT (L.-R.), MALHERBE (G.). – *Dinan en cartes postales anciennes*. Paris : S.F.L., 1976. 116 p.

Sources

Archives départementales des Côtes-d'Armor (AD22)

3 P 55/3 : États de section de la commune de Dinan, 1811

3 P 55/5 : États de section de la commune de Dinan, 1843

Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)

80/57/02 : dossiers de réparations, Côtes-d'Armor E/81/22/13(-117) : restauration des édifices des Côtes-d'Armor, dossier « Dinan. Remparts, tours et portes de la ville »

J/84/22/1002 : photographies d'édifices protégés au titre des Monuments historiques du département des Côtes-d'Armor

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ICONOGRAPHIE ANCIENNE (1850-1960) DES REMPARTS DE DINAN (MOITIÉ NORD)

Lieu de dépôt et référence		Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom proposé	statut
Porte de Brest (= J) extérieur	extérieur général [gravure] les deux pavillons sur la porte (dits musée et bibliothèque)	dossiers (81/22/117)	932.00 14.1	Ø	imp. J. Bazouge	partielle dans Hamoniaux 1995, p. 16	av. 1850 (pavillons)	1 = Je1	à commander si besoin (MB), ou cliché PP
	extérieur général [aquarelle] les deux pavillons sur la porte	Ø	Ø	Ø	Ø	une image mise en ligne sur le site <i>Ancien de Saint-Michel-en-Priziac</i>	av. 1850 (pavillons) anonyme	2 = Je2	musée de Dinan, possibilité de commander ?
	extérieur général table contre lampadaire	Ø	939.00 28.317	Ø	Ø	Ø	« début 20 ^e s. » d'après MB !!! (la porte est détruite en 1880) cl. « Adam H. » = Hilaire Adam (1807-1865) 1858 ca (av.)	3 = Je3	à commander si besoin
	extérieur général des gens sur les plots, même lampadaire penché et table contre que 939.0028.317	Ø	Ø	Ø	Ø	dans Hamoniaux 1995, p. 15	av. 1880 cl. offert par la ville à Napoléon III lors de sa visite de 1858 1858	4 = Je4	scan Hamoniaux
	extérieur général une vendeuse, octroi et tabac à droite ; pas de lampadaire (?), pas de trace d'affiche, une porte ménagée dans la tour sud = postérieure	Ø	Ø	Ø	carte postale	- dans Hamoniaux 1995, p. 16 - dans Lamour 2017, p. 39 - dans Vilbert, Malherbe 1976, n° 30	av. 1880, av. 1875 (octroi) éd. J. Rouxel (puis J.R.D., n° 151, puis Laurent-Nel, n° 3387) 1858-1875	5 = Je5	scan Hamoniaux
	extérieur général table sans lampadaire, octroi et tabac à droite ; pas de trace d'affiche, une porte ménagée dans la tour sud = postérieure	Ø	Ø	Ø	Ø	une image mise en ligne sur le site <i>Ancien de Saint-Michel-en-Priziac</i>	av. 1880, av. 1875 (octroi) cl. Jean Gounouf (1819-1879) 1858-1875	6 = Je6	Ø collection privée

Lieu de dépôt et référence		Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom	statut
Tour Beaumanoir (=N)	intérieur	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
	extérieur général table sans lampadaire, octroi et tabac à droite ; pas de trace d'affiche, une porte ménagée dans la tour sud = postérieure	∅	∅	∅	∅	une image mise en ligne sur le site <i>Ancien de Saint-Michel-en-Priziac</i>	av. 1880 ; av. 1875 (octroi) cl. Léon Rosse (18.-19.) 1858-1875	7 = Je7	∅ collection privée
Porte Saint-Malo (=O)	intérieur	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
	extérieur général [tableau] (d'après photo ?)	∅	∅	∅	∅	dans Martin 2020, p. 25	1881	8 = Je8	au musée de Dinan ; possibilité de commander ?
Tour Beaumanoir (=N)	intérieur	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
	extérieur général, vu de l'ouest	∅	∅	∅	carte postale	- dans Hamoniaux 1995, p. 26 - dans Lamour 2011, p. 39 - une image mise en ligne sur le <i>Infobretagne</i>	éd. J. Passemar (n° 15) = 1857-1929 aucun indice datant (sans doute antérieur à 2) = 1857-1904	1 = Ne1	scan Lamour 2001
Porte Saint-Malo (=O)	intérieur	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
	extérieur général [dessin] non réaliste	∅	912.00 43.120 et : 2016.0 000.81 81	∅	∅	∅	cl. Jean Binot (1867-1909) août 1904 (cl. daté)	2 = Ne2	à commander si besoin
Porte Saint-Malo (=O)	extérieur général	∅	∅	∅	lithographe Oberthur	une image mise en ligne sur le blog <i>Poudouvre</i>	1857 ca (av.) 1857 est la date de la lithographe	1 = Oe1	à commander si besoin (2 x 2 versions)
	peu envahie ; 3 personnes posent bouche d'égout droit dans l'angle du trottoir	∅	939.00 28.316	∅	∅	∅	« début 20 ^e s. » d'après MB ! cl. « Adam H. » = Hilaire Adam (1807-1865) 1858 ca (av.)	2 = Oe2	à commander si besoin (2 versions)

Lieu de dépôt et référence	Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom proposé	statut
extérieur général [dessin] non réaliste	∅	∅	∅	∅	- dans Montécot 2011 - une image mise en ligne sur le blog <i>Lanvalloy et son histoire</i> (à partir de Montécot 2011)	dessin de Léon Gaucherel (1816-1886) = 1844-1886	3 = Oe3	? (collection privée)
extérieur général haut envahi ; affiche Marâtre bouche d'égout droit dans l'angle du trottoir	NRM005 42	997.00 20.47	∅	∅	∅	cl. Alfred-Nicolas Normand (1822-1909) 1889 (cl. daté)	4 = Oe4	fichier commandé
extérieur général haut envahi ; portail arrondi affiches Jacquemin bouche d'égout droit dans l'angle du trottoir	∅	976.00 05.1	∅	∅	∅	cl. « Lesturgeon A. » = Ambroise Lesturgeon (1885-1897) affiches Jacquemin = 1889-1902, donc : 1889-1897	5 = Oe5	à commander si besoin (4 versions)
extérieur général [texte sur le côté] très envahie en haut ; bouche d'égout droit dans l'angle du trottoir affiche Chocolat Menier (comme Jerzual 16 Fi 695) + pancarte à gauche une petite fille	∅	∅	16 Fi 704	carte postale	un exemplaire (plein cadre) en vente sur le site <i>eBay</i>	[1903] d'après AD22 éd. ND Phot (n° 21) scène contemporaine de 4 et 5, donc : 1889-1897 ca	6 = Oe6	téléchargé AD22
extérieur général assez envahie sur le haut ; bouche d'égout droit de face ; portail arrondi un père et ses deux enfants sur le côté	∅	∅	16 Fi 703	carte postale	un exemplaire mis en ligne sur le site <i>Cartorum</i>	[1902] d'après AD22 éd. A. Waron (n° 175), donc : 1900-1903	7 = Oe7	téléchargé AD22
extérieur général très envahie côté droit bouche d'égout droit de face ; portail arrondi	∅	∅	16 Fi 707	carte postale	∅	[1904-1908] d'après AD22 éd. Germain fils aîné (n° 1397) : cl. de cet éditeur semblent plutôt datés des années 1901-1906, donc : [1901-1906 ?] en tout cas, scène de peu postérieure à 6	8 = Oe8	téléchargé AD22

Lieu de dépôt et référence	Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom	statut
extérieur général très envahie côté droit bouche d'égout droit de face ; portail plat	Ø	Ø	16 Fi 708	carte postale	une image mise en ligne sur le site <i>Ancien de Saint-Michel-en-Priziac</i>	[1904-1908] d'après AD22 éd. J. Passemar (n° 7) = 1857-1929 scène postérieure à 8 (portail) et antérieure à 15 (base de la tour droite masquée) = [1907-1908 ?]	9 = Oe9	téléchargé AD22
extérieur général très envahie côté droit ; bouche d'égout droit de face ; portail plat un groupe d'enfants	Ø	Ø	16 Fi 710	carte postale	Ø	[1917-1925] d'après AD22 éd. LL (n° 27) = 1901-1913 ou 1932 scène postérieure à 8 (portail) et antérieure à 15 (base de la tour droite masquée) = [1907-1908 ?]	10 = Oe10	téléchargé AD22
extérieur général très envahie côté droit ; portail plat un cavalier de dos	Ø	Ø	Ø	carte postale	- dans Hamoniaux 1995, p. 26 - dans Lamour 2017, p. 40 - dans Vilbert, Malherbe 1976, n° 19 - un exemplaire en vente sur le site <i>eBay</i>	éd. ND Phot (n° 91) scène postérieure à 8 (portail) et antérieure à 15 (base de la tour droite masquée) = [1907-1908 ?]	11 = Oe11	scan Hamoniaux 1995
extérieur éloigné très envahie côté droit	Ø	Ø	Ø	carte postale	- dans Hamoniaux 1995, p. 27 - dans Vilbert, Malherbe 1976, n° 20	éd. J. Passemar (n° 25) = 1857-1929 scène postérieure à 8 (portail) et antérieure à 15 (base de la tour droite masquée) l'exemplaire présenté dans Vilbert, Malherbe 1976 a été tamponné en 1909 = [1907-1909 ?]	12 = Oe12	scan Hamoniaux 1995
extérieur général très très envahie côté droit bouche d'égout droit de face ; portail plat	Ø	Ø	16 Fi 709	carte postale	un exemplaire mis en ligne sur le site <i>Cartorum</i>	[1910-1920] d'après AD22 éd. ELD (n° 61) scène postérieure à 8 (portail) et antérieure à 15 (base de la tour droite masquée) = [1909-1920 ?]	13 = Oe13	téléchargé AD22

Lieu de dépôt et référence	Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom	statut
intérieur rapproché haut peint en blanc, même l'arche extérieure	∅	∅	∅	carte postale	dans Hamoniaux 1995, p. 27	1908 ca (av. ; = cachet + manuscrit)	2 = OI2	scan Hamoniaux 1995
intérieur rapproché haut anciennement (?) peint en blanc	∅	∅	∅	∅	un exemplaire en vente sur le site eBay	éd. Laurent-Nel, donc : ap. 1908	3 = OI3	5,99 € sur eBay
intérieur général tenues années 50 ? ⚠ « porte de Jerzual » d'après MB	∅	970.00 49.751 2.2	∅	∅	∅	aucune indication mais même type d'inscription manuscrite que 970.0049.7510.4 (Jerzual int.) 1950 ca ?	4 = OI4	à commander si besoin
extérieur général rue entièrement pavée, pas de trottoir	∅	939.00 28.314	∅	∅	∅	« début 20 ^e s. » d'après MB ! cl. « Adam H. » = Hilaire Adam (1807-1865) 1858 ca (av.)	1 = Qe1	à commander si besoin (2 versions)
extérieur général [estampe] trottoir ; âne	∅	998.00 58.50	∅	∅	∅	dessinateur « Briend Alfred ¹ ; 2 ^e moitié du 19 ^e siècle » d'après MB 1876 d'après R. Kerviler ²	2 = Qe2	à commander si besoin (2 versions)
extérieur général, assez éloigné moyennement envahie ; affiche (sans doute Chocolat Menier) rue pavée dans sa partie supérieure, trottoirs	∅	∅	∅	∅	en vente sur le site <i>Baron Ribeyre et Associés</i>	« vers 1880 » d'après le site vendeur cl. « E. Bernier » = Eugène Bernier (1841-1892), en Bretagne de 1880 à 1892 les elmts de la scène (voirie, affiche, végétation) s'accordent avec cette fourchette = 1880-1892	3 = Qe3	en vente 50 €

¹ Né vers 1850 à Matignon, il participe aux Salons à partir de 1875.

² Voir KERVILER (R.). – *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*. t. 6 : Bour-Brou. Rennes : Pihon & Hervé, 1893, p. 336.

Lieu de dépôt et référence		Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départ-mentales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom proposé	statut
extérieur général moyennement envahie affiche Chocolat Menier rue entièrement pavée dans sa partie supérieure (fin en biais ; continuité du pavage intérieur)	∅	998.00 58.80.1 9	16 Fi 695	carte postale	∅	[1910-1920] d'après AD22 ed. ND Phot (n° 12 & 115) = à partir de 1885 av. 1903 (pavés) NB : l'autre cl. avec Chocolat Menier paraît dater de 1889-1897 1889-1897 ?	4 = Qe4	téléchargé AD22	
	extérieur général moyennement envahie rue entièrement pavée dans sa partie supérieure (fin en biais ; continuité du pavage intérieur) 2 enfants de face	∅	∅	16 Fi 716	carte postale	∅	[1890-1903 ?] d'après AD22 cl. M. G. Moniot (n° 592) ; il n'est pas connu mais il est également l'auteur d'un cliché (993.0133.1966) antérieur à 1902 ; av. 1903 (pavés) + végétation identique à celle de Hamoniaux 1995, p. 29 (6) 1890-1903 ?	5 = Qe5	téléchargé AD22
extérieur général (depuis le trottoir gauche) rue entièrement pavée dans sa partie supérieure (fin en biais ; continuité du pavage intérieur) un homme et deux enfants de face	∅	∅	∅	?	dans Hamoniaux 1995, p. 29	av. 1903 (pavés) + végétation identique à celle de 16 Fi 716 (5) 1890-1903 ?	6 = Qe6	scan Hamoniaux 1995	
extérieur général assez envahie ; rue simt pavée sur les côtés (mais partie basse) des personnes montent la rue de dos	∅	∅	∅	carte postale	dans Vilbert, Malherbe 1976, n° 13	éd. J. Rouxel végétation identique à celle de 16 Fi 716 (5) 1890-1903 ?	7 = Qe7	scan Vilbert, Malherbe 1876	
extérieur général, un peu éloigné assez envahie ; rue dépaillée un peintre en action	∅ = Musée du quai Branly : 17-578506			∅	∅	cl. Jean Binot (1867-1909) août 1904 (cl. daté)	8 = Qe8	à commander si besoin	

Lieu de dépôt et référence	Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom proposé	statut
extérieur général assez envahie rue dépaillée	∅	∅	16 Fi 717	carte postale	∅	[1904-1908] d'après AD22 éd. L.L. (n° 31), L.L. slmt de 1901 à 1913 ou 1922 ? ap. 1903 (pas de pavé) dvpt de la végétation entre cl. de 1890-1903 et celui de 1906-1922 = 1904-1905 ?	9 = Qe9	téléchargé AD22
extérieur général bien envahie rue dépaillée volet à droite partiellement peint à l'intérieur étiquette sur lampadaire	∅	∅	16 Fi 857	carte postale	∅	[1912] d'après AD22 ap. 1903 (pas de pavé) éd. Germain fils aîné (n° 3295). Cl. de cet éditeur semblent plutôt datés des années 1901-1906 dvpt de la végétation entre cl. de 1890-1903 et celui de 1906-1922 = 1904-1906 ?	10 = Qe10	téléchargé AD22
extérieur rapproché rue dépaillée volet à droite partiellement peint à l'intérieur étiquette « 192 » sur lampadaire	DNX0720 1	∅	∅	∅	∅	ap. 1903 (pas de pavé) cl. Henri Deneux (1874-1969), donc entre 1898 et 1954 d'après sa biographie scène en tout point identique à celle de 16 Fi 857 (volet, étiquette, végétation) = 1904-1906 ?	11 = Qe11	fichier commandé
extérieur très très rapproché (voire dedans) rue dépaillée plusieurs enfants	∅	2018.0 000.24	16 Fi 718	carte postale	dans Hamoniaux 1995, p. 28	[1904-1908] d'après AD22 éd. J. Passemar (n° 197) = 1857-1929 ap. 1903 (pas de pavé) 1904-1908 ?	12 = Qe12	téléchargé MB (mieux que AD22)

Lieu de dépôt et référence		Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom proposé	statut
		extérieur général assez envahie rue dépaillée	Ø	16 Fi 694	carte postale	Ø	[1904-1908] d'après AD22 ap. 1903 (pas de pavé) ; la végétation est celle des clichés de 1904-1906 en plus développée (notamment dans l'arche) éd. ELD (n° 57) 1906-1908 ?	13 = Qe13	téléchargé AD22
							éd. J. Passemard (n° 196) = 1857-1929 ap. 1903 (pas de pavé) même végétation que 16 Fi 694 1906-1908 ?	14 = Qe14	à commander si besoin
							[1910-1920] d'après AD22 éd. L.L. (n° 31). L.L. slmt de 1901 à 1913 ou 1922 ? ap. 1903 (pavés uniquement sur côtés) végétation plus développée qu'en 1906-1908 (arche notamment) 1908-1922 ?	15 = Qe15	téléchargé AD22
							[1910-1920] d'après AD22 éd. L.L. (n° 31). L.L. slmt de 1901 à 1913 ou 1922 ? ap. 1903 (pavés uniquement sur côtés) végétation plus développée qu'en 1904-1906 (arche notamment) 1908-1922 ?	16 = Qe16	téléchargé AD22
		extérieur rapproché rue dépaillée 2 petites filles assises sur le trottoir	Ø	Ø	21 phototypes	Ø	ap. 1903 (pas de pavé) cl. Marcel Pambrun (1897-1979), photographe à Dinan depuis 1920 édité par Jos Gwennic († 1930) = 1920-1930	17 = Qe17	scan Gwennic, Carembat

Lieu de dépôt et référence	Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom	statut
extérieur rapproché rue dépavée un enfant et un sac (?) sous la porte	∅	∅	∅	carte postale	un exemplaire en vente sur le site eBay	ap. 1903 (pas de pavé) végétation exactement identique à celle du cl. de Marcel Pambrun = 1920-1930	18 = Qe18	en vente 2,76 €
extérieur très très rapproché (voire dedans) rue dépavée	HF00105 5B	∅	∅	<i>Le visage de la France</i>	∅	1925 ca d'après MPP, logique cl. Georges-Louis Arlaud (1869-1944) éd. <i>Horizons de France</i> en 1927	19 = Qe19	fichier commandé
extérieur rapproché rue dépavée rejointolement blanc à l'intérieur	∅	970.00 49.181 20	∅	∅	∅	ap. 1903 (pas de pavé) même rejointolement que dans le cl. de Marcel Pambrun ; mais postérieur de peu (trace de végétation retirée) 1921-1932	20 = Qe20	à commander si besoin
extérieur rapproché très sombre	∅	982.00 08.449 4	∅	∅	∅	1925-1950 d'après MP Studio Raphaël Binet = 1920-1984 postérieur de peu au cl. de Marcel Pambrun (trace de végétation retirée) 1925-1932	21 = Qe21	à commander si besoin
extérieur général bien dégagée rue dépavée	∅	∅	16 Fi 696	carte postale	∅	[1932] d'après AD22 = cohérent éd. Loïc (n° 2362)	22 = Qe22	téléchargé AD22
extérieur général bien dégagée rue dépavée	∅	∅	16 Fi 697	carte postale	∅	[1917-1925] d'après AD22 éd. ? (n° 3393) bien dégagée = ap. 1932	23 = Qe23	téléchargé AD22
extérieur général bien dégagée, maçonneries bien visibles rue dépavée	∅	∅	16 Fi 698	carte postale	∅	[1940] d'après AD22 = cohérent éd. CAP (n° 43) : donc postérieur à 1932	24 = Qe24	téléchargé AD22

Lieu de dépôt et référence	Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom proposé	statut
extérieur très très rapproché (voire dedans) sombre rue dépavée	∅	16 Fi 855	carte postale	∅	[1940] d'après AD22 éd. Yvon : donc postérieur à 1919 aucun indice	25 = Qe25	téléchargé AD22	
extérieur rapproché rue dépavée	∅	16 Fi 715	carte postale	∅	[1944] d'après AD22 éd. Loïc (n° 2365)	26 = Qe26	téléchargé AD22	
extérieur général bien dégagée, maçonneries bien visibles rue dépavée affiche pour « La Vieille Maison » sur la maison de droite	MH0093 624	∅	∅	∅	« après 1910 » d'après MPP cl. Georges Estève (1890-1975) qui semble avoir été actif des années 1920 aux années 1950 « La Vieille Maison » est florissante dans les années 1920-1930 bien dégagée = postérieur à DNX07201 nouvel emplacement du lampadaire à droite = postérieur à 16 Fi 698 = 1940-1960	27 = Qe27	fichier commandé	
extérieur général vu du sud échafaudages	dossiers (81/22/1 17)	∅	∅	∅	ci. dans un dossier de restauration de 1984-1988 = 1984-1988	28 = Qe28	cliché PP	
intérieur rapproché [huile sur panneau] une femme de dos	∅	∅	∅	en ligne sur le site Collections Louvre	Camille Corot (1796-1875) La porte du Jerzual à Dinan, 1860	1 = Qj1	au Louvre, téléchargé	
intérieur rapproché ((eau-forte et) huile sur panneau) 2 femmes à la fontaine	∅	∅	∅	- en ligne sur le site de la ville de Dinan - une image mise en ligne sur le site Ancien-de-saint-michel-en-priziac	François Bonvin (1817-1887) La porte du Jerzual, 1871	2 = Qj2	musée de Dinan : possibilité de commander ?	
intérieur général [dessin] une touriste	∅	2016.0 000.81 88	Les plages de France...	∅	1880 ca d'après MB = logique éd. Marpon & Flammarion, [1880-1883] = recueil factice dessin de Bertall (1820-1882)	3 = Qj3	à commander si besoin (2 versions)	

Lieu de dépôt et référence	Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom	statut
intérieur général [dessin] représentation artistique un vannier à droite ; des fagots au-dessus de la porte (corps de garde)	Ø	989.00 92.56	Ø	Ø	Ø	Albert Robida (1848 - 1926) 1880-1890 d'après MB	4 = QI4	à commander si besoin (2 versions)
intérieur général [1 éd. colorisée] des paniers dans la rue et des fagots au-dessus de la porte rue entièrement pavée (trottoirs simt ss la porte)	Ø	998.00 58.80.2 2	16 Fi 721	carte postale	- dans Vilbert, Malherbe 1976, n° 14 - dans Hamoniaux 1995, p. 29 - un exemplaire en vente en ligne sur Fortunapost	[1908] d'après AD22 ; NON : pavés = av. 1903 éd. ND phot. (n° 13 ve/ 117 pour la colorisée) = après 1885 rq. : des paniers et des fagots comme dans le dessin de Robida = 1885-1902	5 = QI5	téléchargé AD22 OU à commander si besoin la colorisée au MB
intérieur presque général (manque le sommet) maçonneries bien visibles ; linge au-dessus de la porte rue entièrement pavée (trottoirs simt ss la porte)	Ø	2016.0 000.81 89	Ø	<i>Le Tour du Monde</i> (hebdomadaire)	journal disponible en ligne sur Gallica	cl. Paul Gruyer (1868 - 1930) éd. en 1902 dans l'article sur la Bretagne de Gustave Geffroy (p. 52-53 pour l'hebdo, ou p. 247 pour le volume relié) = 1898-1902	6 = QI6	à commander si besoin (2 versions)
intérieur général maçonneries assez bien visibles ; un peu de linge rue entièrement pavée (trottoirs simt ss la porte)	Ø	993.01 33.196 6	16 Fi 729	carte postale	Ø	« Fin 19 ^e siècle - Début 20 ^e siècle » pour MB [1903] d'après AD22 av. 1903 (pavés) <u>2 éd.</u> : - éd. ? (n° 590) = cl. M. G. Moniot ; il n'est pas connu mais il est également l'auteur d'un cliché (16 Fi 716) sans doute pris entre 1890 et 1903 ; correspondance du 4 septembre 1902 - éd. Germain fils aimé (n° 1913) : cl. de cet éditeur semblent plutôt datés des années 1901-1906 = 1902 ca av.	7 = QI7	téléchargé AD22

Lieu de dépôt et référence	Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom	statut
intérieur général [surexposé] un peu envahie peu de linge à l'étage ; 2 femmes et un enfant de face rue entièrement pavée (trottoirs simt ss la porte) ; volet déposé en bas à droite	∅	∅	43 Fi 090	∅	∅	[1895-1920 environ] d'après AD22 av. 1903 (pavés) cl. Alain Raison du Cleuziou (1866-1955) ; actif à partir de 1895 même végétation que 16 Fi 729 = 1902 ca av.	8 = QI8	téléchargé (mais qualité assez basse)
intérieur rapproché rue entièrement pavée (trottoirs simt ss la porte)	∅	∅	43 Fi 091	∅	∅	[1895-1920 environ] d'après AD22 cl. d'Alain Raison du Cleuziou pris en même temps que la précédent (soleil, affiches sur porte) = 1902 ca av.	9 = QI9	téléchargé AD22
intérieur général un peu envahie 3 personnes de face devant la porte rue entièrement pavée (trottoirs simt ss la porte)	∅	∅	16 Fi 6745	carte postale	∅	[1900-1903] d'après AD22, datation très plausible : éd. A. Waron (n° 209) av. 1903 (pavés) ; carte signée Théodore Botrel (1868-1925)	10 = QI10	téléchargé AD22
intérieur général assez éloigné assez envahie rue entièrement pavée (trottoirs simt ss la porte) 1 femme seule	∅	∅	16 Fi 726	carte postale	un exemplaire en ligne sur <i>Généanet</i>	[1904] d'après AD22 éd. Germain fils aîné (n° 1920) : cl. de cet éditeur semblent plutôt datés des années 1901-1906, pavés (= av. 1903), donc : 1901-1903	11 = QI11	téléchargé AD22
intérieur général un peu envahie rue entièrement pavée (trottoirs simt ss la porte) enfants au-dessus	∅	∅	16 Fi 719	carte postale	- un exemplaire en ligne sur <i>Fortunapost</i> - un exemplaire en ligne sur <i>Ancien de Saint-Michel-en-Prizac</i>	[1917-1925] d'après AD22 !! pavés (= av. 1903) ; même végétation que les cl. des années 1900-1903 <u>2 éd.</u> : - éd. ? (n° 32) - éd. H.L.M. (n° 183) = 1901-1910 donc : 1900-1903	12 = QI12	téléchargé AD22

Lieu de dépôt et référence		Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom	statut
intérieur général un peu envahie ; un peu de linge pend beaucoup de personnes la rue est en cours de dépavage	∅	∅	∅	∅	carte postale	- dans Vilbert, Malherbe 1976, n° 16 - un exemplaire en vente en ligne sur <i>Fortunapost</i>	1903 (dépavage) éd. Mime J. Rouxel (n° 12)	13 = Qi13	scan Vilbert, Malherbe 1976 OU 19,90 €
intérieur général assez envahie ; rue dépavée + trottoirs chien au milieu de la rue	∅	993.00 81.58	∅	∅	carte postale	∅	ap. 1903 (pas de pavé) éd. Mime J. Rouxel, Dinan ; correspondance de 1904 = 1903-1904	14 = Qi14	à commander si besoin (2 versions)
intérieur général (un peu lointain) assez envahie ; rue dépavée + trottoirs nombreux linges	∅	975.00 41.11	∅	∅	∅	∅	anonyme 1904	15 = Qi15	à commander si besoin (3 versions)
intérieur général (un peu lointain ; un peu sombre) assez envahie ; rue dépavée + trottoirs	∅ = Musée du quai Branly : 17-578508				∅	∅	cl. Jean Binot (1867-1909) août 1904 (cl. daté)	16 = Qi16	à commander si besoin
intérieur général assez envahie ; rue dépavée + trottoirs corde à linge sans linge	∅	∅	16 FI 720	∅	carte postale	- dans Hamoniaux 1995, p. 28 - un exemplaire en ligne sur le site <i>Généarnet</i>	[1904-1908] d'après AD22 éd. ELD (n° 593) sur l'exemplaire d'Hamoniaux, le cachet semble indiquer une année en 190_ ap. 1903 (pas de pavé) ; arbustes sur le sommet, donc avt 1907 = 1904-1907	17 = Qi17	téléchargé AD22
intérieur général assez envahie ; rue dépavée + trottoirs corde à linge avec un linge ; un volet déposé en bas à gauche	∅	∅	∅	∅	carte postale	- un exemplaire en vente en ligne sur le site <i>AbeBooks</i>	« vers 1920 » d'après le site vendeur éd. L.L. (n° 30) = 1901-1913 ou 1922 ? ap. 1903 (pas de pavé) ; arbustes sur le sommet, donc avt 1907 = 1904-1907	18 = Qi18	en vente 5,53 \$

Lieu de dépôt et référence	Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom proposé	statut
intérieur général [colorisé] assez envahie ; rue dépavée + trottoirs corde à linge avec un linge ; un volet déposé en bas à gauche 2 dames avec ombrelle	Ø	Ø	Ø	carte postale	- un exemplaire en vente en ligne sur le site <i>Collection jfm</i>	cachet de 1913 (?), années 1910 en tout cas éd. Pimor Bazar, Dinan ap. 1903 (pas de pavé) ; arbustes sur le sommet, donc avt 1907 = 1904-1907	19 = Qi19	en vente 12 €
intérieur général [colorisé] assez envahie ; rue dépavée + trottoirs cordes à linge + matelas à l'étage ; un volet déposé en bas à gauche enfants de face sous la porte	Ø	Ø	16 Fi 724	carte postale	Ø	[1904-1908] d'après AD22 cachet de 1908 éd. LV & Cie (n° 865) ; donc: 1905-1908 arbustes sur le sommet, donc avt 1907 = 1905-1907	20 = Qi20	téléchargé AD22
intérieur général assez éloigné assez envahie ; rue dépavée + trottoirs cordés à linge ; un volet déposé en bas à gauche	Ø = Musée de l'Armée : 19-514754	Ø	Ø	Ø	Ø	juillet 1906 (cl. daté)	21 = Qi21	à commander si besoin
intérieur général un peu envahie ; rue dépavée + trottoirs petit linge à la corde à linge ; un volet déposé en bas à gauche	Ø	Ø	16 Fi 722	carte postale	un exemplaire en ligne sur <i>Ancien de Saint-Michel-en-Prizac</i>	[1904-1908] d'après AD22 ap. 1903 (pas de pavé) éd. Germain fils aîné (n° 3298) : le fonds de cet éditeur semble avoir été constitué entre 1901 et 1907 pas d'arbuste sur le sommet donc tardif = 1907	22 = Qi22	téléchargé AD22
intérieur général [une éd. colorisée] façade assez dégagée mais l'étage commence à être envahi rue dépavée + trottoirs pas de volet déposé	15r00541 9	Ø	16 Fi 723	carte postale	Ø	[1917-1925] d'après AD22 ap. 1903 (pas de pavé) ; ap. 1907 (pas d'arbuste) ; façade dégagée et pas de volet déposé = tardif 2 éd. : - éd. Loïc - éd. ? (n° 2364) colorisée (si LV & cie = ss doute avt 1908) 1908-1925	23 = Qi23	fichier commandé MPP (mais de faible qualité) + téléchargé AD22 (colorisé)

Lieu de dépôt et référence	Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départementales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom	statut
intérieur général assez bien dégagée verrière à gauche, fils électriques une famille (?) sous la porte	∅	∅	16 Fi 725	carte postale	∅	[1910-1920] d'après AD22 éd. CAP (n° 42) : CAP existe à partir de 1932 (même si le cl. peut être plus ancien) ap. 1932	24 = Q124	téléchargé AD22
intérieur général bien dégagée fils électriques	MH0093 629	∅	∅	∅	∅	cl. Georges Estève (1890-1975) qui semble avoir été actif des années 1920 aux années 1950 les deux autres clichés de cet auteur datent de 1931-1960 et de 1940-1960 1940 ca	25 = Q125	fichier commandé
intérieur très rapproché plus de lanternon un cheval attelé	43LE0071 5	∅	∅	∅	∅	cl. Noël Le Boyer (1883-1967) der : même grande maison que sur MH0093629 ainsi que des fils électriques 1940 ca	26 = Q126	fichier commandé
intérieur général un peu de végétation vers le haut et à l'étage des fils électriques ; une verrière à gauche ; plus de boîtier électrique à droite, mais lanternon qd même panonceau blanc	∅	∅	∅	∅	un exemplaire en ligne sur le site <i>Ancien de Saint-Michel-en-Prizac</i>	scène très proche de celle de 970.0049.7510.4, le lanternon en plus éd. Gaby (n° 29) = 1934-1945 1934-1945	27 = Q127	? (collection privée)
intérieur général un peu de végétation vers le haut mais maçonneries assez bien visibles beaucoup de fils électriques une verrière à gauche plus de boîtier électrique à droite panonceau blanc	∅	970.00 49.751 0.4	∅	∅	∅	indication manuscrite : « 6768 » du même type que 970.0049.7512.2 (St-Malo int.) plusieurs éléments font de cette scène la plus récente de celles répertoriées 1935-1950	28 = Q128	à commander si besoin

Lieu de dépôt et référence		intérieur rapproché plus de boîtier électrique à droite panonceau blanc pompe couverte d'un bardage		Mediatheque du patrimoine et de la photographie (MPP)	Musée de Bretagne (MB)	Archives départe- mentales (AD 22)	édition originale ?	parution ultérieure voire mise en ligne	DATE et éléments de datation	ordre logique et nom proposé	statut
				∅	970.00 49.753 7.2	∅	∅	∅	même type d'indication manuscrite que 970.0049.7510.4 ; ici « 6787 » scène encore plus récente que celle-ci (bardage) 1935-1950	29 = Q129	à commander si besoin

Annexe 2. Étude du mobilier, Fr. Labaune-Jean, Inrap

A2.1 Composition du lot

L'étude de bâti menée à Dinan (22) sur le rempart en octobre 2022 a livré du mobilier se composant de la manière suivante :

- 22 tessons de récipients en céramique.
- 1 fragment de mortier.
- 1 prélèvement (lithique – maçonnerie).
- 3 objets métalliques (fer et monnaie).
- 1 lot d'éléments végétaux.
- 6 morceaux de faune (os et coquillage).

Après nettoyage, ces objets ont été triés, inventoriés, identifiés au moyen d'un tableau récapitulatif des différents matériaux rencontrés (*cf.* «Inventaire du mobilier archéologique», page 300). Il n'a pas fait l'objet de relevés graphiques, faute de formes significatives. Il est également présenté dans le petit paragraphe qui suit.

A2.2 Composition

La céramique est présente dans 4 lots et totalise seulement 22 tessons.

Au niveau d'un trou de boulin, un seul tesson de panse a été mis au jour. Il possède une pâte brune assez courante dans les contextes des Côtes-d'Armor (peut-être des productions de Lamballe), durant les XV^e - XVI^e siècles.

Le chemin de ronde au niveau de la porte de Saint-Malo a, quant à lui, fourni 5 tessons des XVIII^e - XIX^e siècles avec un fond de récipient à faïence blanche et glaçure au manganèse externe et des fragments à pâte oxydante sans revêtement. L'Us 1001 au niveau de la courtine comprend 4 tessons de facture hétérogène. Deux d'entre eux, par l'aspect de la pâte et la surface externe cannelée se rapportent vraisemblablement à la période des XIII^e - XV^e siècles. Un autre fragment très cuit évoque pour sa part les productions en usage aux XVI^e - XVII^e siècles.

Douze tessons proviennent de la tour ouest (US 1072). Là aussi, les tessons offrent un faciès mélangé avec quelques éléments de la période Moderne dont un bord de pot à lèvre oblique et glaçure verte interne. Les autres sont plus récents (XVIII^e - XIX^e siècles) : fond d'assiette en porcelaine blanche, tesson de grès clair.

Parmi le reste du mobilier, il convient de présenter celui mis au jour dans une cache de la tour ouest. Il renferme essentiellement 293 g. de fer sous la forme de petits maillons en 8 allongés qui composent encore de petites portions d'une chaîne. Cette dernière possède également au moins trois petits anneaux circulaires (env. 1 cm de diam.) et un anneau plus grand en ovale étroit. La corrosion du métal se traduit par une forte fragmentation des maillons. Cependant, l'aspect du métal ne semble pas trop ancien, l'objet ne paraît pas pouvoir être antérieur au XVII^e siècle. Toutefois, l'étanchéité de la cache a pu préserver le métal et ralentir la dégradation. Quelques fragments de petits ossements animaux, un noyau de cerise, ainsi que des fragments de feuilles et de fines brindilles étaient associés aux restes métalliques. Il est difficile d'identifier l'usage initial de la chaîne. Les mailles sont un peu trop grosses pour de la parure, toutefois, elles sont relativement fines et petites, ce qui évoque plutôt un usage vestimentaire, les anneaux associés servant de partitionnement et de fixation. L'option d'un fonctionnement complémentaire à un autre objet pour de la suspension semble peu vraisemblable car aucun autre élément n'a été découvert, mais l'hypothèse ne peut être complètement écartée. La quantité mise au jour traduit également le fait que cette chaîne devait être relativement longue. Reste à savoir la signification de ce dépôt caché (**Fig. 1 et 2**).



Fig. 1 Aperçu des fragments de petite chaîne en fer © Françoise Labaune-Jean, Inrap



Fig. 2 Détail des différents éléments composant la chaîne © Françoise Labaune-Jean, Inrap

III. Inventaires techniques

Inventaire des unités stratigraphiques

US	Type	Sur/après	Sous/avant	Châiné à	Datation
1001	parement courtine			1026	médiéval
1002	mâchicoulis sur arc		1003?		médiéval
1003	1 console de mâchicoulis	1002?			médiéval
1004	reprise parement	1001			moderne/ contemporain
1005	reprise parement	1001			moderne/ contemporain
1006	reprise parement	1001			moderne/ contemporain
1007	reprise parement	1001			moderne/ contemporain
1008	reprise parement	1001, 1010			médiéval
1009	reprise parement	1001, 1010			moderne/ contemporain
1010	reprise parement	1001	1008 et 1009		moderne/ contemporain
1011	maison	tour Beaumanoir			contemporain
1012	reprise sommet	1001			moderne/ contemporain
1013	reprise sommet	1001	1014		moderne/ contemporain
1014	reprise parement	1012 et 1013			moderne/ contemporain
1015	bouchon	1001			moderne/ contemporain
1016	tour ouest St Malo parement	1026	1017, 1023, 1024	1028	médiéval
1017	tour ouest St Malo parement	1016	1018 et 1024		médiéval
1018	tour ouest St Malo parement	1017		1021b	médiéval
1019	restaurations XXe	tout			contemporain
1020	mur en surplomb			1017	médiéval
1021	archère étage tour ouest		1126 et 1122	1098, 1017 et 1018	médiéval
1022	restaurations XXe	1021			contemporain
1023	porte	1016, 1063 et 1064			médiéval, moderne
1024	reprise parement	1016, 1017			
1025	avant-corps	1030, 1018		1031 et 1035	médiéval
1026	base talutée tour ouest			1001, 1016, 1017	médiéval
1027	exutoire EP			1016	médiéval
1028	archère rdc tour ouest		1064, 1029		méd
1029	restaurations XXe	1028			contemporain
1030	reprise	1016, 1017, 1018			XVe s.
1031	porte avant-corps			1025	XVe s.
1032	empochements	1025?		1025?	
1033	canonnière		1034	1025	XVe s.
1034	reprise	1033			moderne
1035	réservations flèches			1025	XVe s.
1036	porte tiers-point		1116	1066, 1073, 1037, 1082, 1083, 1085	médiéval
1037	niche			1036	médiéval
1038	base talutée tour est		1139		médiéval
1039	élévation tour est	1038		1040, 1046	médiéval
1040	archère frontale rdc tour est		1041, 1076	1039	médiéval
1041	élargissement archère	1040			moderne

US	Type	Sur/après	Sous/avant	Chainé à	Datation
1042	mur clôture	1048	1043		moderne/ contemporain
1043	reconstruction	1042			contemporain
1044	reprise pour latrine?	1039			médiéval
1045	exutoire EP			1039	médiéval
1046	archère latérale tour est rdc		1047, 1077	1039	médiéval
1047	élargissement archère	1046			moderne
1048	arrachement courtine est		1042	1039?	médiéval
1049	mur de gorge		1060	1050, 1054, 1051?	médiéval
1050	porte			1049?	médiéval
1051	porte tour est		1052		médiéval
1052	décassement du sol	1051			
1053	reprise	1049			
1054	porte tour est		1055	1049	médiéval
1055	bouchon	1054			
1056	linteau porte cul-de-basse-fosse	1049, 1120			moderne?
1057	reprise	1049			
1058	ancrages	1049			
1059	jour latrine	1049?			
1060	mur de gorge	1049			médiéval
1061		baie latrine		1069	médiéval
1062	cheminée			1122, 1069	médiéval
1063	chemisage archère	1122	1023		médiéval
1064	modification archère à niche	1028, 1122			
1065	ouverture de tir	1093		1070	moderne
1066	archère à niche			1036	médiéval
1067	trappe			1121	médiéval
1068	voûte rdc tour ouest			tour ouest rdc	médiéval
1069	couloir latrine		1049? 1059	1062, 1061	médiéval
1070	cachette			1065	moderne
1071	rainure			1036	médiéval
1072	remblai	1121			moderne
1073	archère à niche		1074, 1075	1036	médiéval
1074	chemisage archère	1073	1125		médiéval
1075	archère à niche	1073, 1115			médiéval
1076	chemisage archère	1040	1124		XVe s.?
1077	chemisage archère	1046			médiéval
1078	porte tour est		1079		médiéval
1079	bouchon	1078			
1080	voûte encorbellement tour est rdc		1049?	tour est	médiéval
1081	crapaudines			1116	médiéval
1082	assommoir			1036, 1083	médiéval
1083	herse			1036, 1082	médiéval
1084	2 assommoirs	1037		1088	médiéval
1085	empochements cerce voûte			1036	médiéval
1086	sillon basculement pont	1025			médiéval/ moderne
1087	niche			1093	médiéval
1088	façade avancée	1036		1084	médiéval
1089	voûte			1025	XVe s.
1090	niche à coussinets (ouest)			1025	XVe s.
1091	niche à coussinets (est)			1025	XVe s.
1092	voûte	1049?		1081	

US	Type	Sur/après	Sous/avant	Chainé à	Datation
1093	mur			1036, 1087	médiéval
1094	mur 1er étage		1112?	1096	médiéval
1095	niche est		1106	1094, 1096	médiéval
1096	porte à huchette		1111	1094, 1131	médiéval
1097	niche ouest		1106	1094, 1096	médiéval
1098	parement interne		1106, 1101		médiéval
1099	archère tour ouest 1er étage			1098	médiéval
1100	circulations modernes	1001			contemporain
1101	reconstruction étage	1094		1021b	médiéval
1102	bouchon?	1107	1106		médiéval
1103	reconstruction 1er étage tour est			1113	médiéval
1104	parement 1er étage tour est			1105	médiéval
1105	archère à niche		1025	1104	médiéval
1106	rubéfaction	1098, 1129	1101, 1103		médiéval
1107	rupture verticale		1102	1104	médiéval
1108	2 cavités barre anti-recul			1109	XVe s.
1109	murs casemate 1er étage		1110	1108	XVe s.
1110	voûte berceau			1109	XVe s.
1111	bûchement	1096			XVe s.?
1112	voûte	1094?			médiéval
1113	voûte 1er étage reconstruite			1103, 1130	
1114	4 empochements			1025	XVe s.
1115	mur départ tour est			1036	médiéval
1116	reprise arc	1036			moderne?
1117	cavités système pont-levis			1025	XVe s.
1118	trou de boulin pont-levis			1025	XVe s.
1119	porte cul-de-basse-fosse	1120			XVe s.?
1120	mur cul-de-basse-fosse			1021	médiéval
1121	voûte cul-de-basse-fosse			1020, 1067	médiéval
1122	archère à niche		1023, 1063, 1064	1062	médiéval
1123	modification archère à niche	1077			moderne
1124	muret d'allège	1076			moderne
1125	bouchon	1047			
1126	muret d'allège	1021			moderne
1127	reprise	1099			
1128	rupture verticale		1129		médiéval
1129	parement contrefort	1098	1106		médiéval
1130	parement 2e étage tour est			1113	médiéval
1131	arrachement voûte			1096	médiéval
1132	escalier vers terrasse			1100	moderne/ contemporain
1133	courtine		1135, 1145	1136	médiéval
1134	rubéfaction	1133		1163	médiéval
1135	contrefort	1133, 1134			
1136	tour quadrangulaire			1133, 1153, 1137	médiéval
1137	bouche à feu			1136?	médiéval
1138	reconstruction	1136, 1133	1148		post 1990
1139	mur mitoyen	1133	1140		contemporain
1140	mur clôture jardin	1139	1141		contemporain
1141	reprise mur	1140, 1142			contemporain
1142	mur clôture jardin		1141		contemporain
1143	courtine partie nord		1135		médiéval

US	Type	Sur/après	Sous/avant	Châiné à	Datation
1144	empochements	1133			moderne/ contemporain
1145	reprise ponctuelle	1133			
1146	empochements	1133			moderne/ contemporain
1147	empochements	1133			contemporain
1148	solin ciment	1138			contemporain
1149	reprise parement	1133		1139? 1161?	contemporain
1150	ancrage poutre BA	1133			contemporain
1151	rejointoiement ponctuel	1133			contemporain
1152	rejointoiement ponctuel	1136			contemporain
1153	courtine Saint-Julien partie sud		1156	1156? 1136	médiéval
1154	reprise	1153			moderne/ contemporain
1155	courtine sud			1153	médiéval
1156	mâchicoulis/parapet		1157	1153?	médiéval
1157	reprise parapet	1156			moderne/ contemporain
1158	reprise	1160			moderne/ contemporain
1159	colmatage	1153			moderne/ contemporain
1160	colmatage	1153	1158		moderne/ contemporain
1161	mur	1156			moderne/ contemporain
1162	empochements	1133			contemporain
1163	rubéfaction	1153, 1155			médiéval
1164	élargissement archère	1073	1125		moderne
1165	bouchon diminution archère	1075			moderne
1166	exhaussement archère	1075			moderne

Inventaire du mobilier archéologique

Contexte		Matériau			Comptage		Objet		stockage		
sd	Us	précision	NR	NIMI	usage	description	datation	état	condit.	caisse	
1001		trou de boulon	1	1	vaisselle		XVe - XVIe siècles ?	frag.	sac		
1	1100	chemin ronde porte st Malo	5	2	vaisselle	lot : 2 tessons de fond de récipient à glacure au manganèse et faïence blanche, 3 tessons de céramique locale sans revêtement	XVIIe-XIXe siècles	frag.	sac		
1	1100	chemin ronde porte st Malo	1	1	architecture	éclat gris (brûlé)	insuffisant	frag.	sac		
1001		blochage courtine	4	3	vaisselle	lot : 2 tessons à pâte oxydante cannelée (BMA), 1 tesson indéterminé et 1 tesson de panse bien cuit (XVIe-XVIIe s.)	hétérogène	frag.	sac		
1070		cache tour ouest	lot	1	indét.	fragments de chaîne à mailons en 8 étroits et à petits anneaux circulaires (fer) - 293 g.	insuffisant	frag.	sac		
1070		cache tour ouest	lot	1	indét.	fragments de petites brindilles et de feuilles	insuffisant	frag.	sac		
1070		cache tour ouest	1	1	alimentation	noyau de cerise	insuffisant	frag.	sac		
1070		cache tour ouest	5	1	alimentation	petits os animaux	insuffisant	frag.	sac		
1072		tour ouest	12	5	vaisselle	lot : 2 fragments de bords d'un pot à lèvres oblique et glacure (XVIe s.), 5 tessons à pâte brune (pér. Moderne), 3 tessons d'un fond d'assiette en faïence (XIXe s.), 1 tesson de grès récent et 1 tesson de panse indét. (XVIIIe ?)	hétérogène	frag.	sac		
1072		tour ouest	1	1	quincaillerie	anneau intact en fer (4 cm diam.)	insuffisant	intact	sac		
1072		tour ouest	1	1	alimentation	valve de coquille d'huître	insuffisant	frag.	sac		
1072		tour ouest	1	1	économie	monnaie en alliage cuivreux, fortement corrodée, illisible.	insuffisant	intact	sac		
1039		tour est	4	1	prélèvement	granit		frag.	sac		

Inventaire des documents graphiques

Type	Format	N°inventaire	Auteur	Nature support	Échelle	Légende/contenu
document de terrain	A3	056008-658	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier		courtine Saint-Malo Beaumanoir
document de terrain	A3	056008-659	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Malo Beaumanoir 1/7
document de terrain	A3	056008-660	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Malo Beaumanoir 2/7
document de terrain	A3	056008-661	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Malo Beaumanoir 3/7
document de terrain	A3	056008-662	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Malo Beaumanoir 4/7
document de terrain	A3	056008-663	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Malo Beaumanoir 5/7
document de terrain	A3	056008-664	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Malo Beaumanoir 6/7
document de terrain	A3	056008-665	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Malo Beaumanoir 7/7
document de terrain	A3	056008-666	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	calque	1/50	coupes A et B sur courtine
document de terrain		056008-667	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	calque	sans	croquis enregistrement châtelet
document de terrain		056008-668	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	calque	sans	croquis enregistrement mur de gorge
document de terrain		056008-669	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	croquis enregistrement façade châtelet
document de terrain		056008-670	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	croquis enregistrement tour est
document de terrain		056008-671	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	croquis enregistrement tour ouest
document de terrain		056008-672	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Julien-Hôtellerie 1/7
document de terrain		056008-673	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Julien-Hôtellerie 2/7
document de terrain		056008-674	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Julien-Hôtellerie 3/7
document de terrain		056008-675	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Julien-Hôtellerie 4/7
document de terrain		056008-676	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Julien-Hôtellerie 5/7
document de terrain		056008-677	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Julien-Hôtellerie 6/7
document de terrain		056008-678	Elen Cadiou/Fabrice Lecampion	papier	1/50	courtine Saint-Julien-Hôtellerie 7/7

Inventaire des prélèvements

Néant

Inventaire des documents photographiques

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
porte Saint-Malo				
photographie	056008-1	Elen Cadiou	05-oct-22	tour ouest rdc liaison entre 1023 et 1064
photographie	056008-2	Elen Cadiou	05-oct-22	tour ouest rdc liaison entre 1023 et 1064
photographie	056008-3	Elen Cadiou	05-oct-22	tour ouest rdc liaison entre 1023 et 1064
photographie	056008-4	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-5	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-6	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-7	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-8	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-9	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-10	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-11	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-12	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-13	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-14	Elen Cadiou	05-oct-22	mur de gorge tour ouest
photographie	056008-15	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc ouverture de tir 1065
photographie	056008-16	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc ouverture de tir 1065
photographie	056008-17	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc ouvertures de tir 1065 et 1066
photographie	056008-18	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc ouvertures de tir 1065 et 1066
photographie	056008-19	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc ouvertures de tir 1065 et 1066
photographie	056008-20	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc archère 1066
photographie	056008-21	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc archère 1066
photographie	056008-22	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc archère 1066
photographie	056008-23	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc archère 1066
photographie	056008-24	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc archère 1066
photographie	056008-25	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc archère 1066
photographie	056008-26	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc archère 1066
photographie	056008-27	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc archère 1066
photographie	056008-28	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc mur entre 1066 et porte 1054
photographie	056008-29	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc mur entre 1066 et porte 1054
photographie	056008-30	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc porte 1054
photographie	056008-31	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc porte 1054
photographie	056008-32	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc porte 1054
photographie	056008-33	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc porte 1054
photographie	056008-34	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc porte 1054
photographie	056008-35	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc porte 1054
photographie	056008-36	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc porte 1054
photographie	056008-37	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc vue générale mur de gorge intérieur
photographie	056008-38	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest vue générale voûte
photographie	056008-39	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc porte latrine 1069 et cheminée 1062
photographie	056008-40	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc cheminée 1062
photographie	056008-41	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc cheminée 1062
photographie	056008-42	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc latrine 1069
photographie	056008-43	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc latrine 1069
photographie	056008-44	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc latrine 1069
photographie	056008-45	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc latrine 1069
photographie	056008-46	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc mur renfort 1063
photographie	056008-47	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc mur renfort 1063
photographie	056008-48	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc cheminée 1062

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-49	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc voûte
photographie	056008-50	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc détail mur 1063 et porte 1023
photographie	056008-51	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc détail mur 1064 et porte 1023
photographie	056008-52	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc voûte
photographie	056008-53	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc mur 1064
photographie	056008-54	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc mur 1064
photographie	056008-55	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc voûte
photographie	056008-56	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc archère 1028
photographie	056008-57	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest rdc archère 1028
photographie	056008-58	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc porte 1051
photographie	056008-59	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc porte 1051
photographie	056008-60	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc porte 1051
photographie	056008-61	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc porte 1051
photographie	056008-62	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc porte 1051
photographie	056008-63	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc porte 1051
photographie	056008-64	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc porte 1051
photographie	056008-65	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc porte 1051
photographie	056008-66	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc mur entre porte 1051 et archère 1073
photographie	056008-67	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc voûte
photographie	056008-68	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archères 1073 et 1075
photographie	056008-69	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc voûte
photographie	056008-70	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1073
photographie	056008-71	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archères 1073 et 1075
photographie	056008-72	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc détail mur 1074 sur archère 1073
photographie	056008-73	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1073
photographie	056008-74	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1073
photographie	056008-75	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archères 1073 et 1075
photographie	056008-76	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1075
photographie	056008-77	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1075
photographie	056008-78	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1075
photographie	056008-79	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1075
photographie	056008-80	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1075
photographie	056008-81	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1040
photographie	056008-82	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1040
photographie	056008-83	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1040
photographie	056008-84	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1040
photographie	056008-85	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archères 1040 et 1046
photographie	056008-86	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archères 1040 et 1046
photographie	056008-87	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc voûte
photographie	056008-88	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc voûte
photographie	056008-89	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1046 et porte latrine 1078
photographie	056008-90	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1046 et porte latrine 1078
photographie	056008-91	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1046 et porte latrine 1078
photographie	056008-92	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1046 et porte latrine 1078
photographie	056008-93	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1046 et porte latrine 1078
photographie	056008-94	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1046 et porte latrine 1078
photographie	056008-95	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc archère 1046 et porte latrine 1078
photographie	056008-96	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est rdc porte latrine 1078
photographie	056008-97	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est arrachement courtine
photographie	056008-98	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est arrachement courtine
photographie	056008-99	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest étage archère 1021
photographie	056008-100	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest étage archères 1021 et 1099

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-101	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest étage archère 1021
photographie	056008-102	Elen Cadiou	06-oct-22	tour ouest étage archère 1021
photographie	056008-103	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est étage mur 1102-1107
photographie	056008-104	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est étage mur 1102-1107
photographie	056008-105	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est étage archère 1105
photographie	056008-106	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est étage archère 1105
photographie	056008-107	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est étage archère 1105
photographie	056008-108	Elen Cadiou	06-oct-22	tour est étage archère 1105
photographie	056008-109	Elen Cadiou	06-oct-22	corps central étage porte 1096
photographie	056008-110	Elen Cadiou	06-oct-22	corps central étage porte 1096
photographie	056008-111	Elen Cadiou	06-oct-22	corps central étage porte 1096
photographie	056008-112	Elen Cadiou	06-oct-22	corps central étage porte 1096
photographie	056008-113	Elen Cadiou	06-oct-22	corps central étage canonnière 1033
photographie	056008-114	Elen Cadiou	06-oct-22	corps central étage canonnière 1033
photographie	056008-115	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-116	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est étage
photographie	056008-117	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est étage
photographie	056008-118	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est étage
photographie	056008-119	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central extérieur mâchicoulis
photographie	056008-120	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central extérieur mâchicoulis
photographie	056008-121	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central extérieur mâchicoulis
photographie	056008-122	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central extérieur mâchicoulis
photographie	056008-123	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central extérieur mâchicoulis
photographie	056008-124	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central extérieur mâchicoulis
photographie	056008-125	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central extérieur mâchicoulis
photographie	056008-126	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central extérieur mâchicoulis
photographie	056008-127	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central extérieur mâchicoulis
photographie	056008-128	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-129	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-130	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-131	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-132	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-133	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-134	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central canonnière 1033
photographie	056008-135	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central canonnière 1033
photographie	056008-136	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central canonnière 1033
photographie	056008-137	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central étage casemate
photographie	056008-138	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-139	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-140	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-141	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-142	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-143	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-144	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-145	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-146	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-147	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-148	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-149	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-150	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage archère 1099
photographie	056008-151	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage archère 1099
photographie	056008-152	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage voûte

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-153	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central étage porte 1096
photographie	056008-154	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central étage porte 1096
photographie	056008-155	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central étage porte 1096
photographie	056008-156	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-157	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-158	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-159	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-160	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-161	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-162	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-163	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-164	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-165	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur jardin
photographie	056008-166	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-167	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-168	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-169	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-170	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-171	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-172	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-173	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-174	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-175	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-176	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest extérieur
photographie	056008-177	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur mur latrine restauré
photographie	056008-178	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur mur latrine restauré
photographie	056008-179	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur mur latrine restauré
photographie	056008-180	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur mur latrine restauré
photographie	056008-181	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-182	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-183	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-184	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-185	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-186	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-187	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-188	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-189	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-190	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-191	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-192	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-193	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-194	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-195	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-196	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-197	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-198	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-199	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-200	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-201	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-202	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-203	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-204	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-205	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est extérieur
photographie	056008-206	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine est vue générale
photographie	056008-207	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine est vue générale
photographie	056008-208	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine est vue générale
photographie	056008-209	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central étage porte 1096
photographie	056008-210	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central étage porte 1096
photographie	056008-211	Elen Cadiou	07/10/2022	corps central étage porte 1096
photographie	056008-212	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage archère 1021
photographie	056008-213	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage archère 1099
photographie	056008-214	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage archère 1099
photographie	056008-215	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage rupture 1128
photographie	056008-216	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage archère 1021
photographie	056008-217	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage circulations 1100
photographie	056008-218	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage circulations 1100
photographie	056008-219	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage circulations 1100
photographie	056008-220	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage circulations 1100
photographie	056008-221	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage circulations 1100
photographie	056008-222	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage circulations 1100
photographie	056008-223	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage circulations 1100
photographie	056008-224	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest étage circulations 1100
photographie	056008-225	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est étage mur 1102 et 1103
photographie	056008-226	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est étage mur 1102 et 1103
photographie	056008-227	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est étage vue générale
photographie	056008-228	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est étage vue générale
photographie	056008-229	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est étage vestiges tour
photographie	056008-230	Elen Cadiou	07/10/2022	tour est étage vestiges tour
photographie	056008-231	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest escalier
photographie	056008-232	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest escalier
photographie	056008-233	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest escalier
photographie	056008-234	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest escalier
photographie	056008-235	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest escalier
photographie	056008-236	Elen Cadiou	23/10/2022	passage charretier
photographie	056008-237	Elen Cadiou	23/10/2022	passage charretier
photographie	056008-238	Elen Cadiou	23/10/2022	passage charretier
photographie	056008-239	Elen Cadiou	23/10/2022	passage charretier
photographie	056008-240	Elen Cadiou	23/10/2022	passage charretier
photographie	056008-241	Elen Cadiou	23/10/2022	passage charretier
photographie	056008-242	Elen Cadiou	23/10/2022	passage charretier
photographie	056008-243	Elen Cadiou	23/10/2022	passage charretier
photographie	056008-244	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : liaison 1049 et 1036
photographie	056008-245	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : liaison 1049 et 1036
photographie	056008-246	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : liaison 1049 et 1036
photographie	056008-247	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : liaison 1049 et 1036
photographie	056008-248	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail matériaux 1036
photographie	056008-249	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail matériaux 1036
photographie	056008-250	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail matériaux 1036
photographie	056008-251	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail matériaux 1036
photographie	056008-252	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : niche 1037
photographie	056008-253	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : niche 1037
photographie	056008-254	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : niche 1037
photographie	056008-255	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : niche 1037
photographie	056008-256	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : niche 1037

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-257	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : niche 1037
photographie	056008-258	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : assommoir 1084
photographie	056008-259	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : assommoir 1084
photographie	056008-260	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1094
photographie	056008-261	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1094
photographie	056008-262	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1094
photographie	056008-263	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1089 et assommoir
photographie	056008-264	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1092 et arc 1050
photographie	056008-265	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1092 et arc 1050
photographie	056008-266	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1092
photographie	056008-267	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1092
photographie	056008-268	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1092
photographie	056008-269	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1092 et arc 1050
photographie	056008-270	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1092 et arc 1050
photographie	056008-271	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1092 et arc 1050
photographie	056008-272	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1092 et arc 1050
photographie	056008-273	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail voûte 1092 et arc 1050
photographie	056008-274	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : mur 1049
photographie	056008-275	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail matériaux 1036
photographie	056008-276	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : liaison 1049 et 1036
photographie	056008-277	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : liaison 1049 et 1036
photographie	056008-278	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : liaison 1049 et 1036
photographie	056008-279	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : liaison 1049 et 1036
photographie	056008-280	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail matériaux 1036
photographie	056008-281	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : détail matériaux 1036
photographie	056008-282	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : reprises archères 1073 et 1075
photographie	056008-283	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : reprises archères 1073 et 1075
photographie	056008-284	Elen Cadiou	06/02/2023	passage charretier : reprises archères 1073 et 1075
photographie	056008-285	Elen Cadiou	06/02/2023	courtine ouest circulations
photographie	056008-286	Elen Cadiou	06/02/2023	courtine ouest circulations
photographie	056008-287	Elen Cadiou	06/02/2023	courtine ouest circulations
photographie	056008-288	Elen Cadiou	06/02/2023	courtine ouest circulations
photographie	056008-289	Elen Cadiou	06/02/2023	courtine ouest circulations
photographie	056008-290	Elen Cadiou	06/02/2023	courtine ouest circulations
courtine Saint-Malo-Beaumanoir				
photographie	056008-291	Elen Cadiou	29/11/2022	grandes dalles de granite au pied de la courtine
photographie	056008-292	Elen Cadiou	29/11/2022	grandes dalles de granite au pied de la courtine
photographie	056008-293	Elen Cadiou	29/11/2022	grandes dalles de granite au pied de la courtine
photographie	056008-294	Elen Cadiou	29/11/2022	grandes dalles de granite au pied de la courtine
photographie	056008-295	Elen Cadiou	29/11/2022	grandes dalles de granite au pied de la courtine
photographie	056008-296	Elen Cadiou	03/10/2022	sondage au sommet de la courtine
photographie	056008-297	Elen Cadiou	03/10/2022	sondage au sommet de la courtine
photographie	056008-298	Elen Cadiou	03/10/2022	sondage au sommet de la courtine
photographie	056008-299	Elen Cadiou	03/10/2022	sondage au sommet de la courtine
photographie	056008-300	Elen Cadiou	03/10/2022	sondage au sommet de la courtine
photographie	056008-301	Elen Cadiou	03/10/2022	sondage au sommet de la courtine
photographie	056008-302	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 trou de boulin
photographie	056008-303	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 mâchicoulis 1002
photographie	056008-304	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 mâchicoulis 1002
photographie	056008-305	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 mâchicoulis 1002
photographie	056008-306	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 mâchicoulis 1002
photographie	056008-307	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 mâchicoulis 1002

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-308	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 mâchicoulis 1002
photographie	056008-309	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 mâchicoulis 1002
photographie	056008-310	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 mâchicoulis 1002
photographie	056008-311	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 trou de boulin et encoche
photographie	056008-312	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 trou de boulin et encoche
photographie	056008-313	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 reprise sommet après dépose 1013
photographie	056008-314	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 reprise sommet après dépose 1013
photographie	056008-315	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 reprise sommet après dépose 1013
photographie	056008-316	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 reprise sommet après dépose 1013
photographie	056008-317	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 reprise sommet après dépose 1013
photographie	056008-318	Elen Cadiou	03/10/2022	courtine 1001 reprise sommet après dépose 1013
photographie	056008-319	Elen Cadiou	04/10/2022	courtine 1001d blocage et trou de boulin
photographie	056008-320	Elen Cadiou	04/10/2022	courtine 1001d blocage et trou de boulin
photographie	056008-321	Elen Cadiou	04/10/2022	courtine 1001d blocage et trou de boulin
photographie	056008-322	Elen Cadiou	04/10/2022	courtine 1001d blocage et trou de boulin
photographie	056008-323	Elen Cadiou	04/10/2022	courtine 1001d blocage et trou de boulin
photographie	056008-324	Elen Cadiou	04/10/2022	courtine 1001d blocage et trou de boulin
photographie	056008-325	Elen Cadiou	04/10/2022	détail tour Beaumanoir et maison 1011
photographie	056008-326	Elen Cadiou	04/10/2022	détail tour Beaumanoir et maison 1011
photographie	056008-327	Elen Cadiou	04/10/2022	détail tour Beaumanoir et maison 1011
photographie	056008-328	Elen Cadiou	04/10/2022	détail tour Beaumanoir et maison 1011
photographie	056008-329	Elen Cadiou	04/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-330	Elen Cadiou	04/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-331	Elen Cadiou	04/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-332	Elen Cadiou	04/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-333	Elen Cadiou	04/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-334	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001, sommet restauré
photographie	056008-335	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001, sommet restauré
photographie	056008-336	Elen Cadiou	05/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-337	Elen Cadiou	05/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-338	Elen Cadiou	05/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-339	Elen Cadiou	05/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-340	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-341	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-342	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-343	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-344	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-345	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-346	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-347	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-348	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-349	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-350	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 4 m du sol)
photographie	056008-351	Elen Cadiou	05/10/2022	reprise angle 1014
photographie	056008-352	Elen Cadiou	05/10/2022	reprise angle 1014
photographie	056008-353	Elen Cadiou	05/10/2022	reprise angle 1014
photographie	056008-354	Elen Cadiou	05/10/2022	reprise angle 1014
photographie	056008-355	Elen Cadiou	05/10/2022	reprise angle 1014
photographie	056008-356	Elen Cadiou	05/10/2022	reprise angle 1014
photographie	056008-357	Elen Cadiou	05/10/2022	reprise angle 1014
photographie	056008-358	Elen Cadiou	05/10/2022	ambiance travail
photographie	056008-359	Elen Cadiou	05/10/2022	ambiance travail

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-360	Elen Cadiou	05/10/2022	ambiance travail
photographie	056008-361	Elen Cadiou	05/10/2022	ambiance travail
photographie	056008-362	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-363	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-364	Elen Cadiou	05/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-365	Elen Cadiou	05/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-366	Elen Cadiou	05/10/2022	liaison tour ouest et courtine
photographie	056008-367	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-368	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-369	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-370	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-371	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-372	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-373	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-374	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-375	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-376	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-377	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-378	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-379	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-380	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-381	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-382	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-383	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-384	Elen Cadiou	05/10/2022	reprise angle 1014
photographie	056008-385	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-386	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001a d'est en ouest (à 2 m du sol)
photographie	056008-387	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 et 1001a d'est en ouest (au sol)
photographie	056008-388	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 et 1001a d'est en ouest (au sol)
photographie	056008-389	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 et 1001a d'est en ouest (au sol)
photographie	056008-390	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 et 1001a d'est en ouest (au sol)
photographie	056008-391	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 et 1001a d'est en ouest (au sol)
photographie	056008-392	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 et 1001a d'est en ouest (au sol)
photographie	056008-393	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 et 1001a d'est en ouest (au sol)
photographie	056008-394	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 et 1001a d'est en ouest (au sol)
photographie	056008-395	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 et 1001a d'est en ouest (au sol)
photographie	056008-396	Elen Cadiou	05/10/2022	courtine 1001 et 1001a d'est en ouest (au sol)
photographie	056008-397	Elen Cadiou	05/10/2022	ambiance travail
photographie	056008-398	Elen Cadiou	05/10/2022	ambiance travail
photographie	056008-399	Elen Cadiou	05/10/2022	tour ouest mâchicoulis sur arc restauré 1019
photographie	056008-400	Elen Cadiou	07/10/2022	tour ouest mâchicoulis sur arc ancien 1017
photographie	056008-401	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest mâchicoulis
photographie	056008-402	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest mâchicoulis
photographie	056008-403	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest mâchicoulis
photographie	056008-404	Elen Cadiou	07/10/2022	ambiance travail
photographie	056008-405	Elen Cadiou	07/10/2022	ambiance travail
photographie	056008-406	Elen Cadiou	07/10/2022	ambiance travail
photographie	056008-407	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest, sommet après dépose de 1012 (à 3 m du sol)
photographie	056008-408	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest, sommet après dépose de 1012 (à 3 m du sol)
photographie	056008-409	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest, sommet après dépose de 1012 (à 3 m du sol)
photographie	056008-410	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest, sommet après dépose de 1012 (à 3 m du sol)
photographie	056008-411	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest, sommet après dépose de 1012 (à 3 m du sol)

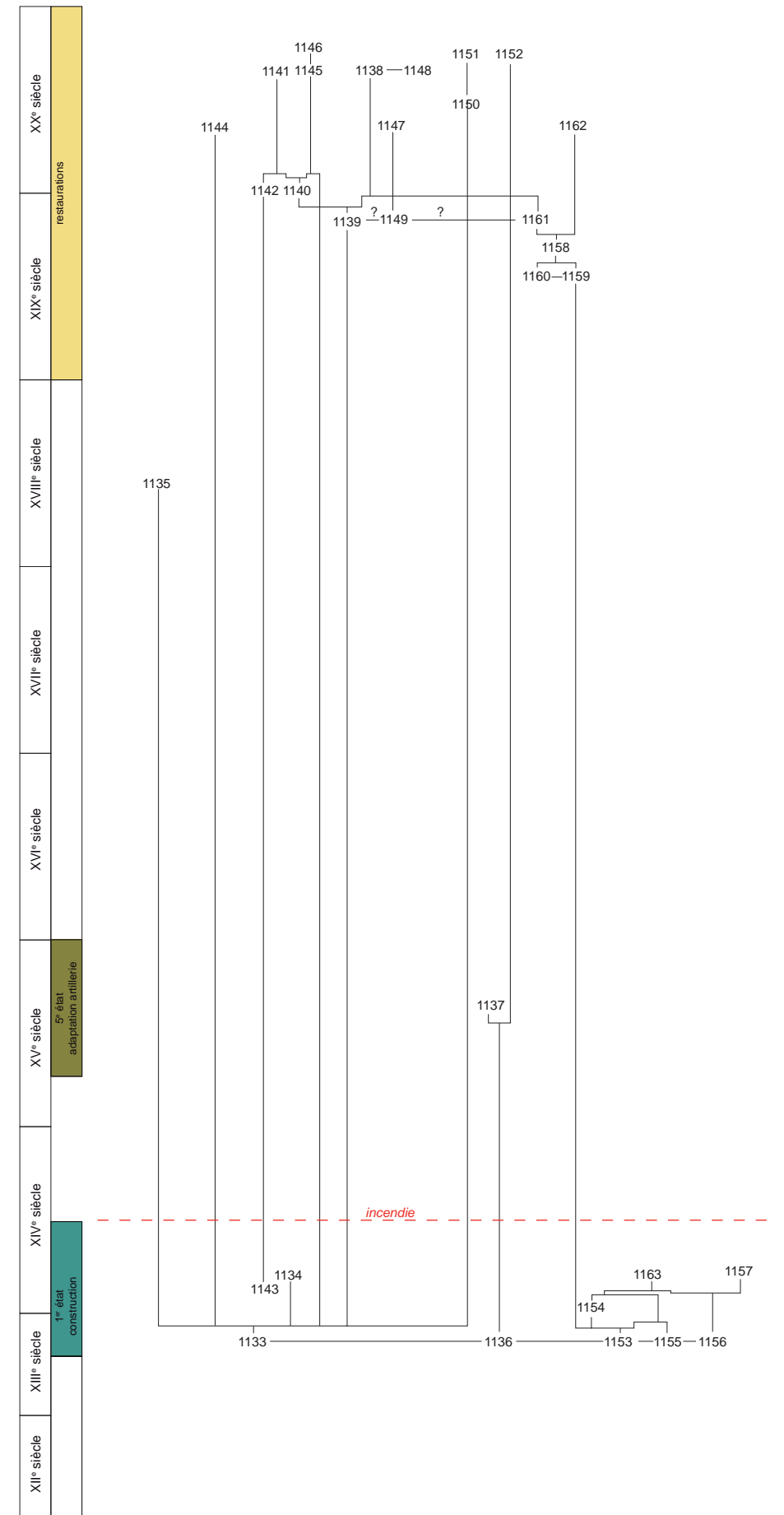
Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-412	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine ouest, sommet après dépose de 1012 (à 3 m du sol)
photographie	056008-413	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001e d'est en ouest
photographie	056008-414	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001e d'est en ouest
photographie	056008-415	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction courtine 1001e et 1001f
photographie	056008-416	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-417	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-418	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-419	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-420	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-421	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-422	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-423	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-424	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-425	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-426	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-427	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-428	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-429	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-430	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-431	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-432	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-433	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001f d'est en ouest
photographie	056008-434	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001f et 1007
photographie	056008-435	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001f et 1007
photographie	056008-436	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001f et 1007
photographie	056008-437	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001f et 1007
photographie	056008-438	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001f et 1007
photographie	056008-439	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001f et 1007
photographie	056008-440	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1007 et 1001g
photographie	056008-441	Elen Cadiou	07/10/2022	détail mortier 1007
photographie	056008-442	Elen Cadiou	07/10/2022	différence de nu de 1007
photographie	056008-443	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001g et 1010
photographie	056008-444	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001g et 1010
photographie	056008-445	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001g et 1010
photographie	056008-446	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001g et 1010
photographie	056008-447	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1009 et 1001h
photographie	056008-448	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001h
photographie	056008-449	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001h et tour Beaumanoir
photographie	056008-450	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001h et tour Beaumanoir
photographie	056008-451	Elen Cadiou	07/10/2022	tour Beaumanoir vue générale
photographie	056008-452	Elen Cadiou	07/10/2022	rocher en pied de courtine sous 1009, 1010 et 1001h
photographie	056008-453	Elen Cadiou	07/10/2022	rocher en pied de courtine sous 1009, 1010 et 1001h
photographie	056008-454	Elen Cadiou	07/10/2022	reprise 1007
photographie	056008-455	Elen Cadiou	07/10/2022	rocher et 1007
photographie	056008-456	Elen Cadiou	07/10/2022	rocher et 1007
photographie	056008-457	Elen Cadiou	07/10/2022	rocher et 1007
photographie	056008-458	Elen Cadiou	07/10/2022	rocher et 1007
photographie	056008-459	Elen Cadiou	07/10/2022	rocher et 1007
photographie	056008-460	Elen Cadiou	07/10/2022	rocher et 1007
photographie	056008-461	Elen Cadiou	07/10/2022	rocher et 1007
photographie	056008-462	Elen Cadiou	07/10/2022	reprise 1005 et rocher
photographie	056008-463	Elen Cadiou	07/10/2022	blocage 1001d

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-464	Elen Cadiou	07/10/2022	blocage 1001d
photographie	056008-465	Elen Cadiou	07/10/2022	blocage 1001d
photographie	056008-466	Elen Cadiou	07/10/2022	reprise 1006
photographie	056008-467	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001c
photographie	056008-468	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001c
photographie	056008-469	Elen Cadiou	07/10/2022	parement 1005
photographie	056008-470	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001b
photographie	056008-471	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001b fruit (décollement)
photographie	056008-472	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001b
photographie	056008-473	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1004 et 1001b
photographie	056008-474	Elen Cadiou	07/10/2022	parement 1004
photographie	056008-475	Elen Cadiou	07/10/2022	jonction 1001a et 1004
photographie	056008-476	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001a
photographie	056008-477	Elen Cadiou	07/10/2022	courtine 1001a
photographie	056008-478	Elen Cadiou	08/10/2022	vue générale
photographie	056008-479	Elen Cadiou	08/10/2022	vue générale
photographie	056008-480	Elen Cadiou	08/10/2022	vue générale
photographie	056008-481	Elen Cadiou	08/10/2022	vue générale
photographie	056008-482	Elen Cadiou	08/10/2022	vue générale
courtine Saint-Julien-Hôtellerie				
photographie	056008-483	Elen Cadiou	28/11/2022	tour 1136
photographie	056008-484	Elen Cadiou	28/11/2022	tour 1136
photographie	056008-485	Elen Cadiou	28/11/2022	liaison parement 1138 et tour 1136
photographie	056008-486	Elen Cadiou	28/11/2022	liaison parement 1138 et tour 1136
photographie	056008-487	Elen Cadiou	28/11/2022	angle sud tour 1136
photographie	056008-488	Elen Cadiou	28/11/2022	vue générale
photographie	056008-489	Elen Cadiou	28/11/2022	tour 1136
photographie	056008-490	Elen Cadiou	28/11/2022	mur de jardin 1161
photographie	056008-491	Elen Cadiou	28/11/2022	détail angle 1161
photographie	056008-492	Elen Cadiou	28/11/2022	détail angle 1161
photographie	056008-493	Elen Cadiou	28/11/2022	parapet 1156
photographie	056008-494	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1153
photographie	056008-495	Elen Cadiou	28/11/2022	parapet 1156
photographie	056008-496	Elen Cadiou	28/11/2022	tour 1136
photographie	056008-497	Elen Cadiou	28/11/2022	tour 1136
photographie	056008-498	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-499	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-500	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-501	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-502	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-503	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-504	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-505	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-506	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-507	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-508	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-509	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-510	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-511	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (à 4,50 m du sol)
photographie	056008-512	Elen Cadiou	28/11/2022	reprise 1145
photographie	056008-513	Elen Cadiou	28/11/2022	reprise 1145
photographie	056008-514	Elen Cadiou	28/11/2022	jonction 1133 et 1145

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-567	Elen Cadiou	28/11/2022	jonction 1133 1139
photographie	056008-568	Elen Cadiou	28/11/2022	reprise 1138
photographie	056008-569	Elen Cadiou	28/11/2022	angle 1138 et tour 1136
photographie	056008-570	Elen Cadiou	28/11/2022	angle 1138 et tour 1136
photographie	056008-571	Elen Cadiou	28/11/2022	angle nord tour 1136
photographie	056008-572	Elen Cadiou	28/11/2022	parement tour 1136
photographie	056008-573	Elen Cadiou	28/11/2022	détail canonnière 1137
photographie	056008-574	Elen Cadiou	28/11/2022	angle sud tour 1136
photographie	056008-575	Elen Cadiou	28/11/2022	détail angle sud tour 1136
photographie	056008-576	Elen Cadiou	28/11/2022	liaison 1153 et 1136
photographie	056008-577	Elen Cadiou	28/11/2022	tour 1136 parement sud
photographie	056008-578	Elen Cadiou	28/11/2022	tour 1136 parement sud
photographie	056008-579	Elen Cadiou	28/11/2022	liaison 1153 et 1136
photographie	056008-580	Elen Cadiou	28/11/2022	détail granite parement 1138
photographie	056008-581	Elen Cadiou	28/11/2022	vue générale courtine1133
photographie	056008-582	Elen Cadiou	28/11/2022	vue générale contrefort 1135
photographie	056008-583	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-584	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-585	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-586	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-587	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-588	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-589	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-590	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-591	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-592	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-593	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-594	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-595	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-596	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-597	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-598	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-599	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-600	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-601	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-602	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-603	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-604	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-605	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-606	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-607	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-608	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-609	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-610	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-611	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-612	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-613	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-614	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-615	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-616	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-617	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-618	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)

Type	N°inventaire	Auteur	Date	Légende/contenu
photographie	056008-619	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-620	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-621	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-622	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-623	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-624	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-625	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-626	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-627	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-628	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-629	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-630	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-631	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-632	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-633	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-634	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-635	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-636	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-637	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-638	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-639	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-640	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-641	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-642	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-643	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-644	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-645	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-646	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-647	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-648	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-649	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-650	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-651	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-652	Elen Cadiou	28/11/2022	courtine 1133 du nord au sud (au sol)
photographie	056008-653	Elen Cadiou	28/11/2022	vue générale tour 1136
photographie	056008-654	Elen Cadiou	28/11/2022	muret 1140 démonté, partie nord
photographie	056008-655	Elen Cadiou	28/11/2022	muret 1140 démonté, partie nord
photographie	056008-656	Elen Cadiou	28/11/2022	muret 1140 démonté, partie sud
photographie	056008-657	Elen Cadiou	28/11/2022	muret 1140 démonté, partie nord

COURTINE Saint-Julien-L'Hôtellerie



Dinan, Enceinte urbaine Rapport de fouille programmée 2022

Chronologie

Époque médiévale
Moyen Âge
bas Moyen Âge
Temps modernes
Époque contemporaine

Sujets et thèmes

Édifice militaire
Urbanisme
Structure urbaine
Architecture

Mobilier

Céramique
Objet métallique
faune
flore

L'étude de bâti menée en étroite collaboration avec l'architecte du patrimoine en charge de la restauration, Élodie Baizeau, et les équipes de maçons, entreprises Lefèvre et Grevet, a permis de renouveler la connaissance sur l'enceinte urbaine de Dinan. Malgré différentes analyses récentes, le fait de pouvoir réaliser une véritable étude archéologique en « fouillant » les maçonneries et en élaborant un phasage relatif issu de l'observation objective de la stratigraphie conduit à proposer une nouvelle chronologie de construction.

La datation absolue reste toutefois délicate en l'absence d'éléments datants (charbons, bois, etc.), le mobilier céramique étant très peu abondant et souvent lié à des occupations récentes. La typo-chronologie a pu aider à circonscrire certains vestiges dans le temps, c'est le cas des ouvertures de tir adaptées au canon par exemple. En revanche, les courtines (Saint-Malo-Beaumanoir ou Saint-Julien-Hôtellerie) sont plus difficiles à caler dans le temps en raison du manque d'éléments typologiques (pas d'ouverture de tir, peu de mâchicoulis). Néanmoins, leur mise en œuvre, très caractéristique, est intégrée à un catalogue qui sera alimenté au fur et à mesure de la programmée et permettra de préciser la datation lorsque des organes défensifs y seront associés.

Concernant la porte Saint-Malo, elle matérialise à elle seule l'évolution de l'enceinte. L'analyse parcellaire et l'absence de chaînage entre le pan de courtine arrière et le châtelet nous portent à croire que la porte se situe sur le tracé du noyau primitif, le *castellum*, évoqué dans l'acte de partage de la seigneurie en 1123, la porte du Jerzual, en contrebas, étant quant à elle explicitement citée.

Cette enceinte primitive, probablement mixte (pierre et terre/bois), possède très certainement une porte sous l'actuelle porte Saint-Malo, ouvrant vers la paroisse du même nom et son église initiale.

Malgré le fait que tous les chercheurs s'accordent à dire que le châtelet est construit dans la seconde moitié du XIII^e siècle, nous pensons au contraire qu'il est édifié dans une fourchette comprise entre 1180 et 1213, en même temps que la courtine Saint-Malo-Beaumanoir. D'après ses différentes caractéristiques architecturales, il représente un contre-exemple des fortifications du XIII^e siècle en Bretagne et semble constituer, au contraire, un *unicum*. Le traitement des voûtes en encorbellement, unique à notre connaissance dans l'architecture militaire, en est un témoin. En revanche, le châtelet présente des similitudes avec les châteaux de Château-sur-Epte et de Gisors construits par Henri II Plantagenêt à la fin du XII^e siècle. Ce ne serait pas étonnant qu'il soit également le commanditaire du châtelet de la porte Saint-Malo. En effet, après maints aléas, le duché est gouverné par les Plantagenêts, plus spécifiquement Geoffroy, le fils du roi, qui s'adjoint les services d'un régisseur du duché en la personne de Rolland de Dinan. Rolland de Dinan-sud est ainsi sénéchal de 1174 à 1182-1183, tout comme ses successeurs Alain et Juhel de Mayenne. Ces éléments formels et historiques sont par ailleurs corroborés par la chronologie relative. En effet, le châtelet comporte plusieurs phases de reconstruction dont certains vestiges offrent des *Terminus Ante Quem*.

L'étage du châtelet est en effet édifié dans un second temps en même temps que la façade avancée à l'étage qui met en œuvre un double assommoir.

L'enceinte de Dinan, depuis le noyau primitif jusqu'aux dernières modifications contemporaines, n'est jamais restée figée dans le temps. Il est probable que, pour asseoir sa mainmise sur le duché, et plus particulièrement sur Dinan, Henri II ait procédé à des adaptations de l'enceinte jugée archaïque du point de vue de la défense, projets probablement inaboutis ou en cours alors que le duché revient aux mains des Capétiens. Ainsi, les portes des villes, principal point faible dans la défense, pourraient avoir fait l'objet de ces premiers travaux. On peut imaginer une poursuite du projet, à l'avènement de Pierre de Dreux, qui adapte malgré tout l'architecture aux innovations récentes que le modèle philippin permet de diffuser rapidement sur tout le territoire.

Par la suite, le châtelet subit une destruction matérialisée par une importante rubéfaction des maçonneries. On pourrait associer ces dégâts à la guerre civile de 1257 qui oppose les seigneurs bretons au duc Jean 1^{er}. Alain II d'Avaugour, seigneur de Dinan-sud, se révolte contre le duc qui fait alors incendier la ville.

Suite à ces représailles, on reconstruit l'étage et on consolide les voûtes du rez-de-chaussée en réduisant les niches. Les mâchicoulis sur arc portés sur des consoles de granite à peine dégrossies permettent d'attribuer ces travaux à la seconde moitié du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle au plus tard.

Doté d'un pont-levis à bascule et possédant une casemate avec ouverture de tir à croisillon dotée d'une petite bouche à feu carrée à sa base à l'étage, l'avant-corps est édifié pendant la première moitié du XV^e siècle.

Le châtelet est par la suite adapté à l'artillerie en deux temps : les fentes des archères sont élargies pour le canon puis on aménage des murets d'allège pour des armes épaulées, probablement en lien avec les guerres de la Ligue, Dinan étant un des bastions du duc Mercoeur. À ce titre, la découverte d'une petite cache contenant des fragments de chaîne en fer peut constituer un témoin de réserve de mitraille.

Il s'ensuit l'abandon des fortifications puis leur restauration.

Ce premier rapport qui se concentre sur deux parties déconnectées du front nord de l'enceinte urbaine permet de questionner également la ville et son évolution. Les découvertes et les observations sur le bâti contribuent à repenser l'analyse de la trame parcellaire. Il ne fait aucun doute que l'enceinte et la trame urbaine sont intimement liées et que leur étude est indissociable.

Inrap

Grand Ouest,

37 rue du Bignon,
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
grandouest@inrap.fr